TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 148 · 36 PAGES · — JEUDI 15 SEPTEMBRE 1977

DÉTÉRIORATION DE L'EMPLOI

25 % de chômeurs de plus qu'il y a un an

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA VISITE DE M. BARRE A WASHINGTON

La France a l'intention de proposer une réduction effective des armements

nous déclare M. de Guiringaud

M. Raymond Barre était attendu ce mercredi après-midi 14 septembre, à Washington, où il fera une visite officielle de trois jours. Le voyage du premier ministre, déclare M. de Guiringaud dans une interview au Monde (voir page 3), *sera dominé par l'examen des* « problèmes économiques communs à tous les pays industrialisés ».

Selon le ministre des affaires étrangères, cette visite s'inscrit donc dans le droit fil des négociations qu'avaient eues les Sept à Londres en mai et auxquelles M. Barre avait activement participé.

Le ministre a d'autre part déclaré que la France avait l'intention de proposer une réduction effective des armements.

Parmi les autres sujets qui seront abordés, M. de Guiringaud insiste sur la non-prolifération nucléaire — précisant que la France n'a pas l'intention de revenir sur ses positions, — le désarmement, la détente et Concorde. Le ministre réaffirme notamment l'intention du gouvernement français de « *faire des propositions pour qu'on en revienne au problème majeur, celui de la réduction des armements, qui a été perdu de vue* ». Il se prononce en faveur d'un « *contrôle indépendant, donc dans une certaine mesure internationalisé* ». Les vues françaises seront exposées, après confrontation avec celles « *de nos alliés américains et de nos amis soviétiques* », à la session spéciale que l'ONU consacrera au désarmement au printemps de 1978.

M. de Guiringaud, pour qui le voyage de M. Barre n'a rien d'électoraliste, critique d'autre part la politique de défense du parti communiste, qui conduit, selon lui, à la « *finlandisation* » de l'Europe. « *Je constate*, déclare-t-il, *une coïncidence objective entre les propositions communistes et de nombreuses propositions faites par l'Union soviétique.* »

Au cours de son séjour à Washington, M. Barre aura deux entretiens avec le président Carter, jeudi et vendredi matin. Des rencontres sont également prévues avec MM. Vance, secrétaire d'État, Schlesinger, secrétaire à l'énergie, Burns, président du conseil de la Réserve fédérale, Blumenthal, secrétaire au Trésor, Brown, secrétaire à la défense, Adams, secrétaire aux transports, et Schultze, président du conseil des conseillers économiques. Il doit aussi s'entretenir vendredi matin avec un groupe de sénateurs. Jeudi soir, le premier ministre sera l'hôte à dîner de M. Carter, et vendredi soir il offrira un dîner à l'ambassade de France auquel doit participer le vice-président Mondale. M. Barre quittera Washington samedi en fin de matinée pour revenir à Paris par le vol régulier de Concorde.

M. Barre est notamment accompagné dans son voyage par MM. de Guiringaud, Mentré de Loye, délégué général pour l'énergie, de Laboulaye, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay, Froment-Meurice, directeur des affaires économiques, de Larosière, directeur du Trésor, Larrera de Morel, directeur des relations économiques extérieures.

ÉCONOMIE ET POLITIQUE

Le voyage de M. Barre aux Etats-Unis est sans doute en rapport avec les élections de 1978. Tous faits et gestes d'un chef de gouvernement, alors qu'une campagne électorale décisive est déjà ouverte, peuvent avoir des répercussions sur le scrutin. Tout comme d'ailleurs l'attitude de Washington à l'égard de Paris : il est important pour M. Giscard d'Estaing de ne pas être considéré par ses partenaires internationaux comme un « lame duck », comme l'un de ces présidents qui n'ont plus que quelques temps à rester en fonctions, et auquel on n'accorde déjà plus tellement d'importance.

Cela dit, le voyage de M. Barre s'inscrit surtout dans le plan économique du gouvernement, dont l'échec ou la réussite détermineront — au moins autant que les dissensions ou les ententes au sein de la gauche et de la majorité — le résultat des élections de 1978. Or, qu'on le veuille ou non, les Etats-Unis restent la « locomotive » économique de l'Occident : que l'économie américaine s'essouffle, que Washington ne joue plus le jeu du libéralisme, que les Américains aient recours aux facilités financières de toutes sortes, et la crise économique qui sévit en Europe occidentale — en France notamment — deviendra rapidement insurmontable.

Les « sommets » des grandes puissances occidentales — du type Rambouillet, Porto-Rico et Londres, tenus à l'initiative de M. Giscard d'Estaing — n'avaient pas d'autre objectif que d'organiser la solidarité occidentale. Force est de constater qu'ils n'ont guère abouti.

Le voyage de M. Barre procède du même esprit : il s'agit de mettre les Etats-Unis en face de leurs responsabilités économiques, comme ils les revendiquent dans le domaine militaire et le domaine politique. Le moins qu'on puisse dire jusqu'à présent, c'est qu'ils ne donnent pas l'exemple du « fair play » commercial — et pas seulement dans l'affaire du Concorde — ni de la rigueur financière en laissant flotter au gré de la spéculation un dollar inconvertible qui n'en est pas moins la monnaie de l'Occident. On peut également s'interroger sur leur conception de la gestion des ressources mondiales alors que le président Carter a tant de mal à convaincre ses compatriotes de lutter contre le gaspillage.

A la menace militaire en provenance de l'Est à laquelle on se réfère si souvent à Washington, s'est ajoutée depuis 1973 une menace beaucoup plus pernicieuse pour l'Europe occidentale : la crise, qui mine les sociétés de l'intérieur. Nul doute que l'argument sera utilisé par M. Barre : à quoi servirait-il de maintenir une coalition militaire si les régimes libéraux s'affaiblissaient d'eux-mêmes ?

Faire comprendre et accepter aux Américains leurs responsabilités dans ce domaine, tel semble être l'objet essentiel de la visite de M. Barre à Washington. Rien n'indique qu'il y parvienne : la solidarité occidentale a de strictes limites, dictées par les intérêts nationaux. La question, en tout cas, divise les conseillers et l'entourage de M. Carter, certains pensant que le meilleur moyen de survie pour plusieurs pays d'Europe occidentale c'est encore de se transformer. La visite de M. Barre et l'attitude que Washington adoptera par la suite permettront de se faire une meilleure idée du point de vue du chef de la Maison Blanche sur cette question cruciale.

LA RENCONTRE « AU SOMMET » DE LA GAUCHE

Le P.C. et le P.S. devant un choix : reconduction du contrat ou stratégies de rechange ?

Le « sommet » des dirigeants de l'union de la gauche s'est ouvert mercredi 14 septembre, à 10 heures, au siège du parti socialiste. MM. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., devaient tenter de débloquer les négociations d'actualisation du programme commun engagées depuis le 31 mai.

Les principaux dossiers qui devaient être étudiés concernent la politique sociale, les nationalisations et la politique de défense.

Pour accueillir les négociateurs radicaux de gauche et communistes, les dirigeants du P.S. ont dû faire abattre deux cloisons afin d'élargir l'étroite et sombre salle de réunions située au deuxième étage du siège, place du Palais-Bourbon. Il n'en fallait pas moins, les socialistes ayant demandé que l'effectif des délégations fût fixé à dix membres par parti.

M. François Mitterrand devait prendre la parole le premier pour indiquer que la délégation de son parti est soucieuse d'aboutir à un accord et considère le texte auquel était parvenu le 28 juillet le « groupe des quinze » comme une bonne base de travail, notamment sur le chapitre de la défense nationale. Sur ce point, les communistes attendent toujours que le P.S. revienne, par un biais ou par un autre, sur la déclaration du premier secrétaire du P.S. qui, le 1er août, avait indiqué qu'à son sens la force nucléaire ne peut « *assurer par elle seule la sécurité de la France* ».

Depuis le 28 juillet, des amorces de compromis ont été ébauchées dans le domaine social et à propos des nationalisations, deux des dossiers sur lesquels le P.C.F. se montre particulièrement insistant. Les socialistes suggèrent de prévoir une négociation d'ensemble avec les centrales syndicales au lendemain de l'arrivée de la gauche au pouvoir et admettent ainsi que les propositions inscrites dans le programme commun ne constituent que des offres minimales d'ores et déjà garanties par les partis de gauche. Cette formule *permettrait peut-être de lever les* obstacles qui subsistent au sujet de la revalorisation du SMIC et de la hiérarchie des salaires.

Les nationalisations

Dans le domaine des nationalisations, M. François Mitterrand avait indiqué, le 2 septembre au micro de France-Inter, qu'il était disposé à prévoir l'intégration de la sidérurgie dans le secteur public dans une seconde étape, c'est-à-dire après la première législature d'un éventuel gouvernement de gauche. Or la nationalisation immédiate de la sidérurgie est l'un des objectifs essentiels du P.C.F., qui a le sentiment avec ce dossier de pouvoir concurrencer victorieusement le P.S. dans l'est du pays et affermir ses positions dans le nord.

En ce qui concerne les filiales des groupes nationalisés, il semble que le P.S. soit disposé à lâcher un peu de lest s'il obtient, en contrepartie, la signature du P.C.F. au bas d'un programme commun actualisé. Entre la nationalisation des filiales à 100 %, admise par le P.S., et celle des filiales, où les participations d'Etat atteignent 51 %, réclamée par le P.C.F., il est possible de trouver un critère intermédiaire. L'obstacle, à ce niveau, risque surtout de venir des radicaux de gauche qui sont très soucieux de limiter impérativement le champ des *nationalisations*.

Au-delà des débats techniques, la conclusion d'un nouvel accord pour cinq ans dépend surtout de la volonté politique des partenaires. Le P.C.F., sur ce plan, s'est assuré un avantage en laissant planer la menace d'une rupture. Il montre ainsi que, quoi qu'on dise, il n'est pas enchaîné à son contrat avec le P.S. Il semble penser qu'il peut prendre le risque de se replier un temps sur ses positions propres et qu'une telle épreuve présenterait moins de risques pour lui que pour ses alliés socialistes.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 9.)

LA BOLIVIE MISE AU PAS

Après six ans de régime militaire du général Banzer, la Bolivie connaît une incontestable poussée économique, sensible notamment à La Paz et dans la province orientale du pays.

Mais notre envoyé spécial Jean-Claude Buhrer note aussi dans l'enquête dont nous commençons la publication page 5 que, si le redressement de la plupart des indices est certain, la répartition de la richesse nationale est plus inégale que jamais dans ce pays andin.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

- Les parents face à l'école.
- Les dépenses des familles.
- Après le diplôme, la recherche d'un emploi.

(Lire notre dossier pages 23 à 25.)

L'échec du lancement d'O.T.S.

L'explosion de la fusée américaine compromet le développement de l'Europe spatiale

Cap Kennedy. — Le lancement du premier satellite européen de télécommunications est un échec. Le lanceur Delta-3914, qui devait mettre sur orbite O.T.S. (Orbital Test Satellite), a explosé une minute après son départ, et les espoirs de l'Europe reposent maintenant par vingt mètres de fond au large de la Floride. Un deuxième O.T.S. peut être construit en quelques mois, et comme le coût du lancement est couvert par une assurance, l'Agence spatiale européenne (E.S.A.) peut acheter sans grandes difficultés budgétaires un deuxième lanceur. L'échec du tir n'est donc pas irrémédiable, mais il est lourd de conséquences. Il assombrit, pour l'Europe spatiale, un ciel qui n'était déjà pas des plus clairs.

De notre envoyé spécial
MAURICE ARVONNY

Mardi 13 septembre, à 19 h. 31 locales (mercredi 0 h. 31 en France) le soleil vient de se coucher dans l'atmosphère chaude et moite des soirées tropicales. A l'ouest de Cap Kennedy, une brume légère flotte au-dessus de la Floride, terre basse et gorgée d'eau. A l'est, la houle d'un Atlantique apaisé vient mourir doucement sur l'interminable plage de sable blanc. Des pélicans volent lourdement en rasant la crête des vagues. *Les quelque deux mille alligators qu'on a recensés sur le territoire du centre spatial Kennedy* flottent comme des souches sur les étangs bordés de joncs. Tout est calme.

Exactement à l'heure prévue, le premier étage Thor du lanceur Delta-3914 est mis à feu, ainsi que cinq des neuf fusées à poudre Castor, qui dessinent une corolle autour de sa base. A 1 600 mètres de là, sur la tribune de presse, les oreilles des journalistes ont un répit de *quelques secondes*. Puis vient le bruit. Les connaisseurs l'estiment négligeable vis-à-vis de celui que produisait la gigantesque fusée Saturne-V, qui envoyait les véhicules Apollo vers la Lune. Mais cela veut seulement dire qu'il y a des degrés dans la démesure sonore.

Pendant quelques secondes après la mise à feu, rien ne bouge sur le pas de tir. La poussée des propulseurs croît lentement vers sa pleine valeur de 2 500 tonnes. Quand elle dépasse les 1 900 tonnes que pèse le lanceur Delta, celui-ci commence à s'élever ; il monte à la verticale, de plus en plus vite, puis s'incline lentement vers l'Est.

Une minute plus tard, les cinq fusées Castor doivent s'éteindre à bout de combustible et être éjectées. Les quatre autres Castor seront mises à feu. Delta est alors à 10 kilomètres d'altitude, à 4 kilomètres à l'est de son point de départ, et sa vitesse atteint déjà 1 600 kilomètres à l'heure.

La cause de l'accident

Mais, à l'instant où l'on attend cette séparation, la flamme qui suit la fusée devient nettement plus lumineuse ; quatre fragments, sans doute certains Castor, s'écartent de la fusée, qui est brusquement affectée d'un ample mouvement de lacets. La lueur est maintenant double. Une trace rougeâtre apparaît dans le ciel : en brûlant dans l'air, *les ergols que contenaient les réservoirs* produisent un oxyde d'azote dont la couleur rousse est caractéristique. La fusée vient d'exploser. Les quatre fragments et le corps principal redescendent lentement vers l'Atlantique pendant que la désolation s'installe sur les visages.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

PARADOXE

Le jour où la gauche tient son « sommet » après plusieurs mois d'escalade verbale et où la majorité baptise son manifeste après un an de bousculade, force nous est de constater que M. Mitterrand a ses idées, que M. Marchais a ses objectifs, que M. Fabre a ses doutes, que M. Chirac a ses ambitions, que M. Soisson a ses projets et que M. Lecanuet a ses perspectives.

Un tel foisonnement de pluralisme a au moins le mérite de rendre les choses claires ; mais, ce qu'il y a de mystérieux et d'étonnant, c'est qu'après tout cela on nous assure que la France est coupée en deux.

BERNARD CHAPUIS.

LA RESTAURATION DE BOROBUDUR

Des bouddhas et des hommes

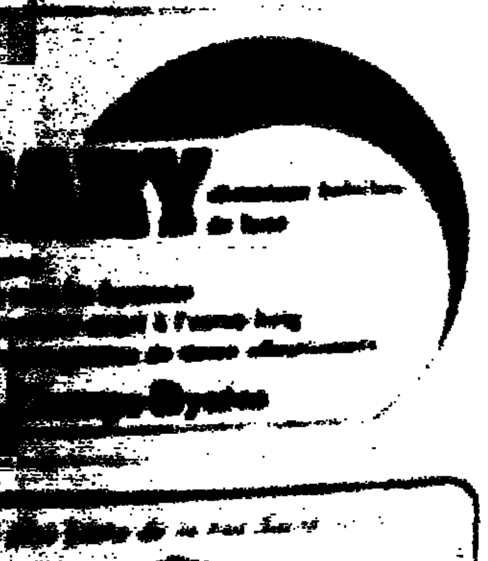
Deux cent cinquante bouddhas assis sagement les uns à côté des autres attendent sous le soleil. Sur les étagères d'un bureau sont posées cinquante-huit têtes de bouddhas. Sous de grands hangars, des hommes brossent une à une des pierres sculptées, recollent des pierres cassées ou, à l'aide d'une aiguille, enlèvent les lichens de chaque trou minuscule de pierres noircies. Sur le temple, des pans entiers de murs sont démontés ou re-assemblés pierre par pierre...

Borobudur, au sud de Java, un des monuments majeurs à la gloire du Bouddha. C'est aussi le monument de la patience. *Patience des milliers de constructeurs*, probablement contemporains de Charlemagne, qui ont édifié cette pyramide à degrés, de 123 mètres de côté et de 32 mètres de haut, qui ont sculpté 1 460 bas-reliefs narratifs couvrant 3 kilomètres de murs et de balustrades et qui ont couronné le tout de 173 *stupas* (reliquaires monumentaux particuliers au bouddhisme, souvent en forme de cloche) d'une parfaite harmonie. Patience des moines et des pèlerins bouddhistes qui, pendant cent cinquante ans (quatre siècles peut-être) se sont relayés pour faire dix fois le tour du temple et lire ainsi les vies du Bouddha sur les images de pierre. *Patience des 504 statues du Bouddha* qui ont presque été oubliées des hommes pendant plusieurs siècles. Patience des hommes d'aujourd'hui qui, par centaines, travaillent, depuis 1969, à sauver Borobudur.

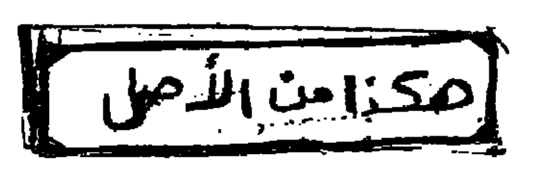
Le poids de onze siècles pèse sur le temple de Borobudur et des séismes ont plusieurs fois ébranlé l'édifice. Mais le plus grand destructeur est l'eau. Le temple est situé, en effet, dans une plaine ondulée du sud de Java, à une quarantaine de kilomètres, au nord-ouest de Djokjakarta. Il est soumis, en conséquence, au régime de la mousson. D'octobre à mars, la région reçoit, en moyenne 2 mètres d'eau, les pluies tombant le plus souvent par ondées formidables. Or le monument a été construit — ou plutôt posé — sur une colline naturelle irrégulière faite de tufs volcaniques et d'argile ; celle-ci a été « égalisée » par un remblai de pierres, de terre et de débris variés.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 27.)







idées

Le point de vue de...

OLIVIER DUHAMEL : quatre ans après... ... ou du Chili à la France

M. Olivier Duhamel est assistant à l'université de Paris-X.

QUATRE ans après le coup d'Etat chilien et six mois avant les élections françaises, pourquoi gommer le Chili ?

Entre Santiago et Paris, on a fait ressortir les différences : une société dépendante, même pour se nourrir ; un pays dominé par les Etats-Unis ; Allende n'ayant, au début, qu'une majorité relative. Bref, aucun rapport avec l'horizon 1978. On efface les points communs : construction du socialisme par la voie légale, dans un système politique libéral, par une union de la gauche où dominent socialistes et communistes, avec pour point de départ une victoire électorale, laquelle ne donne à la gauche qu'une fraction du pouvoir...

* * *

Le Chili a rappelé quelques évidences que la gauche française n'intègre pas toujours :

— Une force politique dispose d'un consensus élargi, exceptionnel, dans les premiers mois qui suivent sa victoire électorale. Le maximum est possible, avant que la droite ne se ressaisisse. La gauche le sait, en oubliant qu'au Chili s'ajoutait l'avantage de la surprise ;

— La bourgeoisie est disposée à tout pour conserver le pouvoir et l'argent, même au coup d'Etat. La gauche se rassure, négligeant que, à partir de 1930, l'armée chilienne fut légaliste, que, de 1940 à 1962, l'armée française sut être putschiste ;

— La division des partis populaires empêche la décision et précipite l'échec. La gauche continue de placer ses différents intérêts de partis au-dessus de l'intérêt collectif.

Comment déterminer et imposer l'intérêt collectif ? On débouche sur les carences les plus graves. Le drame chilien s'est joué entre la gauche et l'Etat. L'Etat, que la droite lui refuse et où le peuple ne se reconnaît pas.

Qui n'entend, en France, la dernière rengaine de l'été, glorifiant le citoyen contre l'Etat ? Libéralismes, radicalismes et anarchismes sont mêlés dans le même but. La jonction s'opère entre la vieille droite, terrorisée par toute intervention d'un Etat qu'elle ne contrôlerait plus, et la nouvelle philosophie, dont les angoisses se concentrent sur une gauche qui agirait. Comme s'il était imaginable de transformer la société sans rencontrer la résistance des puissances établies, donc sans se donner les moyens de les vaincre : pas de changement social sans mesures de coercition. Il ne s'agit pas d'accepter n'importe quelle décision étatique parce que prise par la gauche, mais de là à les rejeter toutes parce qu'étatiques... Pour ne pas sombrer dans le culte de l'Etat, on s'adonne à une religion anti-étatique qui fleurit au bon moment. La gauche s'approchant, il faut disqualifier l'Etat dans les têtes pour le paralyser demain dans la rue. Au Chili, cela donne la grève des patrons ou les manifestations des ménagères...

Le gouvernement Allende s'est trouvé bloqué après plus de deux ans de transformations et d'autorité. Un gouvernement Mitterrand serait illégitime avant même d'être formé ? Pour le miner, resurgirait le cycle infernal de la peur. Peur des privilégiés devant la moindre atteinte à leurs privilèges, peur des classes moyennes, puisque le prestige se mesure au degré de peur, peur des intellectuels ayant couvert tant de goulags par l'argument de nécessité qu'ils refusent maintenant toute autorité par lâcheté... et peur des dirigeants de gauche qui ont peur de faire peur.

La droite harcèle par la peur. En face, les forces de changement pourraient faire défaut. Après le Chili, chacun sait qu'une coupure entre une base mobilisée dans ses luttes et un gouvernement immobilisé dans ses incertitudes conduit à l'affaiblissement de tous (seules les conditions de 1917 transforment le double pouvoir en révolution, permettant la victoire des soviets). Il est pour le moins rapide d'en conclure que toute agitation autonome doit être empêchée. Sans les comités d'unité populaire, qui regroupaient, avant les élections, militants et inorganisés sur leurs lieux de travail ou de vie, la victoire de la gauche chilienne n'aurait pas existé. Sans les comités de ravitaillement, qui unifiaient les consommateurs rationnés dans leurs quartiers, les citoyens n'auraient pas toléré la pénurie. Pour ne pas parler des cordons industriels qui protégèrent les usines...

* * *

S'obnubiler sur le débordement, sans proposer une voie claire pour que les masses en quête de changement social s'y associent directement, le déterminent, c'est aller vite et mal en besogne. Il est plus dangereux de limiter l'intervention du peuple au dépôt d'un bulletin ratifiant un programme fignolé par des états-majors. La gauche ne peut tenter une transformation sociale que si elle devient et demeure légitime. Autrement dit, si elle fonde enfin un Etat démocratique.

Dans le système actuel, où tout s'arrête après le vote, plus on s'éloignera de l'élection, plus chacun s'enfouira dans le silence. Il ne s'agit évidemment pas de proclamer l'autogestion tout de suite et partout. Mais d'indiquer et de prouver qu'un processus s'enclenche, dont l'objectif, même lointain, est le pouvoir effectif du peuple, avec des étapes clairement perceptibles et contrôlables.

Ainsi, le référendum peut devenir un instrument de légitimité. Sans le limiter aux questions sur lesquelles les dirigeants sont divisés ou incertains. Allende est tombé la veille du jour où il devait annoncer un référendum : perspective insupportable à ses adversaires. La naissance d'un pouvoir local, d'une gestion collective des quartiers, de la démocratie dans l'entreprise... innombrables sont les ruptures qui convergeraient pour créer un Etat démocratique.

Ces combats passent par la bataille des idées, rapidement perdue au Chili. L'Etat, ce sont aussi les appareils idéologiques, les machines qui fabriquent nos pensées. Prenons la télévision. La gauche chilienne s'est retrouvée avec le contrôle de deux des trois chaînes nationales. Ayant oublié de s'y préparer, elle laissa les mêmes feuilletons américains, les mêmes grilles et les spectateurs toujours passifs. A Paris, le chronométrage des intervenants résume la doctrine de la gauche : tous les dirigeants de tous les partis passeront beaucoup et équitablement sur le petit écran. Voilà à quoi sont réduits les espoirs et les pensées sur le plus puissant moyen de pénétration des foyers et des têtes. Comme si la liberté signifiait de n'y rien changer d'autre ; alors que le programme télé programmera l'application du programme commun.

Il est temps de ne plus effacer l'expérience chilienne — sans la lire — pour jouer les Cassandres prévoyant l'échec jusqu'à le souhaiter. Les Chiliens aussi nous demandent de définir une voie, de construire une pensée, en intégrant les absences et les erreurs qui ont conduit l'Unité populaire au désastre. Se donner les moyens d'une victoire implique de déchiffrer les défaites.

Les droits de l'homme

Libertés fondamentales, droits de l'homme. Plus l'individu subit les contraintes très voyantes de régimes totalitaires ou celle beaucoup plus subtiles des démocraties, plus se multiplient les appels au secours. Ce qui prouve que l'on ne pourra jamais conditionner totalement l'espèce. C'est à l'âme de la société que l'on s'adresse maintenant, c'est-à-dire à la faculté qu'elle a de permettre l'épanouissement de ses membres.

L'Europe doit parler

par GÉRARD ISRAËL (*)

C'EST au sortir de l'Université que les hommes de ma génération ont eu à prendre parti pour la première fois sur les questions européennes. Les projets de création d'une communauté européenne de défense (CED) nous avaient amenés à combattre, par instinct, la dénomination militaire de l'idée européenne et la renaissance du militarisme allemand qui, quelques années après la guerre, nous apparaissaient comme autant de dangers pour la France. Nous étions déjà des défenseurs de l'indépendance nationale et aussi assez naïfs pour penser, en pleine guerre froide, pouvoir assurer la protection de l'Occident par d'autres moyens que le réarmement.

Aujourd'hui, l'Europe des technocrates est en bonne voie de réalisation. Ce n'est pas nécessairement un mal puisque tant sur le plan économique que scientifique ou politique le génie des Européens permet une meilleure utilisation des richesses, une concurrence loyale et utile, un progrès de la science, un embryon d'harmonisation des politiques étrangères. Bref, l'Europe des Neuf commence à peser son poids entre le dynamisme américain et l'expansionnisme soviétique. Vidée du projet militaire, l'idée européenne fait son chemin.

Que manque-t-il pourtant à la construction européenne ? Il est peut-être grandiloquent de répondre qu'une conscience lui fait défaut. Certes, sur un plan à peine différent de celui choisi par les technocrates, des structures visant à défendre les individus contre l'emprise ou l'arbitraire des Etats ont été mises en place par le Conseil de l'Europe. Ainsi, la Cour et la Commission européennes des droits de l'homme veillent à la bonne application des dispositions contenues dans la Convention européenne et reçoivent les pétitions individuelles (1).

Malheureusement, la France n'a pas fait la déclaration prévue à l'article 25 de la Convention européenne des droits de l'homme, déclaration aux termes de laquelle notre pays autoriserait ses ressortissants à introduire des recours individuels devant la Commission européenne des droits de l'homme, après épuisement des voies de recours internes.

La France est le seul grand pays européen à s'être abstenu de faire ladite déclaration. Elle introduit ainsi une discrimination, dommageable aux nationaux français, entre les ressortissants des pays membres du Conseil de l'Europe.

De même, l'organisation de l'Europe des Neuf souffre d'un mal inaperçu : elle est le résultat d'une volonté politique des gouvernements, elle n'est pas placée sous le contrôle permanent de la volonté populaire. Le résultat est que l'opinion publique est peu informée d'un mécanisme compliqué, pourtant mis en place pour le bonheur de l'individu et tendant à assurer sa prééminence sur le fonctionnement aveugle de la machine étatique.

Un Parlement européen, plus exactement une Assemblée des Communautés européennes, élu au suffrage universel direct, vise à donner à l'édifice européen sa dimension spirituelle.

Plus que la politique, l'économie ou la science, la défense des libertés individuelles doit être l'ossature d'une organisation qui sera supranationale au bon sens du terme : elle dépassera sur le plan de la défense des libertés le champ national pour concerner tous les hommes quelles que soient leurs identités respectives. Certes, il est compréhensible que des partis politiques veuillent avoir certaines assurances concernant le domaine de compétence du Parlement européen. Mais il serait plus important pour eux de souligner la supériorité du concept des droits de l'homme sur la machinerie politique.

D'autre part, par-delà la nécessaire cohérence interne de l'institution européenne, il y a la responsabilité internationale de l'Europe. A l'égard des autres nations du monde, à l'égard du tiers-monde, l'Europe des droits de l'homme peut et doit affirmer et réaffirmer les principes élémentaires sur lesquels se fondent, aux yeux des Européens, les libertés individuelles. En désignant aux peuples du monde l'idéal des droits de l'homme comme une authentique conquête des peuples, on ferme la voie aux dictatures totalitaires ou à celles qui se fondent sur l'ignorance et le manque de civilisation. Aux oubliés du progrès, l'Europe doit parler. Elle ne le fera pas par la bouche d'organisations dirigées par de hauts fonctionnaires, quel que soit leur degré d'idéalisme, mais par l'expression démocratique de peuples européens, c'est-à-dire par un Parlement.

Le Parlement européen devra être un corps de consultations permanent, le centre des échanges, des remises en question constantes des principes, un lieu de contestation, et devra éviter de devenir un organisme politique légiférant au plan politique supranational. La France ne risque pas d'être entraînée trop loin parce que les Français entendent aller très loin dans la poursuite des libertés.

(*) Directeur des *Nouveaux Cahiers*.

(1) Le fonctionnement de ces instances a été remarquablement décrit dans une libre opinion au *Monde* (9 juin 1977), due à la plume de Mᵉ Louis Petiti. Je n'y reviens pas.

(Dessin de KONK.)

Quelle nation ?

par ALFRED KASTLER (*)

LA Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, réunie à Paris le 10 décembre 1948, a été ratifiée par un grand nombre de gouvernements, notamment par celui de l'U.R.S.S. et par ceux de la grande majorité des nations occidentales. Cette déclaration — dont le contenu devrait être enseigné dans toutes les écoles — se compose de trente articles. Ces articles forment un tout cohérent et indissociable. Lorsqu'on évoque ces droits, il ne saurait être question de monter en épingle certains de ces articles et d'ignorer délibérément les autres. Mais il se trouve que, suivant l'idéologie fondamentale et la structure sociale des nations, certains de ces droits ne sont guère respectés par ici, d'autres ne le sont pas par ailleurs.

Considérons tout d'abord les articles 13, 15 et 19. Voici leur énoncé :

Art. 13. — *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.*

Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Art. 15. — *Tout individu a droit à une nationalité. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.*

Art. 19. — *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.*

Nous savons pertinemment qu'aucun de ces articles n'est respecté dans les pays ayant un régime communiste. Il n'y a ni libre circulation, ni libre information, ni libre expression. Seuls quelques privilégiés sont autorisés à voyager temporairement hors des limites du bloc communiste, et rares sont ceux qui reçoivent le permis d'émigrer. Quant à la liberté d'information, je me souviens d'un épisode survenu à la « table ronde » de la jeunesse universitaire que René Maheu avait réunie à l'UNESCO en automne 1968, et où les jeunes gauchistes s'en prenaient avec une égale véhémence aux contraintes des régimes capitalistes et des régimes communistes, stigmatisant notamment le manque de liberté d'expression et d'information en U.R.S.S. L'universitaire russe fonctionnaire de l'UNESCO présent à la « table ronde » ne sut leur opposer que l'argument suivant : « *N'oubliez pas que nous avons en U.R.S.S. aussi des transistors.* » Il caractérisait ainsi — sans le vouloir — une situation que nous avons connue sous l'occupation allemande et pendant laquelle notre principale source d'information était l'écoute clandestine de la radio anglaise.

Il est de notre devoir de dénoncer avec vigueur le non-respect des articles précités des Droits de l'homme, quel que soit le lieu de la violation, pays du bloc communiste ou régimes totalitaires d'Amérique latine, et de défendre notamment ceux qui sont emprisonnés, « psychiatrisés », torturés et assassinés en luttant pour la défense de ces droits. Mais gardons-nous de toute attitude manichéenne et n'oublions pas les autres articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Voici des extraits de l'article 23 :

« *Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail...*

» *Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine...* »

Quelle est, parmi les nations qui se targuent de faire partie du « monde libre », celle où ce droit est respecté ? Les Etats-Unis avec leurs huit millions de sans-travail ? La France ou l'Allemagne fédérale, comptant chacune son million de chômeurs ? La « crise » a bon dos et permet aux princes qui nous gouvernent de se disculper et de présenter comme une anomalie passagère ce qui est en réalité l'aboutissement fatal d'un régime économique dit de « liberté », mais au sein duquel la recherche du profit et de la puissance se révèle de plus en plus incompatible avec le service de l'intérêt général. Nous rendons-nous compte non seulement de la gêne matérielle dans laquelle se trouve une personne licenciée par son entreprise, mais aussi de la détresse morale que peut entraîner le fait d'être devenu un membre inutile de la société dans laquelle nous vivons ? Où y a-t-il le plus de souffrances, parmi les milliers d'intellectuels des pays de l'Est qui supportent difficilement le confinement corporel et intellectuel qu'ils subissent, ou chez les millions de sans-travail de chez nous qui se sentent des êtres exclus de la société de production ?

Certes, ce n'est pas avec la balance qu'on évalue la souffrance humaine, et la comparaison est malaisée. En tant qu'intellectuel et économiquement privilégié, je suis particulièrement sensible aux atteintes aux Droits de l'homme exprimées par les articles 13 à 19. Si, par malheur, j'étais obligé de quitter ma patrie — comme ont dû le faire tant d'intellectuels allemands à l'avènement du régime hitlérien, — je n'hésiterai pas. Personnellement, je me sentirais bien plus à l'aise en Amérique qu'en U.R.S.S. Mais je me pose la question : si un ouvrier était placé devant une pareille alternative, serait-il plus heureux en accomplissant un dur travail en Russie — où j'ai vu des équipes de femmes empierrer des routes — ou en rejoignant aux Etats-Unis l'armée des chômeurs sans espoir d'embauche ? Son choix ne serait sans doute pas le mien.

Un de mes amis, dont j'estime par ailleurs grandement le jugement, a proposé d'exclure des organisations internationales les nations qui ne respectent pas la Déclaration universelle des droits de l'homme qu'elles ont approuvée.

Quelle serait alors la nation qui y restera ?

(*) Prix Nobel de physique.

De la femme et de la citoyenne

Intéressante lecture que celle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, diffusée abondamment par les bons soins de M. Jean-Pierre Soisson.

L'article VI, par exemple : « Tous les citoyens étant égaux à ses yeux [la loi] *sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents. »*

Fidèle à ce remarquable esprit égalitaire, M. Soisson a préféré M. Pierre-Christian Taittinger à Mme Janine Alexandre-Debray, sénateur en titre, comme candidat de son mouvement sur la liste que la majorité entend présenter à Paris à l'occasion des élections sénatoriales !

Mais qui donc estimait que le génie est uniquement masculin ?

La déclaration du 26 août 1789 avait été votée par une Assemblée exclusivement masculine. Les femmes, qui représentent 54 % du corps électoral, devront peut-être, pour obtenir le respect auquel elles ont droit, rédiger et diffuser à leur tour une « déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ».

Jacques TERRY.

Le Monde diplomatie

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE A L'OUEST ET A L'EST

Les vues du P.C.F. et de Moscou sur la défense coïncident objectivement

nous déclare le ministre français des affaires étrangères

« Quels sont les objectifs des voyages de M. Barre à Washington, Moscou, puis Pékin ?

— Il est normal que le premier ministre se rende dans ces trois capitales afin de s'y entretenir des grands problèmes du monde ainsi que des principales questions bilatérales.

» A Washington, tout d'abord, M. Barre discutera des problèmes économiques communs à tous les pays industrialisés. Il est évident que la politique américaine exerce sur ces problèmes, qui sont posés par la crise, une influence majeure, à la mesure de la dimension et du poids des Etats-Unis. M. Barre abordera également des problèmes qui intéressent d'une façon tout à fait particulière les deux gouvernements : la non-prolifération, le désarmement, la détente et la conception que nous en avons, les relations économiques, et, bien entendu, le problème de Concorde.

» A Moscou, où M. Barre a tenu à se rendre personnellement pour présider la grande commission de coopération, il saisira l'occasion de reprendre avec les dirigeants soviétiques quelques-uns des thèmes que le président de la République et M. Brejnev avaient évoqués en juin à Rambouillet. Là encore, ce sera la détente, le désarmement, la non-prolifération et aussi certaines questions économiques qui retiendront l'attention.

» Enfin, en se rendant à Pékin au début de 1978, M. Barre répondra à l'invitation du gouvernement chinois, qui avait souhaité recevoir le premier ministre français. Il s'agira de prendre contact avec la *nouvelle direction* chinoise.

— Certains parlent, à propos de la visite aux Etats-Unis, d'un voyage électoraliste.

— C'est une appréciation que je leur laisse. Je vous rappelle cependant que M. Barre a participé activement aux négociations que les Sept ont eues, en mai, à Londres et qu'il avait été alors décidé que ce premier contact avec le président Carter serait poursuivi à Washington. Je vous ferai également remarquer que le chancelier Schmidt, MM. Callaghan et Andreotti se sont déjà rendus à Washington sans qu'on leur fasse ce procès d'intention.

La coopération franco-soviétique se développe

— Vous attendez-vous à ce que les dirigeants américains cherchent à s'informer de la situation intérieure française ?

— Les Etats-Unis ont une ambassade très active à Paris qui est capable de les renseigner sur l'évolution de la situation française. Il va de soi, cependant, que si M. Barre est interrogé par le président Carter sur ce point, il donnera son sentiment, que je peux d'avance vous livrer : la majorité gagnera les élections.

— Comment voyez-vous la coopération franco-soviétique, avant la réunion de Moscou et après les incidents du début de l'été à propos d'un certain nombre de coopérants français qui avaient été jugés indésirables par les autorités soviétiques ?

— Il ne faut pas exagérer les choses. Cinq ou six coopérants ont été effectivement avisés que leurs visas ne seraient pas renouvelés. J'ai manifesté ma surprise un dimanche à l'ambassade soviétique. Le mercredi suivant, un règlement était annoncé. Il s'agissait d'un malentendu, m'a-t-on dit. Je tenais d'autant plus à exprimer ma surprise que cette affaire intervenait peu après l'échange de lettres auquel j'avais procédé lors de ma visite à Moscou, échange qui visait à améliorer les conditions de vie des coopérants. En tout état de cause, la coopération franco-soviétique, qui constitue un des aspects principaux de notre politique étrangère, continue de se développer de façon très favorable.

— Quel jugement portez-vous sur l'application par Moscou des accords d'Helsinki ?

— Ce sera justement l'objet de la rencontre de Belgrade, qui débute le 4 octobre, que de tenter de dresser un bilan de l'application de ces accords. Nous n'avons pas l'intention de mettre quelque participant que ce soit dans une position d'accusé, ou d'engager des polémiques. Nous voulons dresser un bilan objectif et parler en termes généraux en évitant toute *discussion publique sur* des cas particuliers. Nous serons peut-être amenés à évoquer des cas particuliers, mais nous le ferons en commission, non pas sur la place publique — ce qui ne serait pas le meilleur moyen de faire progresser la détente et d'assurer le respect des droits de l'homme.

— A propos de Belgrade, comment voyez-vous la Yougoslavie, avant le voyage que doit effectuer prochainement en France le maréchal Tito ? Ne pensez-vous pas que c'est le point potentiellement le plus chaud en Europe ?

— La visite effectuée par le président de la République en Yougoslavie, en décembre, les contacts qui ont été alors pris, nous ont convaincus qu'il existe un sentiment national yougoslave très aigu, qui se superpose de façon efficace aux particularismes traditionnels des diverses républiques fédérées. S'il y avait des menaces contre l'intégrité et la souveraineté de la Yougoslavie, ce sentiment s'imposerait, j'en suis convaincu. C'est dans cette perspective qu'il nous paraît utile d'encourager le développement des rapports entre la Yougoslavie et les démocraties occidentales.

Désarmement, confiance, contrôle

— Le premier ministre, avez-vous dit, abordera à Washington et à Moscou, le problème du désarmement. Qu'elles nouvelles propositions peut faire la France dans ce domaine ?

— La France a joué un rôle important en matière de désarmement d'abord entre les deux guerres puis après la dernière guerre, avec les efforts de M. Jules Moch, enfin quand le général de Gaulle a proposé une réunion des cinq puissances nucléaires. Depuis lors, nous nous sommes tenus à l'écart car les discussions en cours ne portaient pas sur le véritable problème, mais ne servaient qu'à masquer l'accord des super-puissances pour contrôler mutuellement le développement de leur surcapacité nucléaire et maintenir entre elles l'équilibre. Cela n'a rien à voir avec le désarmement. Pour qu'il y ait désarmement, il faut qu'il y ait réduction effective des armements. Il faut aussi qu'il y ait la confiance. Or il n'y a pas de confiance sans contrôle et pas de contrôle qui ne soit indépendant donc, dans une certaine mesure, internationalisé. En outre, un vrai désarmement ne doit pas porter sur les seules armes nucléaires, mais aussi *sur les armements* conventionnels.

» La France a l'intention de faire des propositions pour qu'on revienne au problème majeur, celui de la réduction des armements, qui a été perdu de vue. Il est paradoxal, et dans une certaine mesure scandaleux, que l'on dépense 300 milliards de dollars par an pour la course aux armements alors que l'on cherche des crédits pour financer le décollage *économique* des pays *en voie de* développement. J'ajouterai que 80 % de la somme que j'ai citée sont dépensés par les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

» Avant de présenter nos propositions, nous voulons confronter nos vues avec nos alliés américains, nos amis soviétiques et les pays du tiers-monde qui s'intéressent à ce problème. Nous exposerons nos conclusions à l'assemblée spéciale que les Nations unies consacreront au désarmement au printemps de 1978.

— La Chine ne constitue-t-elle pas un obstacle majeur à des progrès en la matière ?

— C'est une des raisons pour lesquelles nous ne voulons pas développer notre plan avant d'avoir pu en parler avec les principales puissances intéressées, dont la Chine.

La non-prolifération nucléaire

— Quand sera nommé le responsable au désarmement ?

— Dans les semaines qui viennent.

— Envisagez-vous de modifier la position française en matière de non-prolifération ?

— Je ne vois pas pourquoi nous l'envisagerions. C'est le 11 octobre 1976 que nous avons défini les principes sur lesquels celle-ci repose. Le président Ford ne s'est prononcé que quinze jours plus tard ; M. Carter, alors candidat, faisait des déclarations ambitieuses dans leur portée, mais générales. Depuis, il a modulé son point de vue. Nous avons accepté de participer à l'étude sur le cycle du combustible dite « Programme d'évaluation proposé », dont le président Carter a pris l'initiative et qui doit examiner les moyens techniques d'éviter la prolifération. Nous avons posé des conditions, à savoir notamment que ce programme ne serve pas de prétexte pour interrompre les fournitures nécessaires aux pays ayant un programme nucléaire civil.

— Vous avez reçu récemment le ministre pakistanais par intérim des affaires étrangères. Vous a-t-il confirmé l'intention de son gouvernement de se doter d'une usine de retraitement ?

— Oui. Il m'a confirmé ce point et je lui ai dit que nous ne revenions pas sur notre signature. La réalisation du contrat est en cours.

— Que pensez-vous de la controverse entre le parti communiste et le parti socialiste sur la défense nationale ?

— L'arrivée au pouvoir de l'union de la gauche mettrait en danger la sécurité de la France. Le parti communiste a récemment déclaré accepter la force de frappe en posant des conditions : elle serait gelée à son niveau actuel, ce qui veut dire que très rapidement elle ne signifierait plus rien. Les forces nucléaires font en effet l'objet d'un perfectionnement continuel ; geler la force de frappe française, c'est la condamner à être dépassée dans deux ou trois ans. Or l'indépendance et la sécurité de la France reposent sur une force nucléaire qu'on ne qualifie plus de « bombinette » et qui est tout à fait crédible. Le parti communiste propose aussi que le droit de décision soit remis à un collège. C'est retirer toute crédibilité à la force de frappe, car l'éventuel adversaire ne pourrait plus être persuadé qu'elle pourrait être déclenchée sans hésitation et avec une très grande rapidité.

» Les propositions communistes conduisent à une alternative : ou bien réintégrer l'organisation militaire de l'alliance atlantique et laisser agir Washington, ou accepter la neutralisation progressive de la France et la contagion qui s'ensuivrait en Europe. On appelle cela la « finlandisation ». Je constate une coïncidence objective entre les propositions communistes et de nombreuses propositions faites par l'Union soviétique.

» Le parti socialiste, lui, propose d'organiser un référendum. Mais comment penser qu'on puisse trancher une affaire aussi difficile en ayant recours au référendum ? Il existe un Parlement, dont les membres sont bien informés de ces questions. C'est là qu'il faut faire approuver la politique de défense. Comme elle l'a été au cours des précédentes législatures.

L'avenir des régimes modérés au Proche-Orient

— La France a-t-elle l'intention de présenter de nouvelles propositions pour le règlement du problème du Proche-Orient ?

— Paris n'a pas l'intention, à l'heure actuelle, de faire des propositions. Des rumeurs ont circulé, selon lesquelles nous proposerions une modification de la résolution 242. Je n'ai pas pu déceler leur origine, mais je puis dire qu'elles n'ont aucun fondement. Ce ne serait pas raisonnable : la résolution 242 était un exercice d'équilibre extraordinaire qu'on ne refera pas. Il ne faut pas y toucher. D'autres moyens, en revanche, existent pour reconnaître les droits des Palestiniens et les associer à un règlement de paix.

— Comment avez-vous accueilli la dernière déclaration du département d'Etat américain sur cette question ?

— Je me réjouis de cette déclaration. Je constate une fois de plus que les Etats-Unis, qui passent pour être les plus proches amis d'Israël, finissent par adopter les positions que nous avons définies, d'ailleurs, bien avant l'embargo pétrolier de 1973. Cette déclaration constitue un pas dans la bonne direction, dans la mesure où elle pourrait relancer des discussions qui étaient dans une impasse, à mon avis inquiétante, depuis ces dernières semaines. La France ne pourrait que déplorer l'absence de progrès, car elle risquerait d'entraîner une évolution extrêmement dangereuse. L'orientation des régimes arabes modérés qui ont fait confiance à l'Occident pourrait être remise en cause s'il apparaissait dans quelques mois qu'aucune solution n'est en vue.

L'incident de Dar-Es-Salaam

— N'avez-vous pas l'impression qu'à la suite des derniers événements survenus en R.F.A. on assiste à la renaissance d'un certain sentiment anti-allemand en France ?

— Il serait extrêmement regrettable de mettre en danger l'acquis extraordinaire que représente la réconciliation franco-allemande. Les incidents actuels sont parfois grossis, et les conclusions que certains en tirent sur l'évolution politique de l'Allemagne ne me paraissent pas justifiées. Après tout, l'extrême droite n'est jamais parvenue, aux dernières élections, à recueillir plus de 1 %. Il n'y a pas véritablement résurgence de tendances qui puissent être inquiétantes pour nous. Le gouvernement allemand peut, à juste titre, se froisser de l'accent mis par certains journaux ou certaines radios sur les tendances à la violence qui seraient prétendument *inhérentes au peuple allemand*. Je souhaite que l'opinion française ne tire pas de ces événements douloureux des conclusions hâtives et injustifiées.

— Votre récente tournée en Afrique a-t-elle été hypothéquée par les incidents de Dar-Es-Salâam ?

— L'incident regrettable de Dar-Es-Salâam ne doit pas masquer les résultats positifs de mon voyage : avoir pu expliquer aux dirigeants de l'Afrique orientale quelle est la politique de la France en particulier à l'égard de l'Afrique australe.

» Il est vrai que nous avons été le principal fournisseur d'armes de l'Afrique du Sud. C'est terminé. En outre, les dirigeants que j'ai rencontrés ont reconnu que nous sommes loin d'être les principaux partenaires économiques et commerciaux de Prétoria et que nous ne pouvons pas être tenus responsables du fait que l'Afrique du Sud s'oppose à la décolonisation de la Namibie et de la Rhodésie. Plus personne n'accuse la France, en Afrique, de fournir à Prétoria les moyens d'avoir la bombe. Toutes les précautions ont été prises pour que d'aucune manière les centrales livrées ne soient utilisées à des fins militaires. Nous avons d'ailleurs recueilli l'approbation des dirigeants *francophones qui* nous avaient eux-mêmes invités à faire cet effort d'explication, car ils souffraient d'être les seuls défenseurs de la politique française en Afrique. Je poursuivrai cet effort en novembre, lorsque je me rendrai en visite au Nigéria. »

Propos recueillis par

JACQUES AMALRIC et JACQUES DECORNOY.

La visite de M. Gierek se termine par la signature d'accords économiques

La visite officielle de M. Gierek en France s'achève ce mercred soir 14 septembre. Elle doit se conclure par la publication d'une déclaration conjointe et par la signature de différents accords économiques prévoyant un élargissement des échanges commerciaux entre les deux pays.

M. Gierek, qui a reçu dans la matinée de mercredi des responsables de l'association France-Pologne et les groupes parlementaires d'amitié franco-polonaise, a déjeuné ensuite avec M. Giscard d'Estaing au pavillon de Marly. Après le déjeuner, il devait se rendre, en compagnie du président de la République à l'Ecole militaire, pour y examiner notamment la maquette du futur monument aux combattants polonais qui doit être érigé à Paris, place de Varsovie. A 16 heures, les deux délégations devaient avoir une dernière séance d'entretiens élargis. M. Gierek devait quitter Paris en fin de journée, à 20 heures.

Mardi après-midi, MM. Gierek et Giscard d'Estaing avaient eu un *tête-à-tête* d'une heure environ ; c'est au cours de cette séance de travail, « *extrêmement fructueuse* », selon M. Lecat, le porte-parole de l'Elysée, que les deux dirigeants « *ont avancé des propositions nouvelles, plus audacieuses et plus importantes, et abordé des secteurs économiques nouveaux, qui n'étaient pas prévus au départ* ».

Les accords, a indiqué le porte-parole polonais, concernent les domaines de la chimie, du charbon, ainsi que la coopération entre les petites et moyennes entreprises. La France achètera à la Pologne 8 millions de tonnes de charbon supplémentaires dans les dix années à venir — ce qui contribuera à réduire le déficit chronique enregistré par la Pologne dans sa balance commerciale avec la France. Des groupes d'études seront également mis sur pied pour développer la coopération entre les deux pays dans les industries alimentaires, chimiques, et la construction navale.

Au cours de leur entrevue, MM. Gierek et Giscard d'Estaing ont, d'autre part, continué la discussion entamée lundi sur les grands problèmes internationaux et particulièrement sur la situation dans les régions du monde où existent des conflits et des causes de tension.

Avant ce tête-à-tête, M. Gierek avait été l'hôte à déjeuner de M. Raymond Barre. Dans la matinée, le numéro un polonais, après une brève cérémonie à l'Arc de triomphe, avait été reçu à l'Hôtel de Ville par M. Chirac. Le soir, il avait offert, à l'ambassade de Pologne, un dîner en l'honneur de M. Giscard d'Estaing. Y assistaient les présidents du service de l'Assemblée nationale, le premier ministre et plusieurs membres du gouvernement ainsi que Mme Georges Pompidou qui était à la droite de M. Raymond Barre.

M. Gierek puis M. Giscard d'Estaing ont célébré tour à tour l'amitié et la coopération franco-polonaises.

Le président de la République a accepté le principe d'une invitation en Pologne. M. Barre a également été invité et pourrait se rendre à Varsovie avant la fin de l'année.

UNE LETTRE OUVERTE DES SOCIALISTES DU PAS-DE-CALAIS

(De notre correspondant.)

Lille. — Dans une lettre ouverte rendue publique dimanche 11 septembre, la Fédération socialiste du Pas-de-Calais demande à M. Edward Gierek « *qu'une application franche et loyale soit faite des accords d'Helsinki sur la libre circulation des hommes et des idées en Pologne* ».

Après lui avoir rappelé qu'un nombre très important de travailleurs originaires de Pologne résident le bassin minier, « *que vous connaissez bien pour y avoir vécu et milité* » (1), elle lui demande egalement, « *en leur nom et au nom de tous les démocrates du Pas-de-Calais* », que « *les libertés politiques essentielles, en partilier le droit de grève* », soient appliquées dans son pays, et qu'y soit « *définitivement mis fin à la répression contre les travailleurs qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de vie* ».

(1) M. Gierek, qui vécut en France de dix à vingt et un ans, y a exercé, dans les années 1930, le métier de mineur de fond. Membre de la C.G.T.U. et du P.C.F., il dut, en août 1934, quitter précipitamment la France pour avoir participé à l'organisation d'une grève dans la mine Escarpelle de Leforest (Pas-de-Calais).

A TRAVERS LE MONDE

Israël

● LE DEPARTEMENT D'ETAT AMERICAIN a indiqué, le 12 septembre, qu' « *il n'existait pas suffisamment de preuves d'origine indépendante pour affirmer que les Israéliens ont régulièrement recours à la torture en Cisjordanie avec la sanction officielle* ». Le porte-parole du département d'Etat, M. Ken Brown, n'a toutefois pas formellement exclu l'existence de cas *isolés de torture*. Il a également indiqué que les Etats-Unis avaient soulevé la question avec Israël « *au plus haut niveau* ». La déclaration du département d'Etat fait suite à la publication d'un rapport de la Ligue suisse des droits de l'homme accusant Israël de recourir systématiquement à la torture en Cisjordanie et de chercher à chasser les habitants de la région (*le Monde* du 14 septembre). — *(A.F.P.)*

Mozambique

● M. SAMORA MACHEL, président du Mozambique, a déclaré, lundi 12 septembre, à Maputo, qu'il ne voulait pas de « journalistes neutres » dans son pays. M. Machel souhaite que tous les journalistes mozambicains soient engagés. Il a annoncé la création d'une association nationale des journalistes pour contrôler l'activité de tous les organes de presse nationaux. La couverture des informations, a-t-il indiqué, se fera désormais par l'intermédiaire d'un réseau de correspondants populaires « *choisis parmi les ouvriers, dans chaque province* ». — *(A.F.P.)*

Rhodésie

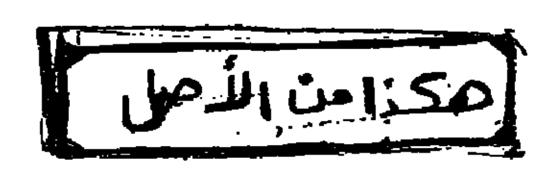
● DANS UNE INTERVIEW publiée mardi 13 septembre par l'agence Algérie Presse Service, M. Joshua N'komo a déclaré que le Front patriotique du Zimbabwe, dont il est coprésident avec M. Robert Mugabe, rejetait totalement le plan anglo-américain de règlement pacifique en Rhodésie. L'armée de libération (ZIPA), a-t-il ajouté, dispose désormais d'effectifs et de matériel suffisants « *pour jeter bas le bastion de Ian Smith* ». M. N'komo a indiqué que son organisation opposait un « *non catégorique* » à toutes les propositions qui n'incluraient pas « *la destitution de Ian Smith, le désarmement de son armée et l'instauration du pouvoir de la majorité africaine* ».

Somalie

● LE PRESIDENT SYAAD BARRE est arrivé le mardi 13 septembre en Arabie Saoudite, a annoncé Radio-Mogadiscio. Il doit avoir avec le roi Khaled des entretiens qui porteront très vraisemblablement sur l'aide financière et militaire que Ryad est disposé à accorder à la Somalie. — *(U.P.I.)*

Suisse

● LA JUSTICE HELVETIQUE a dû reporter le procès de la terroriste Petra Krause, les autorités italiennes ayant fait savoir qu'elle ne serait pas en état de comparaître avant au moins quatre mois. La militante d'extrême gauche, née allemande, mais italienne par son mariage, avait été extradée de Zurich à Naples le 15 août dernier à titre provisoire après vingt-huit mois de détention préventive. Elle devait être envoyée en Suisse pour son procès, fixé au 19 septembre.



AFRIQUE

République Sud-Africaine

La mort en prison d'un dirigeant nationaliste noir suscite de nombreuses protestations

De notre correspondante

Johannesburg. — Un regard vif, des pommettes hautes, intelligent et d'un humour inébranlable. Steve Biko, l'homme que chacun considère comme le père de la *« conscience noire »* en Afrique du Sud, n'est plus. Il n'avait pas trente ans, et, selon de nombreux témoignages, rayonnait de santé et de vie, quand il fut arrêté le 18 août dernier, puis enfermé dans la prison de Port-Elizabeth, sur la côte sud du pays. Moins de quatre semaines plus tard, il figure sur la triste liste des morts en prison au cours des dix-huit derniers mois (nos dernières éditions du 14 septembre).

La nouvelle a été annoncée par le ministre qui détient à la fois les portefeuilles de la police, de la justice et des prisons, M. Jimmy Kruger : « *Depuis le 5 septembre,* a-t-il déclaré, *M. Biko refusait ses repas et observait une grève de la faim. Mais on lui fournissait cependant régulièrement la nourriture et l'eau qu'il refusait de prendre. Le chirurgien du district a été appelé le 7 septembre quand M. Biko a semblé être en mauvaise condition. Le docteur a certifié qu'il ne trouvait rien d'anormal.* »

Selon M. Kruger, le détenu a ensuite été visité par quatre autres médecins, transporté de sa cellule à l'hôpital, réintégré dans sa prison le 11 septembre, puis transféré la même nuit à Pretoria où il est mort dans la soirée du 12.

« *Une autopsie est pratiquée par le pathologiste de l'Etat en présence d'un pathologiste nommé par la famille de M. Biko* », a annoncé le ministre.

Dans les heures qui ont suivi l'annonce de la mort de Steve Biko, plus de quatre cents personnes, blanches et noires, se sont rassemblées à Diakonia-House, l'immeuble du Conseil des Eglises et de l'Institut chrétien, pour assister à une messe improvisée. Depuis, les témoignages de tristesse et de protestation se multiplient.

Steve Biko, fondateur de l'Organisation étudiante noire (SASO), président honoraire de la Balck People's Convention (la mesure de bannissement dont il faisait l'objet depuis 1973 l'empêchait d'accepter d'autres responsabilités), bénéficiait autant de l'estime de la jeunesse noire que des Blancs progressistes. Cultivé, seule son expulsion de l'université puis son bannissement l'avaient contraint à abandonner ses études de médecine. Il étudiait, depuis, le droit par correspondance. Il rassurait les Blancs par son esprit ouvert et sa modération.

Un journaliste blanc, M. Donald Woods, rédacteur en chef du *Daily Dispatch*, d'East London, ami personnel du leader africain, écrit : « *Le gouvernement n'a jamais compris à quel point Steve était un homme de paix. Il soutenait ses principes en militant, oui, mais son objectif principal était la réconciliation pacifique de tous les Sud-Africains, et, je le sais, il avait une influence modératrice.* »

Cette même modération était parfois contestée par une jeunesse africaine ultra, mais même celle-ci lui conservait une profonde admiration.

Sa réputation a franchi les frontières et c'est lui que beaucoup de visiteurs étrangers venaient voir pour « *tâter le pouls* » de l'Afrique du Sud noire. « *Je parle à M. Vorster quand je veux savoir ce que pense le gouvernement. Je parle à M. Biko pour connaître les pensées des Noirs* », a ainsi déclaré le sénateur démocrate américain M. Dick Clark, lors de sa visite en Afrique du Sud en décembre dernier.

Les nombreux amis du jeune militant exigent aujourd'hui une enquête sur sa mort. L'opposition saisit cette occasion pour réclamer une nouvelle fois par la voix de Mme Helen Suzman, député du Parti progressiste fédéral (P.F.P.), l'abolition de la section 6 de la loi sur le terrorisme, qui, dit-elle, « *donne le pouvoir à la police de maintenir en isolement des individus et ne leur laissent pas la possibilité de recevoir un avocat ou des visiteurs. C'est cette loi qui rend possibles toutes sortes d'abus* ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le conflit du Sahara occidental

Le Front Polisario a présenté à la presse cent quatre-vingt-dix prisonniers

De notre envoyé spécial

Hassi - Hafid - Boudjema. — « *Nous sommes à un tournant important de la guerre* ». C'est en ces termes que M. Brahim Gali, ministre sahraoui de la défense, a commenté lundi 12 septembre la situation militaire au Sahara occidental. Manifestement satisfait, il a affirmé : « *La grande opération de ratissage menée en août par les forces maroco-mauritaniennes a été un échec* ».

Comme pour prévenir les réserves de ceux qui mettent en doute leurs bilans militaires, les dirigeants sahraouis ont présenté cette fois d'une manière différente les prisonniers. Ceux-ci ont été rassemblés en cinq groupes correspondant aux batailles au cours desquelles ils ont été capturés, à savoir Mayategue en Mauritanie le 18 août, Liteyma près d'El-Aioun le 24, Lamnia II dans le Sud marocain le 27 (la bataille de Lamnia I remonte au 26 juillet), Deglebat-Leglia, dont les autorités mauritaniennes ont admis qu'elle a été la plus violente, le 31, et Djralef près d'Atar le 5 septembre.

Le matériel récupéré (canons de 105, mortiers, bazookas, land-rovers, camions Mercedes et G.M.C., mitrailleuses, fusils-mitrailleurs, fusils, le tout en grande quantité, et une centaine de caisses de munitions) et une partie de celui qui a été détruit, comme les débris d'un fuselage de F 5, se trouvaient à côté de chaque groupe. La nomenclature des armes figurait sur un tableau noir. Deux autres groupes comprenaient des soldats capturés lors des semaines précédentes ainsi que deux capitaines et un sous-lieutenant marocain.

« *Nous avons capturé cent Mauritaniens au cours des trois dernières opérations et trente-cinq Marocains au cours des deux dernières*, a encore affirmé M. Gali. *Aujourd'hui, nous avons présenté cent quatre-vingt-dix prisonniers, soit le cinquième de ceux que nous détenons.* » Au total, cela représenterait neuf cent cinquante captifs contre un peu plus de quatre cents fin mars (*le Monde* du 1er avril).

PAUL BALTA.

Tunisie

« AU NOM DE L'ISLAM... »

Apparemment, le ramadan ne perturbe pas la vie quotidienne en Tunisie. Les cafés et restaurants sont ouverts. Des Tunisiens — pas seulement des jeunes — mangent, boivent et fument publiquement. Cela, sans gêne ni hypocrisie.

Le chauffeur, qui nous conduit de Hammamet à Tunis, sort un thermos et nous l'offre avant d'en boire. Il a plus de cinquante ans. Il ne fait plus le ramadan depuis longtemps.

Au Café de Paris, dans le centre de la capitale, il est toujours difficile de trouver une table. Le ramadan n'a rien changé à l'affluence habituelle. Des couples de jeunes Tunisiens boivent en se tenant la main.

A Sfax, le restaurant Au bec fin ne sert plus de vin. En revanche, on peut y manger sans problème. C'est dans cette ville qu'eut lieu, à la veille du ramadan, une campagne pour le respect des traditions islamiques. Sur les murs de la médina sont collées des affichettes où sont reproduits en arabe des prières, des *hadiths* (dires du Prophète), des conseils pour la sauvegarde des préceptes de l'Islam et de la vertu du croyant. Sur les grandes avenues, des banderoles incitent les habitants à jeûner, à participer à la campagne contre l'alcool et à « *lutter contre le relâchement des mœurs* ».

Entre le fameux discours du président Bourguiba, au début des années 60, où il laissa entendre qu'au besoin on peut ne pas jeûner pour ne pas entraver le développement économique du pays, et ce qui vient de se passer à Sfax (des Tunisiens ont saccagé des cafés et malmené des clients qui y consommaient pendant les heures du jeûne ; *le Monde* du 1er septembre), on peut dire que la libéralisation et la tolérance en matière de pratique religieuse sont en nette régression. Même les quelques acquis pour ce qui est des droits de la femme semblent aujourd'hui menacés.

En Tunisie, aujourd'hui, les étudiants contestataires n'appartiennent pas tous à la gauche ou à l'extrême gauche. Au sein même de l'Université, on rencontre des groupuscules qui s'opposent violemment à la politique actuelle du régime au nom de l'islam, citant le Coran et réclamant l'application de la « *chariah* » (législation islamique). Des étudiants avaient, l'an dernier, perturbé l'université d'été de Tabarka, symbole à leurs yeux d'une intolérable libéralisation des mœurs. Ils accusaient certains conférenciers arabes d'être athées. Dans les discussions politiques, ils s'élèvent contre le principe d'un Etat palestinien laïc.

Cette année, à l'université d'été de Gabès, des étudiants musulmans ont invectivé le dramartuge tunisien Ezzedine Madani, qui a pris, dans ses recherches en écriture, quelques libertés avec le texte sacré.

On dit que ces puristes appartiennent à l'association des Frères musulmans. Ils ne s'en réclament pas encore. Disons que leur discours et leur fanatisme rappellent l'esprit des Frères musulmans des années 50, en Egypte. Pour le moment, ce sont des intégristes qui n'admettent pas de voir les valeurs de l'islam délaissées au profit d'idées et d'options politiques nouvelles. Au nom de l'islam, ils se révoltent contre la situation sociale et économique du pays. Ils revendiquent une ligne pure et dure, un retour à l'origine et aux sources de l'islam. On dit qu'ils sont soutenus par des pays comme l'Arabie Saoudite et la Libye (en Tunisie, ils font moins confiance au colonel Kadhafi depuis qu'il s'est rapproché des Soviétiques). En tout cas, politiquement, ils s'opposent aux marxistes, qui « *prêchent, d'après eux, l'athéisme* », et critiquent le régime en place, qui permet un « *tel libéralisme* ».

Le fait que des éléments — Frères musulmans ou pas — soient passés à l'action à Sfax est un signe inquiétant. Jusqu'à présent, la lutte était une lutte idéologique, au niveau du verbe et du cri. Si aujourd'hui ils attaquent physiquement ceux qui ne partagent pas leurs idées, c'est qu'ils veulent s'imposer comme une nouvelle force politique, comme la secte intégriste égyptienne Al Takfir wal Hegra, qui a enlevé et assassiné en juillet dernier un ancien ministre égyptien.

Nous assisterions alors à la naissance d'une droite qui pourrait se permettre beaucoup de choses au nom de l'islam. Certains craignent de la voir gagner des voix dans les masses et répondre en quelque sorte à une attente, celle d'un public à qui la gauche arabe n'a pas pu parler.

TAHAR BEN JELLOUN.

L'AID ES SEGHIR

Les musulmans célèbrent, ce mercredi 14 septembre, la fête de rupture du jeûne (Aïd Es Seghir). La fin du ramadan doit être marquée par la distribution de l'aumône légale (zakat), sorte d'impôt que doit verser le musulman riche à ses frères nécessiteux (argent liquide, don en nature : blé ou farine). Cette tradition est de moins en moins respectée.

Jour de partage et de réconciliation, l'Aïd Es Seghir (ou Aïd El Fitr) est une fête beaucoup plus modeste que la fête du sacrifice d'Abraham (fête du mouton). Elle est vécue comme la fin d'un mois de renoncement et de purification. Elle est marquée par des festivités religieuses à l'échelle nationale.

Les amateurs de boissons alcoolisées devront attendre encore quelques jours avant de se remettre à boire dans les bars et restaurants, un peu par pudeur, un peu par respect pour le mois saint qui vient de s'écouler.

Pour les populations musulmanes expatriées, l'Aïd Es Seghir est une des fêtes les plus discrètes. Les émigrés pourront tout au plus s'offrir un bon repas. C'est une fête qui ne figure pas en Europe dans le calendrier des congés. Ils devront attendre le dimanche pour la célébrer. Discrètement, car, fête ou pas, la musique arabe ou les chansons berbères dérangent bien des oreilles. On l'a vu récemment à Marseille, où pour mettre fin à une fête d'émigrés, certains n'ont pas reculé devant l'usage d'armes à feu...

T. B. J.

Zaïre

● LE GOUVERNEMENT AMERICAIN a emandé au gouvernement zaïrois de réserver un traitement « humain » à M. Nguza Karl I Bond, ancien ministre des affaires étrangères, condamné à mort mardi 13 septembre pour haute trahison. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Information et renseignement

De notre correspondant

New-York. — Dans un article que publiera cette semaine la revue *Rolling Stones*, Carl Bernstein, l'ancien reporter du *Washington Post*, dont l'enquête menée avec Bob Woodward avait empêché l'étouffement de l'affaire du Watergate, affirme qu'environ quatre cents journalistes américains, dont quelques vedettes du *New York Times*, de la C.B.S., du *Washington Post*, de *Time*, de *Newsweek*, etc., ont accepté de collaborer avec la C.I.A. depuis vingt-cinq ans.

Bernstein n'hésite pas à nommer certaines sommités, tels les frères Alsop, et C.L. Sulzberger, éditorialiste international du *New York Times*. Il croit savoir, d'autre part, que ce journal avait abrité, pendant les années 50, dans ses bureaux à l'étranger, une dizaine d'agents de la C.I.A. ; sous couvert de collaborateurs « pigistes » et d'auxiliaires.

M. Richard Salant, président de la C.B.S., a déclaré qu'il n'avait pas de preuves concernant une collaboration de son prédécesseur, M. Paley, avec la C.I.A., mais qu'il « *savait qu'un accord de ce genre avait autrefois existé* ». Un porte-parole du *Time* a dit, de son côté, qu' « *à sa connaissance aucun journaliste de cette revue n'a jamais reçu de subsides de la part de la C.I.A.* ».

Lorsque la commission sur les activités des services de renseignements du Sénat avait révélé, l'an passé, qu'un reporter du *New York Times*, Wayne Philipps, avait été sollicité par la C.I.A. de collaborer avec elle en tant que correspondant à Moscou de son journal, le directeur du journal, M. Sulzberger, avait déclaré que la C.I.A. ne s'était jamais adressée à lui personnellement. Il avait exigé de l'agence qu'elle fournisse les noms des journalistes américains qu'elle avait pu utiliser, mais la C.I.A. s'y était refusée, alléguant qu'elle « *devait protéger ses sources* ».

M. Alsop, quant à lui, a dit que « *certains passages de l'article de M. Bernstein contenaient des inexactitudes* ». C.L. Sulzberger, qui passe actuellement ses vacances en Europe, n'a pu être contacté, mais la revue *Rolling Stones*, qui l'avait interrogé, avant la parution de l'article, sur ses rapports avec la C.I.A., affirme qu'il lui avait dit : « *J'ai des amis à la C.I.A. et j'entretiens des relations décontractées avec eux. Ils me posent des questions, mais il n'a jamais été dans mes intentions de remplir des missions pour eux.* »

L'article de M. Bernstein, qui puise ses renseignements dans une foule de documents confidentiels amassés par la commission du Congrès, n'a pas fini de faire des vagues dans la mare du journalisme américain.

LOUIS WIZNITZER.

Les cinq pays du pacte andin vont coordonner leur production automobile

De notre correspondant

Lima. — Les cinq pays du pacte andin — Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie — viennent-ils, selon l'expression d'un ministre péruvien, de « *trancher le nœud gordien* » qui empêchait l'organisation de progresser ? Après plus de trois ans de négociations serrées et souvent tendues, ils ont signé à Quito, le mardi 13 septembre, le « *programme automobile* ». Considéré comme la pièce maîtresse de leur future politique industrielle coordonnée, il répartit le marché, pour ce secteur, entre les industries nationales des cinq pays.

Les divergences touchaient à l'essence même de l'organisation. La programmation industrielle, qui doit établir une division du travail entre les industries des cinq membres, représente en effet l'objectif le plus original du pacte andin et qui doit le différencier d'une simple association de libre-échange. C'est en raison des mesures protectionnistes impliquées par cette programmation que le régime militaire chilien, orienté vers un libéralisme à outrance, avait quitté le groupe en 1976. On estime généralement, dans les capitales andines, que, pour la même raison, la programmation est vue d'un mauvais œil par les entreprises multinationales installées dans la région.

Le pacte andin avait déjà mis en œuvre deux programmes industriels pour la mécanique et la pétrochimie. Mais la programmation automobile maintenant adoptée était considérée comme la plus importante, en raison de son effet multiplicateur pour le développement industriel. Les pays du pacte pourraient dorénavant aborder un autre secteur, celui de la sidérurgie.

Les difficultés rencontrées par l'organisation ces derniers mois montrent que les buts fixés initialement étaient relativement ambitieux. Les différences d'orientation politique entre les pays membres, la persistance des égoïsmes nationaux, ne facilitent pas un projet d'intégration industrielle plus important que les objectifs du Marché commun européen.

Réunis à l'occasion de la signature, à Washington, du traité sur le canal de Panama, le 7 septembre, les cinq chefs d'Etat des pays membres ont réaffirmé leur volonté d'aller de l'avant dans l'application du pacte. La grave crise de ces derniers mois semble donc en passe d'être surmontée.

T. M.

NATIONS UNIES

A LA 31e ASSEMBLÉE

Les « 77 » regrettent l'absence de progrès dans les négociations Nord-Sud

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — La trente et unième session de l'Assemblée générale des Nations unies a repri mardi 13 sept tembre, pour les conclure, ses travaux qu'elle avait suspendus à la veille de Noël, en attendant la conclusion du dialogue Nord-Sud. La plupart des orateurs de la journée se sont contentés d'énoncer des banalités.

M. Peres Guerrero, cependant, qui fut co-président de la conférence de Paris — il représentait les dix-neuf pays en développement ayant participé à cette propos plutôt pessimistes : « *Il* conférence, — a fait entendre des *est regrettable,* a-t-il dit, *que, malgré les déclarations de soutien au nouvel ordre économique mondial, les pays industrialisés continuent à travailler pour le maintien de l'ancien ordre.* » Il a relevé les résultats décourageants de la conférence de Paris sur deux problèmes cruciaux pour le tiers-monde : l'endettement et le pouvoir d'achat des pays pauvres.

Un projet de résolution élaboré par les « 77 » — plus dur que celui, d'inspiration yougoslave, qui avait été préparé à Genève — regrette l'absence de progrès dans les négociations en vue d'un nouvel ordre économique. Il estime que la conférence de Paris n'a pas donné de résultats appréciables et invite la communauté internationale, en particulier les pays en voie de développement, à poursuivre les négociations en vue d'un nouvel ordre économique dans le cadre de l'ONU.

Ce projet, d'autre part, confie à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale le soin d'étudier la substance du rapport sur la conférence de Paris qui a été soumis au secrétaire général de l'ONU, et d'élaborer une nouvelle stratégie pour le développement dans les années 80. Il prévoit la convocation, en 1980 au plus tard, d'une Assemblée générale spéciale chargée d'examiner les progrès réalisés en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial.

Les pays industrialisés espèrent que ce texte — que les « 77 » voudraient faire adopter par consensus — sera atténué d'ici ticulier la conférence de Paris ne sera pas présentée comme un échec. — L. W.

LA BOLIVIE MISE AU PAS

I. — Le banquet et ses miettes

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE BUHRER

La Paz. — Au premier abord, du moins, La Paz (Bolivie) change. Dès l'arrivée, du haut de l'immense falaise qui s'ouvre pour découvrir l'impressionnante vision de cette ville tapie dans une gigantesque faille, le voyageur voit soudain comme des pieux dressés au milieu des maisons basses et des masures qui s'étagent jusqu'au centre. De là-haut, à 4 000 mètres d'altitude, ces formes élancées parmi des toits de tôle paraissent dérisoires en regard du Huayna Potosi ou de l'Illimani couronnés de leur calotte de neige éternelle. Pourtant, en s'en rapprochant, il faut se rendre à l'évidence : les premiers gratte-ciel font leur apparition dans l'une des plus hautes villes du monde.

Livrés aux pioches des démolisseurs et aux échafaudages, le Prado, artère principale de la ville, et les rues avoisinantes sont irrémédiablement grignotés par une architecture fonctionnelle et stéréotypée. Sous l'effet de la spéculation immobilière, le centre colonial de La Paz, aux venelles étroites, doit céder mois après mois du terrain, tandis que ses habitants les plus pauvres se voient souvent contraints d'aller chercher refuge dans les quartiers hauts des bidonvilles. Les nouveaux immeubles, eux, seront réservés à des banques et à des bureaux en tous genres. Autres signes tangibles de l'essor économique relatif que connaît actuellement la Bolivie, on remarque davantage de voitures dernier modèle, et plusieurs chaînes internationales ont entrepris de construire des hôtels à La Paz.

Attirés par le potentiel agricole et minier, banquiers et hommes d'affaires occidentaux et japonais se font aussi plus nombreux. Depuis six ans qu'il assume le pouvoir, le général Banzer a fini par imposer à la Bolivie un semblant de stabilité. « *Contrairement à ce qui se passait du temps où les partis politiques avaient des activités* — fait remarquer un industriel étranger, — *aujourd'hui les conditions sont devenues favorables au commerce et aux affaires.* »

La satisfaction n'est pas moins évidente dans les milieux officiels. Dans leurs discours, les responsables du régime se complaisent à mettre l'accent autant sur la stabilité retrouvée que sur l'amélioration de la situation économique. « *Grâce à la maturité atteinte par la nation,* déclare le général Banzer, *son image a changé et l'on entrevoit un panorama optimiste. La Bolivie a été l'un des rares pays à éviter les conséquences de la crise mondiale, si bien que ses répercussions y sont passées à peu près inaperçues.* »

Un redressement économique

Si l'on se réfère aux graves difficultés que connaissent la plupart des pays voisins, le quotidien *Ultima Hora* de La Paz n'avait sans doute pas tort de titrer un article consacré au bilan de l'année écoulée : « La Bolivie a été un îlot de stabilité économique dans le Cône sud ». Le gouvernement peut se prévaloir de certains résultats : le taux de croissance *du produit interne brut* est passé de 3,8 % en 1970 à 6,7 % en 1976, soit 2,5 points de plus que la moyenne latino-américaine ; l'inflation, qui s'élevait à 64 % en 1974, a été ramenée à 12 % ; les balances commerciale et des paiements se sont soldées par des excédents, tandis que les réserves monétaires, qui étaient de 34 millions de dollars en 1971, ont atteint plus de 180 millions de dollars.

Le régime actuel a bénéficié de la hausse des cours des matières premières sur les marchés mondiaux. « *La conjoncture,* constate M. Luis Adolfo Siles Salinas, ancien président de la République, *n'a jamais été aussi bonne de toute notre histoire. De 1,5 dollar la livre en 1969, l'étain est passé à plus de 4,5 dollars. Un tel changement était impensable à notre époque. S'il avait alors augmenté de 10 cents seulement, nous aurions fait des miracles.* » Outre l'étain, dont elle est le deuxième producteur du monde, la Bolivie a également vu s'accroître les ressources de ses exportations de pétrole et de gaz. Minerais et hydrocarbures représentent à eux seuls 89 % de ses rentrées de devises.

Venant s'ajouter aux garanties données par le gouvernement, cette situation favorable a stimulé l'épargne et les investissements. Encouragés par de meilleurs taux d'intérêt, les possédants ont rapatrié en partie leurs fortunes, et les capitaux sont peu à peu revenus. Alors que l'aide extérieure avait été chichement comptée au gouvernement réformiste du général Torres, les organismes internationaux de financement se sont montrés nettement plus larges avec le régime actuel. Depuis 1971, près de 1 milliard et demi de dollars de crédits ont été accordés à la Bolivie par la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque américaine d'import-export, des consortiums de banques privées et des gouvernements.

Rassurer les étrangers

Le général Banzer a donné des gages pour rassurer ses bailleurs de fonds étrangers. Des mines d'étain nationalisées par le général Torres ont été restituées à l'International Metals Processing Co, les anciens propriétaires de la célèbre mine « Matilde » ont été largement indemnisés, tandis que la firme United Development Inc. étendait son contrôle à d'importantes réserves minières de l'État. Il est également question de transformer le Banco Minero en une société anonyme mixte qui serait chargée de la commercialisation des minerais. Selon la presse bolivienne, derrière cette tentative se trouverait la Phillips Brothers, qui gère déjà une partie substantielle des exportations minières boliviennes.

La nouvelle loi sur les hydrocarbures a permis de trouver des accommodements avec les compagnies étrangères. Principale cible de la nationalisation de 1970, la Gulf Oil a été dédommagée pour près de 100 millions de dollars. Pas moins de quatorze contrats de prospection ont été passés avec des firmes étrangères, en majorité américaines, et la Compagnie nationale des pétroles Y.P.F.B. a été été autorisée à former des entreprises mixtes pour lancer des projets industriels et de raffinage de produits destinés à l'exportation. En même temps, l'entreprise sidérurgique d'État SIDERSA a fait appel aux capitaux étrangers pour la mise en valeur des ressources d'El-Mutun. Avec des réserves estimées à 40 milliards de tonnes, ces gisements de fer sont parmi les plus importants du monde.

A la veille de la chute du régime du général Torres, le Brésil avait vainement tenté de négocier un accord sur l'exploitation du fer d'El-Mutun. Depuis l'arrivée du général Banzer au pouvoir, Brasilia a trouvé un interlocuteur mieux disposé à son égard, ce qui lui a permis d'étendre sensiblement son influence en Bolivie. Cette pénétration a pris les formes les plus variées. Par l'intermédiaire du Banco do Brasil, la Bolivie s'est vu octroyer une aide de 50 millions de dollars en moyenne par an, le Brésil devenant ainsi son principal bailleur de fonds après les États-Unis.

Dès 1972, les deux pays signaient un accord sur les communications en vue de « *promouvoir une véritable intégration physique, économique et touristique* ». En plus des crédits accordés pour la construction de routes, le Brésil est aussi intéressé à l'achèvement de la ligne de chemin de fer de Santa-Cruz à Cochabamba. Une fois terminé, ce dernier tronçon reliera le port brésilien de Santos, sur l'Atlantique, au port chilien d'Arica, sur le Pacifique. Il y a quelques semaines, le Brésil, le Chili et la Bolivie ont projeté de construire ensemble une route qui traverserait le continent de part en part.

Le Brésil a aussi pris de sérieux gages sur l'avenir par l'ambitieux accord de coopération économique et technique, signé en 1974, à Cochabamba, par les présidents Geisel et Banzer. La Bolivie s'est notamment engagée à livrer au Brésil, pendant vingt ans, près de 7 millions de mètres cubes de gaz naturel par jour. En contrepartie, le Brésil financera la construction dans le département de Santa-Cruz d'une importante usine pétrochimique et d'un complexe sidérurgique pour exploiter les gisements de fer d'El-Mutun. Si l'Argentine, rivale traditionnelle du Brésil, a fait les frais de l'opération, la crise que traverse actuellement l'économie brésilienne a jusqu'à présent retardé la mise en marche de l'accord.

B R É S I L
P É R O U
EL BENI
LA PAZ
B O L I V I E
SANTA CRUZ
COCHABAMBA
ORURO
POTOSI
CHUQUISACA
TARIJA
P A R A G U A Y
A R G E N T I N E
Arequipa
Arica
Tocopilla
Antofagasta
0 100 200 300 km

La pression brésilienne

Biens de consommation courante, postes de télévision et voitures *made in Brasil* ont envahi le marché bolivien. D'ailleurs, Santa-Cruz, capitale du pétrole et réputée pour cultiver un particularisme outrancier, regarde davantage vers son grand voisin tout proche que vers La Paz, lointaine et perdue dans les hauteurs andines. Près de cinquante mille colons brésiliens se seraient installés le long de la frontière, en particulier dans le nord-est de la Bolivie, imposant peu à peu leur langue et leurs coutumes. Dans certaines localités, le cruzeiro brésilien est même en passe de supplanter le peso bolivien. La *pression brésilienne se traduit* aussi par des rectifications officielles de frontière, qui auraient déjà coûté à la Bolivie quelque 27 000 kilomètres carrés.

Fort de ses appuis financiers extérieurs et des cours élevés des principaux produits d'exportation, le gouvernement du général Banzer a lancé l'an dernier un vaste plan quinquennal de développement. Mettant l'accent sur les trois secteurs-clés que constituent les mines, les hydrocarbures et l'agriculture, ce plan prévoit des investissements de l'ordre de 3,5 milliards de dollars. D'ici à 1980, les autorités se sont fixées pour objectif de doubler les richesses du pays et d'atteindre un taux annuel de croissance de 8 %. Parmi les grands projets, les fonderies de Vinto, qui fonctionnent déjà, sont appelées à assurer la transformation de la totalité de la production bolivienne d'étain. Le gouvernement a également chargé une compagnie britannique de construire avant 1980 la première centrale nucléaire du pays, à quelque 80 kilomètres de La Paz.

Dans le domaine agricole, les responsables boliviens souhaitent mettre en valeur les immenses étendues de terres en friche des départements du Béni et de Santa-Cruz, en accordant des facilités aux colons. L'opinion a cependant défavorablement réagi à l'intention prêtée au gouvernement d'autoriser l'installation dans l'est du pays d'immigrants blancs d'Afrique australe.

D'après une étude de l'université d'État de l'Utah (États-Unis), la Bolivie serait bien placée pour développer ses exportations de produits alimentaires. Cinquième pays d'Amérique latine en superficie avec à peine quatre millions et demi d'habitants, dont les deux tiers se consacrent à l'agriculture, elle pourrait devenir « *un pays prospère avec une population bien nourrie* ».

En dépit de certains signes extérieurs, c'est encore loin d'être le cas. Si la Bolivie se porte apparemment mieux, peut-on en dire autant des Boliviens ? Certes, le pays connaît un sensible essor économique, mais il s'est d'abord répercuté sur des travaux d'infrastructure, et seule une petite minorité en a bénéficié. De surcroît, les résultats obtenus l'ont été au prix d'un endettement croissant. Ainsi, depuis 1971, le gouvernement du général Banzer a quadruplé la dette extérieure, qui a atteint près de 2 milliards de dollars. Autre facteur qui ne saurait faire illusion, les autorités prétendent que le revenu par tête, qui ne dépassait guère 250 dollars, aurait doublé. Si l'on est en droit d'émettre des réserves sur cette performance, il faut aussi tenir compte d'une baisse de l'indice de la population constatée lors du dernier recensement. Estimée à 5,5 millions d'habitants, elle est passée à 4,6 millions.

A diverses reprises, l'Église n'a pas ménagé ses critiques à la politique économique du gouvernement. Dans une lettre pastorale, la Conférence épiscopale a dénoncé publiquement « *la mauvaise distribution de la croissance économique* » : « *Nous affirmons que la stabilité économique relative atteinte par la politique actuelle ne peut pas être maintenue au seul prix de la réduction du pouvoir d'achat des salaires, qui affecte principalement les groupes aux revenus les plus faibles.* »

Pour l'épiscopat, la situation actuelle se caractérise en ces termes : « *Une minorité qui gagne beaucoup plus qu'avant et une majorité qui reçoit à peine les miettes du banquet ; une société urbaine qui s'enrichit de la croissance et une masse paysanne qui s'éloigne de plus en plus du groupe bénéficiaire.* »

Ce groupe se recrute surtout parmi les militaires, les hauts fonctionnaires et dans le secteur privé. La politique du gouvernement a contribué à consolider les positions des propriétaires de mines moyennes, des cultivateurs de coton de Santa-Cruz et des banquiers de La Paz. Au contraire, ouvriers et paysans ont subi une détérioration constante de leur pouvoir d'achat, pourtant déjà précaire.

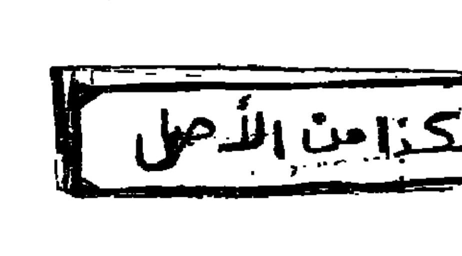
Des mesures comme la dévaluation du peso de 66 % en octobre 1972 et l'augmentation de plus de 100 % de certains produits de première nécessité en janvier 1974 les ont particulièrement touchés. Pour contenir le mécontentement populaire, les autorités n'ont jamais hésité à employer la manière forte. A cet égard, il suffit de rappeler le massacre des paysans à Cochabamba en 1974, qui s'était soldé par une centaine de morts, ou encore la sauvage répression de la grève des mineurs l'an dernier. Réduits au silence, ceux-ci ne bénéficient pas de la hausse des cours de l'étain, tandis que dans les campagnes se perpétue la misère ancestrale.

Agricole par excellence, le département de Sucre donne bien l'image de la condition des paysans. « *Comme ailleurs en Bolivie,* dit le Père Jorge Trias, l'un des promoteurs des coopératives paysannes, *la réforme agraire promulguée en 1952 par Paz Estenssoro est ici en recul. Faute de financement pour les infrastructures indispensables à son application réelle, les grandes propriétés foncières sont en train de se reconstituer, et le petit paysan redevient péon.* » « *En milieu rural,* ajoute-t-il, *la mortalité infantile fait toujours des ravages et s'élève à près de 60 %. La malnutrition engendre de graves conséquences pour la santé de la population, et le mirage de la ville exerce une attraction de plus en plus forte sur les campagnards, qui s'expatrient jusqu'en Argentine.* »

Dans les environs de Tarabuco, à une soixantaine de kilomètres de Sucre, un paysan sarcle son champ de pommes de terre. Pour une famille de cinq personnes, il dispose d'un revenu de 2 000 pesos par an, soit l'équivalent d'environ 500 francs. Chez lui, la viande ne fait son apparition dans la marmite familiale que deux ou trois fois l'an, et les œufs sont un luxe presque aussi rare. Du banquet, il n'a encore recueilli que les miettes.

Prochain article :

SIX ANS DE « STABILISATION »



EUROPE

Allemagne fédérale

Les ravisseurs de M. Schleyer ont adressé un nouveau message au gouvernement

De notre envoyé spécial

Bonn. — Les ravisseurs de M. Hanns-Martin Schleyer ont adressé un nouveau message au gouvernement fédéral dans la matinée du mardi 13 septembre, c'est-à-dire après l'expiration de leur précédent ultimatum. Ce texte était accompagné d'une bande magnétique sur laquelle le président du patronat ouest-allemand s'étonne que les autorités demandent une nouvelle preuve qu'il est encore vivant et regrette la lenteur des négociations destinées à obtenir sa libération.

Le bureau criminel fédéral, conformément à la ligne de conduite qu'il s'est fixée, s'est refusé à divulguer le contenu de ce nouveau message et même à en confirmer l'existence. Il semble acquis, cependant, que le commando Hausner, pour une raison technique précise, avait décidé de reculer l'échéance précédente de vingt-quatre heures. C'est environ une heure avant l'expiration de ce nouveau délai que l'on a appris de source officielle, à Bonn, que les autorités avaient fait parvenir aux ravisseurs, par l'intermédiaire de Mᵉ Denis Payot, à Genève, un message dans lequel il était notamment question des « réponses des prisonniers ».

Réponse à quelles questions ? Cela n'est pas précisé pour l'instant. On se souvient néanmoins que les membres du commando, interrogés par les autorités sur la destination de l'avion qu'ils réclamaient pour leurs amis et pour eux-mêmes, avaient précisé que ce point serait fixé par les terroristes emprisonnés lors de leur libération.

Dans la capitale fédérale, le dispositif policier de protection des bâtiments publics et des personnalités politiques a été renforcé mardi soir, cependant que M. Schmidt réunissait à nouveau son état-major de crise et annonçait pour jeudi, au Bundestag, une déclaration gouvernementale.

Un triple débat à l'occasion de l'attentat

Les événements de ces derniers jours commencent, d'autre part, à évoquer le réveil de la classe politique.

Au sein du S.P.D., le chancelier Schmidt peut enregistrer un sujet de satisfaction et un motif d'inquiétude. Satisfaction, puisque l'aile la plus à gauche, la plus remuante et la plus jeune, celle des « Jusos », semble désireuse de ne pas envenimer la querelle qui l'opposait depuis de nombreux mois à la direction du parti social-démocrate et qui avait notamment conduit à l'exclusion, au printemps dernier, de son président, M. Benneter.

Motif d'inquiétude pour M. Helmut Schmidt : la grogne qui se manifeste de plus en plus ouvertement dans les rangs de son parti. Certains responsables locaux, comme ceux de Basse-Rhénanie, vont jusqu'à parler de « crise d'identité » et estiment qu'on peut en trouver la cause dans l'attitude d'un gouvernement qui, face à la crise économique et à la montée du terrorisme hésite continuellement entre le libéralisme et l'autorité, entre le laisser-faire et les solutions de force.

Chez l'allié des sociaux-démocrates aussi on s'interroge. La démission de M. Hans Friderichs du gouvernement (*le Monde* du 10 septembre) a ouvert un problème de succession. Le nouveau ministre libéral de l'économie, le comte Otto Lambsdorff, doit-il aussi remplacer M. Friderichs à la tête du parti ? Cette opinion semble finalement prévaloir, mais elle ne fait pas l'unanimité. Parmi les autres noms cités, on relève ceux de Mmes Liselotte Funcke, vice-présidente du Bundestag, et Helga Schuchart, député de Hambourg, considérée comme une animatrice de l'aile gauche du F.D.P.

Du côté de l'opposition, on semble se préparer aux échéances politiques, comme si les événements de Cologne risquaient de les rapprocher. La fermeté du gouvernement Schmidt aura laissé peu de place à une critique « de droite » de sa conduite des négociations avec les ravisseurs de M. Schleyer. Mais une fois éteints les projecteurs, les chrétiens démocrates ne vont probablement pas manquer d'utiliser le mécontentement et l'inquiétude populaires devant la persistance du terrorisme en R.F.A.

Peine de mort et prévention du terrorisme

La C.D.U. prépare activement son avenir. Le C.S.U. — la formation chrétienne-démocrate bavaroise — n'est pas en reste. Son président, M. Franz-Josef Strauss, va, selon toute vraisemblance, briguer la succession du ministre-président bavarois sortant, M. Alfons Goppel. Son entourage lui prête l'intention de prononcer un important discours lors du « jour du parti », le 23 septembre prochain, à Munich. C.D.U. et C.S.U. ont une raison de se sentir actuellement le vent en poupe : le dernier en date des sondages d'opinion réalisés en République fédérale leur accorde 51 % des intentions de vote au total contre 39 % au S.P.D., 8 % au F.D.P. et 2 % à divers petits partis. Une précédente étude (réalisée par un autre institut, il est vrai) n'accordait que 47,9 % aux partis chrétiens démocrates.

L'attentat de Cologne a d'autre part lancé dans le pays un triple débat, qui déborde assez largement le cadre de la vie politique.

Il s'agit d'abord de la peine de mort. Abolie en Allemagne fédérale, elle recueillait à nouveau, au lendemain du meurtre de Jürgen Ponto, président de la Dresdner Bank, le 30 juillet dernier, la faveur d'une majorité relative de la population : 44 % contre 39 %, si l'on en croit une étude réalisée en août par l'institut Allenbach (la proportion était de 30 % contre 50 % dans les années 60 selon la même source). Le quadruple assassinat de Cologne et le chantage exercé depuis dix jours sur la vie de M. Schleyer ont certainement accru le chiffre des partisans du rétablissement de la peine capitale. Le ministre de l'intérieur de Bavière, M. Alfred Seidel (C.S.U.), s'est fait l'interprète de beaucoup de ses compatriotes en demandant que le châtiment suprême soit rétabli pour punir certains meurtres et les prises d'otages. Mais la classe politique ne semble pas favorable, dans l'ensemble, à la réouverture du dossier de la révision de l'article 102 de la Loi fondamentale, qui écarte la peine de mort de l'arsenal judiciaire ouest-allemand.

Le débat sur la prévention du terrorisme prend un tour nouveau : après le train de mesures adoptées au conseil des ministres de la semaine dernière (*le Monde* du 9 septembre), le gouvernement fédéral devait, ce mercredi, décider d'augmenter les effectifs de police de quelque cinq mille hommes et de renforcer les organismes chargés de la sécurité publique. Ces nouvelles dispositions coûteraient à l'Etat environ 1 milliard de deutschemarks, soit plus de 2 milliards de francs. Plusieurs personnalités politiques ont demandé la constitution d'unités spécialisées, voire, comme M. Alfred Dregger, président de la C.D.U. de Hesse, des *« commandos de chasse antiterroriste »*.

Enfin, le problème du régime de détention des condamnés politiques est à nouveau posé. De nombreux Allemands estiment que ce régime est des plus libéral — au vu de la gravité des crimes et des délits commis, — du moins en dehors des périodes de mise au secret de certains condamnés. Le ministre-président social-démocrate du Land de Nord-Rhénanie-Westphalie, M. Heinz Kühn, estime même que les avantages dont jouissent les prisonniers convaincus de terrorisme par rapport à ceux qui relèvent du droit commun devraient être abolis.

Mais on voudrait manifestement éviter à Bonn de donner prise aux accusations de ceux qui redoutent de voir la République fédérale se muer, par réaction, en Etat policier de droite. Au point qu'il n'est pas exclu, après l'affaire Schleyer, que la recrudescence de la violence d'extrême gauche conduise le gouvernement fédéral à renforcer aussi sa lutte — jusqu'ici assez molle — contre la renaissance d'une violence d'extrême droite.

BERNARD BRIGOULEIX.

M. GISCARD D'ESTAING S'ENTRETIENT PAR TÉLÉPHONE AVEC LE CHANCELIER SCHMIDT

Le président Giscard d'Estaing s'est entretenu par téléphone, mardi soir, 13 septembre, à 19 heures, avec le chancelier Helmut Schmidt, à propos de l'affaire Schleyer. L'Elysée a publié ensuite le communiqué suivant : *« Le président de la République a indiqué au chancelier que le gouvernement français partageait l'émotion du gouvernement fédéral devant les actions terroristes réprouvées par l'ensemble de l'opinion. Il lui a confirmé la volonté des autorités françaises de coopérer étroitement avec les autorités fédérales, conformément aux accords existants. »*

● *Le tribunal de grande instance de Stuttgart* a décrété, mardi 13 septembre, une interdiction provisoire d'exercice de sa profession contre Mᵉ Klaus Croissant, avocat du groupe Baader-Meinhoff, réfugié en France. Les collaborateurs de Mᵉ Croissant sont également visés par cette interdiction. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

La presse et le pouvoir

M. Arno Münster, journaliste allemand, lecteur à l'université de Paris-VII, nous écrit :

J'ai été très étonné d'entendre la presse ouest-allemande et même certains représentants du gouvernement ouest-allemand s'indigner contre le fait que la télévision française (Antenne 2) ait diffusé une interview de Mᵉ Klaus Croissant, qui, à cause de l'interdiction professionnelle qui le frappe en R.F.A., a demandé, en juin dernier, l'asile politique en France.

Ces critiques formulées par une partie de la presse ouest-allemande (connue d'ailleurs pour ses sympathies à l'égard des régimes réactionnaires dans le monde entier) à l'adresse de la télévision française ne constituent pas seulement une immixtion dans les affaires intérieures de la télévision française, qui, étant donnée son attitude générale, ne peut pas être soupçonnée d'avoir la moindre sympathie pour l'extrême gauche allemande ou pour la gauche en général. Elles sont bien significatives d'un état d'esprit et d'une conception des rapports entre le pouvoir et la presse. En ce qui concerne l'Allemagne fédérale, ces rapports ont évolué, pendant les dernières années, dans le sens d'un contrôle de plus en plus totalitaire de l'Etat et de sa bureaucratie sur les *mass média*. La télévision allemande, qui, il y a quelques années, se distinguait encore d'autres télévisions d'Etat des pays voisins par une certaine tolérance à l'égard de l'expression de voix oppositionnelles, est devenue aujourd'hui une sorte de courroie de transmission de l'idéologie technocratique-capitaliste dominante, étroitement contrôlée par l'Etat, c'est-à-dire les fonctionnaires et les « fabricants d'opinion » des deux grands partis (C.D.U.-C.S.U. et S.P.D.).

De plus en plus nombreux sont, en outre, les cas où des films déjà programmés ont été retirés des écrans de la télévision allemande, à cause de leur tendance critique, où des personnalités (parfois même très connues) se sont vu interdire l'accès à la télévision, etc.

Il suffit de rappeler, dans ce contexte, la censure partielle dont a été victime mon interview de Jean-Paul Sartre diffusée en décembre 1975 par la télévision de Hambourg (entretien dans lequel Sartre définissait sa position à l'égard de la stratégie et de la théorie du groupe Baader-Meinhof et dans laquelle il exposa pourquoi il rendait visite à Baader dans la prison de Stuttgart-Stammheim). Le moment est peut-être venu de se rappeler les réactions extrêmes hostiles et diffamatoires de la grande presse allemande à l'égard de la personne du philosophe français, campagne de presse dans laquelle les propos de Sartre ont été entièrement défigurés.

En ce qui concerne la fameuse « objectivité » de la T.V. allemande et sa prétendue « indépendance à l'égard de l'Etat », on pourrait citer le cas de l'écrivain Alfred Andersch : la diffusion d'un de ses poèmes consacré aux pratiques des interdictions professionnelles a été entièrement censurée par le « Südwestfunk » (radio-diffusion de Baden-Baden) ; l'interdiction, à la suite du veto des membres du C.D.U. du conseil d'administration de la TV de Hambourg, d'un film destiné à l'émission « Panorama » consacrée aux problèmes de l'avortement, et les mesures générales d'intimidation prises à l'égard de journalistes progressistes et des éditeurs de gauche ; l'adoption, par le Bundestag, d'une loi modifiant le contenu du chapitre 88 *a* du code pénal (« Gewaltparagraph ») crée officiellement le *délit de publication* et expose les personnes accusées d'*« apologie littéraire de la violence »* à des poursuites judiciaires et à des peines pouvant aller jusqu'à six mois de prison ferme.

Collaborateur (journaliste de la radio-diffusion de Cologne (W.D.R.), j'ai moi-même été licencié en juin 1975 à cause du contenu jugé trop progressiste, trop contestateira de certaines de mes émissions (*le Monde* du 30 décembre 1975. Correspondance à propos de la chasse aux sorcières en Allemagne). Je précise que ces émissions se distinguaient par leur tendance franchement antifasciste : raison suffisante pour devenir indésirable auprès de la TV et de la radio ouest-allemande.

A cause de tout cela, M. Schmidt et la grande presse allemande sont en très mauvaise posture pour donner des leçons aux journalistes d'autres pays qui, dans certains domaines, ont été, jusqu'à maintenant, beaucoup plus hésitants sur l'abrogation et le non-respect de certaines garanties constitutionnelles pour les citoyens.

Italie

LES SUITES DE L'AFFAIRE KAPPLER

Les communistes, les socialistes et les républicains demandent la démission du ministre de la défense

De notre correspondant

Rome. — En s'évadant, le 15 août, d'une prison romaine, l'ancien colonel nazi Herbert Kappler n'a pas seulement perturbé les rapports italo-allemands : il vient de déclencher une petite crise politique puisque communistes, socialistes et républicains demandent officiellement la démission du ministre de la défense, M. Giuseppe Lattanzio.

Ces trois partis — signataires d'un programme de gouvernement avec la démocratie chrétienne — n'ont guère été satisfaits du discours qu'a prononcé, le mardi 13 septembre à la Chambre des députés, M. Giulio Andreotti, le président du conseil.

La démocratie chrétienne est très embarrassée. Finira-t-elle par s'incliner devant l'exigence de ses partenaires ? Dans la mesure où le président du conseil s'est déclaré solidaire du ministre de la défense, affirme le *Corriere della Sera*, la démission de M. Lattanzio entraînerait celle du gouvernement. Cette interprétation pessimiste ne fait pas l'unanimité. D'aucuns s'attendent plutôt à un remaniement ministériel à brève échéance.

Le discours de M. Andreotti n'a pas apporté de révélations sur la fugue de Kappler. *« L'histoire de ce qui est réellement arrivé est encore à écrire »*, devait déclarer le président du conseil. Une certaine discrétion s'impose pour respecter le secret de l'instruction. On ne peut encore *« préciser les responsabilités »*.

M. Andreotti a repris à son compte certains arguments du capitaine des carabiniers arrêté après l'évasion : si la surveillance était moins étroite à l'hôpital militaire du Célio, c'est parce que l'on avait la conviction de garder un vieillard mourant, condamné par tous les médecins. En nombre insuffisant, contraints de remplir des missions à l'extérieur, les carabiniers étaient soumis à un rythme de travail harassant.

Selon M. Andreotti, le gouvernement italien ne mérite aucun reproche. Avant l'évasion, il a su allier la fermeté envers un criminel et les principes d'humanité envers un agonisant. Après l'évasion, il s'est efforcé de *« ne pas compromettre les bons rapports avec le peuple allemand, ami, partenaire de la Communauté européenne et allié »*.

La phrase-clé du discours est probablement celle-ci : *« Je souhaite que les forces politiques italiennes soient unies, qu'elles refusent les conclusions hâtives, les condamnations sans jugement et une hostilité sans raison envers le ministre de la défense ou les carabiniers. Il y a mille occasions de luttes politiques, mais il n'est jamais juste de perdre le sens de l'objectivité. »*

Cette argumentation n'a guère convaincu les partis de gauche. Le P.C., notamment, reproche au ministre de la défense de n'avoir pas fait le nécessaire pour surveiller convenablement Kappler, conformément aux directives du Parlement. Ils l'accusent aussi d'avoir repris à son compte des *« versions contradictoires et même dérisoires »* de l'évasion. Les communistes demandent donc à M. Lattanzio de *« renoncer à sa charge, d'accomplir un acte de bon sens politique et moral qui est devenu indispensable »*.

Prenant moins de gants, les parlementaires radicaux et d'extrême gauche ont réclamé non seulement la démission de M. Lattanzio, mais celle de deux autres ministres.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

Le ministre de l'intérieur s'explique au Parlement sur des violences policières

De notre correspondant

Madrid. — Dans une motion qualifiée en privé par certains dirigeants communistes de *« démagogique »* et d'*« irresponsable »*, le parti socialiste ouvrier espagnol a demandé, le mardi 13 septembre, aux Cortès, la démission du ministre de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa. En présence du gouvernement au grand complet, celui-ci est monté à la tribune de la chambre des députés pour s'expliquer sur l'incident au cours duquel, le 27 août, à la fin d'une manifestation à Santander, un député socialiste de la région, M. Jaime Blanco, avait été frappé par des membres de la police.

Tout en défendant le comportement des forces de l'ordre, M. Martin Villa a reconnu qu'il y avait eu faute, dans la mesure où des policiers en civil avaient pris part à la répression, non de la manifestation elle-même — qui avait été autorisée et s'était déroulée pacifiquement — mais d'un groupe de jeunes qui agitaient des banderoles républicaines. Le ministre a longuement insisté sur le rôle ingrat des forces de police qui reçoivent quotidiennement des insultes et il a signalé les dangers que courait la jeune démocratie espagnole *« si la rue devait peser davantage que le Parlement »*.

Bien que ce discours ait été relativement conciliant (le ministre a ordonné une enquête et promis de s'en remettre aux instances judiciaires), il a été mal reçu par une partie de l'opposition. M. Martin Villa a fait toute sa carrière dans les rangs du Mouvement — le parti unique de l'ancien régime — dont il a été secrétaire général sous Franco, avant de devenir ministre sous la monarchie. Les socialistes lui reprochent d'avoir hérité du passé sa conception du maintien de l'ordre. C'est pourquoi, disent-ils, ils ont demandé sa démission.

Une telle demande n'a aucune chance d'être adoptée par les Cortès. Mais l'attitude du P.S.O.E. a amené le parti communiste à adopter, une fois de plus, une position nettement plus modérée que celle de son concurrent de gauche. Le P.C.E. estime, en effet, dangereux de créer une situation d'affrontement entre le Parlement et les forces de l'ordre. De toute façon, il nest pas disposé à concentrer sur un seul ministre les critiques adressées à la politique et à l'autorité du gouvernement tout entier. — C.V.

Le futur exécutif catalan sera contrôlé par un organisme parlementaire

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement espagnol a satisfait deux des revendications présentées par les dirigeants politiques catalans au cours des négociations menées la semaine dernière à Madrid sur le rétablissement de la Généralité. Pendant la période d'autonomie provisoire, la Catalogne ne disposera pas seulement d'un président et d'un gouvernement, comme le prévoyait l'accord conclu entre Madrid et M. Josep Tarradellas, président de la Généralité en exil. Elle aura aussi un organisme de contrôle parlementaire, qui exercera un droit de regard sur l'exécutif.

En outre, les actuels présidents des *diputaciones* — l'équivalent de nos conseils généraux — qui ont été désignés sous le régime antérieur et qui sont des symboles du franquisme, n'entreront pas dans le futur gouvernement autonome. Madrid est disposé à laisser le problème en suspens jusqu'aux élections municipales, prévues le 15 décembre prochain. De nouveaux présidents seront désignés, parmi les maires qui auront été démocratiquement élus. Ils pourront alors prendre place, sans problème, aux côtés des douze ministres — les *« conseillers »* — avec lesquels gouvernera M. Tarradellas.

Telles sont les informations qui nous ont été données de sources proches du chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez. Une question reste toutefois à préciser : quelle sera l'ampleur du contrôle que les parlementaires catalans pourront exercer sur l'exécutif ? Madrid ne souhaite pas que le gouvernement catalan soit responsable devant un Parlement provisoire. Si les « conseillers » étaient mis en minorité, M. Tarradellas le serait aussi : ceci pourrait provoquer un conflit avec Madrid, puisque c'est un décret du roi Juan Carlos qui va rétablir le président de la Généralité dans ses droits. En outre, le Parlement provisoire ne sera pas autorisé à légiférer. Madrid estime que c'est juridiquement impossible s'il est — comme probable — constitué par les actuels parlementaires catalans : ceux-ci n'ont été élus le 15 juin que pour représenter leur région aux Cortès de Madrid.

En somme, M. Suarez et les dirigeants politiques catalans se sont mis d'accord pour équilibrer les pouvoirs « présidentialistes » que le premier projet prévoyait d'accorder à M. Tarradellas. Reste à savoir si ce dernier acceptera de limiter son autorité. Ce sera l'objet d'une prochaine conversation, à Paris, entre les leaders catalans et l'exilé de Saint-Martin-le-Beau.

CHARLES VANHECKE.

ASIE

Laos

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE : des milliers de Vietnamiens ont combattu à nos côtés.

« Nous n'oublierons jamais l'action magnifique du peuple vietnamien, qui a envoyé des dizaines de milliers de ses enfants combattre directement pour l'indépendance et la liberté de notre patrie », a déclaré, lundi 12 septembre, à Hanoï, le ministre laotien de la défense, M. Khamtay Siphandone, au cours d'un banquet donné en son honneur par son homologue vietnamien, le général Vo Nguyen Giap.

Le ministre laotien a ainsi reconnu officiellement la présence, pendant la guerre d'Indochine, de troupes vietnamiennes au côté des forces du Pathet-Lao. Cette présence, bien que connue, et parfois même admise officieusement, avait été niée officiellement pendant des années, tant par les révolutionnaires vietnamiens que laotiens.

M. Khamtay, cité par l'Agence vietnamienne de presse, a poursuivi : *« Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux experts militaires vietnamiens, aux unités de volontaires de l'armée vietnamienne, aux pères, aux mères et aux femmes du Vietnam dont les êtres chers ont combattu, ont fait des sacrifices et ont aidé de tout cœur l'armée et le peuple du Laos (...). Nos deux armées renforcent leur solidarité, leur alliance militante et leur coopération dans tous les domaines pour défendre l'indépendance et la souveraineté de chaque pays, le progrès pacifique des peuples de nos deux pays et défendre fermement les positions du socialisme dans l'Asie du Sud-Est. »*

Le ministre laotien a également remercié les forces armées cambodgiennes pour leur soutien au Laos.

Chine

MAO REPOSE...

(De notre correspondant.)

Pékin. — Un somptueux décor de boiseries et de marbre entoure le cercueil de cristal où repose désormais le corps de Mao Tse-toung. Pour la première fois, des résidents étrangers à Pékin ont été admis, ce mercerdi 14 septembre, à l'intérieur du palais funéraire consacré au fondateur de la révolution chinoise. Deux vastes salles : la première s'orne d'une grande statue en marbre blanc de Mao Tse-toung, assis et souriant, derrière laquelle est tendue une broderie, longue de près de 25 mètres, représentant un paysage chinois de lacs et de montagnes fondus dans la brume.

Le corps du président défunt repose dans la seconde salle. L'atmosphère est très différente de celle du mausolée de Lénine à Moscou, où règne une semi-obscurité. Ici, une lumière vive éclaire le cercueil, et le drapeau rouge frappé de la faucille et du marteau enveloppe le corps. On a donné au visage même de Mao un ton hâlé moins mortuaire, si l'on peut dire, que le teint cireux de Lénine.

Les abords du palais sont plantés d'arbres provenant de toutes les provinces de Chine. De nombreuses délégations attendent d'être admises à défiler à l'intérieur de l'édifice. Sur la place Tien-An-Men toutes les couronnes et les gerbes déposées depuis le début du mois sont encore en place.

ALAIN JACOB.

EUROPE

Norvège

APRÈS LES ÉLECTIONS

Les partis « bourgeois » ont besoin de l'appui des deux députés libéraux pour former un gouvernement

De notre envoyée spéciale

Oslo. — Après les élections législatives des 11 et 12 septembre, une coalition non socialiste pourra, si elle le souhaite, gouverner la Norvège. Sa victoire est serrée. Les conservateurs, les chrétiens-démocrates et les centristes devront, en fait, s'assurer l'appui des deux députés libéraux pour avoir la majorité absolue au Parlement, soit soixante-dix-huit voix, alors que la gauche en a soixante-dix-sept, dont soixante-seize pour les travaillistes.

La simplification de l'échiquier parlementaire — réduit à six partis — montre bien que les Norvégiens ont voulu voter utile. Le parti travailliste a certes renforcé ses positions et gagné quatorze mandats, mais avec 42,5 % des voix il retrouve simplement l'audience qu'il avait dans la vie politique jusqu'en 1973, et il n'a pas regagné la majorité absolue qu'il avait dans les années 50.

Dans l'immédiat, les travaillistes ont décidé d'attendre que les trois partis non socialistes, qui totalisent autant de mandats qu'eux, proclament officiellement leur intention de former un gouvernement. D'ici là leur gouvernement minoritaire, que préside M. Nordli, restera en place.

Les arbitres de la situation sont les deux libéraux. Ils ont annoncé que, conformément aux décisions de la conférence nationale du parti, ils soutiendraient la formation d'un gouvernement bourgeois et se prononceraient ensuite cas par cas. Mais déjà une importante fraction du parti menée par M. Haugestad — qui dirigea une virulente campagne contre le Marché commun — estime que les travaillistes sont mieux à même que les bourgeois d'appliquer la politique du parti. Elle compte poser la question aux instances nationales. Dans l'immédiat cette prise de position ne gêne en rien les deux libéraux, mais elle risque ultérieurement de provoquer des crises.

La coalition bourgeoise a certes de bonnes chances de former un gouvernement, mais il lui faut s'entendre sur sa composition et élaborer un programme commun minimum pour pouvoir se présenter devant le Parlement.

Le grand gagnant de ces élections est le parti conservateur qui, avec quarante-deux députés et 24,75 % des suffrages exprimés, obtient une audience qu'il n'avait jamais eue. Son président, M. Norvik, estime que ce succès *« témoigne de la volonté des électeurs de voir appliquer une politique au centre »*. Il est vrai que son parti est plus libéral que bien des partis conservateurs occidentaux. Son mot d'ordre — le progrès social sans socialisme — a été payant. Le parti chrétien-populaire améliore quelque peu ses positions au Parlement.

Reste le troisième membre de la future coalition, le parti du centre, qui a perdu neuf sièges mais qui se déclare décidé à tenir ses engagements à l'égard des deux autres membres de la coalition. Cette formation d'anciens agrariens paye son incapacité à se reconvertir en parti urbain. Ses suggestions écologiques plutôt idéalistes n'ont guère été entendues. En raison de sa débâcle, ce sera un partenaire difficile ; d'autant qu'une fraction dite « la guérilla du Hedmark », qui préférerait ne pas coopérer avec les conservateurs mais uniquement avec les seuls libéraux et chrétiens-populaires, risque de rendre la tâche difficile au groupe parlementaire.

Commentant ces élections, le quotidien *Dag Bladet* constate qu'il ne s'agissait nullement d'engager le destin du pays mais de procéder à un test politique normal entre deux blocs qui fondent tous deux leur politique sur une société à économie mixte. Le quotidien déplore que les anathèmes réciproques aient empêché que la campagne porte sur les questions importantes telles que la politique énergétique ou les principaux problèmes de politique étrangère. Pour ce quotidien, un gouvernement bourgeois devra avant tout prouver qu'il est capable d'assurer le plein-emploi. Quant au parti travailliste, il lui restera à méditer sur son incapacité à s'assurer la majorité. Il lui faudra peut-être repenser le « socialisme à la norvégienne », se demander pourquoi on voyait à Oslo davantage de jeunes chez les conservateurs que chez les travaillistes.

AMBER BOUSOGLOU.

Les résultats des élections

PARTIS	POURCENTAGE de voix		SIEGES	
Travaillistes	42,5 %	(+ 7,2)*	76	(+ 14)
Conservateurs	24,7 %	(+ 7,3)	42	(+ 13)
Chrétiens populaires	12,1 %	(— 0,2)	22	(+ 2)
Centre (ex-agrariens)	8,6 %	(— 2,4)	12	(— 9)
Libéraux	3,2 %	(— 0,3)	2	(égal)
Nouveau parti populaire*	1,7 %	(— 1,7)	0	(— 1)
Parti du progrès	1,9 %	(— 3,1)	0	(— 4)
Socialistes de gauche	4,1 %	(— 7,1)	1	(— 5)
Communistes	0,4 %	(+ 0,4)	0	(égal)
Alliance rouge (maoïstes)	0,6 %	(+ 0,2)	0	(égal)
Divers	0,2 %	(— 0,3)	0	(égal)

★ Différence par rapport aux élections de 1973.

● *RECTIFICATIF.* — Dans l'article d'Amber Bousoglou sur les élections norvégiennes (*le Monde*, daté 10 septembre, page 3), une erreur de transmission nous a fait écrire qu'il y avait cent cinquante sièges au Parlement, au lieu de cent cinquante-cinq, et que l'endettement extérieur de la Norvège était de 75 millions de couronnes, alors qu'il s'agissait de 75 milliards.

Grande-Bretagne

Le polémiste Paul Johnson quitte avec éclat le parti travailliste

De notre correspondant

Londres. — *Dans une longue diatribe publiée par le* New Statesman, *Paul Johnson, ancien rédacteur en chef de cet hebdomadaire indépendant, mais fortement orienté à gauche, vient d'annoncer qu'il quitte définitivement le parti travailliste.*

Journaliste de talent, probablement le meilleur pamphlétaire de sa génération, auteur de plusieurs ouvrages historiques appréciés, Paul Johnson s'est ainsi créé quelques ennemis supplémentaires dans le camp du Labour, dont les responsables n'ont pas manqué de dénoncer l'« arrogance intellectuelle » d'une personnalité brillante, habile au maniement des idées et des paradoxes, mais trop instable politiquement pour être prise au sérieux. Le non-conformisme de Paul Johnson s'accommodait mal d'un parti auquel il avait adhéré alors qu'il se trouvait à Paris au début des années 50. Son admiration pour Pierre Mendès France n'avait d'égale que celle qu'il portait à Aneurin Bevan.

Catholique, Paul Johnson se sentait à l'aise dans un mouvement travailliste fortement imprégné, à ses origines, de spiritualisme. Romantique, il quitta son bureau du *New Statesman* en 1968 pour rejoindre sur les barricades ses amis de la gauche française et faire l'éloge de Cohn-Bendit.

Comment en est-il arrivé à rompre avec le Labour et à envisager de voter conservateur, voire de rejoindre le camp des tories ?

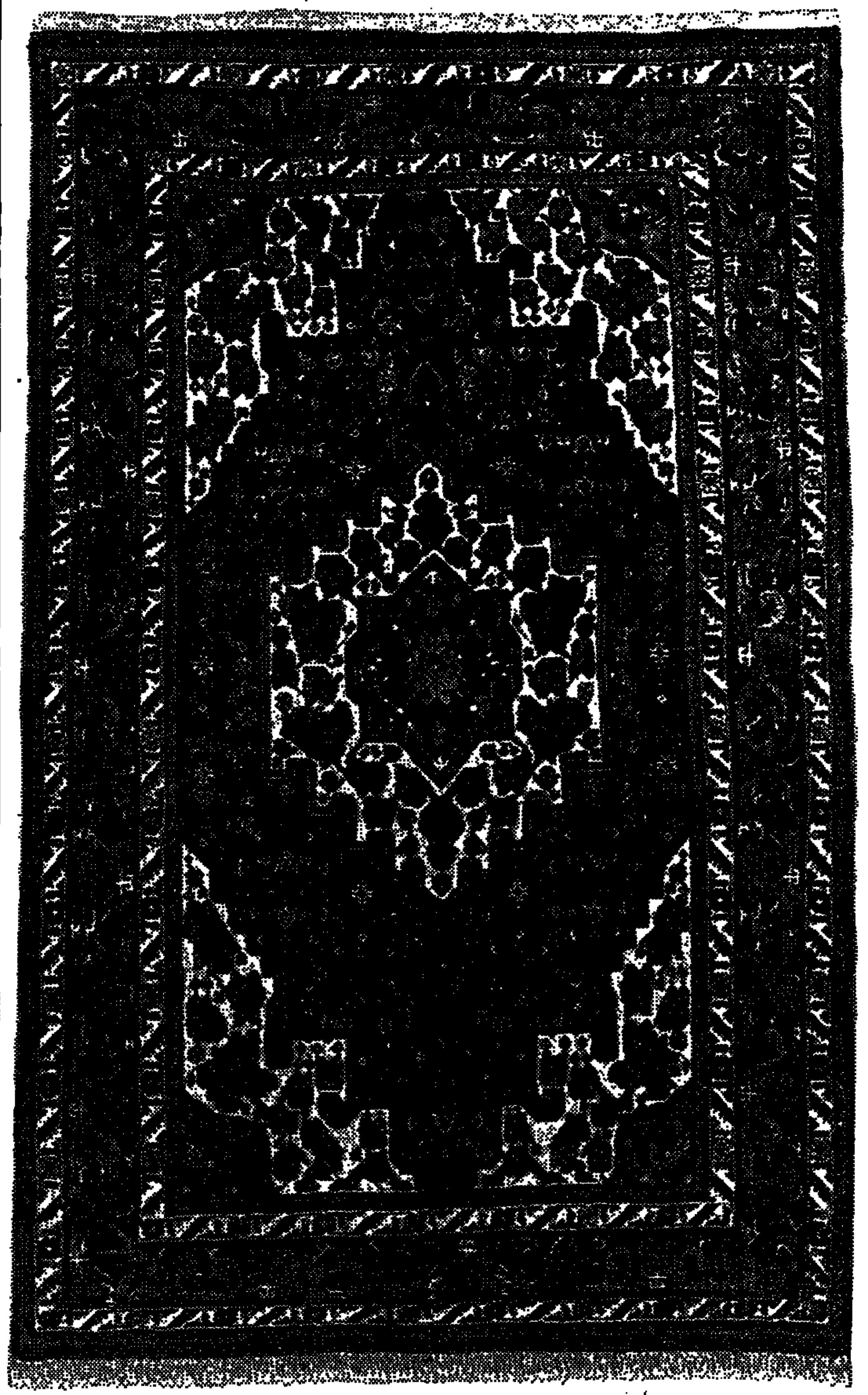
Pour Paul Johnson la « closed shop » (adhésion obligatoire au syndicat) est l'instrument par lequel les trade-unions tentent d'entraîner le mouvement vers le corporatisme. Il s'indigne, au passage, de la remarque de M. Scanlon, leader des « métallos », pour qui *« la liberté est de se conformer à l'opinion de la majorité »*... Cette attitude, pense Johnson, au sein d'un parti devenu collectiviste, décourage la discussion, favorise la paresse intellectuelle et le contrôle du parti par des bureaucrates médiocres aux dépens des vrais talents. Il s'en prend au marxisme, qui, dit-il, *« non seulement n'est pas une science mais est une anti-science, qui ferme plutôt qu'elle n'ouvre le débat... C'est une forme de prophétie séculière qui s'appuie sur une méthodologie de la violence... »* Et il reproche aux dirigeants socialistes d'avoir accepté le développement d'une *« gauche fasciste menée de plus en plus par des professionnels de la bataille de rue... » « Tout compromis avec la violence est fatal »*, écrit encore Paul Johnson.

« Le corporatisme plus la violence est un fascisme : un fascisme de gauche, peut-être, un fascisme marxiste, si on préfère, mais un fascisme tout de même. »

Tout cela doit mener à une catastrophe électorale, estime-t-il. Emporté par sa violente rhétorique il conclut : *« Dans un système de pensée où la conscience est collectivisée, il n'existe plus de barrière sûre sur la route qui pourrait ultérieurement mener à Auschwitz et au Goulag... »*

Néanmoins, Paul Johnson, dans des déclarations à l'*Observer*, souhaiterait que M. Tony Benn, le ministre de l'énergie, qui est aussi l'un des leaders de la gauche travailliste, prenne la tête du parti. *« Bien qu'il soit favorable à une certaine forme de collectivisme, c'est un homme honnête et authentique. Dans une épreuve de force entre le collectivisme et la liberté, il choisirait la liberté. »*

HENRI PIERRE.



PROCHE-ORIENT

Après la déclaration du département d'État sur les Palestiniens

JÉRUSALEM : une erreur de jugement

De notre correspondant

Jérusalem. — La déclaration du département d'Etat, qui a coïncidé avec le premier jour de Rosh Hashana, le Nouvel An juif, est passée presque inaperçue en Israël. La vie active est paralysée pendant les deux jours de la fête et les journaux ne paraissent pas mardi et mercredi. Le ministère des affaires étrangères s'est contenté de publier une réaction laconique rappelant la position israélienne.
mier ministre pour les questions d'information, M. Shmouel Katz, n'a pas caché mardi que les divergences de vue entre Jerusalem et Washington étaient profondes. Tout en refusant d'admettre l'existence d'une « *confrontation* » israélo-américaine, M. Katz a noté que les relations entre les deux pays s'étaient détériorées ces dernières années à la suite notamment du fait que les « *Arabes ont réussi à persuader l'opinion publique américaine qu'il existe un phénomène connu sous le nom de peuple palestinien, qui est sans patrie, et qu'une solution doit être trouvée à ce problème* ».

Selon M. Katz, la « position américaine » est le résultat d'une erreur de jugement du rapport Brookings (1) dont elle s'inspire. « *Le conflit israélo-arabe n'est pas né en 1967. Le fond du problème ne réside pas dans les territoires occupés depuis la guerre de six jours mais dans le refus des Arabes de reconnaître le droit d'Israël à une existence souveraine.* »

Dans ces conditions, les milieux israéliens de Washington estiment que la dernière déclaration du département d'Etat à une semaine de l'arrivée aux Etats-Unis de M. Moshe Dayan vient couper l'herbe sous le pied du ministre des affaires étrangères de M. Begin, qui doit présenter le « *plan de paix israélien* » au président Carter. Devant le double refus de l'O.L.P. de reconnaître la résolution 242 du Conseil de sécurité et d'Israël d'accepter de discuter avec une délégation palestinienne autonome, l'administration américaine, ajoute-t-on de même source, pourrait tenter de nouvelles pressions sur les deux parties avant de renoncer, pour cette année, à réactiver la conférence de Genève.

Les leaders juifs américains, pour leur part, ont très vigoureusement réagi à la déclaration du département d'Etat. Ils critiquent, en particulier, le choix du Nouvel An juif pour la publication du communiqué sur les Palestiniens... Le dirigeant du mouvement sioniste américain, le rabbin Joseph Sternstein, n'a pas mâché ses mots : « *Le président Carter a agi à l'instar des arabes le jour du Kippour 1973 en faisant publier le communiqué un jour de Rosh Hashana où les juifs sont absorbés par leur fête et n'ont donc pas les moyens de réagir* »... — (*Intérim.*)

(1) Publié en décembre 1975, sous le titre « Vers la paix au Proche-Orient », le « rapport de l'Institut Brookings à Washington, donnant le point de vue de seize personnalités spécialistes du Proche-Orient, a très largement inspiré la politique du président Carter dans cette partie du monde (*le Monde* du 8 juillet).

Moscou accuse Washington de s'opposer à la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève

La déclaration du département d'Etat américain affirmant que les Palestiniens doivent participer au processus de paix au Proche-Orient, accueillie favorablement au Caire, a été critiquée à Moscou.

L'agence Tass a accusé, mardi 13 septembre, les Etats-Unis de chercher, en fait, à « *contrer* » la participation de l'O.L.P. au règlement pacifique du conflit du Proche-Orient. « *Les actions coordonnées américano-israéliennes sont destinées à bloquer la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève et à faire admettre un règlement qui ne tiendrait pas compte des intérêts du peuple arabe de Palestine* », écrit l'agence soviétique qui critique le fait que le Département d'Etat — accusé d'intervenir « *seulement en paroles pour la convocation de la conférence de Genève* » — n'ait pas mentionné expressément l'O.L.P. dans sa déclaration.

La déclaration américaine avait été accueillie diversement par les divers mouvement de la résistance palestinienne. Tandis que M. Arafat qualifiait l'initiative de Washington de « *pas positif* », tout en refusant de donner sa caution à la résolution 242 (voir les dernières éditions du *Monde*) certaines organisations au sein de la centrale des fedayins ont émis des doutes sur les véritables intentions américaines.

Le commentateur politique de l'agence de presse Wafa (organe de l'O.L.P.) écrit que le communiqué du département d'Etat est « positif » dans la mesure où il admet que le problème palestinien est à l'origine du conflit du Proche-Orient et qu'il est impossible « *d'ignorer le facteur palestinien dans ce conflit* ».

En revanche, le F.P.L.P. de M. Georges Habache rejoint le F.D.L.P. de M. Nayef Hawatmeh, en affirmant que la déclaration du département d'Etat « *est une manœuvre dilatoire visant à tromper les masses arabes et à cacher la réalité du complot américano-sioniste* ». Selon le porte-parole du F.P.L.P., « *l'essence de ce complot est de pousser la révolution palestinienne à faire taire ses fusils et à reconnaître l'entité sioniste.* » — (A.F.P.)

POLITIQUE

Le « sommet »

Quatre mois de crise

Le premier élément concret qui a marqué la nouvelle période de tension entre socialistes et communistes est la publication, dans *l'Humanité* du 10 mai, du chiffrage des propositions du P.C.F. en vue d'actualiser le programme commun. Le lendemain, la revue communiste *Economie et Politique* publie un projet de calendrier pour la mise en application de la politique de la gauche. Intervenant avant le débat télévisé, qui a opposé, le 12 mai, M. François Mitterrand à M. Raymond Barre, cette initiative suscite le mécontentement du P.S. « *Il va être facile au premier ministre d'ironiser sur les milliards du P.C.F.* », note par exemple M. André Boulloche, député socialiste du Doubs. Et M. Mitterrand ajoute, en réponse au premier ministre, qu'il n'est pas disposé à suivre ses alliés communistes sur le chemin dans lequel ils viennent de s'engager. « *Comment voulez-vous que j'accepte de sortir du contrat que j'ai signé et qui m'engage ?* », explique-t-il en faisant référence au programme commun de 1972. Les termes du débat qui allait occuper l'été étaient posés.

Le 11 mai, toujours, le comité central du P.C.F. adopte un rapport de M. Jean Kanapa, membre du bureau politique, affirmant notamment que l'armement nucléaire est actuellement le seul moyen de dissuasion réel.

Le 17 mai, MM. Fabre, Marchais et Mitterrand se retrouvent à l'occasion d'une réunion « au sommet ». Ils tombent d'accord sur les modalités du processus d'actualisation du programme commun, mais aucun reproche n'est adressé aux communistes par le P.S. au sujet du chiffrage publié. Le premier secrétaire du P.S. insiste toutefois sur le fait que sa formation n'entend accepter aucun élargissement du texte de 1972.

Les travaux du « groupe des quinze »

La première réunion du « groupe des quinze » négociateurs (cinq par parti) se tient le 31 mai. Dès le 25, pourtant, le bureau politique du P.C.F. appelle les « masses populaires » à soutenir ses propositions d'actualisation. Le P.C.F. insiste, d'autre part, sur la nécessité d'étendre le champ des nationalisations. La direction du P.S. doit tenir compte non seulement de la pression communiste, mais aussi de celle qu'exerce la minorité du parti, le CERES. Le 5 juin, M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort et chef de file de la minorité socialiste, se prononce en faveur de la nationalisation de Creusot-Loire et de Peugeot-Citroën. Le même jour, M. Marchais s'oppose au maintien du programme commun dans sa version de 1972. Il explique, en effet, que ce texte est « *trop imprécis ou insuffisant dans des domaines essentiels* ». Il reproche aussi à ses alliés de faire traîner en longueur les négociations et d'avancer peu de propositions d'actualisation.

Ces reproches amènent M. Mitterrand à écrire dans l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* du 10 juin : « *Georges, calmez vos alarmes, détendez-vous.* » *L'Humanité* s'étonne aussitôt de ce ton « badin ». Le 19 juin, dans son discours de clôture du congrès socialiste de Nantes, le premier secrétaire juge « offensante » la dialectique dont usent les communistes à l'égard du P.S. Il réaffirme la volonté du P.S. d'en terminer avant le 14 juillet avec la révision du programme commun, révision qu'il entend bien limiter à une simple actualisation.

Dès le lendemain, le bureau politique du P.C.F. relève le « *tour agressif* » des déclarations de M. Mitterrand et il décide de reporter la réunion du « groupe des quinze », prévue pour le 21 juin, afin que le comité central communiste puisse analyser la situation. Le premier secrétaire du P.S. réplique dans *l'Unité* du 23 juin : « *Les faux procès sont instructifs puisqu'ils révèlent les vraies pensées.* » Le même jour se déroule la session du comité central communiste. A cette occasion, M. Georges Marchais met personnellement en cause M. Mitterrand et déclare notamment : « *Le pouvoir personnel, les hommes providentiels, vraiment, en France, ça suffit.* »

Les travaux du « groupe des quinze » reprennent toutefois le 23 juin au soir. M. Bérégovoy, chef de file de la délégation socialiste, exprime le mécontentement de sa formation devant les critiques que le P.C.F. adresse au P.S. René Andrieu qualifie, le 24 juin, dans *l'Humanité*, cette déclaration de « *préoccupante* ».

La polémique sur le programme commun se complique de critiques sur les mauvais reports de voix entre socialistes et communistes dans des élections cantonales partielles à Noisy-le-Grand et à Châtellerault. Dans le premier cas, la candidate du P.C.F., dans le second celle du P.S., ont échoué au second tour face aux représentants de la majorité.

Le comité directeur du P.S., réuni le 23 juillet, confirme l'hostilité des socialistes à l'extension du champ des nationalisations à l'augmentation des transferts sociaux et à la stratégie de défense « tous azimuts » préconisées par le P.C.F. Le 26 juillet, la délégation socialiste au « groupe des quinze » propose à ses partenaires de soumettre à un référendum le maintien de la force de dissuasion. M. Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., répond que cette proposition ne doit pas dispenser la gauche de prendre position sur ce sujet. M. Kanapa ajoute, le 26 juillet, qu'un accord sur l'actualisation du programme commun est inconcevable sans une position claire sur la défense.

La veille de la dernière réunion du « groupe des quinze » prévue pour le 28 juillet, M. Mitterrand propose qu'un « sommet » des dirigeants de l'union de la gauche siège, le 1er août, pour clore les négociations. Il précise, le même jour, qu'en ce qui le concerne il ne « *pense pas que la force de frappe atomique puisse servir à assurer par elle seule la sécurité de la France* ». Cette remarque est jugée « *inquiétante* » par M. Fiterman.

La controverse du mois d'août

A l'issue de son ultime réunion, le « groupe des quinze » dresse un « *bilan positif* » de ses travaux. Le 3 août, M. Georges Marchais, qui était déjà revenu plusieurs fois sur le problème de la défense nationale, déclare qu'en proposant un référendum sur la défense, « *M. François Mitterrand a mis la gauche en état de faiblesse : il a porté un coup à la gauche* ». « *Il faut qu'il fasse attention*, poursuit-il, *on ne peut se permettre de faire des faux pas.* »

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du P.S., estime aussitôt que le secrétaire général du P.C.F. fait montre d'une « *agressivité antisocialiste assez surprenante* ». Il ajoute : « *Nous connaissons le tempérament de Georges Marchais. Nous ne nous inquiétons pas outre mesure ; nous regrettons simplement l'épisode.* »

Le débat sur la politique de défense se poursuit néanmoins entre MM. Mitterrand et Marchais, le premier secrétaire du P.S. s'exprimant notamment dans *le Matin* du 8 août et le secrétaire général du P.C.F. lui répondant, le 9, dans *l'Humanité*.

La dégradation des relations entre les deux principaux partis de gauche se trouve confirmée par les commentaires peu amènes que le quotidien communiste consacre aux « journées de réflexion » sur le thème « *Socialisme et culture* », auxquelles M. Mitterrand a participé, en Crète, du 12 au 15 août. *L'Humanité* du 12 août reproche, en effet, aux participants de revenir en arrière par rapport à la perspective ouverte par le programme commun, et de chercher à nouer des liens avec les centristes.

« *Je voudrais bien qu'on en finisse avec ces divergences artificielles* », affirme, le 16 août, M. Mitterrand, en évoquant le débat qui s'est instauré au sein de la gauche. M. Marchais lui réplique, le 18 août, dans *l'Humanité* que le P.C.F. n'entend pas renoncer à la discussion publique. « *Cette méthode*, écrit-il, *s'intitule : démocratie.* » Le même jour, le bureau politique du parti communiste réclame que les négociations entre les trois partenaires se poursuivent avant la réunion « au sommet ». M. Jospin, au nom du P.S., répond, le 20 août, que « *la mission des négociateurs est terminée* ». « *Le travail a été bon*, juge-t-il, *et les problèmes qui restent en litige ne peuvent être tranchés que par le sommet.* » En conséquence, le P.C.F. décide d'annuler les rencontres prévues entre experts pour revoir le libellé des passages sur lesquels les membres du « groupe des quinze » étaient parvenus à un accord.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, intervient le 24 août pour expliquer que « *si, au sein de la gauche, la polémique s'institutionnalisait, c'est-à-dire se poursuivait, cela pourrait devenir grave* ». Parallèlement, le 29 août, M. Guy Gennesseaux, membre du secrétariat du M.R.G., souligne que son parti ne pourrait accepter le maintien du programme commun dans sa version de 1972. Cette idée est reprise le 1er septembre par M. Jean-Pierre Chevènement, qui croit pouvoir pronostiquer, en outre, la conclusion d'un accord entre socialistes et communistes, aucun des deux partis n'étant « *candidat au suicide* ».

M. Louis Mermaz, membre du secrétariat du P.S., a, quant à lui, donné au « sommet » de la gauche un sens bien précis en expliquant, le 29 août, qu'« *il faut que le P.S. puisse apporter la preuve qu'il est capable d'imposer sa volonté au parti communiste* ». M. Marchais n'apprécie guère cette formule et exploite le fond de l'analyse communiste tout en révélant clairement ses craintes. Il déclare le 1er septembre, en s'adressant à M. Mermaz : « *Veut-il rassurer la droite en lui démontrant qu'il serait capable de tenir la dragée haute au parti communiste ?* »

Accusé en permanence par ses alliés de rester dans le flou, M. Mitterrand précise ses positions le 2 septembre. S'il accepte de négocier sur le SMIC, il répond clairement non à une réduction autoritaire de la hiérarchie des salaires (de 1 à 5), non à l'extension des nationalisations réclamée par le P.C.F., non à la politique de défense préconisée par les communistes. « *Le programme commun de la gauche, oui ; le programme commun, non* », résume-t-il.

Dans un numéro spécial de *l'Humanité*, diffusé à six millions d'exemplaires, les communistes répliquent le 5 septembre en estimant que l'attitude du P.S. ne permet pas d'assurer qu'un accord sera conclu. M. Mauroy, membre du secrétariat du P.S., croit pourtant pouvoir affirmer le même jour qu'un accord interviendra « *de toute façon car c'est la volonté profonde des travailleurs* ». L'hebdomadaire socialiste *l'Unité* répond, le 8 septembre, au numéro spécial de *l'Humanité* en exposant le dossier des divergences tel qu'il est perçu par le P.S. M. Claude Estier dénonce, dans son éditorial, la « *polémique particulièrement acerbe, et pour tout dire intolérable, à partir du moment où elle repose essentiellement sur un procès d'intention fait au P.S.* » à laquelle, selon lui, se prête le P.C.F. Ce dossier constitue, selon M. Fiterman, « *un plaidoyer agressif et embarrassé* ».

Enfin, le 11 septembre, lors du meeting de la fête de *l'Humanité*, M. Georges Marchais explique qu'il ne se rendra pas au « sommet » avec « *le couteau sur la table* » mais il confirme que les propositions du P.S. lui paraissent inacceptables. Le 13 septembre, M. Bérégovoy répète que pour sa part le P.S. ne saurait admettre un accord partiel.

LE QUOTIDIEN « LES ÉCHOS » RECENSE 1 350 ENTREPRISES NATIONALISABLES

Le quotidien économique *les Echos* publie dans son numéro de mercredi un dossier spécial sur les nationalisations. Notre confrère a recensé mille trois cent cinquante entreprises « nationalisables » représentant au total une capitalisation boursière de 50 milliards de francs.

On remarquera que la liste établie par notre confrère, ne se borne pas aux groupes industriels, aux banques et assurances, dont la nationalisation est prévue par le programme commun. Il s'y ajoute « *le secteur de la sidérurgie et des industries nucléaires ainsi que les secteurs devant faire l'objet de prises de participation majoritaires — toujours selon le programme commun, — à savoir les transports maritimes et aériens, les ressources du sous-sol et la distribution d'eau, auxquels se sont ajoutés les groupes Peugeot-Citroën et Total qui, selon le P.C., devraient venir grossir les rangs à l'occasion de la réactualisation du programme commun.* »

UNE MISE AU POINT DE Mme GISÈLE MOREAU

Après le reportage sur la fête de l'Humanité intitulé « Itinéraires » (le Monde du 13 septembre), nous avons reçu de Mme Gisèle Moreau, député de Paris (P.C.) la mise au point suivante :

1) Nous sommes pour en finir avec une situation économique, sociale et morale qui amène certaines femmes à se prostituer, avec une société fondée sur l'exploitation et le profit qui autorise le trafic des êtres. La prostitution découle le plus souvent d'atroces conditions sociales, d'une misère matérielle et morale. Notre lutte contre la misère et pour une société nouvelle dans laquelle se situe notre loi générale avec d'immenses possibilités offertes aux femmes vise à éviter que des femmes ne se prostituent. Les mesures que nous préconisons dans cette loi permettront aux prostituées de se sortir de cet état ;

2) Nous ne sommes pas encore prêts à *déposer une loi-cadre sur la prostitution*, car ceci ne peut être que l'aboutissement d'un travail d'élaboration approfondi et d'une consultation des intéressées. En tant que parti de gouvernement, nous savons que nous serons confrontés à des problèmes sociaux particuliers touchant les prostituées et leurs enfants ; nous souhaitons les régler humainement.

Les députés communistes protestent contre la réunion de l'Assemblée de l'Atlantique-nord au Parlement

L'assemblée de l'Atlantique nord siégera à Paris, du 17 au 24 septembre à l'invitation des parlementaires français qui participent à ses sessions annuelles.

On rappelle, de source autorisée française, que l'assemblée n'a aucun lien avec l'alliance atlantique. Il n'en demeure pas moins vrai que ce club de dialogue entre parlementaires d'Europe occidentale et américains, créé en 1955 pour débattre des questions d'actualité d'intérêt commun, vise principalement à « *mieux faire accepter par les opinions publiques* » les options de l'alliance.

Cette année, les travaux se dérouleront à l'Assemblée nationale et au Sénat, ce qui n'était pas le cas avant que le secrétariat international de l'assemblée atlantique ne déménage, il y a dix ans, de Paris à Bruxelles. Les réunions n'ont pas non plus eu lieu en pareilles enceintes dans les divers pays, où, jusqu'à présent, l'Assemblée a organisé ses travaux.

Les délégués de quinze pays participeront à diverses réceptions offertes, notamment, par MM. Faure, président de l'Assemblée nationale, Poher, président du Sénat, et Chirac. M. Barre prononcera un discours à l'ouverture de la session.

Le P.C.F. dénonce la tenue de cette réunion — que les milieux de Bruxelles considèrent eux-mêmes comme un « *rendez-vous étonnant* » — et il s'interroge sur l'évolution des rapports entre la France et l'OTAN.

LES GAULLISTES D'OPPOSITION DÉFINISSENT LEUR POSITION DANS LE DÉBAT DE LA GAUCHE

Dans une interview publiée mardi 13 septembre par le *Quotidien de Paris*, M. Jean Charbonnel, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès, déclare : « *La capacité de* progrès, déclare que pour que son mouvement puisse soutenir le programme commun « *le test fondamental* » sera la position prise par la gauche sur le problème de la défense.

« *Ce qui nous paraît très important, c'est que la force de dissuasion demeure en état et continue à progresser sur le plan technologique pendant les discussions sur le désarmement que susciterait éventuellement un gouvernement de gauche*, écrit-il.

» *Quant au débat portant sur la notion d'une défense tous azimuts, nous restons pour notre part fidèles au principe gaulliste de la sanctuarisation.* »

M. Dominique Gallet, délégué national de l'Union des gaullistes de progrès, autre formation de gaullistes d'opposition, a, pour sa part, déclaré, mardi 13 septembre, au micro de Sud-Radio : « *Dans la détermination de son attitude à l'égard du programme commun actualisé, l'Union des gaullistes de progrès n'isolera pas la position qu'adoptera la gauche sur la défense nationale du problème plus global de sa position sur l'indépendance de la France, qui n'est pas seulement militaire, mais aussi économique, culturelle et diplomatique.* (...)

« Un nouveau pas vers la réintégration de la France dans l'OTAN »

M. Maurice Andrieux, député communiste du Pas-de-Calais, vice-président de l'Assemblée nationale, a demandé mardi 13 septembre à M. Faure de convoquer une réunion du bureau de l'Assemblée afin qu'il se prononce sur la tenue dans l'enceinte du Palais-Bourbon de la session de l'assemblée de l'Atlantique nord.

Réuni mardi, le bureau du groupe communiste estime dans un communiqué que « *la tenue d'une telle session, qui n'a pu être décidée qu'avec l'accord des groupes de la majorité et du gouvernement, constitue un nouveau pas dans la politique dangereuse du président de la République de réintégration de la France dans l'organisme militaire de l'OTAN* ».

« *Les communistes français*, ajoute le communiqué, *qui avaient approuvé la décision du général de Gaulle en 1966 concernant le retrait de notre pays de l'OTAN pour éviter que la France ne soit entraînée dans une guerre malgré elle, expriment leur indignation devant une telle situation qui met en cause une fois de plus l'indépendance nationale.* » Le bureau proteste « *contre la tenue dans les locaux du Parlement français d'une assemblée dont la politique est contraire aux intérêts de la France* ».

La crise de la gauche

Le P.C. et le P.S. devant un choix

(Suite de la première page)

La démarche du P.C.F. s'inscrit dans une continuité historique. Bien que n'ayant absolument pas renoncé à participer au pouvoir dans le cadre de l'union de la gauche, il serait disposé à retarder l'échéance si les conditions du succès de cette expérience ne lui paraissaient pas réunies. Les dirigeants communistes ont l'impression que *leur parti peut encore attendre si le besoin s'en fait sentir.*

Ils pourraient en être d'autant plus tentés que, dans un tel cas, la cohésion du P.S. serait mise à rude épreuve. Les impatiences en son sein sont nombreuses, et certaines se sont déjà manifestées du seul fait du débat public engagé entre les partenaires de l'union de la gauche. Le P.S., qui s'est électoralement beaucoup renforcé, peut envisager de tenter sa chance seul. M. Chevènement, personnellement très hostile à une telle formule, évoquait pourtant, mardi 13 septembre au micro d'Europe 1, une stratégie de rechange qui consisterait à gouverner « *avec l'appui, même tacite, des partis du centre* », comme c'est le cas de M. Mario Soares au Portugal. Tous les dirigeants du P.S. savent néanmoins combien une telle situation serait fragile. Un gouvernement socialiste homogène aurait d'autant plus de mal à tenir tête sur deux fronts que, dans une telle conjoncture, le P.C.F. ne manquerait pas de reconquérir du terrain sur la gauche du parti socialiste.

Si la délégation du P.C.F. n'est pas venue, *à l'évidence*, au « sommet » pour rompre, il n'en reste pas moins que la menace qu'elle laisse planer est réelle et n'a rien d'un bluff politique. Les revendications communistes ne correspondent pas simplement à une volonté de surenchère par rapport au P.S., même si ce sentiment joue, compte tenu de la rivalité électorale existant entre les deux formations. Plus fondamentalement, les communistes ont le besoin impérieux, au fur et à mesure qu'ils approchent du pouvoir, de renforcer leur « ancrage » idéologique. Ils doivent prendre garde au risque de « dérive droitière » déjà dénoncé en leur sein par des hommes comme M. Louis Althusser, dérive qui guette naturellement toute formation politique ayant en charge la gestion du pays. L'histoire de la social-démocratie en offre mille exemples.

Les communistes sont d'autant plus vigilants qu'ils ont éprouvé de grosses difficultés à s'adapter à la pratique unitaire. Dans la période 1972-1974, leur démarche ne se distinguait que difficilement de celle du P.S., ce qui avait eu pour conséquence l'ouverture, au sein du P.C.F., d'une véritable « crise d'identité ». L'erreur commise par la direction du P.S., semble-t-il, a été de ne pas maintenir cette pression unitaire sur ses alliés et de chercher au contraire à prendre ses distances. Tel fut notamment le cas lors de la campagne présidentielle de 1974, au cours de laquelle le P.C.F. fut, en fait, maintenu à l'écart de l'action menée par M. François Mitterrand, lequel avançait des propositions qui relevaient d'une lecture édulcorée du programme commun. Depuis, le P.S. a poursuivi dans le même sens et s'est attaché à définir seul une politique pour la gauche, notamment en matière économique.

Le P.C.F. a eu du mal à passer cette période, à analyser la situation et à apaiser les tensions nées en son sein, mais à présent il exploite au maximum le terrain politique imprudemment libéré par le P.S. L'attitude adoptée par les socialistes, qui a consisté pendant longtemps à se présenter comme les victimes innocentes d'une querelle artificielle, a contribué à les placer plus encore en position défensive.

Il leur est aujourd'hui difficile de sortir de la négociation sans paraître avoir cédé peu ou prou de terrain face au P.C.F. Ils peuvent d'ailleurs compter sur les communistes pour mettre en lumière toutes les concessions qu'ils leur auront accordées.

Il est frappant de constater que l'état d'esprit dominant chez les cadres mais aussi chez nombre de militants *du P.S. est le pessimisme* : parfois sur l'issue du scrutin de mars 1978 mais, surtout, quant à la capacité de la gauche à réussir son expérience de gouvernement. Ce sentiment est tellement répandu qu'un quotidien comme *le Matin* a pu en faire un axe de sa campagne de publicité. Il a, par exemple, placardé dans toute la région parisienne des affiches qui affirment que si la gauche au pouvoir ne tenait pas ses promesses, il la dénoncerait.

L'histoire pèse d'un poids considérable sur les analyses et les comportements des hommes de gauche d'aujourd'hui et les échecs du passé semblent les obnubiler. D'où l'insistance du P.C.F. à réclamer des garanties et celle du P.S. à plaider le dossier de la prudence.

THIERRY PFISTER.



(Dessin de KONK.)

LE PREMIER MINISTRE A REÇU LES DIRIGEANTS DU C.N.I.P.

Poursuivant ses consultations politiques, M. Raymond Barre a reçu, mardi matin 13 septembre, à l'hôtel Matignon, une délégation du Centre national des indépendants et paysans, constituée de MM. Bertrand Motte, président, Maurice Ligot, vice-président, et Camille Laurens, secrétaire général.

Le premier ministre ayant confirmé à ses interlocuteurs qu'il se propose de présenter aux Français des « *objectifs d'action* » pour la prochaine législature, M. Motte a indiqué : « *M. Raymond Barre est très décidé à répondre à l'attente de ceux qui croient qu'une telle initiative sera opportune, mais il réserve encore toute sa liberté d'action quant au moment où il conviendra de définir ces objectifs d'action et quant à leur nature* ».

Evoquant les négociations pré-électorales en cours au sein de la majorité et les travaux d'actualisation du programme commun de la gauche, le président du C.N.I.P. a poursuivi : « *Les formations de la majorité sortent plus solidaires des travaux qu'elles ont menés à bien depuis quatre semaines qu'elles ne l'étaient au début du débat. Les chefs des quatre délégations ont décidé de présenter ensemble, de façon officielle, le manifeste de la majorité, pour réaffirmer solennellement que notre solidarité est dès maintenant beaucoup plus affirmée et beaucoup plus claire que celle qui se cherche en face...* »

M. SERVAN-SCHREIBER : l'amalgame unitaire mène à l'impasse.

(De notre correspondant.)

Nancy. — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a commencé, mardi 13 septembre, à Nancy, devant huit cents à neuf cents personnes, ce qu'il a baptisé sa « *campagne de France* ». Une banderole installée sur la tribune indiquait le thème : « Vingt ans, ça suffit ! ».

« *Notre ennemi ce n'est pas le programme commun ni telle ou telle formation de la majorité, mais c'est l'indifférence et l'ignorance de la réalité par les Français* », a déclaré le président du parti radical.

Il a relevé au nombre des « *erreurs fondamentales* » le fait que « *les investissements de fonds publics dans les entreprises privées ont amené le sacrifice de grands axes et des centres de formation, ce qui a éloigné les investissements étrangers en France* ».

A propos de la situation à l'intérieur de la majorité, il a déclaré : « *Le salut public dépend de la clarification des différences. L'amalgame unitaire mène à l'impasse. J'ai brisé la clandestinité et ouvert la voie pour ceux qui ne veulent pas du programme commun et sont désorientés par l'attitude actuelle de la majorité. Il est temps de jouer à cœur et à ciel ouvert le pari politique. Il est temps que nous débattions sur le fond, comme les communistes et les socialistes, en dépassant les problèmes d'organisation.* »

LA COMPOSITION DES DELEGATIONS

La délégation du Mouvement de radicaux de gauche et composée de MM. Robert Fabre, Michel Crépeau, Jean-Denis Bredin, Fran-ois Loncle, Jacques Bonacossa, Pierre Bracque, François Luchaire, Guy Gennesseaux, Roger-Gérard Schwartzenberg et Michel Soulié.

La délégation communiste comprend MM. Georges Marchais, Gustave Ansart, Charles Fiterman, Jean Kanapa, André Lajoinie, Paul Laurent, Philippe Herzog, Pierre Juquin et Mmes Mireille Bertrand et Madeleine Vincent.

La délégation du parti socialiste comprend MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy, Gaston Defferre, Pierre Bérégovoy, Michel Rocard, Robert Pontillon, Pierre Joxe, Jean-Pierre Chevènement, Jean Poperen et Mme Yvette Roudy.

« L'HUMANITÉ » : le ton de M. Bérégovoy est intolérable.

A la suite des déclarations de M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., qui a notamment comparé le « débat démocratique » engagé par le P.C.F. à un procès de « l'époque stalinienne » (*le Monde* du 14 septembre), René Andrieu écrit dans *l'Humanité* du 14 septembre :

« *Pierre Bérégovoy a donné une interview dont le ton est difficilement compatible avec les exigences d'un débat démocratique.*

» *Assimiler la manière dont nous avons exposé nos divergences avec le parti socialiste à la conduite d'*« un procès stalinien » *n'est pas seulement ridicule. C'est parfaitement intolérable. Il est dommage que pour ce mauvais exercice de style Pierre Bérégovoy ait cru devoir, comme au bon vieux temps, choisir Lecanuet comme modèle. (...)*

De son côté, M. Georges Séguy s'est lui aussi élevé contre les déclarations de M. Bérégovoy — qui avait estimé que le 8 septembre M. Séguy s'était exprimé « *sans doute plus en qualité de membre du bureau politique du P.C.F. qu'en secrétaire général de la C.G.T.* ». M. Séguy a adressé à M. Bérégovoy une lettre dans laquelle il se déclare notamment (nos dernières éditions du 14 septembre) « *profondément choqué* » par ses propos. Il écrit : « *Compte tenu de la nature des relations qui existent aujourd'hui entre la C.G.T. et le parti socialiste, nous pensions que cette sorte de calomnie appartenait à un passé révolu. Aussi, nous voulons croire qu'il ne s'agit que d'une opinion personnelle.* »

POLITIQUE

Les élections législatives

M. J. KOSCIUSKO-MORIZET SERA CANDIDAT A REIMS

M. Roger Crespin (R.P.R.), député sortant de la première circonscription de la Marne (Reims I et III) a annoncé qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections législatives. Il a précisé :

« *Je pense plus que jamais que les Marnais attendent une candidature d'union de la majorité et j'aurais accepté d'être candidat dans cette hypothèse. Les formations de la majorité ont décidé, semble-t-il, de s'orienter vers le pluralisme de candidatures, et le R.P.R. de confier à un autre que moi le soin de défendre ses couleurs en mars 1978.* »

C'est à la candidature de M. Jacques Kosciusko-Morizet que fait allusion M. Crespin, né le 31 novembre 1913. Ambassadeur aux Etats-Unis depuis 1972, après avoir été notamment, de 1947 à 1954, directeur de cabinet du président Auriol, M. Kosciuzko-Morizet quittera la carrière diplomatique dans quelques semaines. Il doit être remplacé à Washington par M. François de Laboulaye, actuel directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay.

Né le 14 novembre 1913, M. Crespin, ancien adjoint au maire de Reims, conseiller général, avait siégé à l'Assemblée nationale de 1971 à 1973 en remplacement de M. Jean Taittinger, nommé au gouvernement. Réélu suppléant de M. Taittinger en mars 1973, M. Crespin le remplace de nouveau depuis mai 1973. M. Taittinger l'avait emporté au second tour des élections législatives de mars 1973 avec 32 585 voix contre 24 330 à M. René Tys (P.C.).

M. Jean-Louis Schneitter (C.D.S.) a déjà annoncé sa candidature dans cette circonscription (*le Monde* des 3 et 4 juillet).

● HAUTS-DE-SEINE. — M. Jean-Pierre Mattei, maire adjoint (M.R.G.) de Clichy, a annoncé lundi 12 septembre que la fédération des Hauts-de-Seine du Mouvement des radicaux de gauche ne participera pas à la liste conduite par M. Robert Pontillon, maire de Suresnes, membre du secrétariat national du P.S., *« un accord n'ayant pu se réaliser avec la fédération départementale du P.S. »*.

● MISE AU POINT. — M. Richard Dupuy, ancien grand maître de la Grande Loge de France, nous affirme qu'il n'existe aucune rivalité de clan au sein de son obédience et que l'élection de M. Georges Marcou à la tête de la G.L.D.F. (nos éditions des 13 et 14 septembre) ne peut d'aucune façon être interprétée comme l'échec d'un candidat qu'il aurait soutenu ou le succès d'un candidat de l'ancien grand maître, M. Pierre Simon. Nous avions écrit : « *M. Georges Marcou était l'un des candidats soutenus par M. Pierre Simon. (...) M. Richard Dupuy (...) donnait sa préférence à M. Guiziano.* »

M. Georges Marcou, nouveau grand maître de la Grande Loge, nous affirme, de son côté, qu'il n'a pas « *été élu contre le candidat du grand maître Richard Dupuy* ». « *Outre,* ajoute-t-il, *que cette affirmation est totalement inexacte, elle accrédite dans l'esprit de vos lecteurs l'image d'une Grande Loge qu'agiteraient des luttes de clans.* »

OUTRE-MER

Vers des mesures de décentralisation en faveur des DOM

M. Claude Ho-A-Chuck, président du conseil général de la Guyane, a été reçu lundi matin 12 septembre pendant une heure par M. Valéry Giscard d'Estaing, en présence de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. M. Ho-A-Chuck a mis à profit cet entretien pour suggérer au président de la République la mise en place d'une sorte d'exécutif local. Le projet du conseil général prévoit le transfert d'une partie des pouvoirs du préfet, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des transports, à une commission départementale.

L'annonce de cette visite de représentants guyanais à l'Elysée, et de ce projet ont fait une forte impression en Guyane et pris de court et les partis politiques et l'administration. M. Ho-A-Chuck, secrétaire général du M.P.G. (Mouvement pour le progrès guyanais) appartient à la majorité présidentielle. A l'annonce du plan de développement, en 1975, il avait déclaré « *mettre ses idées autonomistes en sommeil* ».

A Paris, on fait remarquer que la proposition de M. Ho-A-Chuck n'engage que son auteur, en particulier en ce qui concerne l'usage des termes « exécutif local » que l'administration récuse. En revanche, on confirmait mardi 13 septembre à l'Elysée qu'un prochain conseil interministériel (dont la date n'a pas encore été fixée) étudierait des mesures de décentralisation en faveur des DOM en général. Ces mesures comporteraient des transferts importants de responsabilités au profit de la commission permanente départementale et du conseil général.

SOCIÉTÉ

UN DOSSIER DE LA REVUE « AUTREMENT »

« Dans la ville, des enfants »

« *On aime bien les enfants, on en parle beaucoup, mais la voiture, le béton, le système foncier, les règlements, les centres commerciaux, on aime aussi.* » L'enfant a-t-il sa place dans la ville ? L'adulte est-il prêt à lui en accorder une ? Laquelle ? Ce sont quelques-unes des questions abordées dans le dossier publié par la revue *Autrement* (1).

Etudes, reportages, expériences diverses, apportent de nombreuses informations sur la vie quotidienne des enfants d'aujourd'hui — quel que soit l'environnement urbain — comme pour ceux du dix-neuvième siècle. On apprend par exemple que, en 1847, 87 % des ouvriers savaient lire... grâce à l' « *instruction mutuelle* ». « *Sur les paliers, dans les couloirs et dans les cours, des enfants se donnaient entre eux des leçons de lecture, d'écriture, de calcul, d'histoire de France.* »

Aujourd'hui, il n'y a plus d'enfants exploités comme on nous les montre au dix-neuvième siècle. Mais l'école ignore trop la réalité dans laquelle ils vivent, et lorsqu'ils ont leur place dans la ville, c'est presque toujours dans un espace conçu et limité par les adultes. Il y a trop de terrains d'aventure. Pourtant les enfants ont besoin de « *lieux libres, non bâtis* », qu'ils puissent s'approprier, d' « *espaces variés* » aménagés (bases de loisirs, plaines de jeux) ou non (terrains d'aventure), de « *lieux de regroupement* » au niveau des immeubles ou du quartier, d' « *espaces publics* » où ils puissent rencontrer les adultes...

Les nombreux exemples, les analyses publiées par *Autrement* offrent matière à réflexion. C'est d'ailleurs ce que souhaitent ses auteurs, tout en ayant conscience de leurs limites. L'équipe, écrit en introduction son rédacteur en chef, M. Henry Dougier « *a simplement (et très difficilement) tenté d'appréhender un impossible sujet chargé d'idéologie où mythes, autojustifications et intérêts divers se donnent libre cours, et où brillent étrangement par leur absence enquêtes ou études sérieuses* », à quelques exceptions près, recensées dans l'ouvrage.

C. A.

(1) *Dans la ville, des enfants.* 256 pages, 35 F. En vente en librairie.

Autrement et l'institut national de l'audio-visuel organisent deux débats complémentaires à la pédagothèque, 21, rue Michel-Le Conte, 75003 Paris : « Le modèle pédagogique » (mercredi 14 septembre à 18 heures) ; « Les espaces réservés » (jeudi 15 septembre à 18 heures).

RELIGION

● *La démission de Mgr Albert Malbois, évêque de Corbeil,* a été acceptée, le 13 septembre, par Paul VI. Mgr Malbois, qui est âgé de soixante et un ans, motive sa démission par raison de santé.

● *La célébration du Yom Kippour le 22 septembre.* — Le grand rabbin de France rappelle aux fonctionnaires israélites qu'en vertu de la circulaire F.P. 901 du 23 septembre 1967, émanant du secrétariat d'Etat chargé de la fonction publique, une autorisation d'absence pour les solennités de Roch Hachana et Yom Kippour leur sera accordée sur leur demande.

Dans une lettre en date du 28 juin 1977, M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique, a informé le grand rabbin Jacob Kaplan que « *les disposition nécessaires sont prises pour permettre à ces fonctionnaires de respecter les obligations de leur religion* ».

OUTRE-MER

Vers des mesures de décentralis... en faveur des DOM

SOCIÉTÉ

UN DOSSIER...

« Dans la ville, des enfants...

RELIGIO...

SCIENCES

L'échec du lancement d'O.T.S.

(Suite de la première page.)

La cause de l'explosion sera bientôt connue ; 54 secondes après le départ, le nez d'une fusée Castor s'est détaché et des flammes sont apparues à cet endroit ; il semble que le corps du Castor ait percuté le premier étage et les autres Castor ; en tout cas, il a déséquilibré le lanceur qui a quitté la trajectoire qui lui était assignée. Neuf secondes plus tard, le responsable de la sécurité ordonnait la destruction du lanceur : mais on ignore encore si l'explosion qui s'est produite est une conséquence de cette destruction, ou si elle trouve sa cause dans les dégâts subis par le premier étage. Le lanceur Delta est retombé à 10 kilomètres de la côte, dans une zone où la profondeur n'est que d'une vingtaine de mètres. Il sera probablement repêché — ou du moins ses débris — aux fins d'analyse.

Car l'explosion du lanceur Delta, la première depuis 1966, pose de très sérieux problèmes. En cent trente-quatre tirs, les Delta ont connu un excellent taux de réussite, supérieur à 90 %. Mais il y a plusieurs types de lanceurs Delta, qui diffèrent par le nombre et la puissance des fusées Castor qui entourent le premier étage. Celui qui devait mettre O.T.S. en orbite était un Delta-3 914. Et c'était seulement le troisième tir de cette variété de lanceurs.

Un échec sur trois tirs, c'est peut-être un score honorable, mais ce n'est plus la quasi-certitude de réussite dont peuvent se glorifier d'autres variétés de lanceurs Delta. Et les responsables de l'Agence spatiale européenne (ESA) sont inquiets. En mai dernier, lors du montage des fusées Castor autour du premier étage, l'attache qui retenait l'une d'elle s'est rompue ; l'alliage utilisé pour cette fixation ne supportait pas les efforts auxquels elle était soumise. L'enquête sur cet incident, la modification de tous les étages, ont d'ailleurs retardé de trois mois le lancement d'O.T.S. prévu pour la mi-juin et qui fut reporté à septembre. Et l'échec du tir, qui paraît imputable lui aussi à une faiblesse dans la structure des Castor, fait craindre qu'il ne s'agisse d'un vice de conception et non d'un hasard malheureux.

Un deuxième exemplaire

L'enquête qui va être menée lèvera-t-elle ce doute ? Il faut l'espérer. Car le prochain tir d'un Delta-3914 sera probablement... le lancement d'un autre O.T.S.

Le consortium européen Mesh, qui a construit O.T.S. pour le compte de l'ESA, a réalisé en double exemplaire tous les équipements. En six mois, il lui est possible de fabriquer un second satellite. Les plans initiaux prévoyaient d'ailleurs le lancement du second modèle six mois après le premier tir si ce dernier était un échec ou si le satellite ne donnait pas satisfaction.

Il faudra sans doute un peu plus de six mois à la NASA et à la firme McDonnell-Douglas, constructeur du lanceur Delta, pour élucider les causes de la défaillance et monter un nouveau lanceur. Mais on peut très bien envisager le lancement du second O.T.S. pour la fin du printemps prochain.

Or, à cette date, il n'y aura eu aucun nouveau tir de Delta 3914 : le quatrième tir de cette série n'est prévu que pour la fin 1978 pour mettre sur orbite un satellite canadien. Le pari que devra faire l'ESA sera donc de confier le deuxième — et dernier — O.T.S. à un lanceur qui reste sur un échec. C'est une perspective désagréable.

De toute manière, l'échec qui vient de se produire est lourd de conséquences pour l'Europe spatiale. O.T.S., premier satellite européen de télécommunications, devrait être une « vitrine » permettant à notre continent d'affirmer sa présence sur le marché des communications spatiales. Plusieurs Etats ou groupes d'Etats du tiers-monde souhaitent utiliser des satellites pour leurs communications intérieures plutôt que de construire un coûteux réseau de lignes téléphoniques. Pour répondre à ces offres, l'industrie européenne a beaucoup de handicaps vis-à-vis de sa concurrente américaine ; elle ne peut espérer emporter un marché si elle n'a pas fait ses preuves. L'incident de mai dernier, lors du montage du lanceur Delta, puis l'échec du tir, auront repoussé d'un an cette démonstration.

L'échec aura aussi des conséquences au sein de l'ESA, indécise sur son avenir. Il n'y aura guère de conséquences financières : le lancement était assuré et l'Agence n'aura donc pas à débourser les 17 millions de dollars que coûte l'opération, qu'elle soit réussie ou non. Mais le programme européen de télécommunications spatiales, déjà bien malade, n'avait pas besoin de ce coup du sort.

O.T.S. est un double prototype : il préfigure les satellites commerciaux de télécommunications, les E.C.S. (European communication satellites) qui seront construits sous la responsabilité de l'ESA, mais exploités par les administrations responsables du téléphone ou de la télévision dans les divers pays d'Europe. Certaines de ces administrations ont peu de goût pour l'espace : les P.T.T. allemands ont déjà fait connaître leur refus de s'intéresser aux E.C.S. Ce n'est pas l'échec d'O.T.S. qui les convertira.

Une amère consolation

O.T.S. *préfigure* aussi le satellite de navigation maritime Marots, qui doit « couvrir » le tour de l'Afrique et l'océan Indien. Marots devait être lancé en 1978, mais il a pris un gros retard et il n'est pas sûr qu'il soit mis sur orbite avant 1980. Des pressions américaines sous forme d'offres de coopération ont induit des modifications sur Marots, qui l'éloignent d'O.T.S. pour le rapprocher des satellites déjà construits par la firme Hughes. Comme cette firme, une fois acquises ces modifications, semble capable pour le prix d'un Marots de construire trois ou quatre satellites équivalents, il y a un gros risque que le Marots actuellement en construction reste sans postérité.

Le mouvement se prouve en marchant : un succès d'O.T.S. pouvait catalyser des volontés européennes convergentes en montrant que lorsqu'elle s'unit l'Europe peut obtenir des résultats de valeur. Démonstration psychologique bien utile à l'heure où l'Europe spatiale repousse de mois en mois les choix essentiels qui conditionnent son avenir. Par la faute d'une fusée américaine, cette démonstration n'aura pas été faite. Optimiste par tempérament ou par diplomatie, M. Roy Gibson, directeur général de l'ESA, remarquait après l'échec du tir que c'était une excellente publicité pour la fusée européenne Ariane, dont la construction en série est une autre pierre d'achoppement des futurs programmes. Mais on voyait bien que c'était là une amère consolation.

MAURICE ARVONNY.

Les déboires de l'Europe spatiale

L'Europe spatiale joue de malchance. Jusqu'en 1973, ses efforts en matière de fusées, au sein de l'ELDO (organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux) se sont traduits par une série d'échecs. La fusée Europa-2, développé au prix de quelque 3,5 milliards de francs, fut abandonnée après six essais en vol, tous ratés. Cette fusée était la juxtaposition de trois étages construits séparément par la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France.

Malgré cet échec, la coopération en matière de lanceurs a bénéficié, à partir de 1974, d'un sang neuf avec le programme Ariane, lancé par la nouvelle agence européenne, l'ESA. Un seul maître d'œuvre, français, a été désigné pour ce programme. Mais c'est alors dans le domaine des satellites que les déboires de l'Europe ont commencé à s'accumuler : déboires, cette fois, imputables aux Américains : le satellite scientifique européen Geos, lancé le 20 avril dernier n'a pas été mis sur l'orbite prévue par le lanceur américain Thor-Delta, et ne remplit que partiellement les missions qui lui étaient assignées.

Le lancement d'O.T.S. aurait dû avoir lieu en juin dernier. Son report, motivé par un incident survenu à la fusée, a entraîné celui du lancement d'un autre satellite européen, Meteosat. La course des Européens aux applications économiques de l'espace prend ainsi, face notamment aux Américains, un retard inquiétant pour l'avenir.

Devant le succès des deux premiers vols

LA NASA RÉDUIT LE PROGRAMME D'ESSAIS DE LA NAVETTE SPATIALE

Base aérienne Edwards (Californie) *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — La navette spatiale américaine a parfaitement effectué, mardi 13 septembre, son deuxième vol libre après avoir été lâchée du dos d'un Boeing-747, à 7 300 mètres d'altitude. Les astronautes Joe Engel et Richard Truly ont fait plusieurs manœuvres, négociant deux courbes serrées et faisant rouler l'engin de 68 tonnes d'une aile sur l'autre, avant de le poser sur la piste de la base aérienne Edwards.

Devant le succès des deux premiers vols, la NASA a décidé de réduire à cinq la série de huit vols libres initialement prévus. Le premier vol avait eu lieu le 12 août dernier ; le prochain devrait se dérouler le 27 septembre prochain.

AÉRONAUTIQUE

Les syndicats de la SNIAS accusent le général Mitterrand de vouloir « démanteler » la société

« Quels que soient les espoirs que l'on peut fonder sur l'avenir de la société grâce au plan arrêté par le gouvernement, il n'est pas possible d'en retirer des effets positifs avant de nombreux mois et il importe de poursuivre l'adaptation des effectifs aux plans de charges », a expliqué, mardi 13 septembre, à Paris, le président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), le général Jacques Mitterrand, lors de la réunion du comité d'entreprise.

« Cette opération de rééquilibrage comporte nécessairement une déflation à assurer avant la fin de la présente année, notamment par des départs anticipés et des mutations des personnels excédentaires de la division « avions » vers les autres divisions de la société », a expliqué le général Mitterrand. On sait que la SNIAS prévoit pour 1977 la suppression de 1 550 emplois sur un total de l'ordre de 35 800 personnes *(le Monde* du 2 février).

Le président a déclaré que *« dans le cas où les offres de mutations adressées nominativement seraient repoussées, il se verrait contraint de mettre en œuvre une procédure de licenciement collectif »*.

Sur proposition du président aura lieu, avant la fin de septembre, une réunion d'un groupe *ad hoc* (syndicats - direction générale) où seront examinées à nouveau les diverses mesures projetées.

Les délégués syndicaux du comité central d'entreprise ont déclaré dans un communiqué que *« la direction de la SNIAS a franchi une nouvelle étape dans l'application du démantèlement de la division « avions » de l'Aérospatiale en refusant de discuter sur les problèmes (Airbus, Concorde, A-300) comme le lui ont demandé par 9 000 lettres individuelles des salariés de la SNIAS.*

» Brutalement, le P.D.G., se livrant à un chantage, a déclaré que les travailleurs de Suresnes qui refuseraient une première proposition de mutation dans d'autres usines du groupe seraient licenciés. L'ensemble des organisations syndicales et des élus se sont opposés à ce chantage indécent », ont estimé les syndicats. Les bureaux d'études, précédemment installés à Suresnes (Hauts-de-Seine), sont progressivement transférés à Toulouse, où se trouvent déjà les ateliers de production.

En 1975, la SNIAS a perdu 4 % des effectifs de la division « avions » et 6 % en 1976. Cette division, qui a réalisé, l'an dernier, le tiers du montant total des ventes de la société, connaît des difficultés dues à la mévente de Concorde et à la stagnation des commandes de l'Airbus.

SPORTS

VOILE

« Courageous » gagne la première manche de la Coupe de l'America

Le bateau américain « Courageous » a gagné, mardi 13 septembre, la première des quatre manches de 24,3 milles (45 km.) qu'il dispute avec le challenger « Australia » pour la Coupe de l'America. « Courageous » a pris une minute et quarante-huit secondes sur le bateau australien.

Australia contre *Courageous*. Un 12 mètres tout neuf (il mesure en réalité quelque 20 mètres de long) s'attaque au bateau américain qui avait triomphé en 1974. Depuis 1851, les Etats-Unis demeurent invaincus dans ce duel spectaculaire et ruineux. Ce vingt-troisième défi se terminera-t-il une fois de plus par un succès du Yacht Club de New-York, détenteur de la Coupe de l'America ? On a le droit de le penser.

Pourtant, *Australia* semble mieux armé qu'aucun des voiliers étrangers qui, inlassablement, se sont attaqués à ce trophée inaccessible. Olin Stephens, l'architecte américain spécialiste des 12 mètres, a même, dit-on, cru reconnaître dans la coque australienne des lignes qui rappelleraient de trop près ses propres dessins... *Australia* est confié à Noël Robins, maître voilier de quarante et un ans, champion national de Soling, mais assez peu connu sur le plan international. L'équipage est fort bien entraîné : pour la première fois, quatre bateaux venus d'autres continents se sont longuement mesurés avant que le meilleur d'entre eux n'accède à la confrontation finale. *Australia* a enregistré dix-neuf succès pour deux défaites, au cours de rencontres officieuses ou d'éliminatoires disputée contre *Gretel-II*, *Sverige* ou *France-I*.

Du côté américain on a assisté non sans quelque surprise à l'écrasement de deux nouveaux 12 mètres, *Enterprise* et *Independence*, menés respectivement par Lowell North et par Ted Hood, qui sont les deux maîtres voiliers les plus en vue du monde et comptent de nombreux succès à leur actif. Qui plus est, *Enterprise*, dessiné par Stephens, a été étudié exceptionnellement avec des maquettes au tiers, de quelque 7 mètres de long, qui auraient dû donner des indications très précises dans les essais en bassin. Or *Courageous*, âgé de trois ans, mais très au point, a balayé la jeune opposition américaine.

Il est vrai qu'il est confié à Ted Turner, personnage peu commun, homme d'affaires de trente-huit ans et de 1,90 mètre, aux manières assez rudes et au vocabulaire coloré, que le Yacht Club de New-York paraît avoir sélectionné sans enthousiasme. Merveilleux barreur, plein d'allant, galvanisant son équipage, il dispose d'un palmarès extraordinaire. Il a remporté, entre autres, le championnat du monde des 5,5 mètres, la course transatlantique, le Fastnet et Sydney-Hobart

Sur son *Courageous* très affûté, Ted Turner paraît difficile à battre dans ce duel « au sommet ».

YVES ANDRÉ.

TENNIS

Des sanctions contre Connors?

Une dépêche de New-York nous apprend que la fédération américaine envisage une sanction contre Jimmy Connors pour avoir brusquement quitté le central de Forest-Hills juste après avoir été battu par Guillermo Vilas et sans attendre la traditionnelle cérémonie. Dernier outrage : Jimmy Connors n'a même pas attendu la remise du prix de 16 500 dollars (82 500 F) lui revenant — alors ça, quel scandale !

Eh bien ! nous, ça ne nous choque pas du tout.

Connors est de manières frustes, disons mal élevé : on l'a bien vu à Wimbledon, où il a carrément « séché » la parade des champions. Mais quel joueur superbe, quel cœur de lion sur le court ! Il fallait vraiment que ses compatriotes aient la tête à l'envers pour *n'encourager que le seul* Vilas — voire applaudir ses fautes ! — dans les moments les plus dramatiques de la finale de Forest - Hills, dont la télévision nous a retransmis, mardi soir 13 septembre, de magnifiques images. Quand Vilas s'est vu mener dans le quatrième set par 5 jeux à 0 et 0-40 avec trois balles de match sur le service de Connors, on aurait cru la cause entendue.

La façon dont l'Américain se jeta alors sur toutes les balles, réussissant des volées de toute beauté, rappela brusquement la remontée fulminante qu'il avait accomplie au cinquième set de sa finale de Wimbledon contre Borg. Mais Vilas reprit l'avantage avec une nouvelle balle de match, la quatrième. Un très long échange avec des « ahan ! » de bûcheron, que l'excellent commentateur de TF 1, Alain Escoubé, avait le bon esprit de respecter... en se taisant. Cet échange, Connors le termine, semble-t-il, par un drive très appuyé sur le revers de Vilas, coin du court qu'il aura visé durant tout le match. Ce coup droit, très long, très tendu, est-il sur la ligne ? A l'écran, il nous paraissait bon, en tout cas diantrement douteux. Mais Vilas, qui est resté sur place, se retourne, furieux, vers le juge de ligne. Celui-ci, d'abord coi puis influencé sans doute et par Vilas et par le public qui vocifère, après une hésitation, tend le bras : *out !* Et aussitôt, phénomène jamais vu ni à Prague ni à Bucarest, la foule déferle sur le court et porte en triomphe Vilas. Celui-ci n'a même pas serré la main de Connors, lequel a disparu submergé, pour ne pas dire englouti, par les manifestants. Quel est le grand sportif de l'histoire ?

OLIVIER MERLIN.

هكذا من الاصل

JUSTICE

REGARDS

La radio des prisonniers

Depuis le 30 janvier 1977, Taleb Hadjadj est gardé au quartier de haute sécurité de la maison d'arrêt de la Santé (Paris 14e). Depuis le 7 septembre dernier, Hadjadj est également au « mitard ». Peu de choses le reliaient à l'extérieur. Les quelques « parloirs » auxquels il avait droit. Le temps que finisse sa punition (trente jours) ; encore moins d'événements le raccrochent à la « vie courante ». Seule sa radio peut lui offrir une échappée.

Le hasard fait bien les choses. Mardi 13 septembre précisément, le Comité d'action des prisonniers (CAP) a diffusé pour la première fois une émission de trente-cinq minutes vers la prison où se trouve Hadjadj. A-t-il entendu ? Les autres prisonniers étaient-ils à l'écoute ? Questions sans réponses. Au fait, l'événement avait valeur de symbole. Il n'était que de considérer le petit groupe de militants, postes transistors allumés sur la longueur d'onde 103 mégahertz (et les journalistes conviés à constater cette « première »), pour s'en rendre compte.

Des techniciens amateurs ont permis au CAP de tenter cette expérience. L'un d'eux expliquait qu'elle correspondait aux objectifs des radios libres : « *Se mettre au service des luttes en cours.* » Bref, « *donner l'assistance technique et s'effacer devant le discours, quel qu'il soit, des bénéficiaires* ». La démarche avait remarquablement réussi cet été sur le plateau du Larzac (*le Monde* du 16 août).

Pratiquement, l'opération a moins bien marché cette fois. Des ennuis techniques mineurs ont rendu l'écoute inaudible durant de longues minutes. Pour autant, tout n'a pas été perdu. On a pu entendre Serge Livrozet, membre fondateur du CAP, parler de ce mouvement, et Jean-Marie Delaspre, également du CAP, intervenir.

Et de s'étonner que, en dépit des assurances de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, *le CAP, journal des prisonniers,* soit toujours interdit dans certaines prisons, dont la Santé (*le Monde* du 28 juin et du 31 août). On évoquait pêle-mêle « *les abus de pouvoir des juges d'instruction* », « *les conditions de garde à vue* », « *l'abolition de la peine de mort* ». Mme Marie-Claire Voisine parlait des conditions de détention dans les quartiers de haute sécurité.

Taleb Hadjadj a-t-il au moins entendu ce passage, lui, qui partage avec Daniel Debrielle ce fameux quartier ? Lui, dont ses amis et avocat disent qu'il a été victime, le 6 septembre dernier, d'un matraquage en règle par des « matons » au moment de l'une des fouilles quotidiennes ? Lui, pour qui Debrielle a observé la grève de la faim du 7 au 13 septembre en signe de protestation ? Lui encore qui, toujours selon les mêmes informateurs, a depuis lors été tabassé trois fois ? (1).

Peut-être. C'était en tout cas l'espoir des militants du CAP et des animateurs des radios libres présents. Ces derniers déclaraient : « *La prison de la Santé est pour nous un symbole de l'incommunicabilité. Les ondes d'une radio seules peuvent traverser les murs d'un quartier de haute sécurité et répercuter dans notre société une parole que l'on veut taire. Nous avons voulu prouver par cette émission les possibilités que l'on a en utilisant une radio.* »

LAURENT GREILSAMER.

(1) M. Hubert Bonaldi, directeur de la maison d'arrêt de la Santé, dément catégoriquement ces informations. Selon lui, c'est M. Hadjadj qui aurait frappé trois gardiens lors d'une fouille. Le premier aurait eu une dent cassée et la lèvre déchirée, le deuxième un traumatisme crânien important et le troisième une blessure à la hanche. M. Hadjadj a été puni de trente jours de « mitard » par le « prétoire » (tribunal interne à la prison). M. Hadjadj avait été condamné, le 28 janvier dernier, à la réclusion à perpétuité pour la prise d'otages de l'avenue de Breteuil (*le Monde* daté du 30-31 janvier).

Sur la peine de mort

II. — Faut-il une sanction de remplacement ?

par ROBERT BADINTER (*)

L'exécution de Hamida Djandoubi a fait rebondir la querelle sur la peine de mort. Dans un premier article, Robert Badinter s'est interrogé sur la fonction politique de cette sanction. (« le Monde » du 14 septembre). Aujourd'hui, Robert Badinter analyse la notion de peine de remplacement.

Il est important que le comité sur la violence se soit prononcé pour l'abolition de la peine de mort (*le Monde* du 14 septembre). Sans doute cette recommandation s'inscrit à la suite d'autres déclarations récentes : l'Eglise catholique, Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat de la magistrature, ont ces derniers mois, en des occasions diverses, publiquement exprimé leur opposition fondamentale à la peine de mort.

Reste que dans le cas du comité sur la violence, cette prise de position est plus significative encore.

Le comité, en effet, n'était pas une instance morale. Sa mission n'était pas d'affirmer ou de défendre des principes philosophiques ou religieux. Le comité avait pour objet d'étudier la violence et le crime en notre société, et de proposer les moyens de les réduire. En recommandant, au terme de ses travaux, la suppression de la peine de mort, le comité a d'abord affirmé, comme toutes les commissions internationales avant lui, l'inutilité de la peine de mort comme moyen de lutte contre la violence criminelle.

Par là, le comité refusait à la peine de mort le caractère de nécessité que tant de ses partisans lui prêtent encore. Mais la recommandation du comité va plus loin. La lutte contre la violence non seulement ne requiert pas la peine de mort, mais implique bien sa suppression. L'abolition apparaît ainsi telle qu'elle est : exigence morale, mais aussi condition nécessaire pour que notre justice s'engage plus avant dans des voies nouvelles.

Mais lesquelles ? A cet instant naît le débat sur le vrai problème, celui qu'escamote précisément la controverse interminable sur la peine de mort : faut-il instituer une peine de remplacement au moment de l'abolition ?

***

Pour le comité sur la violence, à la peine de mort doit succéder dans le cas des crimes les plus graves une peine spéciale dite de sûreté. La caractéristique de cette peine serait qu'une fraction importante — vingt à quarante ans selon M. Peyrefitte — serait effectivement subie sans que puisse intervenir aucune mesure de grâce ou de libération conditionnelle. Ainsi les jurés seraient-ils assurés, en prononçant la peine de sûreté, que le condamné purgerait la durée irréductible de la peine fixée par la condamnation. Ce temps achevé, il pourrait bénéficier des mesures ordinaires et être libéré sous condition ou gracié.

Cette proposition a pour but évident de satisfaire ce que l'on estime être une exigence essentielle de l'opinion publique. Mais la réponse faite ne nous paraît pas bonne. Et c'est dans d'autres directions qu'il faut chercher la solution.

Que l'opinion se résigne mal à l'idée de la suppression de la peine de mort est une évidence. Sans doute on peut épiloguer sur la portée des sondages, dans lesquels d'ailleurs la question de l'abolition n'est pas toujours clairement ni directement posée. On peut souligner que l'opinion publique est dans ce domaine, comme dans d'autres, fluctuante : aujourd'hui bouleversée par un crime horrible, s'apaisant lorsque les faits divers sanglants ne rencontrent pas le même écho dans la presse. On peut considérer enfin que ce n'est pas la courbe des sondages qui doit définir l'état de notre droit ni les principes de notre justice.

Mais ce qui n'est pas discutable, c'est l'angoisse fondamentale qu'entretient dans tout homme et dans toute société le crime sanglant, parce qu'il est source et expression de la mort. Or, à cette angoisse, la peine de mort apporte une réponse. Non pas qu'elle réduise la criminalité sanglante. Mais, d'une part, elle libère un instant la collectivité de la haine et de la peur nées d'un crime particulièrement grave. Et d'autre part, la peine de mort, si elle n'effraye pas les criminels, a le mérite de rassurer les honnêtes gens. Ils se disent qu'ils ne se mettraient jamais dans le cas de commettre un crime qui pourrait leur coûter la vie. Ils méconnaissent simplement que les grands criminels de sang ne raisonnent ni ne se comportent comme eux. Si la fonction d'intimidation prêtée à la peine de mort est fictive, sa fonction de sécurisation est réelle. Et dès lors, la suppression pure et simple de la peine de mort, sans autres mesures prises, accroîtrait non pas la criminalité sanglante, mais la peur et l'angoisse qu'elle engendre, et qui appelle une réponse.

***

Or, que nous propose-t-on ? Une sorte de troc pénal. Il s'agirait de satisfaire autrement que par la mort l'instinct de vengeance de la collectivité en s'assurant d'une longue période de souffrance et d'expiation du criminel. Par là, on se refuse dès l'origine à prendre en considération, quoi qu'il advienne, l'évolution de la personnalité du condamné pendant une très longue période. Imaginons l'auteur d'un crime atroce. Il aurait vingt ans. Le jury prononcerait pour son acte la plus longue et irréductible peine que la loi fixerait. Trente ans par exemple, pour prendre la moyenne entre les deux chiffres évoqués par la garde des sceaux. Voici donc ce criminel enfermé jusqu'à cinquante ans.

Je n'insisterai pas sur l'inhumanité d'une telle détention qui ferait de lui, à coup sûr, une épave. Dans un récent congrès, les criminologues allemands s'accordaient à considérer qu'après quinze années de détention un homme est amendé — ou détruit. Mais en présence d'une telle perspective, comment inciter cet homme de vingt ans à changer, lui faire espérer de retrouver un jour sa place parmi les hommes libres ? Il saurait que s'il arrive vivant au terme de cette épreuve, il serait ruiné psychologiquement et physiologiquement. C'est donc au désespoir et à la violence qu'une peine irréductible de très longue durée condamnerait cet homme. Et la société n'aurait plus ainsi qu'à le redouter pendant sa peine, pour l'assister ensuite quand il serait sorti.

***

Les choses sont simples, pourtant. L'essentiel est de disposer en droit d'une peine dont la durée maximum puisse être suffisamment longue pour assurer la sanction du crime et pallier la dangerosité persistante de certains criminels. Mais il faut se garder de se lier les mains. Les hommes changent. Voilà la vérité simple que refusent les partisans de la peine de mort. Et parce qu'ils changent, il faut pouvoir adapter la sanction à leur évolution. Arrêter pendant une très longue durée toute possibilité de modifier la situation pénale du condamné, c'est tuer l'espérance quotidienne — levain du changement — et vouloir fixer ce qui est essentiellement mouvant : la personnalité humaine. Tout le difficile progrès de notre justice a résidé dans le passage d'une justice de l'acte à une justice de l'homme. La peine de remplacement qu'on nous propose refuse ce progrès. Inutile et peut-être dangereuse, la peine de remplacement apparaîtrait bien vite comme une survivance. Il faudrait l'abolir à son tour. Pourquoi dès lors l'instituer ? Aucun pays, à ma connaissance, n'y a jamais eu recours. Pourquoi biaiser en France avec l'abolition ?

En réalité, l'idée de substituer une peine de remplacement à la peine de mort pour faire accepter sa suppression par l'opinion publique mène à l'impasse. Aucune peine, aucun châtiment ne peut réduire l'angoisse qu'éveille en nous le crime de sang. Même l'exorcisme rituel, le sacrifice expiatoire de l'homme coupé vivant en deux, ne peuvent y parvenir. Ce sont des voies nouvelles qu'il faut ouvrir à présent. L'angoisse naît du crime. C'est donc au crime lui-même, à ses sources et à ses racines dans notre société qu'il faut s'attaquer pour réduire l'angoisse.

La démarche du comité est logique, quant au terme de ses réflexions sur la violence. Il demande la suppression de la peine de mort. Parce que loin d'être une réponse à la violence, elle relève d'une pratique magique. Comment espérer progresser dans la lutte contre le crime tant qu'on croira l'arrêter en dressant à l'horizon le vieux totem avec ses bras sanglants ? Mais la démarche du comité est stérile quand il prône une peine de remplacement. On ne ruse pas avec la peur, et l'on ne doit pas chercher de substitut à l'angoisse, qui n'en comporte aucun. Les abolitionnistes ne seront pas quittes cependant pour avoir simplement débarrassé notre société de l'échafaud. La collectivité est en droit d'exiger d'eux, que par une volonté de prévention du crime et une approche différente des criminels, elle voit le crime réduit et sa sécurité accrue. Mais, de grâce, pas de subterfuge ni d'habileté dans ce domaine. Le temps est venu d'assumer nos angoisses et de nous appliquer à en réduire les causes. Le temps est venu de se comporter en adultes, même devant le crime.

Prochain article :

« ENCORE UN INSTANT, MONSIEUR LE BOURREAU »

(*) Avocat et professeur à Paris-I.

CORRESPONDANCE

Suétone et Néron

Après l'exécution de Hamida Djandoubi, M. L. Dicky, demeurant à Grenoble, nous transmet une citation extraite du texte du livre VI de *la Vie des XII Césars*, de Suétone, consacré à Néron :

« *Et comme on lui* (à Néron) *demandait, selon la coutume, d'apposer sa signature sur l'ordre d'exécution d'un condamné à mort :* « Comme je voudrais, *dit-il*, ne pas savoir écrire. » »

FAITS ET JUGEMENTS

Inculpation pour trafic de drogue

Considéré comme l'un des principaux pourvoyeurs de drogue du sud de l'Alsace et de Bâle, M. Jean-Pierre Feuermann, vingt-sept ans, de nationalité française, a été inculpé, ainsi que sa femme et un comparse, le lundi 12 septembre, par M. Bernard Ferret, juge d'instruction de Mulhouse (Haut-Rhin), et placé en détention.

Interpellé à Saint-Louis (Haut-Rhin) par la police française alors qu'il rapportait d'un voyage en Hollande 33 grammes de « brown sugar » et du hashich, M. Feuermann a reconnu avoir importé 2 kilos d'héroïne d'Amsterdam depuis mai 1976. Il revendait la drogue à des semi-grossistes. Cette arrestation fait suite à celle d'un Israélien et de plusieurs Allemands.

● « *Overdoses* » *mortelles.* — On apprend ce mercredi 14 septembre à Montbéliard (Doubs) les décès par suite d'« overdose » de MM. Dominique Charles et Gilles Millot, âgés respectivement de vingt-trois et vingt et un ans. Ces décès, survenus les 2 et 9 août derniers, ont été provoqués par l'injection d'un analgésique extrêmement puissant inscrit au tableau B.



Enquête terminée pour les meurtres de l'Ardèche.

Alors que MM. Jacques Allal et Benoît Mouillot sont inculpés de recel simple et écroués depuis le 10 septembre (*le Monde* du 13 septembre) et que Mlle Marie-Thérèse Merlhiot, inculpée de recel simple, a été « *mise à l'abri au bénéfice d'un contrôle judiciaire* », le procureur de la République de Privas a indiqué que l'enquête dans l'affaire des deux assassins de l'Ardèche était terminée. Selon M. André Tour, « *on sait exactement qui a fait quoi et il reste maintenant à trouver les trois malfaiteurs* ».

D'autre part, M. Georges Curinier, maire de Chanéac — commune dont dépendent les hameaux de Treynas et de La Rochebesse, — a rendu publique une lettre qu'il avait adressée le 29 août 1976 au préfet de l'Ardèche, au procureur de la République de Privas et au commandant de gendarmerie de cette ville. Après avoir évoqué divers incidents qui avaient opposé la « communauté hippie » aux habitants de Chanéac, M. Curinier, qui est militant de la C.F.D.T., écrivait :

« *En ma qualité de maire de la commune, je ne peux, dans ces conditions présentes, assurer la police municipale si toutes les responsabilités des pouvoirs publics ne sont pas prises. Je considère que la situation s'aggrave dangereusement et qu'il est de mon devoir de vous informer de cette situation explosive avant que n'intervienne un acte irréparable dont je décline à l'avance toute responsabilité, n'étant pas en mesure de l'assumer. J'insiste pour que tout soit mis en œuvre rapidement par les pouvoirs publics afin que l'expulsion de cette communauté soit réalisée.* »

● *Le procès Montemay-Bouygues* qui oppose un sous-traitant du bâtiment à une entreprise générale pour un marché de sept cent vingt logements en Arabie Saoudite (*le Monde* du 13 septembre) n'a pas eu lieu le 12 septembre comme prévu en l'absence des conclusions d'une des parties. Une audience prévue pour le 26 septembre, fixera la date définitive du procès.

AU TRIBUNAL DE NANTERRE

Un jeune Tunisien affirme avoir commis une agression avec l'assentiment de policiers

Neuf hommes, dont six sont détenus et trois en liberté, comparaissaient mardi 13 septembre, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), que préside M. Xavier Garcin, à propos de l'agression commise par deux d'entre eux, armés, avec la complicité des autres, le samedi 19 février dernier, à Colombes (Hauts-de-Seine), contre un commerçant tunisien, M. Abada Jemaiel. Devant la résistance de ce dernier, ses agresseurs avaient pris la fuite.

Ce délit, s'il avait été qualifié « agression à main armée » *et* « association de malfaiteurs », *ce qui était légalement possible, aurait conduit ses auteurs devant la cour d'assises. Mais les faits ont été ramenés à* « violences avec préméditation ». *Ce serait donc une affaire banale si son instigateur, M. Lassad Aouina, Tunisien âgé de vingt-quatre ans, propre neveu de la victime, ne disait être un indicateur de police, ce que les inspecteurs de la sixième brigade territoriale, avec lesquels il prétend avoir travaillé, ne nient pas. M. Aouina affirme aussi avoir averti les policiers de l'agression, ce que ceux-ci démentent.*

Les mésaventures d'un poisson-pilote

« *Lassad Aouina se trouve dans la situation la plus inconfortable qui soit* », explique Mᵉ Georges Kiejman, qui, avec Mᵉ Thierry Lévy, assure sa défense : « *Etre un indicateur lâché, contre leur gré peut-être, mais lâché tout de même, par les policiers pour lesquels il travaillait.* »

Au mois de mars 1976, M. Aouina arrive en France. Il ne possède pas de permis de séjour. Son père, un opposant au président Bourguiba, est mort au cours de la lutte politique contre son régime. Il est donc impossible pour Lassad d'obtenir de l'aide auprès de son consulat en vue de régulariser ses papiers. Un journaliste de l'hebdomadaire *Détective*, rencontré par hasard, le présente au mois de décembre 1976 aux policiers de la sixième brigade territoriale, située rue de la Croix-Nivert, à Paris-15ᵉ.

Selon le *commissaire principal* Pierre Leleuf, qui dirige cette brigade, « *Aouina était un informateur spontané et bénévole, qui ne demandait rien en échange de sa collaboration. Le seul avantage qu'il aurait pu en retirer, la régularisation de ses papiers, il ne l'a jamais revendiqué* ». Son aide a été précieuse dans une affaire de faux billets, un trafic de montres (affaire transmise au service des douanes). « *Ensuite, les renseignements qu'il a donnés étaient souvent inexploitables* », disent les policiers. Cependant ils continuent d'accepter les visites de M. Aouina, qui « *est plein de bonne volonté et n'est absolument pas considéré comme un malfaiteur* ». « *S'il avait été de nationalité française,* ajoute le commissaire Leleuf, *on l'aurait considéré comme un bon citoyen.* »

M. Aouina relate sa collaboration avec la police de manière quelque peu différente. Il ne voulait absolument pas retourner en Tunisie. Ne possédant pas de titre de séjour, il était prêt à tout pour que, d'abord, on tolère sa présence irrégulière et qu'ensuite on lui procure les papiers nécessaires. « *Ils devaient m'aider,* indique-t-il, *je souhaitais qu'on régularise ma situation, mais chaque fois ils me demandaient quelque chose de plus. Après les faux billets, ils m'ont dit : « Il » nous faut mieux pour que tu » aies tes papiers. Un braquage » en flagrant délit par exemple.* »

« Je serais libre au bout de huit jours »

Le but de l'agression chez son oncle, en accord avec la police, dit-il, était donc uniquement d'attirer ses complices dans un piège. L'un d'entre eux lui a donné un bas pour dissimuler son visage ; lui savait qu'il serait reconnu, mais ne pensait même pas à se masquer, « *puisqu'ils m'avaient promis que si on m'arrêtait je serais libre au bout de huit jours* ».

Dès le lundi 21 février, il a téléphoné à la 6ᵉ B.T. pour expliquer ce qu'il avait fait, et l'inspecteur Quirin — comme le rapportent les policiers — est venu le prendre à l'hôtel qu'il habitait. Mais il était recherché, après son identification par son oncle, par les policiers de la 7ᵉ B.T., compétents sur le territoire de Colombes, et auxquels il a été remis par leurs collègues.

Les cinq policiers de la 6ᵉ B.T., cités comme témoins, par la défense, contestent toutes ces explications. Pour M. Jacques Salmon, inspecteur divisionnaire, « *il est absurde de penser que nous aurions pu lui demander de participer à une agression* ». « *Alors,* demande Mᵉ Kiejman, *il n'arrive jamais que l'on demande à un informateur de pénétrer une bande ; on n'emploie jamais de méthodes illicites à la 6ᵉ B.T. ?* » M. Aouina prétend aussi avoir apporté le jeudi 17 février aux policiers l'arme prêtée par un co-inculpé et qu'il portait sur lui, non chargée, lors de l'attaque. « *Il ment* » proteste M. Salmon. « *Et vous, M. Salmon,* reprend Mᵉ Kiejman, *est-ce que vous pouvez mentir ? Vous prétendez n'avoir jamais recours à des méthodes illégales, et pourtant n'avez-vous pas été inculpé avec trois autres policiers de la 10ᵉ B.T., en 1971, pour voies de faits assimilables à des phénomènes de tortures, une affaire qui pourrait enfin, après de multiples renvois, être évoquée bientôt.* » (*Le Monde* daté 24-25 octobre 1971, 19 mars 1973 et 20-21 avril 1975.)

Pour les défenseurs de M. Aouina, la police, comme le prétend leur client, connaissait ses intentions. Après le réquisitoire extrêmement bref de M. Jacques Michelot, substitut, réclamant de façon laconique « *une sévère application de la loi, pour faits graves* », Mᵉ Kaldor, assure la défense de l'un des complices, parle lui aussi d' « *un montage de l'ensemble des faits. De plus, la situation irrégulière de Lassad Aouina en France et l'absence de répression à son égard corroborent ce qu'il dit* ».

« Un milieu limité connu, perméable »

Quel intérêt aurait eu M. Aouina, s'il avait agit pour son compte, à choisir le magasin de son oncle, cible dangereuse et dont il ne pouvait tirer aucun profit ? « *C'est une situation intellectuellement impossible,* affirme Mᵉ Levy, *tout autant que la thèse ontrique des policiers à propos de la vocation policière de Lassad.* » « *La police,* conclut-il, *n'accomplit plus la mission de protection de ses informateurs devant les tribunaux.* » Selon Mᵉ Kiejman, depuis que Vidocq a inventé les informateurs en 1817, et jusqu'à ces dernières années, « *la police les recrutait dans un milieu limité, connu, perméable. La délinquance est maintenant partout parce que trop d'adolescents ressentent l'injustice de cette société que nous croyons juste. Si certains choisissent la forme sublimée de la contestation qu'est le combat politique, d'autres en adoptent la forme abatardie, la délinquance. Alors la police envoie parmi eux des « poissons-pilotes », un peu au hasard, pour ramener ce qu'ils peuvent trouver.* »

Le jeune Tunisien était de ceux-là. En détention provisoire depuis le 24 février, il a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement, dont huit avec sursis. « *Ce n'est pas juste* », dit-il. M. Dominique Thomas, qui a pénétré avec lui, armé, dans le magasin de M. Jemaiel, a eu la même condamnation. Les sept complices se sont vu infliger des peines allant de quinze mois d'emprisonnement, dont six avec sursis, à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Les suites de l'affaire Revelli-Beaumont

Les « explications » de M. Hector Aristy

« *En France, je suis persécuté politiquement. Responsable : le ministre de l'intérieur.* » Très détendu malgré la gravité de ses propos, M. Hector Aristy a commencé ainsi, mardi 13 septembre, dans l'après-midi, une conférence de presse qui devait être une série d' « explications ».

Avec les pouvoirs publics d'abord. Arrestation arbitraire, détention illégale, intoxication du peuple français, l'ancien ministre dominicain accuse le gouvernement d'avoir délibérément, à travers lui, violé les droits de l'homme. Il n'aurait jamais cru cela possible en France. Il ignore pour quelle raison le ministre de l'intérieur lui en veut : peut-être, dit-il, préférerait-il attirer l'attention sur un « coupable » fabriqué de toute pièce ? Au ministère de l'intérieur, mercredi, on s'abstenait de commenter ces propos.

Explications avec la presse ensuite, qui a participé sans vergogne, selon M. Aristy, à une campagne de diffamation à connotation raciste, dirigée par la C.I.A. — « *ma pire ennemie* », dit-il — contre un révolutionnaire authentique. Les journalistes présents en ont profité pour interroger l'homme d'affaires sur ses activités politiques. Il a répondu avec empressement, prolixe en analyses sur l'impérialisme et le néo-colonialisme en Amérique du Sud. Révolutionnaire donc, mais raisonnable : s'il exerçait à Paris les fonctions d'homme d'affaires, c'est qu'il est préférable pour un homme politique qu'il vive de sa profession afin de conserver son indépendance.

Et des explications sur l'affaire Revelli-Beaumont ? Sur ce point aussi, M. Hector Aristy ne se trouble pas. Il n'a jamais eu le moindre contact avec les ravisseurs, qu'il ne connaissait pas. En revanche, il connaissait bien M. Hector Villalon, arrêté le 26 juillet pour la même affaire (*le Monde* des 27 et 28 juillet). Il a seulement conseillé la famille. L'épisode de la lettre de M. Revelli-Beaumont le dénonçant sous le sobriquet de Marpione est une machination de la police. Enfin, une dernière accusation du diplomate : la Fiat n'a pas voulu négocier sérieusement.

● *Plusieurs coups de feu* ont été tirés, dans la nuit du 13 au 14 septembre, contre un C.R.S. en faction devant la villa du procureur général de Bastia, à Pietranera (sortie Nord de Bastia). Le garde a été blessé à la main gauche. L'arme utilisée était un pistolet mitrailleur.

ÉQUIPEMENT

PORTRAIT

Mlle CLAUDE LEMALE
ADMINISTRATEUR DES AFFAIRES MARITIMES

Une femme à la mer

Le premier administrateur féminin des affaires maritimes sera Mlle Claude Lemale, une gracieuse jeune fille blonde aux yeux bleus née en 1954. Depuis une semaine, elle effectue un stage à l'Ecole navale, à Lanvéoc-Poulmic, sur la presqu'île de Crozon, où la marine nationale forme ses officiers en deux ans. Six élèves administrateurs des affaires maritimes sont avec elle pour acquérir une brève formation militaire et maritime.

Déjà Claude Lemale a embarqué sur un bâtiment de la marine nationale, un dragueur qui a navigué le long du littoral finistérien. Chaque soir la jeune fille regagnait la terre. Le règlement militaire ne permet pas encore aux femmes de coucher à bord des navires de guerre. D'ailleurs, l'année dernière, plusieurs polytechniciennes venues effectuer un stage à l'Ecole navale étaient logées à la même enseigne à l'occasion d'une sortie en mer. Elles étaient ramenées à la nuit tombée à bon port, c'est-à-dire à Lanvéoc-Poulmic.

Pour ce qui la concerne, même si elle mène la vie de tous ses compagnons, Claude Lemale s'est vu affecter une chambre particulière dans la tour de commandement, à l'écart de l'immense bâtiment réservé aux midships. Sa présence à l'Ecole navale n'étonne d'ailleurs personne.

« Nos rapports sont très bons et très sains, *dit Claude Lemale en parlant des élèves officiers.* Tous mes camarades ont mon âge et sont habitués à la mixité. » *Comme les « fistots » (élèves officiers de première année), la jeune fille a revêtu la tenue « plougastel », autrement dit le treillis rayé particulier aux marins de l'Etat. Elle porte un bicorne, coiffure spécifique au personnel féminin de la marine nationale, qui dissimule à peine ses cheveux courts. D'un geste déjà automatique, elle ne manque pas de porter la main au front pour saluer les officiers qui la croisent.*

Officier à part entière

Pourquoi Claude Lemale a-t-elle choisi d'entrer dans le corps des administrateurs des affaires maritimes ? Elle répond simplement, d'une voix décidée : « Pour devenir officier à part entière, mais exercer de véritables responsabilités. » *C'est par un ami qu'elle a appris le rôle parfois pénible joué par les administrateurs maritimes au sein des populations côtières. L'armée d'ailleurs l'attirait. Le milieu militaire a toujours été son élément. Son père, général de brigade (cadre de réserve) a servi dans l'infanterie de marine. Les concours militaires lui étant interdits en raison de sa condition féminine, Claude Lemale caressa, quelque temps, le projet de suivre les cours de l'Institut des études politiques.*

Elle est licenciée en droit. Or, au début de cette année, fut donnée la possibilité aux femmes de se présenter au commissariat de l'air et aux affaires maritimes dont le concours est commun. Elle fut reçue dans un bon rang et choisit la marine. Et, c'est ainsi qu'une étudiante, qui ne connaissait la mer « que comme une touriste », *fait maintenant l'apprentissage du métier de marin. Dans un peu moins de trois ans, après ses études achevées à l'école des affaires maritimes de Bordeaux et plusieurs embarquements, dont sur un pétrolier et un bateau de pêche, elle portera l'uniforme bleu des administrateurs de deuxième classe.* « Avec des galons qui se détachent sur un parement gris cendré », *indique-t-elle. Une précision qui s'imposait, car seuls les officiers de marine du grand corps portent directement leurs galons sur le tissu de leur uniforme.*

Sans exception

Le *secrétariat général à la marine marchande qui note, dans un communiqué, que les femmes auront les mêmes chances que les hommes* « d'exercer les responsabilités les plus élevées », *ajoute :* « Les femmes ont désormais accès non seulement aux deux autres corps militaires gérés par le secrétariat général de la marine marchande, celui des professeurs de l'enseignement maritime et celui des officiers du corps technique et administratif des affaires maritimes, mais également, sans exception aucune, à tous les corps civils des services extérieurs dont certains (secrétaires administratifs, syndics des gens de mer, gardes-pêche) étaient jusqu'à ces dernières années exclusivement masculins. »

JEAN DE ROSIERE.

TOURISME

Vingt-six jours de congés par an : le Français détient le record mondial de la durée des vacances

nous déclare M. Jacques Médecin

M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, présente, ce mercredi 14 septembre, au conseil des ministres, une communication sur le bilan des vacances des Français en 1977. Il analyse ces premiers résultats dans l'entretien qu'il nous a accordé.

« Pourriez-vous évaluer globalement et par catégorie socio-professionnelle le nombre des Français qui partent en vacances ? Quelles comparaisons peut-on faire avec d'autres pays ? Quelles conclusions en tirez-vous ?

— Le service des statistiques du secrétariat d'Etat au tourisme sonde en permanence les syndicats d'initiative et les offices de tourisme, en s'appuyant sur l'enquête réalisée l'année précédente par l'Institut national de la statistique sur les vacances des Français. Cette procédure nous permet de dire qu'au cours de l'été 77 près de 28 millions de personnes auront pris des vacances, soit 53 % de la population. Je rappelle que ce taux de départ a progressivement augmenté, passant de 41,7 % en 1966 à 51,6 % en 1976. Avec vingt-six jours de congé en moyenne, le Français détient le record mondial de la durée des vacances.

» Toutes les catégories sociales ont profité de cette évolution. A titre d'exemple, sont partis en 1976 : 79,1 % des cadres moyens, 63,7 % des employés de bureau et du commerce, 52,1 % des ouvriers, 51,1 % du personnel de services et seulement 46 % des patrons de l'industrie et du commerce. En 1976, le taux de départ des ouvriers a dépassé celui de l'ensemble de la population.

» La comparaison avec les pays étrangers confirme la réalité de la démocratisation des vacances en France. Ainsi, en République fédérale d'Allemagne, 49 % seulement des ouvriers prennent des congés d'été ; cette proportion tombe à 40 % en Belgique : nous ne sommes dépassés que par la Suisse qui l'emporte avec 55 %.

» Cette « démocratisation » des loisirs est le fruit des efforts menés par le gouvernement pour développer les types d'hébergement banalisé comme le camping à la ferme, les parcs résidentiels et les aires naturelles, car une fois supporté l'achat d'une tente ou d'une caravane le surcroît des vacances est singulièrement réduit. Le vacancier transfère de son domicile au lieu de villégiature ses dépenses ordinaires, auxquelles s'ajoutent le transport et la location peu onéreuse d'un emplacement.

» Nous disposions, en 1974, de 1 336 000 places de camping-caravaning, toutes catégories confondues. En trois ans, ce nombre est passé à 1 611 000 places grâce à l'attribution de 14 220 000 francs de subvention auxquels se sont ajoutés 9 935 000 francs au titre de prêts du F.D.E.S. (prêts accordés au cours du premier semestre de l'année 1977).

— Le rapport Blanc sur le tourisme social et familial qui a été remis au président de la République le mois dernier suggère de créer une aide à la personne sous la forme d'un « chèque-vacances ». Cette proposition a-t-elle une chance d'être appliquée ?

— N'oublions pas que c'est le conseil supérieur du tourisme qui, en 1975, a le premier recommandé la création d'une aide à la personne ! Le rapport Blanc reprend cette proposition sous deux formes : il suggère le lancement d'un « chèque-vacances » bonifié par les entreprises, qui les revendraient aux salariés moins cher qu'elles ne les auraient achetées ; il propose aussi l'extension du « bon-vacances » distribué par les caisses d'allocations familiales.

» Ces deux formules doivent coexister, mais il ne faut surtout pas négliger le « bon-vacances » traditionnel, parce qu'on ne peut demander aux entreprises de supporter seules la charge financière de l'aide à la personne.

» Il existe une autre raison. Parmi les 47 % de Français qui ne partent jamais en vacances, un grand nombre ne peuvent pas compter sur l'aide d'une entreprise, soit parce qu'ils sont agriculteurs, artisans, retraités, handicapés physiques, etc. Avec les ministères de l'industrie et du commerce, de l'économie et des finances et de la santé sont étudiées les incidences des formules possibles d'aide à la personne. Tant que ces administrations ne nous auront pas donné leur point de vue, je ne peux lancer le débat au niveau législatif. C'est pourquoi, en lui présentant, le 14 septembre, un bilan de la saison touristique, j'ai demandé au gouvernement un nouveau rendez-vous.

» Nous trouverons un organisme qui se souciera des vacances de tous les Français, mais je peux dire d'ores et déjà qu'il ne s'agira pas de réglementer la période de détente de nos compatriotes.

— Le secrétariat d'Etat au tourisme donne souvent l'impression d'être un « superdicat d'initiative » avant tout préoccupé d'attirer la clientèle étrangère. Pensez-vous réorienter les activités de votre département, afin qu'il prenne en compte l'ensemble des loisirs des Français ? »

— C'est le président de la République qui a donné, en novembre 1974, au tourisme ses lettres de noblesse en le dotant d'une administration et d'un budget autonomes ainsi que d'une voix délibérante en conseil des ministres. La France est l'un des rares pays industriels à posséder un département ministériel chargé du tourisme doué d'une telle autorité.

» Toutefois, il faut encore que soit reconnue notre compétence — évidemment non exclusive — sur les dossiers et sur les investissements qui influencent la quantité et la qualité de la fréquentation touristique (autoroutes, ports de plaisance, etc.). Pour mener à bien cette tâche, le secrétariat d'Etat souffre d'un manque de moyens évident en ressources budgétaires et en personnels.

— Lorsque j'ai été nommé à la tête de ce secrétariat d'Etat, je me suis immédiatement préoccupé avec énergie du problème majeur de la coordination et de l'homogénéisation des organismes à vocation touristique. J'ai mis fin à l'amateurisme sympathique mais inadapté de notre administration. Il faut coordonner les préoccupations des offices du tourisme et des syndicats d'initiatives, renforcer partout les comités départementaux et régionaux du tourisme, les créer là où il n'en existe pas — notamment dans les départements d'outre-mer — et y nommer des délégués afin qu'une chaîne administrative cohérente me permettre de connaître les besoins des professionnels et des régions et de faire respecter nos décisions. Je peux ainsi mieux avoir les moyens de défendre l'usager.

» Au cours de cette phase d'organisation nous ne sommes pas restés inactifs, et nous avons élaboré des textes concernant, par exemple, les agents de voyages, les campings ou les équipements hôteliers. Nous préparons un accord entre les agents de voyages et les agents immobiliers, une protection accrue du locataire saisonnier, une extension du logement à la ferme et la création d'une nouvelle catégorie d'hôtels de tourisme.

» Le tiers du budget de 124 millions de francs (109 millions en 1977) qui devrait nous être alloué l'an prochain sera affecté au tourisme social. Une autre partie importante de ce budget sera consacrée à promouvoir la France aussi bien auprès des Français qu'à l'étranger, à l'instar de nos opérations « Cet été, la France », ou « Cet hiver, la France », « Nord-Sud-Est-Ouest », ces dernières destinées essentiellement au public français.

» Aujourd'hui le secrétariat d'Etat au tourisme est devenu un outil « performant ». Je vais donc pouvoir enclencher la deuxième vitesse, celle des décisions. Mais, au préalable, il convient que le président de la République et le gouvernement soient informés des résultats de nos efforts et des problèmes posés par le développement accéléré des loisirs dans notre pays.

» Il y a les charges importantes que supportent les collectivités locales pour faire face à l'afflux des vacanciers. Il y a les difficultés ressenties par les différentes professions de l'hôtellerie. Il y a surtout la chute de notre balance touristique des paiements qui tend vers zéro en attendant de devenir négative.

» C'est bien le président de la République et le premier ministre qui ont compris l'importance que joue dans la vie économique de notre pays le tourisme et ses incidences. Notre civilisation prend de plus en plus conscience de la nécessité d'organiser les loisirs, notre secrétariat d'Etat a donc le sentiment d'être dans cette voie particulièrement passionnante, de l'éclosion d'une véritable nouvelle discipline. Les domaines qu'elle concerne sont innombrables, il est grisant d'être de ceux qui contribuent à organiser aujourd'hui cette grande politique des loisirs née avec notre siècle, je crois pour cela que nos services auront besoin de beaucoup de compréhension ; ils auront besoin de l'aide de tous les professionnels. A ces derniers, il m'est agréable de confirmer que le gouvernement reste très attentif à mes requêtes concernant notamment une augmentation indispensable de nos ressources budgétaires et de nos moyens en personnel.

» Je souhaite que tous ceux qui vivent en France et du tourisme prennent conscience que la politique du gouvernement est la seule qui soit de nature à les aider : tout changement de cette politique pourrait être fatal à ce secteur de l'économie que nous défendons avec passion. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS

COLLECTIVITÉS LOCALES

LES DIFFICULTÉS DES COMMUNAUTÉS URBAINES

Dunkerque reproche aux petites communes voisines leur manque de solidarité

Alors que la situation au sein de la communauté urbaine de Bordeaux semble progressivement se normaliser (« le Monde » du 7 septembre), c'est dans celle de Dunkerque que de vives tensions apparaissent. Ces difficultés, alimentées par des rivalités politiques, s'expliquent par les perspectives de la croissance industrielle et portuaire de cette région et les retombées financières. Dunkerque, la principale ville, craint d'être peu à peu « spoliée » au détriment des petites communes qui, en dix ans, sont passées d'une civilisation agraire à la grande industrie.

On sait que M. Alain Griotteray, conseiller régional d'Ile-de-France (P.R.), vient d'être chargé par M. Raymond Barre de diriger une mission d'études sur le fonctionnement des communautés urbaines (« le Monde » du 10 septembre).

Dunkerque. — Deux récentes conférences de presse ont marqué les points forts du débat engagé sur la politique de la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) : celle du président de la communauté, M. Albert Denvers (P.S.), le 6 septembre, et celle de M. Claude Prouvoyeur, maire (R.P.R.) de Dunkerque, mardi 13 septembre. Ces deux réunions ont pris le ton de réquisitoires.

Pour M. Denvers, « *les impôts locaux versés par les seuls Dunkerquois s'élèvent à 38,46 % du total. Il n'y a pas lieu d'y ajouter le prélèvement opéré par la CUD sur le produit du versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) que la ville reçoit de l'Etat. C'est une recette d'Etat. Ce n'est pas un impôt payé par les contribuables locaux.* »

M. Prouvoyeur a répliqué : « *Je maintiens que la ville de Dunkerque donne plus à la CUD qu'elle n'en reçoit. Aux 38,46 % mentionnés il faut ajouter le prélèvement supplémentaire opéré par la CUD : Dunkerque supporte 99 % du prélèvement total, soit 8 millions et demi, Bray-Dunes, 1 %, les autres communes n'étant pas concernées. Le pourcentage de la charge contributive se trouve ainsi porté à 55 %.* »

La ville de Dunkerque remplit-elle les conditions posées par la loi du 22 juillet 1977 pour, éventuellement, se retirer de la communauté ? « *Non,* affirme M. Denvers. *Si la première condition, qui est de représenter plus de 25 % de la population communautaire, est remplie, la seconde (apporter à la communauté au moins 40 % de ses recettes fiscales) ne l'est pas.* »

« *Elles le sont,* rétorque M. Prouvoyeur, *si l'on ajoute le prélèvement sur le V.R.T.S. Nous dépassons alors largement les 40 %.* »

Autre passe d'armes : au chapitre de la répartition des investissements. M. Denvers évalue la part de Dunkerque dans les équipements sociaux à 48,25 %, dans les constructions scolaires à 48 %. M. Prouvoyeur maintient que ce sont les villes de l'ouest qui tirent la couverture à elles.

On sait aussi que Dunkerque a demandé que le nombre de ses sièges à la CUD passe de dix-neuf à vingt-quatre (sur cinquante). M. Denvers n'est pas d'accord : « *Ce serait sacrifier la représentation des petites communes !* » « *Pas du tout. Six de ces sept communes auraient chacune un siège et Dunkerque pourrait prélever un septième siège sur sa propre représentation* », a répliqué le maire de Dunkerque.

Ces petites communes sont peu peuplées mais certaines nourrissent de riches « espérances » industrielles. C'est pourquoi elles sont au cœur du débat. Ce sont elles qui ont arbitré le duel pour l'élection du président de la CUD. Le maire de Dunkerque a constaté que « *ces petites communes qui ont bénéficié directement de l'esprit coopératif de Dunkerque, à l'exception de l'une d'elles, ne lui ont pas rendu la politesse* ».

Les élus de Dunkerque ne se font guère d'illusions, semble-t-il, sur leur proposition qui devrait rallier douze communes sur dix-huit pour être adoptée. Resterait la répartition des sièges à la proportionnelle, prévue par la loi. Dunkerque, qui obtiendrait vingt et un sièges, y fera-t-il obstacle ? « *Ce sera à notre conseil municipal de décider* », répond M. Prouvoyeur.

Deux hypothèses apparaissent dans ce conflit. Ce pourrait être l'éviction de six petites communes sur sept, et la perte pour la communauté des ressources considérables que représente un village de trois cents habitants comme Mardyck abritant sur son territoire une raffinerie de pétrole (Total), une cimenterie et un ensemble pétrochimique en chantier.

Autre issue : le retrait de Dunkerque si la ville le demande et l'obtient. M. Denvers a fait clairement entendre que, dans ce cas, pourrait naître une communauté à l'ouest. « *Rien n'empêcherait alors d'en faire une à l'est* », a répliqué M. Prouvoyeur.

MARC BURNOD.

● *Retard pour la réforme ?* — Le comité directeur de l'Association des maires de France, réuni le 13 septembre, a demandé à tous les maires de différer jusqu'au congrès de l'association leur réponse au questionnaire qui leur a été adressé par le premier ministre sur la réforme des collectivités locales. Selon le calendrier gouvernemental, c'est le 15 octobre au plus tard que les maires doivent envoyer leur réponse. Le congrès de l'Association des maires de France se tiendra du 15 au 18 novembre.

CIRCULATION

Réforme du permis de conduire

PLUS D'EXAMEN MÉDICAL EN CAS D'INFRACTION LÉGÈRE

Un projet de réforme de l'article R 128 du permis de conduire est en cours de préparation. Cet article, qui oblige tout conducteur déféré devant la commission administrative à subir un examen médical, même si aucune sanction n'est prononcée contre lui, était jusqu'à présent peu ou mal appliqué. La réforme envisagée aboutirait à supprimer cet examen médical pour les infractions légères. Dans une lettre adressée à M. Francis Rougier, secrétaire du mouvement Autodéfense, qui conteste depuis longtemps cet article du code de la route, le ministère de l'équipement précise en effet qu'« il est envisagé, en accord avec le ministère de l'intérieur, de modifier l'article R 128 en ce sens : l'examen médical ne serait plus obligatoire que pour les conducteurs ayant fait l'objet d'une mesure de suspension supérieure à un mois ».

TRANSPORTS

● *L'aller et retour Londres-New-York à 1 280 francs.* — Le Bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) vient d'autoriser quatre compagnies aériennes à offrir l'aller et retour « Stand-by » — c'est-à-dire sans réservation préalable — Londres-New-York au prix de 256 dollars, soit 1 280 francs. Ce tarif, qui entrera en vigueur en principe le 15 septembre sur les vols de Pan Americain, T.W.A., British Airways et Air India, doit encore être approuvé par le président Carter. — *(A.F.P.)*

● *Extension du métro de Mexico.* — Les trois lignes du métro de Mexico vont être prolongées. Le projet permettra de doubler la longueur du réseau, qui est actuellement de 42 kilomètres. La Société française d'étude et de réalisation de transports urbains (Sofretu), filiale de la R.A.T.P., qui avait participé à la construction du premier réseau, contribuera à la réalisation du nouveau projet.

ENVIRONNEMENT

Paraphée par cinq pays

LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA POLLUTION DU RHIN VA ÊTRE APPLIQUÉE PAR LA FRANCE.

Au conseil des ministres de ce mercredi 14 septembre, un projet de loi devait être examiné permettant l'application d'une convention internationale sur la pollution du Rhin signée le 3 décembre dernier à Bonn par les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg et la France (*le Monde* du 3 décembre 1976). Cet accord international vise à limiter la pollution par le sel du grand fleuve, qui reçoit chaque année 400 kilogrammes de sel par seconde, en provenance essentiellement des mines de potasse d'Alsace et des soudières alsaciennes et allemandes. Les cinq Etats signataires se sont engagés à ne pas augmenter leurs rejets de sel dans le Rhin et à financer en commun une réduction des rejets des potasses d'Alsace.

L'opération anti-sel a été évaluée à 135 millions de francs, y compris les frais de fonctionnement pendant dix ans, et cette dépense sera supportée à 34 % par les PaysBas et à 30 % chacun par l'Allemagne et la France et 6 % par la Suisse.

L'objectif est de diviser par trois les rejets de sel des potasses d'Alsace, qui représentent à eux seuls 135 kilos par seconde. La solution retenue a été l'injection sous forme de saumure à 1 800 m de profondeur dans le sous-sol alsacien. Les Allemands se sont engagés, d'autre part, à informer leurs partenaires de la nature et du volume exact de leurs propres rejets, évalués à 150 kilos-seconde. seconde.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

PRATIQUES MUSICALES A CORDES

SEPT heures du matin ; le brouillard de l'été finissant autour d'une petite gare du Tarn et, sur le quai, sac sur le dos ou valise à la main, une dizaine de voyageurs qui, ayant quitté la gare d'Austerlitz la veille, s'étonnent de trouver celle de Vindrac bordée d'arbres et isolée au milieu des champs... Cordes est encore à 5 kilomètres, mais il y a un taxi qui fait la navette toutes les cinq minutes ; il suffit d'attendre. On parle un peu, l'un vient pour le stage d'électroacoustique, un autre pour le piano.

Ancienne bastide élevée au treizième siècle, tout en haut d'une colline escarpée, Cordes a été restaurée peu à peu depuis la guerre ; ce qui n'était pas en ruine avait été transformé : fenêtres condamnées ou adaptées au goût du jour, arcades gothiques murées ou réduites à de simples portes... Grâce à l'aide de la Caisse nationale des monuments historiques et à la persévérance des particuliers qui, ayant acquis ces vieilles pierres sans toit dont personne ne voulait, avaient décidé de leur redonner vie, l'illusion est complète, surtout quand on arrive au petit jour avant les touristes.

Donnant sur la rue principale, face aux demeures fastueuses du Grand Ecuyer et du Grand Veneur, la maison Gaugiran est l'une des plus belles de la cité ; c'est de là, d'un lieu acquis par la municipalité et qui n'attendait que des occupants pour l'animer, qu'est partie, il y a trois ans, l'idée d'un stage d'été voué à la musique contemporaine, en collaboration avec la délégation musicale régionale Midi-Pyrénées. Trois disciplines pour commencer : le piano, par Marie-Françoise Bucquet, le chant choral sous la direction de Stéphane Caillat, et la pratique électroacoustique — le minimum de théorie et beaucoup de manipulation par petits groupes — avec Jacques Lejeune et Jean Schwarz ; puis l'analyse est venue s'ajouter et, cette année, Xavier Darasse a donné trois grandes leçons d'orgue. Comme presque partout ailleurs, car le stage de Cordes n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui ne prétend pas faire figure de modèle, l'un des problèmes essentiels reste celui du recrutement ; assez peu de futurs professionnels en général ou d'élèves des conservatoires, sauf lorsque c'est leur maître qui enseigne, par crainte de s'entendre reprocher, au retour, d'avoir voulu trouver « mieux » ailleurs. Ce sont, pour la plupart, de ces « marginaux » qui, poursuivant d'autres études ou exerçant déjà un métier, donnent à la musique, pendant les vacances, le meilleur d'eux-mêmes, et des enseignants, aussi, particulièrement intéressés par la direction chorale et l'initiation aux œuvres et aux techniques nouvelles pour en faire profiter leurs élèves.

De là une disponibilité assez exceptionnelle, dont sur le moment on ne songe nullement à s'étonner. Pour certains, la journée commence dès 8 heures du matin autour d'un piano et d'un électrophone : on analyse une partition de Boulez, de Berg ou de Stockhausen ; puis, dans la foulée, deux heures d'exercices vocaux : jeux collectifs, technique d'émission (on n'est pas assez nombreux cette fois pour monter une œuvre complète). Après déjeuner, nouvelle séance d'analyse jusqu'à 4 heures ; un peu de temps pour se détendre ou jeter une oreille au cours public de piano et l'on retourne à l'atelier de Stéphane Caillat.

Si certains trouvent à concilier d'autres disciplines dès le premier jour puis choisissent et prennent le train en marche, il en est qui passent une bonne partie de la nuit à former des sons électroniques, à découper de la bande magnétique, à mixer ou à coller ; quant aux pianistes, ils s'exercent six à huit heures par jour, en plus des leçons particulières ou en groupe et, présentant, lors du concert de clôture, la Troisième sonate *de Boulez, par exemple, ou les* Klavierstücke, opus 23, *de Schoenberg, peuvent en donner des interprétations réellement mûries sans avoir abordé jusqu'ici ce genre de répertoire.*

GÉRARD CONDÉ.

DESSINS DE CLAES OLDENBURG AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

L'architecture des mégots



CLAES OLDENBURG, Américain, pop'artiste, un peu marginal, dit-on généralement, parce qu'on se méfie à raison des étiquettes qui gâtent un peu la petite contribution personnelle à la formation d'un courant. Pour mieux situer les choses, il faudrait préciser peut-être et associer, pourquoi pas, pop'art et intimisme. Oldenburg est un intimiste, qui a jeté son dévolu sur les petits riens de son environnement, pour d'ailleurs les ériger en monuments ; des petits riens qui font partie de notre lot de quotidienneté : le mégot de cigarette, la prise de courant, le tube de sauce tomate, le sachet de thé, la cuvette des w.-c. (beaucoup plus noble que l'urinoir), la gomme à machine, la pince à linge, la bouche d'incendie, et les humains.

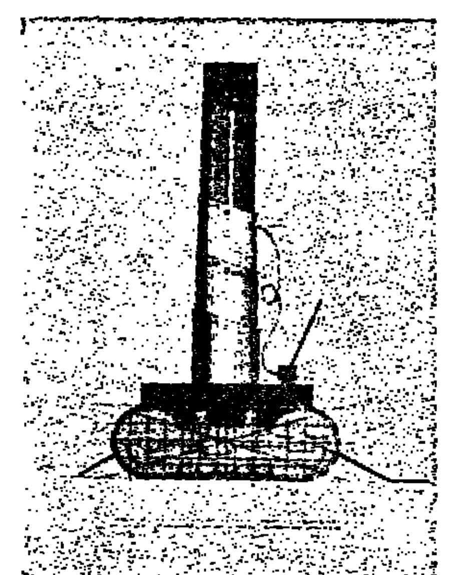
Oldenburg est surtout connu comme sculpteur — notamment de denrées alimentaires, — il donne à fond dans le consommable : hot-dogs, sandwichs (américains), œufs sur le plat, téléphone, etc., au début en plâtre peint rutilant de couleurs vraies, appétissantes ou aussi écœurantes que le résultat d'un œuf brouillé avec du ketchup ; puis en vinyl et matières plastiques molles démesurément agrandies, histoire de faire doublement perdre leur identité aux objets : par l'échelle et la consistance « soft ».

Oldenburg dessinateur travaille de la même façon. En témoigne cette rétrospective de plus de deux cents dessins, gouaches et aquarelles — on n'avait jamais vu autant d'œuvres de lui à Paris, — qui ont été classés selon des catégories : utilisation du personnage, de l'objet, du paysage, projet pour monuments..., et permettent de saisir les fils (pas les ficelles — Oldenburg est un subtil) d'une création profondément originale, drôle, vivante, parlante, intelligente, et beaucoup moins brouillonne, crayonneuse, dispersée qu'elle n'apparaît au premier regard. Le public ne s'y trompe pas au fond, qui, pour une fois, n'a pas du tout l'air de s'ennuyer dans une exposition.

C'est qu'en fait Oldenburg maîtrise parfaitement le langage de l'humour, l'insolite, le cocasse, l'impossible métamorphose, le détournement, le retournement, l'inversion, l'association. Et, c'est un facteur essentiel de son langage, en toute connaissance de l'ensemble des ressorts les plus classiques, voire académiques, du dessin, de la Renaissance à nos jours. Tout à fait sérieusement, il cote, note, met au carreau, ombre, estompe, prépare son terrain, ses fonds, prend la règle et le compas, la mine de plomb, le fusain, le pastel, la craie grasse, l'aquarelle, pour rendre crédible tel grand projet de monument farfelu, en forme d'essuie-glaces de pare-brise pour un parc de New-York ; monument en forme de fumée, de ventilateur, d'aspirateur, d'esquimau glacé, d'ours en peluche, tous colossaux, et toujours bien situés dans l'environnement naturel. D'où ces verts tendres, ces roses, ces bleus lavis qui rehaussent chaque esquisse, digne des plus sérieux cabinets de dessins.

On ne compte plus le nombre des projets d'Oldenburg réalisables, réalisés, ou pas. C'est assurément un grand architecte utopiste. Architecte, il l'est, en tout et pour tout. La petite vis ou le mégot de cigarette. Le mégot — Oldenburg doit être fumeur, — un de ses objets favoris, que l'on retrouve partout, sous tous ses angles, vu d'en dessus, d'en dessous, de biais, de face, en perspective plongeante, croqué, esquissé, en épure, suspendu dans l'espace blanc de la feuille, tour à tour parfait cylindre géométrique et forme molle avec sa déformation produite par l'écrasement de la cigarette dans le fond du cendrier. Mégot qui, multiplié, vous prend l'allure d'un champ de ruines, quand il est élevé au rang de colonne, ou peut devenir simple amas de détritus. On pourrait très sérieusement écrire des pages sur l'importance du mégot dans la création d'Oldenburg : sur le mégot, objet de consommation, qui se consume, denrée périssable qui part en fumée, et qui renvoie à tous les aspects de l'art « oldenburgeois » (qui rime avec calembour), à son goût des « objets en cours ». Sans compter la charge symbolique qui vient se greffer sur l'image de la colonne.

Erotique, Oldenburg ? Jamais. Démystificateur ? Toujours. Même dans les dessins de personnages emmêlés, collés bouche à bouche ou sexe à sexe, géants bien sûr. Il en est des personnages comme des objets.



Ils sont plastiquement bons à mettre ou à ne pas mettre au clou, à suspendre, à ramollir, à figer, à durcir, à grossir, à associer. Comme cette sorte de Leda coquinement baroque, non pas avec le cygne, mais des fils électriques entrelacés.

Si vous n'aimez pas, suant quelques larmes de sang, le visage maigre et blafard, le regard fiévreux, la chevelure épaisse écrasée sous une bouillotte, Oldenburg, qui s'est symboliquement dessiné avec quelques-unes de ses épures de bâtonnets glacés et de prises électriques, vous tire la langue

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 16 octobre.

LE ROUERGUE DANS « LA PIERRE ET LE SEIGLE »

Un peuple au bois dormant

UN livre d'images et de parole (comme on dit « un homme de parole ») est paru cet été aux Editions du Seuil. Il s'appelle *la Pierre et le Seigle*. Il raconte l'histoire d'une belle personne qui porte crânement son âge (deux mille ans), c'est une ville de l'Aveyron, Villefranche-de-Rouergue, dont Robert Fabre, moniteur des radicaux de gauche, député, est le maire.

Le texte de *la Pierre et le Seigle* a été écrit (par Emmanuel Le Roy Ladurie), et les images en ont été assemblées et expliquées (par Bernard Dufour), avec une acuité d'esprit, une gaieté d'imagination, une richesse d'information et une force d'espérance rares.

Bernard Dufour a réuni environ un millier de photographies qu'il a trouvées dans le patrimoine privé de quelques familles de Villefranche. Il s'est attaché surtout à deux collections, les photos prises, à peu près de 1890 à 1914, par Félix Théron, quincaillier, fils de quincaillier, et le docteur Prosper Dufour, fils d'un imprimeur-éditeur de journaux.

Ces deux amateurs quasi professionnels utilisaient des appareils de haute qualité, et développaient eux-mêmes leurs épreuves dans leur propre laboratoire. La chance de Bernard Dufour a été de mettre la main sur les négatifs originaux, plaques de verre ou plans-films, ce qui nous permet aujourd'hui d'avoir sous les yeux des images très claires et nettes, toutes neuves.

Chacun de ces deux photographes avait son monde de préférence. Le docteur Dufour photographiait des scènes de la campagne (il avait des fermes), des choses de la rue à Villefranche, des portraits de parents, d'amis ecclésiastiques. Félix Théron, plus républicain, photographiait des défilés, des fêtes populaires, des travailleurs, des paysans au marché, le 14 juillet.

Et voici où la vraie aventure commence. C'est que nos deux chasseurs d'images, en ce temps-là, se servaient de plaques assez lentes, et d'assez grandes dimensions, avec des objectifs omniscients et fort aigus, comme on n'en fabrique plus guère. Si bien que, quel que soit le sujet que nos deux bourgeois (éclairés) de Villefranche croquaient, leurs merveilleux appareils, au même moment, dans le fond du paysage, de l'autre côté du mail ou de la cour de la ferme, voyaient et retenaient des gens et des choses auxquels les deux photographes ne prêtaient pas attention.

Ces détails lointains et « secondaires » du cliché principal, ils étaient là-bas, dans le fond de la photo. Mais Félix Théron et Prosper Dufour ne disposaient pas, à l'époque, du matériel optique qui leur eût permis, ces détails, sur l'épreuve, de les isoler, de les agrandir. Ces détails, alors trop petits, étaient des images perdues.

Le mineur oublié

Et ces détails sont un trésor. Le trésor des « photos d'identité du peuple ». Car là-bas, dans le lointain du champ, des femmes et des hommes, des vieillards et des enfants, passaient ou faisaient des choses. Ils ne se savaient pas observés, aussi bien ne l'étaient-ils pas. Leur image fut prise sans qu'ils le sachent par des photographes qui ignoraient qu'ils la prenaient.

Bernard Dufour a scruté ces clichés d'ensemble à la loupe, et il a sorti de la gangue, rapprochés, agrandis, ces portraits involontaires d'un moissonneur, d'un mineur, d'un bouvier, d'un charron, de deux écoliers, et d'une quantité d'inconnus saisis dans des attitudes parfois mystérieuses.

Il y a quelque chose de bouleversant dans la rencontre de ces survivants, de ces ressuscités malgré eux, malgré nous, qui sont comme les signes enfouis que mettraient au jour des archéologues de hasard, qui, au lieu d'une coupe ou d'une hache, découvriraient une petite fille escaladant une meule, ou un grand et très *beau maréchal-ferrant qui,* quelques mois plus tard, sera tué à Verdun. D'autant plus bouleversant que l'image elle-même, son grain, sa lumière, les contrastes nuancés de ses blancs et de ses noirs, sont comme affectés d'une absence bizarre, d'une charge médiumnique particulière que l'on doit à cet agrandissement d'un petit fragment de cliché, comme si les « atomes d'être », posés sur le papier, étaient allégés, translucides, plus « sensibles » en tout cas.

C'est là d'ailleurs que ces fragments involontaires d'images de femmes et d'hommes « du peuple » rejoignent l'imagination créatrice, le dessin du peintre, et l'on se dit que cette mise au jour d'images sublimes ne pouvait être faite que par les soins humbles d'un grand peintre, tel que justement Bernard Dufour. Les peintures de Bernard Dufour ne sont-elles pas toujours apparues comme des élans d'âme, des gestes fraternels, les signes d'un regard et d'une main qui essaient d'atteindre, dans un supens de perception brute, dans presque un oubli, quelque chose du tréfonds d'autrui ?

Et, curieusement, nous retrouvons un peu la même démarche respectueuse, toute de droiture, dans la naissance du texte d'Emmanuel Le Roy Ladurie, qui ouvre ce livre, *la Pierre et le Seigle.*

Retour des pays chauds

Emmanuel Le Roy Ladurie, dans la ligne de la discipline des historiens d'aujourd'hui, a examiné à la loupe, lui aussi, des « clichés originaux », mais cette fois écrits. C'est par exemple l'enquête très complète et précise que fit mener, en 1771, dans chaque paroisse du Rouergue, l'évêque Champion de Cicé. C'est l'extraordinaire compte rendu écologique visuel de tous les faits animaux et végétaux que rédigea, dans les moindres détails, au premier degré, de 1757 à 1765, à Saint-Jean-du-Bruel, le protestant Jean Mouret, planteur de café aux Antilles revenu *en 1750 au pays natal, et qui enre*gistra donc presque comme un appareil de précision scientifique tous les faits immédiats de la nature et des hommes dans cette campagne. C'est l'enquête, elle aussi très détaillée et précise, qu'effectua en 1643, dans les hauts du Rouergue villefranchois, le « conseiller du roi » Pierre de Molinen, interrogeant « brassiers, laboureurs, tisserands, consuls, notaires et curés » — enquête faite à la demande du roi et de M. de La Terrière, intendant en Guyenne, parce que les informations étaient arrivées d'une révolte prochaine des « croquants ».

Ces textes de toute « fraîcheur », *ces sources pures, Le Roy Ladurie* les scrute du même œil dont Bernard Dufour interroge les clichés originaux de Félix Théron et Prosper Dufour. Comme si le prince de Perrault, une fois franchie la forêt, découvrait non pas une jeune fille, un château, mais des campagnes entières, des villes avec leurs ateliers, tout un peuple. Et l'assemblage de phrases exactes que présente Le Roy Ladurie compose une « Histoire du Rouergue » qui nous permet de toucher cette terre comme si elle était une personne vivante. Mais cet accomplissement de la « science » historique n'était, n'est, possible que parce qu'il y a aussi, de toute évidence, chez ce savant, dans sa façon de déterrer, de lire et de faire lire les sources premières, un cœur, un art qui n'oblitèrent pas la pratique historique, mais qui lui donnent un sang, une vie

Enfin, ce livre n'atteindrait pas un tel degré de vérité et de poésie si nos deux énergumènes, Dufour et Le Roy Ladurie, n'étaient animés par ce que le philosophe Ernst Bloch, qui vient de mourir, appelle « le principe espérance ». Ce livre manifeste un amour de cette terre, le Rouergue. Les auteurs ont perçu dans ce Rouergue, aux débuts du XXe siècle, malgré ses manques, un équilibre écologique dont ils partagent bien des vues. Cet équilibre est un espoir, un horizon à recouvrir, et pas seulement un passé.

MICHEL COURNOT.

★ *La Pierre et le Seigle,* par Bernard Dufour et Emmanuel Le Roy Ladurie (*le Monde* du 30 mai). Editions du Seuil. 144 pages. 50 francs.

Un anti - « Don Juan » à Salzbourg

NEUF ans déjà, depuis le dernier Don Juan de Salzbourg *auquel Karajan venait de donner — musique et mise en scène — toute son illumination tragique et romantique. Combien différent est celui d'aujourd'hui ! Et plus que différent : de signe contraire. Moins, certes, par la « lecture » de Karl Böhm, qui est à la hauteur de ce qu'on attendait de lui : la classique pureté initiale, telle qu'on peut bien imaginer que fut celle de Prague, il y a juste cent quatre-vingt-dix ans. C'est dans la mise en scène et la décoration, fortement cohérentes, de Jean-Pierre Ponnelle que se déchiffre aussitôt ce signe noir, et même passablement destructeur.*

Dans la représentation moderne, Don Giovanni, *« dramma giocoso », est tiré, soit vers le* dramma *(qui est son vrai sens), soit, plus souvent, vers le* giocoso. *Dieu sait si nous n'aimons pas qu'on le pousse jusqu'à la farce ! Non que, cette fois, elle soit absente, mais elle est sombre. Leporello lui-même ne fait pas rire ; et nous n'avions encore jamais vu, chez lui, dans la fameuse scène du catalogue, à la place d'une vague compassion gouailleuse pour Elvira, surgir l'agressive méchanceté. Aussi le drame est-il balancé entre l'âpreté satirique et une cérémonie d'un funèbre très baroque, en noir et argent. Accord baudelairien, doublé de rose et noir. Mais, ici, un rose et noir cruellement dérisoire, dans la surprenante allégorie de l'orgie.*

***

Car, non moins remarquable est le refus de la couleur : même pour la noce paysanne, délibérément terreuse ; même pour la fête inversée du « Casinetto » devenu une crypte où se devinent des fresques torturées. Le « Viva la liberta ! *» de don Juan y est reçu par Masetto avec une stupeur indignée, comme une provocation et une profanation. Même la liberté, essence de don Juan, lui est retirée. La fin est pire, de ce premier sommet du drame ; les éclairs du ciel n'y répondent plus à l'éclair de l'épée symbolique : don Juan n'est plus armé que d'un couteau de cuisine dont il feint d'égorger Leporello comme un porc, tout en se couvrant du valet pour fuir.*

D'entrée de jeu, le duel n'était que le meurtre d'un vieillard frêle, en robe de chambre. Désormais, on règle son compte à don Juan. Il recevra l'estocade dans l'ultime souper, avec sa serviette nouée autour du cou, buvant aux femmes et au vin, couvert de catins fantomatiques. Cet anti-don Juan a pour endroit le relief très nouveau donné aux mâles de l'autre bord ; jamais, non plus, on ne vit un Ottavio si fermement résolu ; et, surtout, la protestation rageuse de Masetto est devenue émeute et menace, toutes grondantes du proche orage révolutionnaire. L'intention, si évidente, était annoncée par la « mode » des costumes. L'habit noir que don Juan ne quittera jamais est, sans doute, celui d'un cavalier espagnol, mais il est aussi, très curieusement, celui de Saint-Just. Et encore, celui que porte Restif, « hibou » des Nuits révolutionnaires. *Séducteur de province, un peu crapuleux, don Juan est décidément réduit à l'envergure d'un petit rapace nocturne.*

Puisque nous sommes à Salzbourg, nous ne pouvons attendre que d'excellents chanteurs.

Nous avons surtout été sensible à Mlle Edith Mathis, qui donne tant de délicate vérité à Zerline ; à la voix de Mlle Teresa Zylis-Gara. Celle-ci « survit » seule de la distribution de Karajan, dont on ne peut oublier l'éclat, où brillaient Ghiaurov puis Tom Krause et Gundula Janowitz. Le surnaturel, auquel il faut bien se résigner avec le Commandeur, ne descend pas jusqu'à l'enfer. On comprend bien le recul du metteur en scène devant la trappe Le corps de don Juan reste donc sur le théâtre. Ce qui ne va pas sans entraîner une rupture. L'admirable sextuor final, chant de l'apaisement, de la réconciliation, de l'amour, ne se conçoit que par l'évaporation de don Juan.

Mozart est, à la fois, toutes ses créatures, partagé entre elles, mais son inclination secrète, irrésistible est du côté de don Juan (Karajan pareillement). Jean-Pierre Ponnelle, lui, est passionnément contre. Il va sans dire que l'œuvre, le héros et le mythe en sont secoués, ce qui est bien couleur de temps.

YVES FLORENNE.

APRÈS LE FESTIVAL

Les nostalgies de Minnelli

DEAUVILLE a accueilli pendant huit jours le metteur en scène Vicente Minnelli, a projeté six de ses meilleurs films et l'a hébergé princièrement dans une suite qu'on croirait empruntée aux ateliers de cette Metro Goldwyn Mayer dont, un quart de siècle, de 1941 à 1965, l'auteur d' *Un Américain à Paris* fut le très fidèle serviteur. Des fleurs à profusion, une harmonie de teintes claires, et, au pied du balcon, entre l'hôtel et la plage, sur la pelouse gorgée d'eau, la tache blanche d'un tapis de mouettes, groupées comme pour un ballet de comédie musicale. Le cinéaste apprécie en connaisseur.

Dans son ensemble or et noir — pull et pantalon de flanelle noirs, veste aux fines rayures jaune vif, mocassins noirs avec une grande boucle dorée, — Vicente Minnelli défie le passage du temps, nous propose l'image de l'artiste en continuelle représentation, jette sa silhouette d'ombre et de lumière crue parmi la douceur tamisée du moment, s'inscrit dans le tableau. N'est-il pas l'illustration vivante de ce qu'il appelle « *the luxe of the show* » (le luxe du spectacle), qu'on lui a parfois reproché de privilégier au détriment du jeu de l'acteur ? « *Je pense*, dit-il, *que les objets qui vous entourent, le sentiment qui s'en dégage, tout cela aide à bien cerner un personnage et une histoire. Je désire hypnotiser les spectateurs, les amener à prêter attention au film à travers le décor, les acteurs, le sujet.* » Et, dans un ordre très spontané, Minnelli de placer en tête le décor.

Peut-on considérer ses films comme les spécimens achevés de ce « style Metro Goldwyn Mayer », M.G.M. pour les intimes, inséparables de la compagnie la plus prestigieuse d'Hollywood dans les années 30-40 ? L'auteur de *Gigi* récuse l'amalgame, ne veut d'autre référence que celle de la comédie musicale telle que la mit au point, aux débuts du cinéma parlant, à la Paramount, le metteur en scène d'origine arménienne Rouben Mamoulian dans *Love me tonight* (1932, avec Maurice Chevalier et Jeannette Mac Donald).

Vicente Minnelli n'est pas un rat de cinémathèque, il n'a pas appris le cinéma dans une école ou dans des livres. Autodidacte, décorateur et metteur en scène de shows à Broadway entre 1930 et 1939, il aime les films de Jean Cocteau et Max Ophüls, plutôt que les bandes hollywoodiennes. Il songe alors déjà à venir à Hollywood tout en travaillant très dur à monter, semaine après semaine, de 1933 à 1935, un spectacle chanté et dansé d'une heure pour accompagner le grand film au programme du gigantesque Radio City Music Hall, près de Rockefeller Center : « *Je dessinais les décors, m'occupais des costumes, des éclairages, tout en tenant compte du jeu compliqué des scènes tournantes et des escaliers mécaniques. Parfois, je restais toute une nuit à éclairer le show.* »

Il dirige en 1937 au Winter Garden un *Ziegfeld Follies* ; selon le principe qui animera le fils du même nom dix ans plus tard, et qui consiste à collectionner des sketches de music-hall, chantés, dansés ou parlés. Il collabore ainsi avec George Balanchine à un ballet où danse Joséphine Baker : « *Le premier ballet surréaliste, en fait.* » Vicente Minnelli est remarqué par le bras droit de Louis B. Mayer (directeur de la M.G.M.), Arthur Freed ; il rejoint cette cohorte de gens talentueux qui, dans les années 40, vont imposer à Hollywood un nouveau style de comédie musicale. Pendant plus d'un an, en 1941 et 1942, Vicente Minnelli fait ce qui lui plaît au studio M.G.M. : « *Arthur Freed me dit de travailler avec tous les producteurs, de lire leurs histoires, d'aller dans les salles de montage ; en deux mots, de me sentir complètement libre. Je mangeais à la table des écrivains où je retrouvais des amis de New-York comme Lilian Hellman, Dorothy Parker, S.J. Perelman. Ce fut la plus belle année de mon existence.* »

Les businessmen d'Hollywood

En 1942, Vicente Minnelli tourne son premier film, *Cabin in the sky*, une comédie musicale entièrement jouée par des Noirs. En 1944, il achève, avec Judy Garland, sa future femme, *Meet me in St.Louis*, fidèlement adapté d'une série de récits autobiographiques de Saly Benson parus dans le *New Yorker*, et situés au début du siècle. Il impose sa vision au studio et même à Judy Garland, lesquels redoutaient l'absence d'intrigue. C'est un triomphe. A côté de comédies musicales aussi importantes que *Meet me in S.Louis* et *The bandwagon* (*Tous en scène*, 1953, avec Fred Astaire et Cyd Charisse), il réalise des comédies dramatiques très remarquées comme *The Bad and the Beautiful* (*les Ensorcelés*, 1952), analyse des mœurs hollywoodiennes jouée par son acteur favori, Kirk Douglas, qu'il retrouvera dans *la Vie passionnée de Vincent Van Gogh* (*Lust for life*, 1956) et *Quinze jours ailleurs* (*Two weeks in another town*, 1962).

Après *The Sandpiper* (*le Chevalier des sables*, 1965), tourné en studio à Paris par le couple Richard Burton et Elizabeth Taylor, Vicente Minnelli termine sa collaboration avec la firme au lion rugissant. Son fondateur et chef incontesté de 1924 à 1951, Louis B. Mayer, a depuis longtemps disparu. Dans les années 30-40 homme le plus payé des Etats-Unis, il meurt en 1957 quand Hollywood s'apprête à tomber progressivement sous la coupe de ces multinationales d'un genre particulier, les conglomérats, trusts aux ramifications très diversifiées, et dont le cinéma n'est qu'une activité parmi d'autres. « *On dit qu'aujourd'hui*, déclare Vicente Minnelli, *on bénéficie à Hollywood d'une plus grande liberté, qu'il y a moins de contrôles. En fait, la moitié, sinon les deux tiers des actuels responsables ne connaissent pas le cinéma, ce sont des businessmen. J'avais l'habitude parfois de tourner deux ou trois films en une même année. Maintenant, il faut trois ans pour faire un seul film ; vous devez trouver d'abord le sujet puis le scénariste, les acteurs, et ensuite aller voir un producteur. Quel gaspillage de temps ! Je n'ai jamais eu la tentation d'être mon propre producteur : c'est déjà assez difficile de mettre en scène !* »

Depuis son départ de M.G.M., Vicente Minnelli n'a mis en scène qu'un film pour un grand studio, Paramount, *Melinda* (1970), avec Barbra Streisand. Ce fut un échec. L'an dernier, American International Pictures, compagnie de catégorie B, lui demandait de porter à l'écran une pièce qu'il juge assez faible, *la Contessa* (créée à Paris par Elvire Popesco). Le film, *Matter of time*, interprété par Ingrid Bergman et sa fille Liza Minnelli, avait été tourné en Italie, à Rome, Venise, Florence. Il fut ensuite remonté et mutilé par le producteur, sans demander l'avis du metteur en scène. Martin Scorsese, l'auteur de *Mean streets* et *Taxi driver*, admirateur de toujours de l'œuvre de Minnelli, publia à ses frais, dans les journaux corporatifs hollywoodiens, une protestation contre-signée par la profession.

Aujourd'hui, Vicente Minnelli considère, contrairement à l'opinion souvent reçue, qu'il bénéficia à l'ancienne M.G.M. de la plus totale liberté : s'il n'eut pas toujours le choix de ses sujets, il contrôla, à une ou deux exceptions près, le destin de ses films depuis le scénario jusqu'au montage final. Quant au *star system*, aujourd'hui en perte de vitesse, du moins aux Etats-Unis, il y croit plus que jamais : « *Les vedettes sont très importantes au cinéma. Ce sont des gens qu'on regarde attentivement, quelle qu'en soit la raison.* »

LOUIS MARCORELLES.

THÉORIE ET CINÉMA

Contradictions et actualité de Bela Balazs

LE titre de l'essai de Jean-Michel Palmier, qui précède *l'Esprit du cinéma*, de Bela Balazs, traduit pour la première fois en français (la rédaction en fut achevée en 1930), met l'accent là où il convient : *Bela Balazs, théoricien marxiste du cinéma.* Et non théoricien tout court. Cette précision n'est pas une restriction. Bien au contraire. Elle restitue son vrai visage à Balazs (Hongrois de naissance, mais tout imprégné de culture germanique et mêlé étroitement aux grands débats politiques et esthétiques de la République de Weimar et de la Russie soviétique), elle le situe un peu mieux dans l'histoire (préoccupation qui n'a jamais été, semble-t-il, au premier rang de celles des historiens de la théorie cinématographique, comme si la théorie et l'histoire appartenaient à deux univers séparables : mais on voit quelle idéologie sous-tend une telle position critique), elle éclaire directement, par voie de conséquence, peut-être, son *actualité*.

L'actualité de Balazs, c'est donc son marxisme (car, quoi qu'en pensent ceux qu'on appelle les « nouveaux philosophes », l'analyse marxiste a encore quelque chose à nous apprendre sur le cinéma, dans la mesure, au moins, où la dimension idéologico-économique a été le grand refoulé de la critique cinématographique jusqu'à ces dix dernières années). Ce qui ne veut pas dire que Balazs fut un modèle dans ce domaine, que ses écrits constituent une somme marxienne exemplaire, d'une irréprochable orthodoxie. La vérité est même tout autre : l'érudition de Palmier, sa connaissance approfondie du mouvement des idées dans l'Europe centrale et l'Allemagne du premier demi-siècle, le montrent bien : le point de départ de l'itinéraire balazsien serait plutôt à l'opposé du marxisme. L'essai de Palmier, qui compte plus de cent pages serrées, est un véritable livre dans le livre : on peut lui reprocher toutefois quelques développements un peu extérieurs au sujet, comme la relation du procès intenté par Brecht aux responsables de l'adaptation à l'écran de *l'Opéra de quat'sous*, procès exemplaire s'il en fut, déplorer aussi une rédaction parfois un peu hâtive et quelques inexactitudes matérielles, telle l'attribution de la nationalité italienne au Brésilien Cavalcanti...

On peut même affirmer que l'auteur de *l'Esprit du cinéma* demeura toute sa vie marqué par le romantisme et le lourd pessimisme de ses débuts, ce romantisme et ce pessimisme que l'écrivain a lui-même confessés dans son autobiographie *Jeunesse rêveuse* (1946), et qui l'ont conduit à se passionner à un tel point pour le cinéma expressionniste (dans son ouvrage *Der sichtbare Mensch* (*l'Homme visible*, 1920). Mais si Palmier souligne avec force, s'appuyant sur les analyses de Lotte Eisner (*l'Ecran démoniaque*) et de Siegfried Kracauer (*De Caligari à Hitler*), ce qui sépare l'expressionnisme d'un cinéma de critique sociale (« *L'expressionnisme ne voit plus, il a des visions* », écrit Lotte Eisner), il n'en reste pas moins qu'il y a une continuité évidente dans la trajectoire qui mène Balazs du symbolisme morbide de ses premiers essais poétiques à son engagement politique (trajectoire qui, au fond, ressemble à celle de Luckacs, avec qui Balazs fut longtemps et profondément lié, avant de le critiquer). Après tout, on ne naît pas marxiste, on le devient. Il serait peu « marxiste » de penser le contraire.

Romantique et marxiste à la fois

Personnalité complexe, contradictoire, tourmentée entre toutes et écartelée entre l'ardeur du militant et le désespoir secret du « poète maudit », marqué par le destin (l'enfance misérable de Balazs, pour des raisons politiques — son père fut « déplacé » par le régime féodal hongrois, — sa judaïcité — il s'appelait Herbert Bauer, — ne sont certainement pas étrangères à cette « conscience du malheur »), celui qui fut le collaborateur de Bela Bartok, mais aussi le compagnon de lutte de Brecht et Piscator, est en définitive un esprit moderne par cette contradiction, cet écartèlement mêmes. Sa « sensibilité » rejoint souvent celle du jeune cinéma allemand, où l'empreinte de l'expressionnisme demeure très visible, à côté d'une orientation politique non moins évidente : c'est le cas du cinéma de Werner Herzog, par exemple, et Palmier a parfaitement raison de noter que le jeu d'un acteur comme Klaus Kinski, interprète d'Herzog (*Aguirre, la colère de Dieu*), est typiquement expressionniste. Quant à l'œuvre de Hans Jurgen Syberberg, qui se déclare lui-même l'héritier de Balazs (en même temps que de Brecht), elle donne une idée assez frappante de cette oscillation entre le vertige romantique (avec son goût de mort et d'apocalypse wagnérienne) et le refus lucide d'un certain visage de l'Allemagne (voir son *Winnifred Wagner*). Cependant, sur ce point, nous ne suivrons pas tout à fait Palmier, pour qui l'auteur de *Ludwig, requiem pour un roi vierge* est passé du marxisme au romantisme alors que Balazs accomplissait un itinéraire contraire : nous dirions plutôt que, chez l'un comme l'autre, romantisme et marxisme ont réussi à coexister. Coexistence sans doute rien moins que pacifique, mais c'est ce qui rend ces deux personnalités passionnantes. C'est également ce qui les fait se rejoindre dans une même « sensibilité » moderne, celle d'une gauche révolutionnaire à laquelle l'expérience amère du socialisme (1) a enlevé tout goût du triomphalisme, voire de ce simple optimisme qui fut longtemps son lot, mais que la passion de la lutte, de l'action politique, n'a pas désertée pour autant. Comme si une certaine façon de lutter, d'agir — plus ponctuellement peut-être, — commençait par-delà le renoncement à l'espérance eschatologique. Espoir des désespérés.

L'importance de Balazs, théoricien du cinéma, tient donc moins à ses idées esthétiques sur la « caméra productive », le montage, le gros plan ou le « cinéma absolu » — il ne fut peut-être en cela qu'un témoin, un observateur attentif et intelligent de la production cinématographique de son temps, celle d'Eisenstein et de Poudovkine, particulièrement — qu'à quelques intuitions, à quelques prises de position qui font de lui l'ancêtre des critiques engagés d'après mai 68. Critiquant Lukacs, Balazs écrivait, dès 1915, que la matière de l'art n'était pas « *le bronze ou le marbre* », mais « *le désir* », et, dans *l'Homme visible*, tout en s'interrogeant sur l'expressivité de la caméra, il notait que le cinéma constitue « *l'enfant chéri du capitalisme* ». Le dernier chapitre de *l'Esprit du cinéma* abonde en remarques qui introduisent directement à une critique *politique*, c'est-à-dire globale (donc la seule authentique), du septième art : « *Le goût est idéologie. (...) La production cinématographique, tant américaine qu'européenne, s'est orientée vers la petite bourgeoisie. Non seulement parce que le petit-bourgeois peut encore se permettre un plaisir bon marché. Le petit-bourgeois n'a aucune conscience de classe. Il ne refusera donc pas tout ce qui est en contradiction avec ses intérêts économiques et sociaux. Mais surtout la petite bourgeoisie offre les débouchés les plus vastes, parce que sa mentalité ne se limite pas à une couche sociale. Le petit bourgeois se cache aussi chez de nombreux prolétaires, chez de nombreux intellectuels et de nombreux grands bourgeois. Au cinéma, ils se retrouvent dans un même sentiment.* » Piscator, citant longuement, dans son *Théâtre politique*, un article de Balazs de 1937, n'a pas méconnu l'importance de sa démarche : « *Toute critique esthétique est critique politique dès lors qu'elle est suffisamment profonde.* »

CHRISTIAN ZIMMER.

(1) Bela Balazs adhéra en 1918 à l'éphémère Commune de Hongrie, puis dut s'exiler. Il revint dans son pays en 1945 et travailla à des films aussi importants que *Quelque part en Europe*, de Geza Radvanyi (1948) et *la Chanson dans les blés* (1948), d'Istvan Szöts, ce dernier interdit en Hongrie après l'établissement du régime de démocratie populaire. Hans Jurgen Syberberg est né et a grandi en République démocratique allemande avant de se fixer dans la République fédérale d'Allemagne.

★ Bela Balazs, *l'Esprit du cinéma*, précédé de « Bela Balazs, théoricien marxiste du cinéma », par Jean-Michel Palmier. Payot, édit. 1977, 69 F.



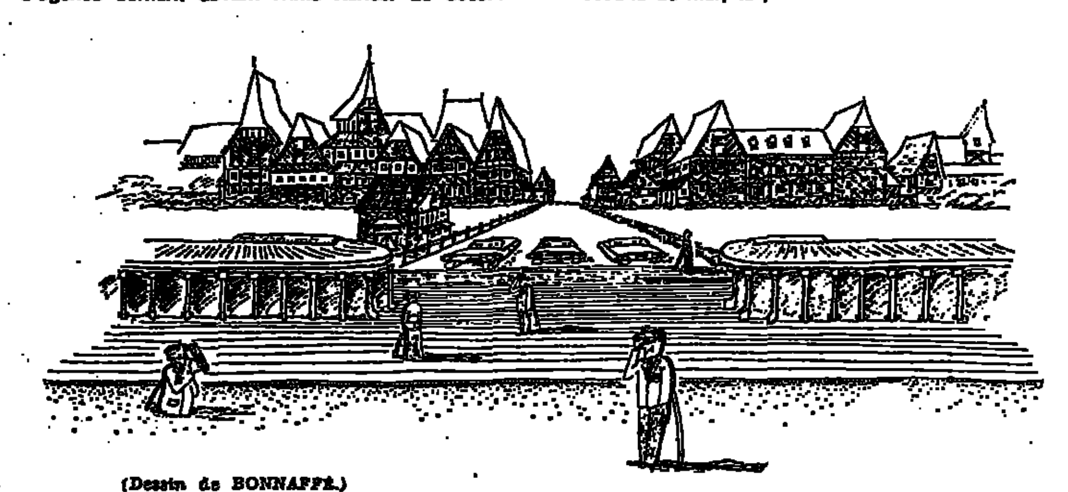
DU FILM AMÉRICAIN A DEAUVILLE

IMPRESSIONS NAÏVES

ON serait tenté de parler comme les gens simples, à leur retour de vacances. Dire : « On a eu du beau temps ; on a très bien mangé ; le plateau de fruits de mer à Trouville était plus copieux qu'à Honfleur ; on a vu des beaux couchers de soleil ; on a rencontré beaucoup d'artistes : Jacqueline Huet, Jacques Chazot, José-Luis de Villalonga, Jean-Edern Hallier, Jacqueline Monsigny. » On serait tenté de pasticher les chroniqueurs mondains, ou alors d'écrire un texte de carte postale. Et tout serait tellement coloré (blancs, si blancs les palaces et les cheveux de Andy Warhol ; vertes, si vertes les pelouses ; jaune, si jaune la veste de Vicente Minnelli) qu'on se dirait : ce n'est pas possible, ça a été retouché, recoloré. Comme les cartes postales, ou les visages des cadavres qu'on maquille aux Etats-Unis.

Deauville est une ville façade. Trop belle pour être vraie. Une Normandie reconstituée en studio pour une comédie musicale hollywoodienne. Trop propre, trop nette, trop idéale. Tout y est organisé pour faire croire que l'ennui n'est pas possible, que la misère n'existe pas ni la mort, que la vie est un pétillement permanent, que l'argent n'est qu'un jeu. Une ville hors du temps et de la réalité, suspendue dans la vacuité du luxe, un dernier repli où des comportements en voie de disparition peuvent encore avoir cours. Deauville, c'est à la fois Marienbad et Monaco, la rue du Faubourg-Saint-Honoré et la place Vendôme, Brighton et toutes ces villes anglaises du bord de mer, irréelles, terriblement blanches. Il n'y a pas de Noirs ni d'Arabes à Deauville, du moins pas en saison. Mais il y a un hippodrome, un casino, une piscine d'eau de mer chauffée, des courts de tennis, un golf miniature, un poney-club, des thermes marins avec leurs bains bouillonnants d'eau alguée, leurs frictions de cellules de gastéropode, leurs aérosols marins. Il y a des boutiques Hermès, Van Cleef et Arpels, Lapidus et Patou groupées sur un seul pâté de maisons. Une belle promenade du dimanche pour les familles qui viennent coller leurs nez aux vitrines, retrouvant le luxe qu'ils ont l'habitude de cotoyer dans « Jours de France », ou qui restent un après-midi entier dans leurs voitures, face à la mer, à cinq, à six, sans sortir, se beurrant des tartines, écoutant la radio et se passant les jumelles pour suivre les circonvolutions des cerfs-volants. Trop de vent sur la plage. Il est toujours prudent de rester derrière sa vitre, dans sa cage de Faraday. La nuit, ceux qui s'aventurent sur le sable tombent dans les trous que les enfants ont creusés pour s'enterrer.

Deauville, la semaine dernière, c'était le Festival du film américain. On m'avait dit avant au téléphone : « Tu vas à Deauville, emporte un imper, il va pleuvoir. » Bien sûr il faisait beau. Le taxi qui me conduit à l'hôtel longe la mer. Un alignement de pavillons désertés, barricadés. Bientôt, ces tourelles, ces greniers, démolis. Le chauffeur me dit : « Le terrain coûte tellement cher ici, tout a été vendu, on va construire des immeubles, dommage. » Arrivée à Port-Deauville, formule « marina », pas vraiment une réussite. C'est dimanche, je passe au bureau de presse installé au casino, les journalistes font la queue pour retirer leur badge qu'ils épinglent aussitôt sur leur veston ; je mets le mien dans ma poche. Le soir, il y a le grand bal d'ouverture. Je ne suis pas invité, mais j'y vais quand même, ce n'est pas pour rien que je me suis fait prêter une cravate et une chemise blanche. Le directeur du casino me dit : « Des soirées de cette ampleur, vous allez voir, ça n'a pas lieu tous les jours, nous avons groupé le bal de clôture de la saison estivale avec le bal d'ouverture du Festival, vous avez un nœud papillon ? Non ? Marcel, emmenez monsieur voir Mme Renée, qu'elle lui prête un nœud papillon. » Le soir, la dame des toilettes et des cigarettes m'échange ma cravate contre un beau nœud papillon noir qu'elle me serre dans le cou à la limite de la strangulation. Je ne suis pas le seul à y passer : les photographes d'agence défilent devant Mme Renée. La décoration de la salle de bal, c'est quelque chose. Des grands papillons argentés accrochés au stuck des nœuds à pampilles. Une cascade protégée par un vélum de plastique pour ne pas éclabousser les invités. Chaque personnalité attend son tour dans le hall pour pouvoir faire son « entrée », prolonge son éclatant sourire jusqu'à l'extinction des flashes.



(Dessin de BONNAFFÉ.)

Un orchestre swingue les derniers succès américains, la musique de « l'Arnaque », bien sûr. Sur les buffets se dressent des villages de neige en meringue et chocolat, des petits cochons gelés, affublés de jarretières de mariée, des homards qui s'affrontent, cabrés sur des plats d'argent et dont la chair ruissèle en tranches truffées sur les carapaces. Je pense aux déflagrations finales de « Zabriskie Point » : les crustacés, les robes du soir de la société d'abondance, volant en miettes dans un ralenti apocalyptique. Je vais faire un tour sur les planches pour me réanimer et, comme tout le monde, je m'y tords les pieds. Trois jeunes Américains en K-way occupent les chaises du Bar de la mer, leurs casques de moto et leurs pieds sur les tables. Ils chantent : « Oui, nous nous reverrons, mes frères » et « Un clair de lune à Maubeuge ». Chacun boit au goulot du whisky et de la vodka. C'est leur dernier jour de vacances. Ils ont volé les bouteilles dans un supermarché. Ils dormiront sur des chaises longues, emmitouflés dans des parasols. On ne les a pas laissés entrer au casino, même pas pour voir.

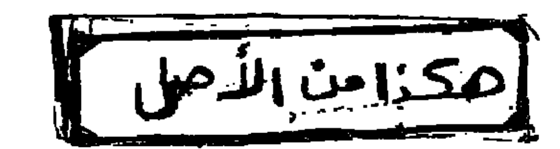
Le lendemain matin, je vais faire un tour à Trouville. A peine passé le gué, c'est tout de suite une autre ambiance. Tout est plus délabré et plus humide, familial et bon enfant. Je visite l'Aquarium. En rentrant à Deauville, on me dit : « Comment, tu n'es pas venu au discours d'ouverture ? C'était tordant. Michel d'Ornano appelait sa femme : « Madame le maire » et elle, elle l'appelait « monsieur le ministre ». Je dis : « Non, mais j'ai vu de très beaux poissons ; le crocodile de mer, le poisson-rasoir. »

A Deauville, comme à Cannes pour le Festival, tout se passe dans un périmètre très étroit où on s'étiole un peu. Là ce n'est plus le Blue Bar, le Maschou Beach et le hall du Carlton. C'est le casino, son « hospitality room » où une permanence champagne est assurée et, sur la plage, le Bar de la mer. Et c'est la petite ronde des journalistes qui sont ou ne sont pas accrédités, ont un badge ou une carte, des dossiers de presse dans les mains ou les poches vides de cartons d'invitation. Quelque chose qui a à voir avec le pouvoir et la discrimination : « Comment, tu n'es pas invité à la soirée des major-companies ? Remarque, la dernière soirée, c'était assez minable... Il y a toujours d'éternels mécontents pour dire que « c'est moins drôle que « l'année dernière », que « tout ça est complètement » artificiel ». Ce qui est intéressant, c'est de voir comment le festival est reçu par les gens de Deauville. Un ivrogne sur un tabouret de bistrot insulte les festivaliers en tenue de soirée. Les jeunes viennent nombreux aux projections, certains qui n'ont pas envie de payer 15 F leur place se débrouillent en entrant avec des laisser-passer de pompiers de service. Mais, pour les gens plus âgés qui travaillent à Deauville, les pêcheurs, les serveuses, le Festival n'est qu'un moyen pour attirer des touristes. Aller aux séances ? « Oh, c'est trop fermé. D'abord ça coûte combien pour entrer ? ». On a souvent rencontré une dame assez excentrique venue exprès pour le Festival. Elle parlait à tout le monde et racontait sa vie à qui voulait l'écouter. Elle est devenue poète un beau jour de 1970, à 5 heures du matin : les petits oiseaux, les cygnes et le facteur qui passait à bicyclette. Elle attendait, sous la pluie, Pierre Granier-Deferre, qui était interviewé sur la péniche F.R. 3, pour lui demander un autographe puis lui proposer un scénario. Une autre fois, elle attendait Claude François, qui chantait en play-back, le texte de ses chansons à la main. Une voyante lui a dit un jour : « Votre compositeur aura des lunettes et une de vos chansons sera chantée à l'Olympia. » Alors, elle a bon espoir, et elle crie son nom et son adresse aux gens quand ils la quittent.

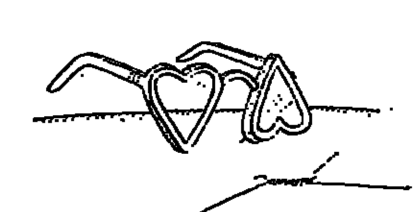
Il y a quand même eu de bons moments dans ce Festival. Au « lunch » de l'hippodrome, Pierre Tchernia a procédé au tirage au sort de la tombola et quelqu'un a gagné son poids en grand-marnier. C'était Grand-Marnier qui invitait. Des parfaites hôtesses se jetaient en permanence sur les festivaliers pour leur offrir une philip morris, la cigarette qui aime le cinéma. On pouvait aussi être saoul du matin jusqu'au soir et s'assoupir pendant les projections grâce au champagne Mumm. Heureusement, il y a eu des événements, des avant-premières mondiales, de l'inédit, du sensationnel, des vedettes. Elizabeth Taylor n'a pas tenu sa promesse. Mais on a vu Gregory Peck en chair et en os et on a chuchoté : « Quel bel homme, pourtant il doit bien avoir cinquante ans. » Michel d'Ornano l'a sacré commandeur des arts et lettres, et, quand il lui a passé la décoration autour du cou, la jeunesse tapageuse de Deauville a crié : « Un bisou ! » Sidney Pollack est venu pour un hommage et Jean-Pierre Cassel, qui l'a présenté, nous a fait la confidence que Pollack était « aussi un très bon cuisinier ». Un critique est monté sur la scène avant que l'on projette « Annie Hall » pour dire : « Vous allez voir un très beau film. » Pierre Salinger a annoncé « la Guerre des étoiles » et il a dit : « Vous allez voir un film qui a déjà rapporté tant de millions de dollars aux Etats-Unis, et je vous présente le producteur le plus riche du monde, applaudissons-le. » Dans la salle, c'était le chahut sans lequel un festival n'est pas un vrai festival. Certains ont regretté qu'il n'y ait pas eu de pornos cette année, d'autres que la moitié des films n'aient pas été sous-titrés.

Les organisateurs, pleins de bonnes intentions, se montrent soupçonneux dès qu'ils doivent inviter un nouveau journaliste : « Pourvu qu'il ne dise pas de mal du Festival ! » Ce serait assez ingrat, en effet, d'être médisant après avoir passé une semaine de presque-rêve dans un palace, et invité. Les journalistes ne sont pas habitués à cette vie de prince, à cette évolution dans le néo-classique fantaisie. Celui qui se laisserait aller au sarcasme passerait vite pour un petit malotru. Et puis, quel journaliste oserait revenir les mains vides et avouer à son rédacteur en chef : il n'y a rien à en dire, rien ?

HERVÉ GUIBERT.



Une sélection



« Annie Hall » vu par Bonnaffé

Cinéma

ANNIE HALL
de Woody Allen

Les histoires que l'on raconte au cinéma sont rarement filmées à la première personne, parce que, évidemment, c'est plus difficile. Ce que dit Woody Allen-Alvy Singer de sa vie avec Diane Keaton-Annie Hall est très triste, mais il est juif à New-York, donc il est désespérément drôle. Ce sont alors les délices du rire, et la fascination pour ce type pas très beau, mais si intelligent.

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
d'Ettore Scola

Une journée de mai 1938 où la Rome mussolinienne accueille triomphalement Hitler en visite officielle. La rencontre et le dialogue de deux êtres exclus de la fête : une mère de famille reléguée à son foyer et un homosexuel qui attend d'être déporté. Troisième personnage : la radio, qui diffuse la voix du fascisme, destin quotidien. Mis en scène avec une rigueur exemplaire par Ettore Scola. Etonnamment interprété par Sophia Loren et Marcello Mastroianni, anti-stars.

VALENTINO
de Ken Russel

Dans le style fulgurant et outrancier qui lui est propre, Ken Russel illustre quelques épisodes significatifs de la vie de Rudolf Valentino. Le film est à la fois une psychanalyse et une démythification du plus célèbre séducteur de l'écran. Quelques scènes contestables, mais la furia du réalisateur finit par emporter l'adhésion. Noureev fascinant.

L'AMOUR EN HERBE
de Roger Andrieux

Sur le plus rebattu des sujets — l'amour fou et contrarié d'un adolescent et d'une adolescente, — Roger Andrieux a réalisé un film qui évite miraculeusement les pièges de la sensiblerie et de la contestation familiale. Un essai modeste mais qui retient l'attention.

DES ENFANTS GATÉS
de Bertrand Tavernier

Un cinéaste prend conscience de sa situation d'« enfant gâté » en devenant solidaire du combat que mènent les locataires de son immeuble contre un propriétaire rapace. Egalement en partageant la révolte d'une jeune fille ardente et passionnée. Un film intelligent, très personnel, largement ouvert à nos problèmes de société. Entraîné par sa générosité, Bertrand Tavernier frôle parfois le poncif.

L'IMPRÉCATEUR
de Jean-Louis Bertuccelli

D'après le roman de René-Victor Pilhes, une fable qui décrit la décomposition et la destruction d'une société multinationale. Plus à l'aise dans le tableau de mœurs que dans la pure fiction, Jean-Louis Bertuccelli filme ce sujet ambitieux avec fougue, mais sans jamais vraiment réussir à convaincre.

CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR
de Luis Bunuel

Une nouvelle fable socio-érotique de l'auteur de Viridiana *et de* Tristana, *librement inspirée de* la Femme et le Pantin, *de Pierre Louÿs. Un homme mûr, sûr de soi comme de l'univers, découvre la passion, l'anarchie des sens et des sentiments, cependant qu'autour de lui l'ordre bourgeois explose.*

— ET AUSSI : *J. A. Martin photographe*, de Jean Beaudin (un couple, qui ne savait plus s'étonner, voyage et se retrouve) ; *Un bourgeois tout petit petit*, de Mario Monicelli (le fascisme ordinaire, le portrait d'un petit bourgeois révélé monstre) ; *Omar Gatlato*, de Merzak Allouache (une comédie algérienne féroce et tendre) ; *le Diable probablement* (le désespoir de la jeunesse).

Théâtre

LA JEUNE FILLE VIOLAINE
au Biothéâtre

Reprise de ce grandiose combat avec l'ange, mené par trois femmes et trois hommes, dans une mise en scène aussi pure qu'inspirée. Les risques magnifiques que prennent les acteurs donnent bien aux paroles de Claudel, gorgées de sève terrestre et de sang, et plantées dans le ciel, leur force incroyable. Du très grand théâtre qui laboure ses témoins.

EROSTRATE
au Mouffetard

D'après une nouvelle de Sartre, l'histoire d'un homme qui ne peut plus vivre avec les autres et tire dans la foule. L'interprétation « hypermesguichienne » et la mise en scène d'Yves Gourvil râpent sainement le cerveau.

BERNADETTE ROLLIN
à la Vieille Grille

Chansons, histoires, saynètes, jouées par une actrice naturelle qui a de la présence. Une gaieté, des surprises, qui viennent d'un peu partout au monde : le spectacle change sans cesse. Une soirée vagabonde qui touche juste.

— ET AUSSI : *Molly Bloom* (fine et hautaine Garance) et *le Manuscrit* (le dandysme de l'humour gris), au Lucernaire ; *la Démarieuse*, aux Blancs-Manteaux (une femme, Pierrette Dupoyer) ; *Rendez-moi mes baskets*, à la Cour des Miracles (une autre femme, Marianne Sergent) ; *Au niveau du chou*, également aux Blancs-Manteaux (deux femmes, Josyane Leveque et Evelyne Dandry) ; *la Nuit de noce de Cendrillon*, à 21 h. 45, au Plateau (comment peut-on être un homme).

Musique

ZUBIN MEHTA ET L'ORCHESTRE D'ISRAEL

Prodigieuse carrière que celle de Zubin Mehta qui, à quarante et un ans, atteint déjà les sommets : l'an prochain, il prendra la succession de Pierre Boulez à la Philharmonique de New-York ; en 1980, il dirigera le Ring à Vienne, et l'on parle de lui pour remplacer Colin Davis à la tête du Covent Garden de Londres... Né à Bombay, il était à vingt-quatre ans chef de l'orchestre de Montréal, à vingt-six ans de l'orchestre de Los Angeles, à trente-trois ans de la Philharmonique d'Israël avec laquelle il a donné un admirable Fidelio *aux dernières chorégies d'Orange et présente ces jours-ci quatre symphonies à Paris : sol mineur de Mozart et la* Cinquième *de Mahler (Palais des Congrès, le 14),* Première *de Schumann et* Inachevée *de Schubert (le 15).*

LA TÉTRALOGIE
à Genève

Moins inaccessible et plus traditionnelle que celle de Bayreuth, la Tétralogie que présente à deux reprises le Théâtre de Genève mérite le voyage, par de belles distributions où figurent Sotin, Kelemen, Hofmann, N. Denize, Ridderbusch, K. Kasza, M. Napier, etc., sous la direction de Sixten Ehrling, dans des décors inégaux, mais souvent superbes, de Josef Svoboda et une mise en scène très fidèle de Jean-Claude Riber. (Premier cycle : les 16, 18, 20, 22 septembre ; deuxième cycle : les 24, 26, 28 et 30 septembre.)

BESANÇON, SAINT-LIZIER, NIEDERBRONN

La saison des festivals s'achève. La dernière semaine de Besançon revêt un éclat particulier avec les concerts de l'Orchestre national sous la direction de Neville Marriner, de l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne dirigé par Michel Corboz, un récital d'André Isoir, la Messe des couvents *de Couperin par Jeanne Marguillard, un intéressant programme de musiciens franc-comtois des dix-septième et dix-huitième siècles, etc. (Du 15 au 18 septembre, à Besançon, Sochaux, Baume-les-Dames, Francis et Dole).*

A Saint-Lizier (Ariège), Eugène Indjic donne un récital Chopin (le 16), la grande soprano noire Jessye Norman chante Schubert, Schumann et Mahler (le 17), et des concerts-promenades animeront les églises romanes à retables baroques du Couserans (le 18).

Nouveau venu, le Festival de Niederbronn, tout au nord de l'Alsace, se consacre à Bach et à la musique ancienne, mais tout aussi bien au jazz et à la mélodie française. (Jusqu'au 2 octobre. Renseignements : Hôtel de Ville, 67110 Niederbronn.)

SAUL
de Haendel

Beaucoup est encore à faire pour connaître Haendel ; un oratorio aussi vigoureux que Saül *par exemple mérite d'être ressuscité : il a la puissance et la vie d'un opéra ; cette œuvre herculéenne, écrite au sortir d'une terrible maladie en 1738, est inégale, mais souvent intense. Le Festival estival en présente une affiche prometteuse, avec d'excellents solistes, le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France sous la direction de Charles Mackerras (Saint-Germain-des-Prés, le 15 septembre.)*

— ET AUSSI : H. Goverts (Carnavalet, le 14) ; Trio Pasquier (Billettes, le 15) ; Ch. Jacottet et H. Holliger (Billettes, le 16) ; duo Karveno-Cebro (Sceaux, le 16) ; R. Puyana (Billettes, le 17) ; Trio Ravel (le Lucernaire, le 17, à 17 h.) ; Bach Choir de Londres, dir. D. Wilcox (Chapelle du château de Versailles, le 18, à 17 h.) ; Orchestre de Lyon, dir. S. Cambreling : Stravinsky (Pleyel, le 18) ; Octuor de Paris (St-Louis-en-l'île, le 19) ; finale du Concours international de clavecin (Billettes, le 20) ; *le Chevalier à la rose*, avec Ch. Ludwig (Opéra de Paris, le 21, 19 h. 30) ; Beethoven, par Ph. Müller et H. Goverts (Carnavalet, le 21 septembre).

Expositions

LA BIENNALE
au Palais de Tokyo et au Musée municipal d'art moderne

La vidéo sera en vedette avec une rétrospective racontant son histoire et son évolution, et une présentation thématique faisant la distinction entre vidéo-sculpture et vidéo-film. Les « marginaux » aussi, qui travaillent hors des groupes et de l'internationalisme, se racontent ou parlent de leur pays. Une section sera consacrée à ceux qui se situent dans la foulée des mouvements des années 60 : post-conceptuels et formalistes. Enfin, la Biennale présentera une anthologie de la jeune création en Amérique latine. Un panorama qui se veut « éclectique » de la jeune création.

CLAES OLDENBURG
au Centre Georges-Pompidou

— *Lire notre article page 15.*

TENDANCE DES ANNÉES 20
à Berlin

La quinzième, et la plus réussie peut-être, des expositions du Conseil de l'Europe. Réalisée grâce aux prêts de nombreux musées américains et de la plupart des grandes collections européennes, elle comprend quatre parties : des peintures, dessins, sculptures et objets regroupés sous le titre « Du constructivisme à l'art concret » à la Nouvelle Galerie nationale ; le mouvement Dada en Europe et une importante section d'architecture : « De la cité futuriste à la cité fonctionnelle », à l'Académie des arts et, enfin, « Le surréalisme et le néo-réalisme », à l'Orangerie du château de Charlottenburg. A quoi il faut ajouter un programme de cinéma et de théâtre.

— ET AUSSI : *Grands et Jeunes d'aujourd'hui*, au Grand Palais (quatre cent cinquante artistes de toutes tendances) ; *la Diseuse de bonne aventure du Caravage*, au Louvre (un tableau et un thème) ; *Artiste-artisan ?*, au Musée des arts décoratifs (le plus ou moins d'art) ; *Trois sculpteurs des années 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki*, au musée Bourdelle (un hommage très bien venu) ; *Pèlerinage à Watteau*, à la Monnaie (Watteau et ses héritiers) ; *Paris, boutiques d'hier*, aux A.T.P. (les grandes décorations des petits commerces).





		Grande Salle	Petit Orsay
jeu 15	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
ven 16	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
sam 17	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
dim 18	15 h	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
dim 18	18 h 30	—	MADAME DE SADE
mar 20	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
mer 21	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
jeu 22	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
ven 23	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
sam 24	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
dim 25	15 h	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
dim 25	18 h 30	—	MADAME DE SADE
mar 27	20 h 30	LA VIE OFFERTE	MADAME DE SADE
mer 28	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
jeu 29	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE
ven 30	20 h 30	HAROLD ET MAUDE	MADAME DE SADE



Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 14 h. à 22 h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

PARIS-NEW-YORK. — Espace des manifestations temporaires. Jusqu'au 19 septembre.

CLAES OLDENBURG. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 16 octobre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle

SOUVENIRS DE PARIS. — Jusqu'au 23 septembre.

TATOUAGES. — Jusqu'au 23 septembre.

CAFES, BISTROTS ET COMPAGNIE. — Jusqu'au 19 octobre.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. - LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

DANIEL BUREN. Sur les toits de Paris, une quinzaine de peintures en forme de drapeaux. — Jusqu'au 1er octobre.

Musées

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 octobre.

DIX ANS D'ACQUISITION AU DEPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

LE CORPS ET SON IMAGE. Anatomies, académies. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 septembre.

BIENNALE DE PARIS. — Palais de Tokyo (Musée d'art moderne de la ville de Paris) (723-61-27). Du 17 septembre au 1er novembre.

ROBERT MOTHERWELL. Choix de peintures et collages (1941-1947). — RENATE PONSOLD. *Photographies.* — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 20 septembre.

RODTCHENKO. Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voi ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

LE GRAND VOYAGE DE MAWIANA (Afghanistan, Iran, Turquie) : Photographies de Michel Random. — Grand Palais, porte A, salle 404. Entrée libre. Jusqu'au 25 septembre.

OSCAR JESPERS (1887-1970). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche 2,50 F. Jusqu'au 3 octobre.

HABITER C'EST VIVRE. — Grand Palais (porte H) (261-54-10). Tous les jours, de 11 h. à 22 h. ; le dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 octobre. Du 26 au 30 septembre inclus, de 15 h. à 18 h. et de 20 h. 30 à 22 h., projections de films d'architecture.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 17 octobre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (380-38-75). De 11 h. à 18 h. 30. Entrée : 10 F. Du 16 septembre au 16 octobre.

TROIS SCULPTEURS DES ANNEES 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 1er octobre.

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'en octobre.

L'ITALIE ROMANTIQUE VUE PAR HEBERT (1817-1908). — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au *13 octobre.*

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. — Musée national des monuments français (727-35-74). Sauf mardi. Jusqu'au 26 septembre.

PETRUS BRIDE, sculptures récentes. — Orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 25 septembre.

TREMOIS. — Musée postal, 34, bd de Vaugirard. Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Du 17 septembre au 2 octobre.

MUSIQUE D'ASIE. Instruments de la collection Kwok On. — Bibliothèque musée de l'Opéra (galerie du rez-de-chaussée), rue Scribe. Sauf dimanche, de 13 h. à 17 h. Jusqu'au 20 octobre.

MUSIQUE - HUMOUR - DESSIN. — Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau. Sauf dim. et lundi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Septembre.

PARIS, BOUTIQUE D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 17 octobre.

ART POPULAIRE ROUMAIN. Collections du musée de Bucarest. — Galerie de l'esplanade à la Défense (775-86-06). Jusqu'au 25 septembre.

STEINLEIN. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30 ; le dimanche, de 11 h. à 17 h. 30. Jusque fin septembre.

Centres culturels

MARBRES ET BRONZES. Sculpteurs canadiens travaillant à la Pietrasanta, en Italie. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 septembre.

BATBEDAT, BEZIE, CLOLUS, LEVANT, ORTLIEB, SUBIRA-PUIG, TZOLAKIS. — Centre international de séjour de Paris, 4-6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). Du 16 septembre au 15 octobre.

JEUNE ART SUISSE. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe. Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 1er octobre.

TEXAS ARTISTS : Terry Allen, Luis Jimenez, Bob Wade. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Du 16 septembre au 29 octobre.

LE SUD-EST CONTEMPORAIN. Photographies et poésies. — Centre culturel américain (voir ci-dessus). Du 16 septembre au 25 octobre.

RAINER RUTHENBECK. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Du 16 septembre au 30 octobre.

PRESENTATION DE LA CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES. Exposition des étudiants étrangers boursiers du gouvernement français. Photos de sculpteurs. — FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'au 30 septembre.

Galeries

FIGURATIONS EVIDENTES. Gutherz, Iscan, Mohen, Queneau, Siroux. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusque fin septembre.

PEINTURES, DESSINS, OBJETS. Behary, Cariuer, Clausel, Marguerite, Shouenbacher. — Galerie Yves Brun, 7, rue Budé (325-92-01). Jusqu'au 8 octobre.

MADELEINE GRENIER (peintures), MAURICE LEGENDRE (sculptures). — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 8 octobre.

AMARAL. — Galerie Octave Negru, 23, rue de Seine (325-76-15).

STEVEN BOBB. — Galerie J. Bosser, 30, rue de Lille (261-10-47). Jusqu'au 28 septembre.

RAGNA BRAASE. Tapisseries, gravures. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 8 octobre.

GEORGES BREUIL. Les ondulatoires. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). De 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 1er octobre.

WILLIAM BRUL. — Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 8 octobre.

MAURICE FRYDMAN. La quadrature du corps. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Sauf dimanche, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 octobre.

JEAN GARÇON. Les callipyges. — Galerie Paul Facchetti, 6, rue des Saints-Pères (260-76-22). Jusqu'au *10 octobre.*

JOCHEN GERZ. Œuvres 1976-1977. Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Du 16 septembre au 25 octobre.

CHRISTIAN SORG. Galerie Stevenson et Palluel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 8 octobre.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Musée des tapisseries : Don Quichotte vu par un peintre du dix-huitième siècle : Natoire. Jusqu'au 21 septembre. — Vie du Christ, vie de la Vierge. Jusqu'au 1er décembre.

ANTIBES. — Les grandes expositions des cinquante dernières années, premiers Grands Prix de Rome. — Musée Picasso. Jusqu'en octobre.

ARLES. Gustave Singier. — Peintures, œuvres graphiques, affiches, musée Réattu. Jusqu'à fin septembre. — Le signe de Mésopotamie. Cent vingt pièces du trésor du musée de Bagdad. Cloître Saint-Trophime. Eté.

Chenonceaux. Aubusson vingtième siècle. Château. Jusqu'au 30 septembre.

CAEN. Autour de Rubens. — Musée des beaux-arts (81-78-63). Jusqu'au 10 octobre.

CHALON-SUR-SAONE. Paul Almasy : la main et son langage. Photographies. Musée Nicéphore - Niepce (48-01-70). Du 16 septembre au 16 octobre.

CLAMECY. Charles Loupot, affichiste. Rétrospective. Musée. Jusqu'au 30 septembre.

COLMAR. Nicolas de Staël. Peintures. — Musée d'Unterlinden. Jusqu'au 2 octobre.

LYON. Tissus et création. Les peintres. Espace lyonnais d'art contemporain. Jusqu'au 9 octobre. — Dessins étranges, objets et sculptures insolites. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 29 septembre.

LUNEVILLE. Victor Prouvé et la Tunisie, 1888-1890. — Musée du château. Jusqu'au 26 septembre.

MACON. Hommage à Agathe Valto. Galerie des Ursulines, 2, place de la Baille (38-32-38). Jusqu'au 30 septembre.

MARCQ - EN - BARŒUL. Rubens. Soixante-cinq reproductions. Fondation Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 2 octobre.

MARSEILLE. Valério Adami. Œuvres récentes. — Musée Cantini. Jusqu'au 30 septembre.

MOULINS. Louis Neillot. Bibliothèque publique, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Du 27 septembre au 16 octobre.

NICE. Raoul Dufy. Pour le centième anniversaire de sa naissance. Galerie des Ponchettes. Jusque fin septembre. — Marc Chagall. Peintures bibliques récentes, 1966-1976. Musée national. Message biblique Marc Chagall. Jusqu'au 26 septembre. — Bernard Réquichot. Rétrospective 1929-1961. Galerie de la Marine. Jusque fin septembre. — Hommage à Kees Van Dongen (1877-1968) - La fête, l'affiche 1900. Musée des beaux-arts Jules-Chéret. Jusque fin septembre.

POITIERS. Béatrice Casadesus : 1972-1977, faire le point. Musée Sainte-Croix. Jusqu'au 20 septembre.

ROUEN. Ben Nicholson. Peintures et gravures. — David Hockney. Gravures. Musée des beaux-arts. Septembre-octobre.

LES SABLES - D'OLONNE, Bissière, Peintures (1945-1964). — Alain Lemosse. Peintures. Abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Paul Klee. Peintures et aquarelles. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

SEDAN. Weirig. Peintures et dessins. Château fort (29-03-28). Jusqu'au 2 ocotobre.

STRASBOURG. Nouvelles tendances de l'art contemporain. Strasbourg 1960-1977. — Pavillon de l'Orangerie. Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 septembre. — Coutumes et rites de protection en Alsace. Musée alsacien. Jusqu'au 2 octobre.

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 14 SEPTEMBRE. — 15 h., le Monde sans soleil, de J.-Y. Cousteau ; 18 h. 30, le Trouillard du Far-West, de N. Taureg ; 20 h. 30, La Strada, de F. Fellini ; 22 h. 30, Mr. Smith au Sénat, de F. Capra.

JEUDI 15. — 15 h., Minine et Pojarski, de V. Poudovkine et Doller ; 18 h. 30, la Piste des géants, de R. Walsh ; 20 h. 30, Le jour se lève, de M. Carné ; 22 h. 30, la Scandaleuse de Berlin, de B. Wilder.

VENDREDI 16. — 15 h., le Roman d'un tricheur, de S. Guitry ; 18 h. 30, I Vinti, de M. Antonioni ; 20 h. 30, l'Acrobate, de J.-D. Pollet ; 22 h. 30, Sabrina, de B. Wilder.

SAMEDI 17. — 15 h., D'homme à hommes, de Christian-Jaque ; 18 h. 30, la Tragédie de la mine, de G.-W. Pabst ; 20 h. 30, Noblesse oblige, de R. Hamer ; 22 h. 30, Rebecca, d'Hitchcock.

DIMANCHE 18. — 15 h., les Quarante-Sept Ronins, de K. Mizouguchi ; 19 h., Niagara, de H.-H. Hathaway ; 20 h. 30, Quelle joie de vivre, de R. Clément ; 22 h. 30, l'Héritage de la chair, d'E. Kazan.

LUNDI. — Relâche.

MARDI 20. — 15 h., Falstaff, de O. Wells ; 18 h. 30, Jean de la Lune, de J. Choux ; 20 h. 30, la Chatte sur un toit brûlant, de R. Brooks ; 22 h. 30, le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha.

Musée d'art moderne

(277-11-12)

15 h. (du 14 au 18 septembre) : Oméga, de D. Fox ; Feasting, de L. Grenier ; The Fatter, de M. Fine ; A Child's Introduction to the cosmos, de H. Barwood ; An American Time Capsule, de D. McLaughlin ; Microsecond, de D. McLaughlin. — 19 h. : Art Video, le 14, A Tribute to J. Cage, de Nam J. Paix.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon (à partir de vendredi), 6e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69).

BAD (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

LE BISON BLANC (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

CASANOVA de Fellini (It., v.o.) (*) : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA DENTELLIERE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.): Calypso ,17e (754-10-68).

DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : Panthéon, 5e (033-35-15.04), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67142).

DERSOU OUZALA (Sov., v. o.): Arlequin, 6e (548-62-25).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brésil., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38 ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**): Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Balzac, 8e (359-52-70).

L'HOMME PRESSE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19). v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'IMPRECATEUR (F.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80); Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

J.A. MARTIN . PHOTOGRAPHE (Can.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONSIEUR PAPA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).

OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), France-Elysées, 8e (723-71-11), Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).

PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

LA QUESTION (Fr.) (**) : Les Templiers, 4e (272-94-56).

ROOTS, ROCK, REGGAE (Ang., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).

SVASTIKA (Fr., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).

LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o., v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr.,v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse-Pathé, 14e (336-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - St - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

L'OPIUM ET LE BATON, film algérien d'Ahmed Rachedi, v.o. Palais des Arts, 3e (272-62-98). Le Seine, 5e (325-95-99). Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA MACHINE, film français de Paul Vecchia'l. Quintette, 5e (033-35-...). La Clef, 5e (337-90-90). Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14). Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA CHAMBRE DE L'EVEQUE, film italien de Dino Risi, v.o. Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72). Marignan 8e (359-92-82). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Français, 9e (770-33-88). Nation, 12e (343-04-67). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GLORIA, film français de Claude Autant-Lara. ABC, 2e (236-55-54). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Le Paris, 8e (359-53-99). Gaumont-Madeleine, 8e 073-56-03). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96). Les Images, 18e (522-47-94). Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

ANDREI ROUBLEV (U.R.S.S., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LES DAMNES (It., All., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.

LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (**): St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) Studio Marigny, 8e (225-20-74).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

GUERRE ET PAIX (U.R.S.S., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08) : Hester Street (A., v.o.) ; Le Marais, 4e (278-47-86).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

IF (Ang., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

MORE (A., v.o.) (**) : Studio Git-Le-Cœur, 7e (326-80-25).

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).

PORTIER DE NUIT (It.-All., v.o.) (**) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).

THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

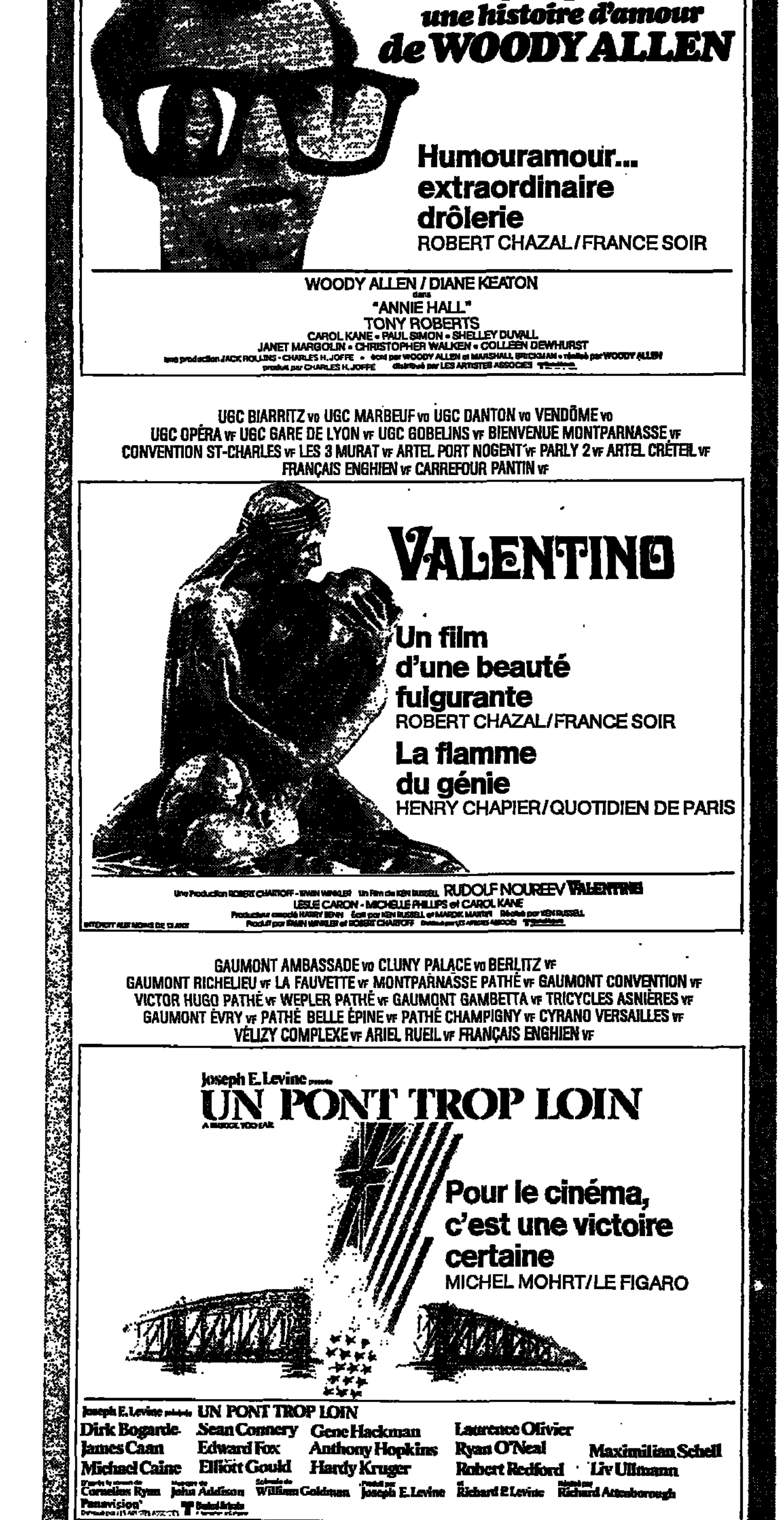
LES 39 MARCHES (A., v.o.) Action République, 11e (805-51-33) : H. Sp.

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Action République, 11e : H. Sp.

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).



T.B.B.
THÉATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT
60, RUE DE LA BELLE-FEUILLE (METRO : MARCEL-SEMBAT)

ABONNEMENT 1977-1978

I
« SIX PERSONNAGES EN QUÊTE D'AUTEUR »
DE LUIGI PIRANDELLO - MISE EN SCENE DE SACHA PITOEFF
AVEC SACHA PITOËFF ET RENÉE FAURE

II
« ET LA FÊTE CONTINUE »
TEXTES DE R. DESNOS, J. PREVERT, R. QUENEAU, B. VIAN
MISE EN SCENE DE J.-P. GRENIER ET O. HUSSENOT
DECORS ET COSTUMES DE JEAN-DENIS MALCLES
CHORÉGRAPHIE ET BALLETS DE JEAN GUELIS
AVEC
LES FRÈRES JACQUES
OLIVIER HUSSENOT - JACQUES BALUTIN - YVAN DAUTIN
ARIELE SEMENOFF - MAURICE RISCH - PIERRE VERNIER
ORCHESTRE : L'YPHOCLEON

III
« CÉLIMARE LE BIEN AIMÉ »
D'EUGENE LABICHE - MISE EN SCENE D'ANDREAS VOUTSINAS
AVEC DARRY COWL

TARIF POUR LES 3 SPECTACLES : Frs 60 COLLECTIVITES : Frs 48
ETUDIANTS (CARTE VERMEIL) : Frs 45
ET, EN TARIF SPECIAL ABONNES (TOUTES PLACES : 15 Frs)

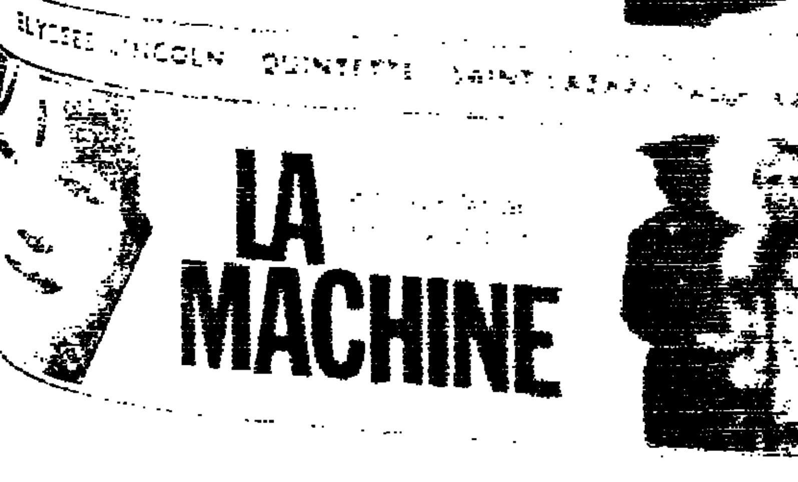
CREATION DE
« LES AIGUILLEURS »
PIECE DE BRIAN PHELAN - ADAPTATION D'I. FAMECHON
MISE EN SCENE DE G. WILSON
AVEC JACQUES DUFILHO ET GEORGES WILSON

NOMBRE D'ABONNEMENTS LIMITE
RENSEIGNEMENTS : 603.60.44

PREMIÈRE SAMEDI 17 SEPTEMBRE
TH. SAINT-GEORGES
HENRI TISOT
MARIE DAEMS
JEAN PAREDES
JACQUES MARIN
et
JEAN MEYER

TOPAZE
de Marcel Pagnol de l'Acad. franc.
Mise en scène de Jean Meyer
JACQUELINE JEFFORD
JEAN-PIERRE GERNEZ
OLIVIA DUTRON
DOMINIQUE MOULLIN
et
DANIEL LECOURTOIS

Soirée 20 h. 30 sauf jeudi et dim.
Matinée dim. 15 h. et 18 h. 30
Location : 878-63-47



Cinéma

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sauf S. et D.).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).
DELAUNAY - DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h. 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf D.).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
TRISTANA (Esp., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer. : les Visiteurs du soir ; J. : Boudu sauvé des eaux ; V., Mar. : Drôle de drame ; S. : la Kermesse héroïque ; D. : les Enfants du Paradis ; L. : Lola Montes.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07). Mer. : le Casse-Cou ; J. : les Chaînes ; V. : Horizon en flammes ; S. : le Pont de Cassandra ; D., Mar. (sauf à 21 h. 30) : la Castagne.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) I, 11 h. 50 (sauf D.) : la Grande Bouffe ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 18 h. 20 : l'Epouvantail ; 20 h. 30 : Dersou Ouzala ; 22 h. 45 : Aguirre, la Colère de Dieu ; V. et S., à 0 h. 50 : Carrie. — II, 12 h. (sauf D.) : Satyricon ; 14 h. 20, 22 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 30 : Cria Cuervos ; 18 h. 30 : Taxi Driver ; 20 h. 20, S. et V., à 0 h. 45 : Music Lovers.
PIRATES ET CORSAIRES : Jean-Renoir, 9e (874-40-75). Mer. : les Pirates du Diable (v. f.) ; J. : Cyclone à la Jamaïque (v.o.) ; V. : le Corsaire rouge (v.f.) ; S. : Pavillon noir (v.o.) ; D. : Barbe-Noire le Pirate (v.o.) ; L. : le Vagabond des mers (v.o.) ; Mar. : la Flibustière des Antilles (v.f.).
CINEMA ITALIEN (v. o.). Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., J. : le Fanfaron ; V. : les Monstres ; S. : le Général Della Rovere ; D. : Violence et Passion ; L. : Miracle à l'italienne ; Mar. : Opération San Gennaro. — Studio des Acacias, 17e (v.o.) (754-97-83), 14 h. : Fellini-Roma ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 18 h. : Satyricon ; 20 h. 15 : les Mille et Une Nuits ; 22 h. 20 : le Sexe fou.
ANNA KARINA : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), J., Mer. : Une femme est une femme ; V. : l'Assassin musicien ; S. : la Religieuse ; D. : la Roulette chinoise ; L., Mar. : Vivre sa vie.
H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : la Caravane héroïque ; J. : le Mystérieux Docteur Clitterhouse ; V. : The Oklahoma Kid ; S. : les Passagers de la nuit ; D. : la Comtesse aux pieds nus ; L. : le Faucon maltais ; Mar. : Across the Pacific.
HI, GAY (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), S., Mer. : A Bigger Splash ; J. : Pink Narcissus ; V. : Une chose très naturelle ; D. : Sébastiane ; L. : Pink Flamingos ; Mar. : Corner of the Circle.
CINEMA U.S.A. (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Sauvez le tigre ; J. : l'Apprentissage de Duddy Kravitz ; V. : Lenny ; S. : l'Arrangement ; D. : le Jour du fléau ; L. : Spéciale première ; Mar. : la Garçonnière.
D'EINSENSTEIN A TARKOVSKI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : Ivan le Terrible ; 18 h. : Solaris.
W. ALLEN (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Mer., D. : Animal Crackers ; J., S. : la Pêche au trésor ; V., L. : Plumes de cheval ; Mar. : Une nuit à Casablanca.
I. BERMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Mer. : l'Attente des femmes ; J. : Sourires d'une nuit d'été ; V. : Persona ; S. : le Septième Sceau ; D. : Jeux d'été ; L. : Rêves de femmes ; Mar. : la Honte.
COMEDIES AMERICAINES (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : Les hommes préfèrent les blondes. Blanches colombes et vilains messieurs. Ziegfeld Follies. Chérie, je me sens rajeunir.
LAUREL ET HARDY (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50, Mer., V., D., Mar. : les Conscrits ; J., S., L. : Les montagnards sont là.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : l'Ile du docteur Moreau ; mardi, 21 h. : Rocky Horror, Picture, Show. — Olympia (966-11-53) : l'Emmerdeur.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Un pont trop loin ; Comme la lune.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : Madame Claude ; l'Imprécateur.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Monsieur Papa ; Donald et Dingo au Far-West ; Valentino ; Des enfants gâtés ; les Naufragés du 747.
MANTES, Domino (092-04-05) : Des enfants gâtés ; l'Imprécateur ; l'Homme pressé. — Normandie (477-02-35) : Treize Femmes pour Casanova.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Monsieur Papa ; les Naufragés du 747. — Club X et Y (474-94-46) : Un pont trop loin.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : les Naufragés du 747 ; Comme la lune ; le Passé simple ; la Chambre de l'évêque.
SAINT-GERMAIN - EN - LAYE, C 2 L (963-04-08) : l'Imprécateur ; Des enfants gâtés.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Gloria ; Des enfants gâtés ; la Chambre de l'évêque ; Comme la lune.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Une Journée particulière ; Annie Hall ; Un bourgeois tout petit petit ; l'Imprécateur ; Un pont trop loin ; Comme la lune. — C2L (950-55-55) : Cet obscur objet du désir ;
LE VESINET, CAL (976-32-75) : El Topo (v.o.), Jeudi, 21 heures.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Passé simple ; Annie Hall ; le Continent oublié ; l'Imprécateur.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : les Naufragés du 747 ; le Continent oublié ; l'Imprécateur ; Un pont trop loin.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : l'Imprécateur ; Comme la lune ; les Naufragés du 747.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Passé simple ; Monsieur Papa ; Des enfants gâtés ; Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West.
GRIGNY, France (906-49-96) : le Casse-Cou ; Plus ça va, moins ça va.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perr y (016-07-36) : le Bison blanc ; Black Sunday ; le Passé simple ; le Continent oublié.
VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : l'Homme pressé.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Un pont trop loin ; Des enfants gâtés ; Donald et Dingo au Far-West.
BAGNEUX, Lux (655-81-43) : le Maestro.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : la Dentellière.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Maestro.
NEUILLY, le Village (722-83-05) : l'Imprécateur.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Un pont trop loin ; Monsieur Papa. — Studios (749-19-47) : Plus ça va, moins ça va ; le Bison blanc ; l'Ombre d'un tueur.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : l'Ile du docteur Moreau ; Plus ça va, moins ça va ; Trois femmes.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : l'Homme qui aimait les femmes ; la Dentellière.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : les Naufragés du 747 ; le Bison blanc ; Monsieur papa ; l'Amour en herbe.
BAGNOLET, Le Cinhoche (360-01-02) : Un taxi mauve ; le Camion ; la Communion solennelle.
BOBIGNY, centre commercial (830-69-70) : Plus ça va moins ça va ; le Continent oublié ; l'Ombre d'un tueur.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : V., S., D. : le Fantôme de barbe noire.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Monsieur papa ; Gloria ; Un taxi mauve.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : la Chambre de l'évêque ; Gloria ; Donald et Dingo au Far-West.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : l'Imprécateur ; l'Homme pressé ; le Passé simple.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : les Naufragés du 747 ; Treize femmes pour Casanova ; Valentino ; l'Imprécateur.
ROSNY, Artel (876-11-31) : Treize femmes pour Casanova ; Comme la lune ; Annie Hall ; l'Imprécateur ; Une journée particulière ; le Passé simple.
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Plus ça va moins ça va ; mat. à 17 h. 45 : Satyricon.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, La Pléiade (253-13-58) : Plus ça va moins ça va ; Mar., 18 h. 30 et 20 h. 30 : la Chaise vide.
ARCUEIL, C.C.C. (657-11-24) : Mer., S., D. : les Douze Travaux d'Astérix.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Un pont trop loin ; Donald et Dingo au Far-West ; Monsieur Papa ; Des enfants gâtés ; Gloria.
CRETEIL, Artel (898-59-64) : Comme la Lune ; le Continent oublié ; Cet obscur objet du désir ; Valentino ; le Bison blanc ; Une journée particulière.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Annie Hall ; les Valseuses ; l'Imprécateur.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : les Naufragés du 747.
MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : l'Amour en herbe ; la Prof du bahut ; Donald et Dingo au Far-West.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Cet obscur objet du désir ; Comme la Lune ; Annie Hall ; l'Imprécateur. — Artel-Port : Valentino.
ORLY, Paramount (726-21-69) : l'Imprécateur.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Un pont trop loin ; Des enfants gâtés ; Monsieur Papa ; Donald et Dingo au Far-West.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (922-08-54) : les Naufragés du 747 ; L'homme pressé ; l'Imprécateur.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) : Mer., S., D., Mar. : En route pour la gloire.
CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79) : la Communion solennelle.

VAL D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Comme la lune ; Treize Femmes pour Casanova ; Gloria ; l'Imprécateur ; Une journée particulière ; l'Amour en herbe. — Gamma (981-00-03) : le Bison blanc ; Annie Hall ; les Naufragés du 747 ; Donald et Dingo au Far West.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Bison blanc ; l'Imprécateur ; le Passé simple ; les Naufragés du 747.
ENGHIEN, Le Français (417-00-44) : le Passé simple ; Cet obscur objet du désir ; Un pont trop loin ; Valentino ; la Chambre de l'évêque. — Marly : l'Imprécateur. — Hollywood ; les Naufragés du 747.
SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : Comme la lune ; l'Imprécateur ; Des enfants gâtés ; l'Homme pressé ; Treize Femmes pour Casanova.
SAINT-GRATIEN, Les Trois Olympics (989-21-89) : Orcar ; les Passagers ; la Flûte à six Schroumpfs.

Concerts

(Voir salles subventionnées et festivals.)

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

PALAIS DES CONGRES (359-28-38), à 21 h. : Orch. Phil. d'Israël, dir. : Z. Mehta (Mozart, Mahler).
MUSEE CARNAVALET, à 21 h. : Goverts (Bach, Haydn, Mozart, Beethoven).
LUCERNAIRE (544-57-34), à 19 h. : C. Chastagnol (Wolf, Wagner, Strauss, Mahler).

JEUDI 15 SEPTEMBRE

PALAIS DES CONGRES, à 21 h. : Orch. Phil. d'Israël, dir. : Z. Mehta (Schumann, Schubert).
EGLISE ST-SEVERIN, à 20 h. 30 : Nouvel Orch. Phil. de Radio-France et les chœurs Bach de Londres, dir. : C. Hackerras (Haendel).
EGLISE DES BILLETTES, à 21 h. : Trio Pasquier (Beethoven).
LUCERNAIRE, à 19 h. : R. Yehai (Gervaise, Bach, Haendel, Susato, Bartok).

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

EGLISE ST - LOUIS - EN - L'ILE, à 21 h. : Orch. de Chambre B. Thomas et H. Goverts (Bach).
FIAP (589-89-15), à 21 h. : M. Pouget, clavecin.
LUCERNAIRE, à 19 h. : voir le 15.
HOTEL HEROUET (278-62-60), à 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

FIAP, à 21 h. : voir le 16.
LUCERNAIRE, à 19 h. : voir le 15.
HOTEL HEROUET, à 20 h. 15 : voir le 16.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

BATEAUX-MOUCHES-ALMA (225-96-10) : L. Boulay, C. Bernard (Vivaldi, Locatelli, Corelli).
NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h. 45 : H. Klop (Widor, Klop).
EGLISE DES BILLETTES, à 15 h. : B. Fontaine (Chopin, Schubert, Schumann).
FIAP, à 21 h. : voir le 16.
LUCERNAIRE, à 19 h. : voir le 15.

LUNDI 19 SEPTEMBRE

EGLISE ST - LOUIS - EN - L'ILE, à 21 h. : Octuor de Paris.
LUCERNAIRE, à 19 h. : voir le 15.
RADIO-FRANCE, à 20 h. 30 : Ens. « Studio 111 » de Strasbourg, dir. : D. Kieffer (Schoenberg, Auric Bancquart, Xenakis).

MARDI 20 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, à 19 h. : voir le 15.

Variétés

Le music-hall

BOULANGERIE DES TUILERIES (260-60-57), 21 h. 30 : Bruno Brel.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. D. à 14 h. 30 : Parisline.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Oh ! Calcutta.
FOLIES BERGERES (770-02-51) (L.), 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-22) (L.), 20 h. 45, mat. D., à 15 h. : Pierre Louki.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Big Bazar.
MOULIN ROUGE (606-00-19), 22 h. 30 : Follement.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80), à partir du 20, à 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), les 15 et 16, à 20 h. 30 : Espace, lumière et poésie.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), à partir du 20, à 20 h. 45 : Jacques Douai (trente ans de chansons).

Les chansonniers

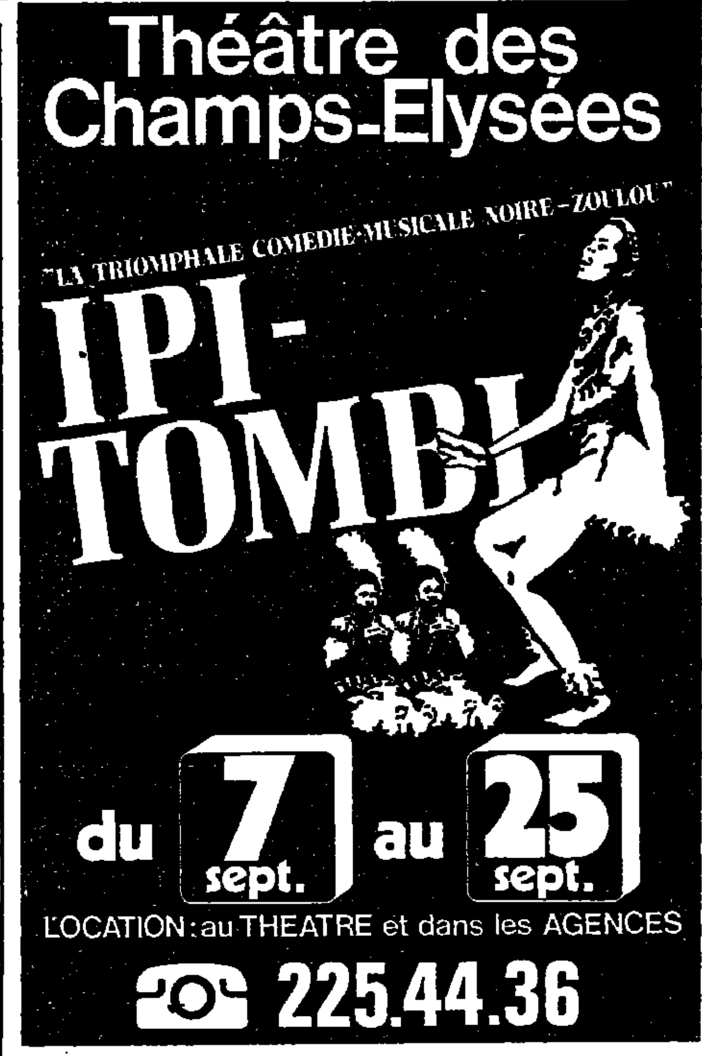
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), mat D., à 15 h. 30 : Plan, rate plan... et re plan plan.
DEUX ANES (606 - 10 - 26), (Mar.), 21 h., mat., D., à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Le maire est démonté.

La danse

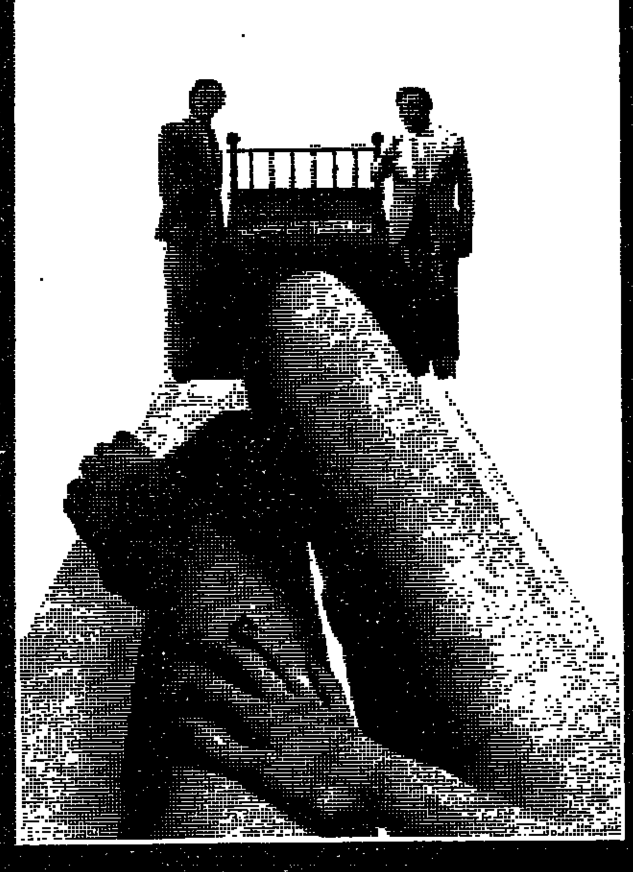
BOBINO (033-30-49 ; 326-68-70) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : les Ballet national du Sénégal.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (rel. les 14 et 21), 20 h. 30, mat. S. et D., à 17 h. : Ipi-Tombi.

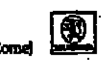
Jazz, pop', rock et folk

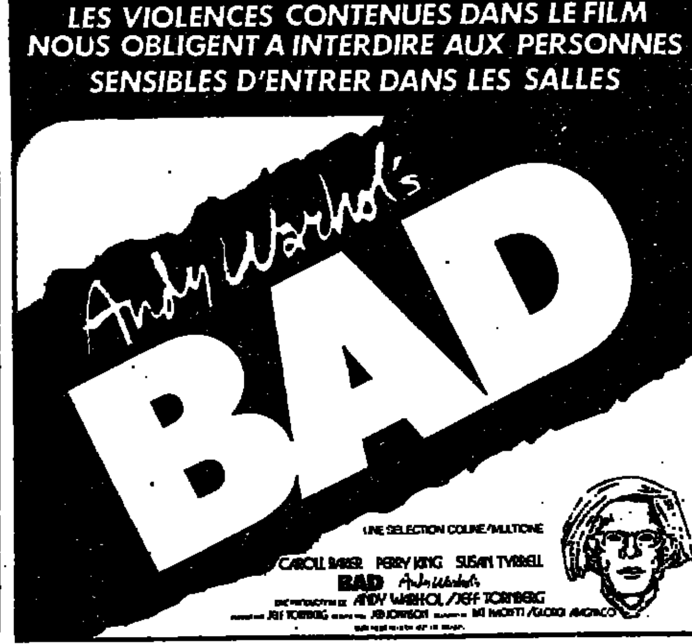
AMERICAN CENTER (633-59-16), à 20 h. 30, le 14 : Soho ; le 15 : Brancos Band ; le 16 : Trans Europe Express ; le 17 : Telephone.
OLYMPIA (742-25-49), le 19, à 21 h. : Cliff Richard.
NASHVILLE (073-53-50), le 19, à 22 h. 30 : Mink de ville.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.
GIBUS-CLUB (770-78-88), jusqu'au 17, à 1 h. du matin : Génération X ; les 19 et 20 : The Rich Kids (sous réserves).
GOLF DROUOT (770-47-25), le 17, à 23 h. : Ils étaient quatre.

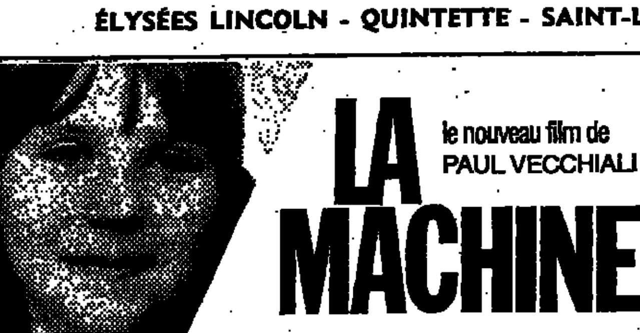




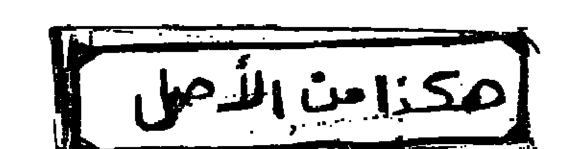












LE MONDE DES SPECTACLES

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles subventionnées et municipales

COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 16, 17, 19 et 20 à 20 h. 30, les 18 et 21 à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Lorenzaccio.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12), les 14 et 16, à 18 h., 19 h., 20 h. et 21 h. : « 32 heures d'animation musicale », par les membres de l'Ensemble Intercontemporain. Les 14, 16 et 17, à 14 h. 30 : La télévision témoin de Paris - New-York.
CHATELET (233-40-00) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 : Volga.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : les Parents terribles.
ARTS-HEBERTOT (387-22-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con (à partir du 15).
ATELIER (606-49-26) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur.
ATHENEE (073-82-23) (D.), 21 h. : Equus.
BIOTHEATRE OPERA (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h : la Jeune Fille Violaine.
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D.), 21 h., la Colline.
CENTRE CULTUREL DU Xe (208-84-12) (D., L., Mar.), 21 h. : Faustino Mime.
COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h 30 : le Bateau pour Lipaia (à partir du 16).
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Pepsie.
EPICERIE - THEATRE (296-09-33) (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat. D. à 18 h. 30 : Belle Ombre (à partir du 15).
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Irma la Douce.
GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Arrête ton cinéma.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45: la Cantatrice chauve : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I : 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour... — II. 20 h. 30 : les Emigrés.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Au plaisir madame.
MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Même heure, l'année prochaine.
MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 45 : Erostrate.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Magouille (à partir du 15).
ORSAY (548-53-13) à partir du 15 : I. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Harold et Maude ; II. (D., soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles (à partir du 15).
PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Retour.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D., soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (à partir du 16).
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D., soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D., soir, J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze (à partir du 17).
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D.) 18 h 30 : les Gros Chiens.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (L.) 20 h. 45 : la Serrure, la Voix, en alternance avec Zut.
THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.) 20 h. 30 : A louer (Clovis) : 22 h 30 : l'Amour en visite.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D., soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Divorce à la française.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52) les 17 et 20, à 21 h. : les Façades (Labiche).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : Chris et Laure ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h.: C'est pas toujours facile : 24 h. 15 : Qui mâles y pensent.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Les Frères Ennemis : 23 h. 30 : la Naissance.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou : 23 h. 15 : India.
LA BRETONNERIE (828-32-77) (D.), 20 h. 30 : le Certificat ; 22 h. : Dialogades.
CAFÉ D'EDGAR (326-13-68) (D.) : I : 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 22 h. 45 : J.-M. Thibault. — II : 20 h. 45 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-51-51) (D.), 20 h. 30 : Coluche.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D). 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.) 20 h. 45 : le Président.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois ; 21 h. 30 : Les Trois... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite, les mardi, mercredi, jeudi ; Que N'eau, Que N'eau, les ven., sam., dim.
PETIT BAIN-NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Ce soir, je perce ; 22 h. 30 : Les Jumelles reviennent de loin.
PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 21 h. 45 : la Nuit de Noces de Cendrillon ; 23 h. : la Porcherie du ciel.
TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), 20 h. 15 : La muse Gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15 : Je vote pour moi.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.) I : 20 h. 30 : Antenne 1000 ; 22 h. 15 : l'Autre Coté de la vie. — II. : 20 h. 30 : Lionnel Rocheman : 21 h. 45 : Bernadette Rollin : 23 h. : Jean-Louis Caillat

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Bricoler une bombe

Pas très convaincants ces « Dossiers de l'écran » sur les dangers de prolifération atomique. Assis là, en rond, derrière leur vitre de fausse sécurité, les invités de M. Joseph Pasteur nous ont parus bien optimistes. D'abord, nous disaient-ils, on a fortement exagéré l'exploit du jeune Philips — il était là, il avait l'air vexé, — une bombe, ça ne se bricole pas dans un garage ou une cuisine. L'étudiant américain s'est contenté, attention, d'un travail théorique. Il a simplement consigné sur le papier son procédé de fabrication

En réalité, c'est très compliqué : il faut du temps, il faut des connaissances, il faut du monde, il faut de l'argent. Et surtout, il faut du plutonium ou de l'uranium enrichi. S'il s'en « perd » chaque année largement assez pour construire plusieurs petits engins privés, c'est sur les inventaires comptables ou dans les tuyauteries d'usine, pas dans les poches de particuliers mal intentionnés Le risque de voir un jour une bande de gangsters ou de terroristes mettre au point et brandir ce nouveau moyen de chantage leur paraissait très réduit : une chance sur un million, précisait désinvolte un certain M. Petit, du Commissariat à l'énergie atomique. Qu'est-ce que M. Philips avait à répondre à cela ? On ne le lui a même pas demandé. On ne lui a réservé qu'un rôle de figuration intelligente. C'était vraiment bien inutile de faire la dépense d'un billet d'avion

Quant à savoir ce qui se passera d'ici vingt ou trente ans, quand une cinquantaine de pays se bousculeront aux portes du club des Cinq — ne sont-ils pas déjà une bonne dizaine à pouvoir solliciter leur carte de membre ? — oui, à ce moment-là, qu'arrivera-t-il ? A leurs yeux, rien. Recouverte par le ronron d'un traducteur rompu aux grandes rencontres internationales, la voix de M Sonnenfeld, un ancien collaborateur de M. Kissinger, donnait le ton : ne vous inquiétez pas, tout s'arrangera. Le pouvoir de dissuasion devra jouer sur le plus grand nombre, de façon à établir un nouvel équilibre des forces en présence.

Là-dessus, vigoureuse intervention de M. Emile Derlin Zinsou, l'ancien président du Dahomey, timidement épaulé par le professeur Kastler, prix Nobel de physique : le club des Cinq, il ne s'agit pas de l'ouvrir, il s'agit de le fermer, d'interdire à tous, de s'interdire à soi-même la fabrication des armes nucléaires, de se débarrasser des stocks. Il n'y a aucune raison pour que tel pays ait droit à la bombe, mais pas tel autre Allons, allons, soyons réalistes, soupiraient leurs interlocuteurs. La prolifération, on peut à la rigueur la freiner, on ne peut pas l'arrêter.

On ne peut pas non plus empêcher les Etats de tricher, de garder quelque part une petite bombe « pour la soif ». D'ailleurs, même si tout l'arsenal de la planète avait été reconverti à des fins pacifiques, sous forme d'énergie dans les centrales (cela peut se faire), en cas de conflit, au bout de six mois, les armes réapparaîtraient. On n'arrête pas le savoir. Ce qu'il faut, c'est arrêter la guerre Bien sûr ! Mais d'ici là ?

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Comédie-Française : « le Misanthrope », de Molière, mise en scène P. Dux, avec G. Descrières, M Duchossoy, B. Dhéran et B. Agenin.

22 h. 35, Hommage à Jean Rostand. Un certain regard : le solitaire de Ville-d'Avray, réal. J.-Cl. Bringuier.

23 h. 40. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Magazine : Question de temps : la bataille économique et sociale.

(Voir Tribunes et débats.)

21 h. 50, Série : L'Aigle et le Vautour, scén. P. Fischer réal E W Swachamer, avec S Elliott D Carr, G Ford

Premier de neuf épisodes retraçant l'hostilité et les divergences idéologiques de deux officiers américains pendant la dernière guerre dans le Pacifique

22 h. 40. Sports · Football (Prague-Nantes).
0 h. 10. Journal

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. FILM (Un film, un auteur) : LE SEIGNEUR DE LA GUERRE, de F. Schaffner (1965), avec C. Heston, R Boone, R Forsyth, M Evans G Stockwell (rediffusion)

Au XIe siècle, dans le nord de la France, un noble guerrier, vassal du duc de Normandie, s'éprend d'une paysanne sur laquelle il voulait exercer le « droit d[...]ur ». Pour vivre sa passion, il d[...]ion.
Une intrigue humaine tr[...]ans une reconstitution du Mo[...]es splendides

22 h 25. Journal

FRANCE - CULTURE

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, Entretiens avec F Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Dramatique « Tout cela est fragment »

FRANCE - MUSIQUE

Etant donnée la crise intervenue à France-Musique après le départ de M. Louis Dandrel, les programmes de la chaîne risquent d'être perturbés. Nous indiquons « sous réserve » les émissions qui devraient être remplacées par de la musique enregistrée.

20 h 30. Concert Musiques anciennes par la Capella Antiqua de Munich dir K Ruhland ; 23 h., France-Musique la nuit (sous réserve).

JEUDI 15 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Cinq à sec ; 21 h. 30, Magazine : L'événement, prés. J. Besançon (L'après-vacances des Français) ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h., Journal

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Téléfilm · Yuma ; 16 h. 15, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : Ferke 1 ou sucre et développement en Côte-d'Ivoire, réal. J.-Cl. Griton ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs · La joie de vivre (Annie Girardot) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Un taxi en or, de G. Lux ; 21 h. 50, Magazine d'information : Un homme, un jour, par J.-M. Cavada, G. Bortoli, J.-Cl. Paris, M. Thoulouze, réal. A. Tarta (7 mai 1954 ; Dien-Bien-Phu et le général Bigeard).

Une formule nouvelle pour une date décisive de la guerre d'Indochine.

22 h. 50, Journal ; 23 h. 5, Sports : Coupe d'Europe de football.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Le sculpteur breton Toul Hoat (FR 3-Rennes) ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) · COMME UN POT DE FRAISES, de J. Aurel (1974). Avec M. Eggerickx, N. Courval, M Grant, J.-C. Brialy B Menez, J. Lefebvre

Les mésaventures d'une fille, mannequin de publicité, qui a de belles formes, mais un nez qu'elle veut faire corriger par la chirurgie esthétique
Dans la bêtise et la vulgarité, il est difficile de faire pire.

21 h. 55, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : Christopher Middleton (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Mort et transfiguration de W. Reich (rediffusion) ; 8 h. 32, 1912 (rediffusion) ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h 7, Les matinées de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Centenaire de la photographie : Alfred Cortot, par B Gavoty ; 12 h. 15, Ainsi va le monde : Parti pris ; 12 h 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Dié ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « L'Anti-jeu », de J. Hougron ; 14 h 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 30, Centenaire de la photographie : Jacques Thibaud et Pablo Casals, par S. de Nussac ; 18 h. 30, Nouvelles de L Pirandello : « L'Autre Fils » (rediffusion) ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Dramatique : « Le Mandat », de S. Ousmane. « Histoire d'œuf », conte bossonto, texte d'A. Trutat (rediffusion) ; 21 h. 45, Humour amer ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Dramatique · « Tout cela est fragment »

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Qutidien musique ; 9 h. 2, Carrefours (sous réserve) ; 10 h., La règle du jeu (sous réserve) ; 12 h., La chanson (sous réserve) ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : nouvelles auditions de G. Auric, A. Boizembiat, A Jolivet ; à 15 h., Des notes sur la guitare ; à 15 h. 30, Haydn, Kozeluh, Prokofiev, Rachmaninov ; vers 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : De la vielle au violon de Paganini ; 18 h. 2, Magazine Ecoute ; 19 h., Jazz Time ; 19 h 45, Le délire des doigts, par R. Koering : Les grands classiques modernes (A Cortot, M. Hess, W Gieseking, H. Bauer) ;

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h 5, En direct de Munich : « Concerto pour piano K 482 » (Mozart), « Symphonie no 9 » (Bruckner), par W. Kempff et l'Orchestre philharmonique de Munich, direction Fritz Rieger.

La crise de France-Musique

LA DIRECTION CONTRE-ATTAQUE

La motion de protestation signée, après la démission de M. Louis Dandrel, par cinquante producteurs de France-Musique (*le Monde* du 14 septembre) a donné lieu à des « précisions » émanant de la direction de Radio-France. Les services de Mme Baudrier, présidente de la société, ont, en effet, fait savoir, dans un communiqué, qu'au nombre des signataires de la motion ne figuraient qu'une dizaine de producteurs régulièrement chargés de l'antenne, les autres assurant *« soit des responsabilités d'organisation, soit des collaborations épisodiques », « Il faut encore noter,* ajoute le communiqué, *que certains, comptés parmi les signataires, n'avaient pas donné leur accord et ont assuré normalement leurs émissions. »*

Les auditeurs de la chaîne auront néanmoins pu constater pendant la journée du 13 septembre d'importantes modifications dans leurs programmes habituels : une grande partie des émissions de la matinée (« Carrefour », « La règle du jeu ») et toute la fin de la soirée (« France-Musique la nuit ») ont été remplacées par un programme de musique enregistrée. D'autre part, en ce qui concerne les « signataires malgré eux », il semble qu'un seul producteur délégué (M. Gérard Conte, responsable de l'émission « Jazz classique ») figure à tort sur la liste des mécontents. Enfin, pour le magazine de musique pop « Ecoute » (tous les jours à 18 h.), une équipe de remplacement a été constituée par M. Pierre Vozlinsky, responsable des programmes et services musicaux, autour de M. André Francis, ce qui a permis de diffuser l'émission dès le 13 septembre, dans une formule modifiée.

Notons que l'ensemble des producteurs de France-Musique ont reçu une note de la direction, datée du lundi 12 septembre (la démission de M. Dandrel étant intervenue le 10), indiquant que désormais *« tous les problèmes concernant la chaîne seraient traités directement par M. Pierre Vozlinsky et, en son absence, par son adjoint, M. Andr Jouve ».*

LE BILAN POSITIF DE FR3

● L'audience moyenne de la troisième chaîne est passée de 6 % en 1974 à 20 % en 1975 et 23 % en 1976. Indiquant ces sondages favorables, M. Claude Contamine, président de FR 3, a dressé, au cours d'une conférence de presse, un bilan positif des activités de sa société depuis le démantèlement de l'O.R.T.F. et spécialement depuis le début de l'année en cours. Ainsi, le programme national de FR 3, qui proposait trois heures trente d'émissions en 1976, a présenté quatre heures quotidiennes en 1977.

Selon M. Claude Contamine, l'essentiel des efforts de cette société à vocation régionale a porté sur les investissements en matériel lourd et sur les renouvellements des matériels existant dans les stations décentralisées, en France et dans les départements d'outre-mer (130 millions de francs leur ont été consacrés, dont 30 millions pour les DOM-TOM). Ainsi, la production régionale atteint désormais 3 500 heures d'émissions, soit le tiers de la durée de l'ensemble des trois programmes nationaux. Le volume des émissions régionales de radio a doublé, passant à 25 000 heures. Le programme hebdomadaire des DOM-TOM compte cette année 44 heures d'émissions (20 % de celles-ci étant produites sur place).

La télévision en couleur est reçue à la Réunion et aux Antilles et sera bientôt étendue à la Guyane. Des liaisons par satellites ont été établies avec la Guyane et la Nouvelle-Calédonie et sont prévues pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

Interrogé sur l'éventualité de son départ à la fin de l'année, au terme du contrat de trois ans des présidents - directeurs des sociétés, M. Claude Contamine a répondu : *« Notre équipe prépare la télévision de l'année à venir. Les structures comptent avant tout. Peut-être, si les hommes changeaient, la couleur de la chaîne ne serait pas tout à fait la même. »*

ARCHITECTURE

M. FERNAND POUILLON DEMANDE SA RÉINSCRIPTION A L'ORDRE

M. Fernand Pouillon a demande sa réinscription à l'ordre des architectes. Son dossier a été récemment examiné par le conseil régional de l'ordre — région de Paris — qui a donné un avis favorable M. Fernand Pouillon prêtera donc à nouveau serment lors d'une prochaine séance

[Rayé de l'ordre des architectes à la suite de sa condamnation en 1964 pour le scandale immobilier du C.N.L., M. Fernand Pouillon avait été amnistié en 1971 par le président Georges Pompidou, en raison de son talent d'architecte.

Ne pouvant pas construire en France, il a exercé pendant quelques années en Algérie où il a réalisé plusieurs programmes d'habitation et d'ensemble touristique de qualité souvent inspirés par l'architecture locale.

Doué pour l'architecture, M. Fernand Pouillon l'est également pour l'écriture, comme il l'a prouvé dans une réflexion esthétique de l'architecture ancienne : *Pierres sauvages* après les publications de ses *Mémoires d'un architecte*.

La France manque d'architecte de talent pour sacrifier un homme tel que M. Fernand Pouillon qui est, avec ses défauts et ses qualités, l'un des rares et parmi les premiers, depuis l'après-guerre, à avoir donné au logement familial, en plus du confort, un peu d'élégance..]

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

— *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, participe à « Un sur cinq », sur Antenne 2, de 17 h. à 18 h.

— *MM. René Haby*, ministre de l'éducation, et *André Henry*, secrétaire général de la FEN, débattent de la réforme scolaire, sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *Le dossier économique* du journal d'Antenne 2 est consacré à l'Italie. M. Laurent Fabius, professeur d'économie à l'Ecole normale supérieure, membre du comité directeur du P.S., présente son analyse de l'économie française.

— *Les problèmes économiques et sociaux* sont au centre du débat organisé par le magazine d'Antenne 2 « Question de temps », à 20 h. 30. M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F., affronte MM. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et Georges Séguy, secrétaire de la C.G.T.

JEUDI 15 SEPTEMBRE

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES, participe au magazine de France-Inter, à 13 heures.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., est l'invité d'Europe 1, à 19 h. 15.

UNE COOPÉRATION CONFLICTUELLE

LES PARENTS FACE A L'ÉCOLE

Des millions de parents viennent, comme chaque année, de confier leurs enfants à des centaines de milliers d'enseignants. La rentrée scolaire, c'est, aussi, l'enfant qui s'éloigne de la famille. Pour beaucoup de parents, il s'agit d'une sorte de « dépossession » qui, inconsciemment, peut provoquer agressivité et méfiance à l'égard des maîtres et de l'ensemble du système éducatif. Les relations ne sont pas toujours faciles. Quels sont les droits — anciens et nouveaux — des parents ? De quel poids pèsent-ils face à l'énorme machine scolaire ?

POUR les parents, la rentrée scolaire sonne souvent le retour de l'inquiétude. La nostalgie des vacances et la mort des feuilles n'expliquent pas tout. Il y a aussi cette peur devant l'inconnu pour leur enfant, le sentiment que quelque chose d'important va se passer pour lui et quils n'y auront que peu de part.

A cette inquiétude douce-amère s'en ajoute parfois une autre. Celle de voir un enfant refusé à l'école maternelle où l'on affiche complet, un autre dirigé vers une section de maçonnerie quand on avait souhaité l'orienter vers l'électronique. Les bureaux d'accueil des académies résonnent de ces plaintes. A Paris, deux cents personnes se sont présentées le jour de l'ouverture du service de renseignements du rectorat, et quatre cents ont appelé la permanence du ministère.

Mme D. habite Ivry ; elle a demandé l'inscription de sa fille en seconde au lycée Jean-Lurçat, à Paris. La dérogation a été acceptée avant l'été, mais elle n'a pas reçu de confirmation. M. et Mme P. ont déménagé de Limoges à Paris, en août. Ils veulent inscrire leurs enfants dans un C.E.S. parisien : l'un sort du primaire et l'autre de quatrième. Ils ont écrit aux services académiques, mais n'ont pas encore reçu de réponse. On voit aussi des étrangers, Africains, Cambodgiens, Libanais, etc. Chez tous, la même anxiété, en dépit de l'effort des hôtesses et du personnel pour les écouter et tenter, en téléphonant, de résoudre leur problème. C'est que la démarche est lourde de conséquences, et la machine « éducation » immense et mystérieuse.

Pourtant, les parents ont droit de cité à l'intérieur du système scolaire. La loi du 11 juillet 1975 (réforme Haby) l'affirme sans ambages : « *Dans chaque école, collège ou lycée, les personnels, les parents d'élèves et les élèves forment une communauté scolaire* » (article 13). A partir de cette rentrée, chaque école maternelle ou élémentaire devra comporter un comité des parents composé de deux à cinq représentants élus. Les élections auront lieu à la fin du mois d'octobre. Réunis, les instituteurs et le comité des parents constitueront le conseil d'école, obligatoirement consulté sur le règlement intérieur, les classes de nature, la garde des enfants, les cantines, les transports, l'hygiène, etc. Consulté : le comité des parents n'aura pas de pouvoirs très étendus. Il siégera au moins une fois par trimestre, mais c'est le directeur de l'école qui fera les convocations : avec les parents aussi, le maître restera le maître !

Les deux tiers des membres du comité des parents pourront provoquer, s'ils le désirent, la réunion du conseil d'école.

« Le mardi de 16 h. 30 à 17 h. 30 »

Toutes les associations de parents ont estimé que ces instances auraient au moins le mérite d'exister. Car, jusqu'à présent, dans certaines écoles, le contact n'était pas toujours aisé. Timidité, routine ou crainte d'exposer leur autorité à la contestation ou aux reproches, il est arrivé que des enseignants se contentent d'un mot adressé aux familles au début de l'année : « *M. X..., instituteur de votre fils, accepte de recevoir les parents le mardi de 16 h. 30 à 17 h. 30.* » Cet exemple véridique montre que la « communauté scolaire » ne sera pas partout facile à mettre en place.

Dans le second degré, les parents ont voix au chapitre par leurs délégués au conseil de classe et au conseil d'établissement. Le premier subira une modification intéressante. Jusqu'à présent, les parents pouvaient être priés de sortir lorsque le conseil de classe abordait l'examen des cas individuels des élèves. Désormais, les parents délégués ne seront plus indésirables ; ils pourront dire leur mot au moment de l'orientation des élèves. En revanche, la création d'un conseil des professeurs laissera à ceux-ci la liberté d'examen et peut-être d'action. Au conseil d'établissement, qui remplacera dans les collèges et les lycées le conseil d'administration, la représentation des parents sera plus forte : un cinquième au lieu d'un sixième.

Ainsi, la consultation des parents est-elle prévue dans les textes. Groupées en associations, les familles utilisent ces moyens de dialogue, bien que le taux de participation aux élections de leurs délégués demeure médiocre : 39,2 % l'an dernier (*le Monde du 1er janvier 1977*). Manque d'intérêt ou d'information ? La déception s'y mêle peut-être. Même lorsque les parents ont voix délibérative, leur avis est rarement décisif. Témoin, le vote du budget de l'établissement par le conseil d'administration. Combien de délégués ont constaté qu'un budget deux fois repoussé était tout de même appliqué. L'administration a, en tout état de cause, le dernier mot. Le sentiment que les décisions appartiennent non aux usagers de l'école mais à une autorité froide, lointaine et centralisée, fait des parents des partenaires, au mieux, écoutés, mais jamais des associés.

Droits et recours

L'affrontement peut prendre un ton vif qui met en conflit parents et école. Les refus d'inscription des enfants de quatre ans dans les maternelles sont rares, sauf en milieu rural. Le recours de la famille est alors d'écrire à l'inspection départementale, qui, cependant, ne fera pas surgir de son chapeau une classe et des places disponibles.

Plus fréquente est la demande d'admission au cours préparatoire d'enfants qui n'auront pas atteint six ans au 31 décembre. La dérogation, pour être acceptée, exigeait jusqu'alors que l'enfant ait au moins cinq ans et demi à la rentrée. Désormais, cette exigence est abaissée à cinq ans au 1er septembre. Beaucoup de parents en ont déduit qu'il fallait profiter de cette possibilité. Les éducateurs et les spécialistes sont plus réservés. Si la dérogation a été refusée par l'inspecteur départemental, alors que l'avis de l'institutrice de maternelle était favorable, la famille peut en appeler à l'inspecteur d'académie. Lorsque l'équipe éducative déconseille la dérogation, le recours n'est pas interdit, mais il est pratiquement inutile.

L'orientation

Quant au choix de l'établissement (école, collège ou lycée) il est inexistant. La carte scolaire — qui ne s'applique pas aux écoles maternelles en droit, mais en pratique — règle le problème. Si, pour des raisons sérieuses (lieu de travail de la mère pour les tout-petits, présence d'un grand frère dans un établissement voisin...), les parents souhaitent que leur enfant fréquente un autre établissement que celui qui était prévu, ils peuvent en référer à l'inspecteur départemental — après avoir consulté le directeur de l'école — pour le premier degré, à l'inspecteur d'académie pour le collège. A l'issue de l'école primaire, l'enfant entrera, dorénavant de plein droit, au collège. Toutefois, l'instituteur pourra estimer nécessaire un redoublement. Si la famille désapprouve ce redoublement, un recours sera possible devant une commission départementale.

Le choix d'un lycée est plus complexe, car il dépend des décisions d'orientation, puis d'affectation prises à la fin de la classe de troisième. Les parents ont formulé trois vœux indiquant les sections et les établissements souhaités. Le conseil de classe a fait des propositions définitives. Si les parents ne les acceptent pas et si aucun accord n'est possible, ils peuvent, soit demander que leur enfant passe un examen organisé par l'inspection académique, soit s'en remettre à l'arbitrage d'une commission d'appel. Ainsi peut-on rectifier l'orientation d'un élève. Quand le désaccord porte sur l'établissement où est affecté l'élève, il n'est pas prévu de commission d'appel, mais un recours est possible auprès de l'inspecteur d'académie.

Au cours de la scolarité, les redoublements seront exceptionnels. Pour les classes de sixième et de quatrième, ils n'auront lieu qu'à la demande des parents. En cas de redoublement décidé par l'établissement pour la classe de cinquième, les parents qui voudraient s'y opposer disposeront des mêmes recours que pour l'orientation en fin de troisième.

L'éducation des enfants handicapés provoque parfois des conflits entre les familles et l'administration. Les parents n'acceptent pas toujours que leur enfant soit placé dans une classe d'aide pédagogique ou dans une section d'éducation spécialisée. Si leur refus résiste à tout entretien avec les membres de l'équipe éducative, l'enfant est laissé dans l'enseignement « normal », à condition « *qu'il ne soit pas dangereux pour les autres enfants* », auquel cas il ne peut plus fréquenter l'école.

Au catalogue des droits reconnus aux parents, s'ajoute celui de consulter le dossier scolaire, dont la création soulève une polémique. Sur les bulletins trimestriels, les parents disposeront d'une petite place pour faire figurer leurs remarques ou leurs réponses aux appréciations portées par les enseignants.

Ainsi, tout au long du parcours scolaire de leur enfant, les parents ont-ils des droits. Dialogue direct avec les éducateurs, présence dans les instances de participation, recours administratifs, ces droits sont utiles à qui sait en user. Ils ont été obtenus souvent sous la pression des fédérations et par la concertation ; par action plus violente parfois : occupations, grèves, manifestations où se sont retrouvés côte à côte des enseignants et des parents. L'école ne s'ouvre jamais autant aux parents que... quand elle est menacée de fermeture.

Il arrive aussi que le regard posé par les familles sur l'école irrite ceux dont c'est le métier d'enseigner, comme il arrive que les parents s'en remettent à l'école pour régler les problèmes d'éducation qu'ils ont suscités ou n'ont pas su résoudre. Entre les « *propriétaires de l'enfant* » et les « *propriétaires de l'instruction* », le conflit est inévitable. La collaboration aussi...

CHARLES VIAL.

Dessin de PLANTU.

LES PRINCIPALES ASSOCIATIONS

Enseignement public

● **FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES** (F.C.P.E.), 209, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 544-18-83. Président : M. Jean Cornec ; 1 093 000 adhérents ; 63,1 % des voix aux élections des conseils d'administration dans le second degré en 1976-1977. Services : assurances, rente éducation, séjours linguistiques.

La F.C.P.E. veut « promouvoir un enseignement public de qualité pour assurer l'avenir de tous les jeunes ». Avec le Comité national d'action laïque, dont elle fait partie, elle réclame une école à gestion tripartite (usagers, personnels, administration). Bien qu'opposée à la réforme Haby, la F.C.P.E. participera aux comités des parents, mais avec le dessein d'en étendre les objectifs et les attributions.

● **FEDERATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC** (PEEP), 91, boulevard Berthier, 75017 Paris. Tél. : 755-63-20. Président : M. Antoine Lagarde ; 418 348 adhérents ; 26,7 % des voix dans le second degré en 1976-1977. Services : assurances, bibliothèques scolaires, organisation de vacances scolaires à l'étranger, conférences d'éducation familiale.

La PEEP estime que « l'intérêt des enfants doit passer avant les préoccupations des adultes ». Elle se veut « indépendante à l'égard de tous organismes politiques, syndicaux et confessionnels ». Elle approuve la création des comités des parents, qu'elle réclamait depuis dix ans.

● **UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AUTONOMES DE PARENTS D'ELEVES** (UNAAPE), 46, rue de la Tour, 75016 Paris. Tél. : 504-17-17. Président : M. Gui Pascal de Raykeer ; 198 430 adhérents ; 1,5 % des voix dans le second degré en 1976-1977. Services : assurances scolaires, séjours linguistiques, bourses aux livres.

L'UNAAPE, créée en juin 1968, se veut « d'une absolue neutralité politique ». Elle défend « la prééminence de la famille en matière d'éducation » et « la promotion des valeurs morales et nationales ». Initialement, elle a désapprouvé l'idée des comités des parents, préférant les contacts individuels. Elle se présentera néanmoins aux élections.

● **FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC** (FNAPEEP), 27, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 770-77-08. Président : M. Léon Giraudeau ; 124 632 adhérents ; 6,9 % des voix aux élections en 1976-1977.

La Fédération Giraudeau veut « défendre et développer l'enseignement technique et la participation tripartite ». Elle approuve la création des comités des parents, mais exprime ses réserves quant à la véritable coopération qu'ils permettront.

Enseignement privé

● **L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE** (UNAPEL), 277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 633-94-50. Président : M. Henri Lefebvre ; 823 801 adhérents. Services : formation, éducation personnelle et familiale, documentation, aide aux parents d'enfants handicapés.

Pour l'UNAPEL, l'école est « un lieu d'apprentissage de la vie sociale entre jeunes et adultes qui n'a son sens qu'en visant à devenir une véritable communauté chrétienne, vivant chaque jour les valeurs évangéliques ».

● **UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTES** (UNAPEI), 28, place Saint-Georges, 75009 Paris. Tél. : 285-49-37. Président : M. Jacques Henry. L'UNAPEI regroupe près de soixante-dix mille familles « de toutes origines sociales, politiques ou philosophiques ».



Du taille-crayon chinois au manuel de philosophie

LE PRIX D'UNE RENTRÉE

L'augmentation de l'allocation scolaire de 154 F à 454 F, que vient d'annoncer le gouvernement, pour les familles aux revenus modestes se traduira-t-elle par une poussée de ventes de rentrée ? Le responsable d'un grand magasin parisien le croit : « Nous avions déjà enregistré une hausse sensible de notre chiffre d'affaires, en 1974, lorsque cette allocation fut instituée. Cette année, nos ventes sont excellentes. » La rentrée scolaire est, traditionnellement, l'occasion d'une vaste opération commerciale et d'une véritable frénésie d'achats, pas toujours justifiés.

A chaque rentrée « sa » mode. Cette année, la publicité signale aux parents que le style « anglais » ou « paysan » sera la tenue 77-78 des élèves. Les grands magasins réservent un ou plusieurs étages aux rayons « spécial rentrée », et les étalages d'accessoires scolaires regorgent de mille richesses colorées qui font la joie des consommateurs - écoliers.

L'éventail des fournitures varie beaucoup selon les points de vente. Entre les articles proposés dans les grands magasins, les commerces spécialisés et la petite librairie du lycée, les prix de la papeterie peuvent aller du simple au double. La qualité aussi : « *Certaines grandes surfaces offrent des copies à des prix très bas, mais les clients ne regardent pas le grammage, et au premier coup de gomme un trou apparaît* », nous explique-t-on dans un magasin spécialisé.

La mère de famille, accompagnée de ses enfants, choisit souvent de se rendre d'abord dans un grand magasin pour l'ensemble de ses emplettes. L'achat du matériel complémentaire demandé par les enseignants se fait plutôt à la librairie-papeterie de quartier.

L'achat du cartable est la première dépense. Dans un grand magasin, le choix est difficile parmi les vingt-deux modèles de gibecières en plastique, les dix séries de sacoches en toile, et les douze articles en cuir, dont les prix s'échelonnent de 20 à 220 francs.

Il faut ensuite remplir ces cartables. La gamme des fournitures défie l'imagination. Aujourd'hui, les accessoires scolaires deviennent autant de jeux qui décoreront les tables de classe. Les enfants sont amateurs de taille-crayons en terre chinois, de stylos tour de cou, d'agrafeuses en forme d'animaux, de pinces à dessin fantaisie ou de plumiers « rétro ». L'agenda scolaire, illustré de photos en couleurs et agrémenté de devinettes, remplace le traditionnel cahier de texte sans saveur. Les classeurs s'ornent de fleurs et d'images « psychédéliques ». Cette décoration porte le prix d'un classeur ordinaire de 5 à 10 francs. « *Les fournitures fantaisie sont plus chères mais elles se vendent mieux* », explique le chef du département d'un grand magasin.

Après le self-service des accessoires scolaires, la mère de famille trouve, à proximité, le rayon des vêtements, où sa fille choisit la petite robe en « *satin dégravé* » qui n'a plus de la blouse que le nom, et son fils le petit blouson qui a remplacé le sarrau de jadis. Manteaux, chemisiers, pantalons et chaussures sont aussi avantageusement présentés, comme la tenue « must » du premier jour de classe, et l'équipement vestimentaire complet atteint un minimum de 400 francs.

« Ils veulent tout avoir »

La randonnée des achats se termine souvent au rayon des jouets, qu'il faut — comme par hasard — traverser pour quitter le magasin, et où la mère de famille est encore sollicitée : la rentrée se fête.

Toutes les mères de famille ne peuvent pas répondre aux caprices de leurs enfants et, dans la cohue des magasins, les petits drames sont fréquents. Dans un Prisunic de banlieue, une femme suivie de ses trois enfants explique : « *Mon mari est ouvrier et je n'ai pas les moyens d'acheter ce qu'ils demandent. Mais il faut les comprendre, ils veulent tout avoir comme les autres.* »

Certaines remettent l'achat des vêtements aux mois suivants, car les dépenses strictement scolaires absorbent une grande partie de leur budget. « *Je n'ai que deux enfants, mais la rentrée est difficile. L'achat des livres, surtout, est cher. J'ai dû payer 400 francs pour mon fils qui entre en troisième* », dit la femme d'un petit employé.

L'achat des livres scolaires — sauf pour la sixième — est un poste de dépenses important. Les exigences des établissements d'enseignement sont très variables. Selon le responsable d'un magasin spécialisé dans la vente de livres d'occasion, l'achat des manuels pour la classe de cinquième revient de 20 à 200 francs, et pour les terminales de 250 à 700 francs, car il existe, pour ces dernières, de nombreuses nouvelles éditions nécessitant l'acquisition de livres neufs.

Le coût de la rentrée pèse spécialement sur les familles dont un enfant entre en première année d'un lycée d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.). L'équipement requis peut atteindre des sommes considérables.

Il est ainsi demandé aux élèves inscrits dans la branche électricité d'un LEP de province de fournir vingt-deux outils, dont neuf types de lime différents, la dépense totale étant de 260 francs. Le coût de l'équipement est rarement couvert par la prime de 353 francs attribuée aux élèves boursiers entrant en première année.

JOSIANE JOUET.

LES AIDES DE L'ÉTAT

Les aides financières de l'Etat destinées à assurer la gratuité de la scolarité pour les familles les moins aisées se font sous différentes formes.

● LES BOURSES

Le plafond des ressources au-dessous duquel une bourse d'études du second degré peut être accordée a été relevé de 6,5 % cette année. Le montant de la part unitaire de bourse, qui est majoré de 4 %, passe à 160,50 F. Le taux moyen des bourses est désormais de 481,50 F par an dans le premier cycle et de 1 123,50 F dans le second. En outre, une part supplémentaire de bourse est accordée aux élèves de deuxième et troisième année des sections industrielles des lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.)

La prime de premier équipement accordée aux élèves boursiers entrant dans les sections industrielles des lycées d'enseignement professionnel passe de 236 F à 253 F (+ 7,2 %).

● LES TRANSPORTS

Plus de 1 million huit cent mille élèves utiliseront les transports scolaires. Les subventions de l'Etat atteindront 916 millions de francs, ce qui devrait permettre d'augmenter la part de l'Etat, qui était de 62 % l'année dernière. Pour cela, il faudrait que les hausses des tarifs ne dépassent pas 6,5 %.

L'aide de l'Etat est modulée en fonction des efforts des collectivités locales. La gratuité totale des transports scolaires est désormais assurée dans environ le quart des départements.

● L'ALLOCATION

Cette allocation, majorée de 300 F cette année, s'élève à 454 F. Elle devrait être attribuée à 5,1 millions d'enfants dont les familles ont un revenu mensuel brut inférieur à un certain montant : par exemple, 3 200 francs par mois pour une famille de deux enfants.

● LE PRET DES LIVRES DE SIXIEME

Les établissements scolaires reçoivent une subvention de 131 F par élève comprenant 120 F destinés à l'achat des manuels et 11 F pour négocier les commandes avec les librairies.

LES DÉPENSES DES FAMILLES

A combien s'élèvent les frais de la rentrée scolaire pour les familles ? Cette question a fait, cette année, l'objet d'études plus précises que par le passé. Mais les évaluations du ministère de l'éducation, selon lequel l'augmentation des dépenses de septembre 1976 à septembre 1977 est inférieure à celle du coût de la vie (9,9 %), et celles des organisations familiales ne concordent pas.

— LE MINISTERE DE L'EDUCATION *évalue le coût de la rentrée pour les familles à 462 F en moyenne pour un élève de sixième (7,1 % de plus qu'en 1976), 688 F pour la quatrième (+ 9 %), 771 F pour la seconde (+ 6,6 %), 672 F en section « tertiaire » de première année de lycée d'enseignement professionnel (+ 7,5 %) et 919 F en section industrielle (+ 8 %).*

Ces estimations ont été calculées à partir des indices de l'INSEE sur les dépenses de rentrée scolaire qui ont été pondérées suivant la liste du matériel demandé par chaque classe, établie auprès d'un échantillon d'établissements.

Selon cette étude, l'augmentation des prix est semblable pour certaines dépenses dans toutes les classes : cartables et trousses (+ 9,6 %), vêtements de sports (+ 2,8 %), chaussures de sports (+ 15,8 %), blouse (+ 9,7 %), dépenses diverses (cotisations, bibliothèques, timbres) (+ 19 %), manuels (+ 8,4 %). Les fournitures pour la sixième enregistrent cependant des hausses supérieures à celles des autres classes sur la papeterie (+ 2,5 %) et le matériel de dessin et de peinture (+ 4,3 %), mais ces augmentations sont faibles par rapport à l'évolution générale des prix.

Selon un calcul tenant compte de l'ensemble des dépenses scolaires (fournitures mais aussi demi-pension et transports), le ministère estime que la scolarité sera pratiquement d'une gratuité totale pour les familles les plus modestes bénéficiant de l'allocation de rentrée et de plus de six parts de bourse.

— LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES (C.S.F.) *considère que les mesures gouvernementales* « consistent à passer d'une politique de droits sociaux à une politique d'assistance qui n'ose pas dire son nom ».

A partir du dépouillement de fiches de frais remplies par deux mille de ses adhérents et d'une enquête auprès des commerçants, la C.S.F. évalue à 9 % l'augmentation moyenne des dépenses. Le coût de la rentrée serait de 796 F (soit 8 % de plus qu'en 1976) pour un élève entrant en classe de quatrième, 858 F (+ 7,5 %) en seconde, 707 F (+ 11 %) en première année des sections commerciales, sanitaires et sociales d'un CET, et près de 1 000 F (+ 12 %) pour les élèves des sections industrielles.

Les dépenses pour un élève de sixième atteindraient 618 F, soit une augmentation de 9 %. La C.S.F. estime que l'économie que permet le prêt gratuit des livres aux enfants de sixième est une « pseudo-gratuité », car l'allègement du contenu des manuels entraînera l'achat de brochures de travaux dirigés et de documents divers coûtant de 8 à 15 F.

La même étude évalue le « budget » d'un enfant de maternelle à 121 F, et celui d'un élève du cours préparatoire à 207 F.

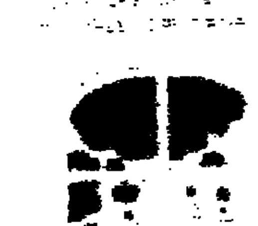
La C.S.F. estime que les dépenses de rentrée scolaire représentent, pour une famille de trois enfants dont le mari et la femme sont au SMIC, 44,60 % du revenu mensuel d'un tel ménage qui pourtant ne pourra bénéficier ni de l'allocation scolaire ni d'une bourse.

— LA CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE *(ex-Associations populaires familiales) chiffre, pour sa part, à 627 F les dépenses de la rentrée en classe de sixième sans compter les frais de vêtements. Pour un élève de seconde elles atteignent 825 F (12 % de plus qu'en 1976) et pour la première année de C.E.T. 924 F (+ 20 %).*

La C.S.C.V. estime que les frais de rentrée ne doivent pas faire oublier les dépenses des familles pendant l'année scolaire : cantines, transports, assurances, cotisations et prestations diverses. Cette association évalue le coût moyen de la scolarité, comprenant l'ensemble des dépenses scolaires et périscolaires, à 2 000 F par an pour un élève de sixième.

★ C.S.F., 54, bd Garibaldi, 75015 PARIS. Tél. : 273-00-35.

★ C.S.C.V., 28, bd de Sébastopol, 75004 PARIS. Tél. : 272-96-26.



La recherche d'un premier emploi

La « chance » de Marie-Claude

OUF ! Marie-Claude a trouvé un emploi. Presque sans peine. A Langourla, près de la forêt de Boquen (Côtes-du-Nord), ses parents, agriculteurs, n'y croyaient pas. Marie-Claude ne voulait pas rester à la terre. A la fin de la cinquième, elle a eu le choix : entrer en classe pratique ou en apprentissage. A dix-sept ans, C.A.P. en poche, elle est couturière.

« *Dès le mois de juin*, explique-t-elle, *je me suis inscrite à l'Agence nationale pour l'emploi, et j'ai écrit à plusieurs maisons de confection à Dinan.* » Fin juin, elle reçoit une réponse : elle est prise à l'essai... un jour. Pendant deux mois, elle reste sans nouvelles. Début septembre, nouvelle lettre, nouvel essai. Elle est embauchée (à l'essai) pour trois mois.

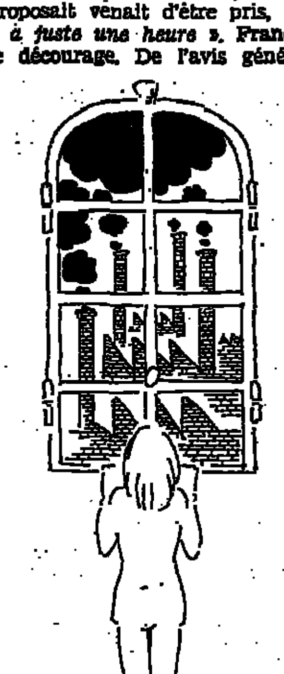
Marie-Claude n'en demande pas davantage. Elle sait qu'elle travaillera huit heures par jour et qu'elle sera payée au rendement. Mais elle ignore quel *sera* son salaire. « *Je n'ai pas osé demander*, reconnaît-elle. *Je suis bientôt convoquée par la direction. Je pense qu'on m'en parlera.* »

Légèreté ou sagesse ? Marie-Claude avoue qu'elle ne pense qu'à sa « chance ». Elle a trouvé un emploi. Elle exerce son métier.

Une chance en effet. Plus de vingt mille jeunes, de seize à vingt-quatre ans, cherchent actuellement un emploi en Bretagne. Ils représentent plus de 50 % des demandeurs d'emploi bretons. Parmi eux, trois sur quatre ont une qualification professionnelle, du C.A.P. au baccalauréat de technicien, en passant par les diplômes universitaires de technologie. Et cela va s'aggravant. Un signe qui ne trompe pas : les foyers de jeunes travailleurs de la région ne font pas le plein cette année. C'est la première fois.

Inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi, les jeunes « travailleurs » attendent. Sur cinq mille deux cent quinze chômeurs de moins de vingt-cinq ans inscrits à l'A.N.P.E. en juin 1977, deux mille cent vingt-neuf sortaient de l'école. Chômeurs avant le premier emploi...

Un garage de Dinan propose-t-il un emploi de dactylo ? Dix-huit candidates se présentent. Dix-huit seront refusées. Aucune n'avait la « *voix téléphonique* » que réclamait l'annonce du garagiste. A Dinan encore, François a été convoqué trois fois à l'A.N.P.E. Trois fois, l'emploi d'homme à tout faire qu'on lui proposait venait d'être pris, « *il y a juste une heure* ». François se décourage. De l'avis général,



(Dessin de PLANTU.)

ce n'est pas par l'A.N.P.E. que les jeunes travailleurs trouvent leur premier emploi.

José (sans qualification) est devenu plâtrier parce que son frère était... plâtrier et l'a fait entrer dans l'entreprise. Philippe, dessinateur-graphiste, « *connaissait quelqu'un* » dans un cabinet de publicité à Rennes.

Didier, originaire de Paimpol, a « *retrouvé un ami* » dans une entreprise rennaise de travaux publics. Son brevet d'études professionnelles d'agent administratif ne lui avait pas évité auparavant un an de chômage.

Faute de relations, d'autres jeunes travailleurs se tournent vers le directeur de leur ancien établissement scolaire ou vers l'animateur du foyer où ils logent. Pascal, habitant Vitré, trouve ainsi un emploi de mécanicien-auto à Rennes grâce au directeur du collège d'enseignement technique, où il avait préparé son C.A.P. Pierrick devient menuisier à Dinan, après quatre ans d'apprentissage chez un patron « *qui lui faisait faire tout autre chose* », grâce au directeur du foyer des jeunes travailleurs.

Sans aide, sans conseil, l'attente peut être longue. René (vingt-deux ans) désespère de trouver un emploi qui lui convienne. Après une 1re G. 2 (comptabilité), à Lannion (Côtes-du-Nord) il fait son service militaire pour trouver plus facilement — espère-t-il — du travail. Sa déception est grande. Il ne trouve qu'un emploi de manutentionnaire dans un libre-service. « *Mal payé.* »

Il trouve un emploi mieux rémunéré dans une entreprise de salaisons. Au bout d'un mois et demi, il est licencié après un arrêt de huit jours pour maladie. Après un mois de chômage, une entreprise de travail intérimaire lui propose un emploi sur une chaîne de montage aux usines Citroën de Rennes.

Trois mois après, il quitte la chaîne de montage. « *Conditions de travail intolérables.* »

Il travaille encore deux jours aux abattoirs, quinze jours dans un supermarché et croit être arrivé au bout de ses peines en étant « embauché » dans une entreprise de déménagements. « *Je me présente chaque matin ; on me dit s'il y a du travail, ou non. Le patron m'avait laissé entendre que j'étais embauché. En fait, seules les journées travaillées sont payées. Je viens de le découvrir.* »

Gérard a suivi la même filière. Après le baccalauréat et une première année de droit (qui se solde par un échec), il trouve un emploi sur une chaîne de montage. « *Travail épuisant. 1 800 F par mois, les primes d'assiduité qui sautent.* » Gérard abandonne au bout de quatre mois. Lui aussi est devenu déménageur « à la petite semaine ». Il gagne environ 1 250 F par mois.

René espère pouvoir suivre un stage de gestion d'entreprise organisé par la chambre de commerce de Rennes. Gérard attend un stage de la formation professionnelle des adultes. Il aimerait devenir comptable mais acceptera, bon gré mal gré, un stage de responsable de rayon pour les supermarchés.

« *En attendant le premier emploi sérieux, beaucoup de jeunes se marginalisent*, explique M. Michel Duthoit, chargé des jeunes à la commission exécutive régionale de la C.F.D.T. *Cela va du système « D » au travail noir.* »

Philippe en est un exemple : lassé de sillonner la région en *auto-stop pour trouver un emploi* de menuisier, il s'arrête chaque fois qu'il en a l'occasion pour restaurer les chapelles en ruine.

L'utilité des syndicats n'est même pas perçue. Aucun des jeunes travailleurs que nous avons rencontrés n'est syndiqué ni n'envisage de le devenir. « *Ils viennent plus tard, après plusieurs mois de travail* », regrette M. Duthoit.

En attendant, ils acceptent n'importe quelles conditions d'embauche, comme ils acceptent facilement de « démissionner » « *Quand on analyse les pourcentages de jeunes qui ont quitté leur emploi*, dit M. Duthoit, *on est frappé du grand nombre de démissions. Très souvent, ce sont des licenciements déguisés : il suffit que le patron sache s'y prendre.* »

Marie-Claude, la couturière, a accepté un emploi sans connaître son salaire. Elle n'est pas la seule dans ce cas. José le plâtrier ignore combien il sera payé à la fin du mois. « *Il y a trop de barrières d'argent entre les hommes* », explique José. Aucun de ces jeunes travailleurs ne touchera, à la fin de son premier mois de travail, plus de 1 800 F, quelle que soit sa qualification.

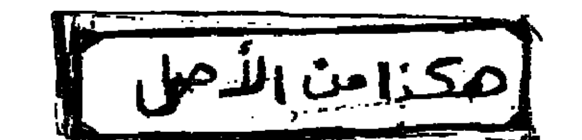
Satisfaits de leur sort ? « *Je gagnerai toujours autant que mon père* », répond Pierrick. Ouvrier agricole, le père de Pierrick gagne 800 F par mois, après quinze ans dans la même ferme. Déçus par le monde du travail ? José s'empresse de répondre : « *Ça ne m'intéresse pas d'être déçu.* »

ANDRÉ MEURY.









ÉDUCATION

La rentrée scolaire

M. MEXANDEAU (P.S.) S'INTERROGE SUR LE FINANCEMENT DU RÉEMPLOI DES AUXILIAIRES

Commentant, mardi 13 septembre, la décision de M. Haby, ministre de l'éducation, de réemployer les maîtres auxiliaires qui ont travaillé au moins à mi-temps l'an dernier, M. Louis Mexandeau, délégué à l'éducation du parti socialiste, a estimé : « *Certaines revendications ont été satisfaites mais ces concessions sont à inscrire au compte des arrière-pensées électorales plutôt que de la volonté positive de doter l'éducation de nouveaux moyens* .

Le parti socialiste s'interroge sur le financement de cette mesure. Il estime que ni le projet de budget pour 1978 ni le collectif budgétaire ne permettront de payer dès le 15 septembre les salaires correspondant aux trois mille emplois annoncés. C'est pourquoi, avec les radicaux de gauche, le P.S. a demandé que M. Haby soit entendu le plus rapidement possible par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale.

L'enseignement privé

Réaffirmant l'opposition de son parti à la réforme Haby, M. Mexandeau a envisagé l'attitude de la gauche en cas de victoire aux élections de mars 1978. « *L'application de la réforme Haby sera suspendue* » et une concertation avec les associations de parents d'élèves et les syndicats permettra de définir des priorités.

M. Mexandeau considère, d'autre part, que la question de l'enseignement privé n'est pas un « *problème prioritaire* ». « *La qualité de la formation de la jeunesse et l'emploi sont un élément autrement capital que l'intégration éventuelle et volontaire de l'enseignement privé au service public de l'éducation.* »

LE SNALC (C.G.C.) VEUT PROVOQUER « L'ÉCHEC DE LA RÉFORME HABY »

Le syndicat national des lycées et collèges (SNALC (C.G.C.) demande à ses dix-sept mille adhérents (13 % de professeurs agrégés et 60 % de certifiés) de « *dire non à la loi Haby* ».

Son président, M. Gérard Simon, a déclaré, le 13 septembre, que la réforme conduit à un « *démantèlement de l'enseignement secondaire* » et à une « *médiocrisation* » de l'enseignement public en général.

Après avoir critiqué « *les textes néfastes produits pendant l'été par le ministère* », M. Gérard Simon a répété que la réforme du collège unique était une « *loi hypocrite et foncièrement mauvaise* » qui, en instaurant un faux égalitarisme, allait avantager les enfants déjà favorisés par la fortune.

Les dirigeants du SNALC ont souligné que la politique du ministre aurait notamment pour conséquence de « *désorganiser l'administration des établissements* ».

Le SNALC ne va pas, toutefois, jusqu'à lancer des consignes de grève ou de boycottage. « *C'est inutile*, a précisé M. Simon, *car la réforme est inapplicable. Ce qu'il faut, c'est provoquer son échec par tous les moyens légaux, et notamment par l'information des familles.* »

Le SNALC va ainsi adresser une lettre à tous les maires de France pour les mettre en garde contre les « *effets néfastes* » de la réforme.

● *La prérentrée de M. René Haby.* — Après Bordeaux et Chabeuil (Drôme) (*le Monde* du 14 septembre), le ministre de l'éducation s'est rendu, mardi 13 septembre, à Lille, pour observer la mise en place de la réforme dans les collèges.

En Bretagne

Le comité économique et social s'oppose au financement régional des collèges publics et privés

De notre correspondant

Saint-Malo. — Le comité économique et social (C.E.S.) de Bretagne s'est prononcé, lundi 13 septembre, contre la participation de l'établissement public régional au financement de la construction de quatre collèges de l'enseignement public et d'un collège privé.

« *Il s'agit là d'un problème de fond,* précise M. Claude Champaud, président du comité. *Il n'y a même pas eu de débat. Nous refusons simplement d'anticiper le budget de l'Etat en finançant des projets qui sont de son ressort.* »

La décision ne semble donc pas viser particulièrement la volonté du conseil régional de Bretagne de participer au financement d'un collège privé. Sur proposition de M. Guy Guermeur, député du Finistère (R.P.R.), et président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, la majorité du conseil régional avait, en effet, décidé, le 15 février, d'aider à la construction d'un C.E.S. privé pour, selon la formule de M. Guermeur, « *tenir compte du pluralisme scolaire profondément souhaité par la population de la région* » (*le Monde* du 18 février).

Après le vote du 15 février, M. Olivier Philip, préfet de région, avait précisé au cardinal Gouyon, archevêque de Rennes, qu'une éventuelle participation de l'établissement public régional concernerait un établissement de six cents places avec ou sans internat. L'organisme qui construirait l'établissement, précisait encore le préfet, devrait prendre à sa charge 25 % du coût de la construction, la même participation étant demandée aux communes pour la construction de C.E.S. publics.

Les évêques de Bretagne et les directeurs diocésains de l'ensei gnement catholique avaient alo: présenté quatre projets (un pou chaque département de la région

Le projet prioritaire concern. la construction d'un C.E.S. Auray (Morbihan). « *C'est là,* pré cise le rapport du préfet de ré gion, *que les effectifs de l'ense: gnement public sont le mieu accueillis.* » La participation d l'établissement public region: s'élèverait à 5 625 000 francs dar le cas d'un C.E.S. sans interne et à 7 404 000 francs pour u C.E.S. avec internat.

Malgré l'avis défavorable d comité économique et social, semble que le conseil région: votera la semaine prochaine le crédits destinés à la constructio: des cinq C.E.S. Les élections mu nicipales de mars 1977 ont fa: passer de quatorze à vingt l nombre des élus de la gauche mais ils ne représentent pas plu d'un quart des conseillers régio naux. — A. M.

● *Le parti communiste et l'en seignement privé.* — M. Claud Poperen, membre du bureau poli tique du P.C.F., a commenté, l 13 septembre, à Mantes, la récent directive du parti socialist (*le Monde* des 8 et 9 septembre sur les municipalités et l'ensei gnement privé. « *Le P.S. est oblig de reconnaître que les commu nistes avaient raison,* a déclar M. Poperen. *La démarche et le termes de la directive socialist rejoignent très largement c qu'avaient déclaré les élus commu nistes de Saint-Herblain. Ceux-c avaient donc raison en renouve lant leur attachement à la laïcité c'est-à-dire à la tolérance, au res pect et à la confrontation de idées.* »

CARNET

Naissances

— M. Robert Abirached et Mme, née Marie-France de Baillencourt, ainsi que Rosalie, sont heureux d'annoncer la naissance de

Paul-Marie,

le 27 juillet 1977.

4, rue Robert-Turquan, 75016 Paris.

— M. Dominique Debeyne et Mme, née Annie Ho A Chuck, ont la joie de faire part de la naissance de

Fabrice.

Paris, le 10 septembre 1977.

Mariages

— Le docteur et Mme Jean Béhar, M. et Mme Georges Pauze, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Caroline et Hervé,

qui sera célébré en l'église Saint-François-de-Salles le vendredi 16 septembre à 16 h. 30.

7, avenue Gounod, 75017 Paris.
2, avenue de la Magalone, 13009 Marseille.

— Les docteurs Alain Bouvarel et Danièle Mougenot sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 17 septembre, à Saint-Rémy (Vosges).

Thibompré, par Saint-Rémy, 88110 Raon-l'Etape.
C.H.S., 57790 Lorquin.

Décès

— Mme Georges Berlia,
Mme Roger Dagen,
M. et Mme Robert Garrette et leurs enfants,
M. et Mme Nestor Guimaraès et leurs enfants,
M. et Mme Henri Labarthe,
M. et Mme Charles Higounet,
Les familles Lestel et Caralp,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BERLIA,
professeur
à l'Université de Paris II,

survenu le 7 septembre 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 13 septembre, à Saint-Pierre-de-Rivière (Ariège).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

15, rue Saint-Simon, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

pasteur Jean ERBÈS,

de la part de
Mme Jean Erbès,
Elisabeth et Jean Charra,
Claire-Lise et Jean Ott,
Jean-Marc et Sabine Erbès,
ses enfants, ses petits enfants,
Mlle Marthe Erbès, sa sœur,
et toute sa famille.

Le service religieux aura lieu le 17 septembre 1977, à 15 heures, en l'église protestante de Barr (Bas-Rhin).

« Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu. »
Romains 8 V. 28.

27, chemin de la Coste-d'Or, 06130 Grasse.
5, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris.

— Mme Carlos F. Fahrenberg, née Gisela Todtmann Behrens, son épouse,
M. et Mme Petté Fahrenberg,
M. et Mme Alfredo Blohm, ses enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Carlos F. FAHRENBERG,

survenu le samedi 27 août, à Houston (Texas).

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 31 août, à Caracas.

Appartado 69, Caracas, Venezuela.

— Mme Norbert Hanoun et ses enfants, Laurence, Valérie, Pierre François, Olivier,
M. et Mme Alexandre Hanoun, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maître Norbert HANOUN,
avocat à la cour d'appel.

Les obsèques auront lieu le 15 septembre 1977, à 16 h. 15, entrée principale du cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris.

La levée du corps aura lieu le même jour, à 16 heures, à l'Institut médico-légal, 1, place Mazas, 75012 Paris.

Ni fleurs, ni couronnes.
Priez pour lui.

— Mme Henri Jouffroy,
tous ses parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri JOUFFROY,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de Léopold,
officier de l'ordre de la Couronne,
ancien directeur
et administrateur honoraire
de la Compagnie royale asturienne des mines,

survenu à Cannes le lundi 12 septembre 1977.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 15 septembre, en l'église Notre-Dame-des-Pins, à Cannes.

Le California,
avenue du Roi-Albert,
06400 Cannes.
42, avenue Gabriel, 75008 Paris.

— Mme René Laclavetine, née Louise Séguin,
Le docteur Marcel Laclavetine, madame, et leurs enfants,
Mlle Renée Laclavetine,
M. Guy Laclavetine, madame, et leurs enfants,
Les familles Séguin, Lazorthes, Grignon, Le Marle et Madamet,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur René LACLAVETINE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ex-médecin chef de service
à l'hôpital Charles-Nicolle de Tunis,

dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu à Villeneuve-Tolosane (31), le 3 septembre 1977.

Remerciements

— Mme Georges Huisman,
Mme Philippe Huisman et leur famille,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues après la mort de

Sylvie,

remercient de tout cœur ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— Il y a deux ans
Raymond Segault
nous quittait.

Que ceux qui ont apprécié ses qualités aient une pensée pour lui.

Messes anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès du général d'armée

Louis LE PULOCH,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides, le jeudi 22 septembre, à 18 heures.

Visites et conférences

JEUDI 15 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée principale : « Un château fort en Ile-de-France : Vincennes ».

15 h., cour du château, statue de Louis XIV, Mme Bouquet des Chaux : « L'Orangerie de Versailles ».

15 h., métro Télégraphe, Mme Gatouillat : « Promenade dans le vieux Belleville ».

15 h., entrée du château, avenue de Paris, M. Magnani : « Le château royal de Vincennes » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Châteaubriand et le quartier de l'Observatoire » (Histoire et Archéologie).

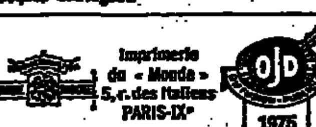
15 h., exposition : « Pèlerinage à Watteau » (Paris et son histoire).

20 h. 30, métro Saint-Paul : « Histoire secrète du Marais » (Templia).

CONFERENCE. — 21 h., 147, avenue de Malakoff, M. P. Renaud : « Mythes et légendes sur l'origine des Incas » (Nouvelle Acropole).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

CULTURE

Des bouddhas et des hommes

(Suite de la première page.)

Le temple est constitué par huit terrasses superposées (cinq carrées puis trois circulaires), dominées par un grand *stupa* aveugle et vide. Le tout est fait de 57 000 mètres cubes de pierres volcaniques, pour la plupart andésitiques et donc relativement riches en silice. Au total, plus d'un million de petits blocs de pierre, entre lesquels s'infiltrent les eaux de pluie.

Ces blocs, parfaitement ajustés, sont simplement *appareillés*, sans aucun mortier ou ciment, leur cohésion étant assurée par des coins de pierre verticaux forcés et par des tenons en pierre à double queue d'aronde.

L'équilibre menacé

L'eau menace l'équilibre entre la colline et le remblai et entre le remblai et le monument proprement dit. Sans intervention, des pans entiers des terrasses et des balustrades auraient fini par s'écrouler. En outre, l'eau favorise la croissance de micro-organismes (lichens, mousses et algues) qui défigurent les sculptures — le plus souvent gris foncé, — de taches blanches, vertes ou brun-noir et qui activent l'érosion de la pierre. La sauvegarde de Borobudur consistait donc à contrôler *définitivement* la circulation de l'eau, à remettre d'aplomb terrasses et balustrades, à nettoyer les pierres sculptées et à prévenir, dans la mesure du possible, le retour des *micro-organismes*.

Depuis 1973, les restaurateurs travaillent au temple de Borobudur, selon le système étudié par Nedeco (Netherlands Engineering and Development Corporation), un bureau d'études néerlandais. Les cinq terrasses carrées et leurs balustrades sont démontées en suivant un ordre rigoureusement préétabli : pour les seules terrasses nord et sud 55 132 blocs de pierre ont été ou seront enlevés puis remis en place. Seuls les blocs sculptés (93 880 pour les façades nord et sud) et la deuxième couche de pierres venant immédiatement derrière les bas-reliefs sont numérotées et répertoriés. Si l'on ajoute à cette première phase les travaux qui seront menés à bien sur les façades est et ouest, les restaurateurs ont à classer, à stocker et à remettre à leur place originelle plus de 300 000 pierres.

Seul, un ordinateur pouvait venir à bout d'une telle tâche. I.B.M.-Indonésie s'est chargé pendant deux ans de ce travail. L'ordinateur fait l'inventaire, le répertoire des pierres cassées et des fragments de statues et surtout du traitement des dizaines de milliers de blocs sculptés qui ont subi les agressions de micro-organismes, et prévoit les mouvements des 12 000 plateaux de bois sur lesquels sont déplacées et stockées les pierres démontées. Suivant l'ordre de démontage et de remontage, la durée du stockage varie de quelques jours ou quelques semaines à plus d'un an.

Nettoyage à l'eau

Lorsqu'un pan entier d'une terrasse et de sa balustrade a été enlevé, on installe un réseau de gros drains (qu'il sera possible de remplacer ultérieurement si le besoin s'en fait sentir) et on coule sur le soubassement de la terrasse une dalle de béton armé. Ensuite, on replace les premières assises de pierre sans se préoccuper de l'ordre originel des blocs mais après avoir isolé les bases des murs et des balustrades par une feuille de plomb.

Pour les murs ornés de bas-reliefs, les pierres composant la couche externe (et sculptée) et la couche qui vient immédiatement derrière celle-ci, sont remises à leur place primitive. Mais, auparavant, une des faces de la troisième couche aura été imperméabilisée par application d'un mortier fait d'araldite bitumée et de sable. Ce mortier est suffisamment élastique pour supporter, sans dommage, d'éventuels tremblements de terre.

Pendant que l'on travaille aux soubassements, les sculptures sont nettoyées. Chaque pierre est brossée à l'eau, ce qui suffit souvent — au moins pendant la saison sèche — à enlever les algues, les mousses et aussi le ciment mis au début du siècle lors de la première restauration du monument faite sous la direction du Néerlandais Van Erp. Pour enlever les lichens, en particulier les lichens « crustacés », il faut appliquer sur les pierres, pendant plusieurs heures, une pâte faite d'argile et d'une solution très diluée de produits chimiques.

Ensuite viennent les phases de restauration et de traitement. Les blocs cassés sont recollés à la résine epoxy et des algicides ou des herbicides très dilués sont pulvérisés en fonction de l'emplacement des pierres. L'orientation des murs et des balustrades conditionne, en effet, la nature et la quantité des micro-organismes qui s'installent sur les pierres.

Avant même la fin de la guerre d'indépendance, le gouvernement indonésien s'inquiétait du sort de Borobudur et, en 1967, il s'adressait à l'UNESCO pour obtenir une aide internationale. Selon l'estimation faite en 1972, le coût des travaux était évalué à 7,75 millions de dollars (38,75 millions de francs) dont 5 devaient être réunis par la campagne de l'UNESCO. Actuellement, 4,84 millions de dollars ont déjà été versés en espèces ou en nature (dont 1 284 000 par les Etats-Unis, 1 140 000 par le Japon, 795 000 par l'Allemagne fédérale, 326 000 par les Pays-Bas et 190 000 par la France). Mais la « facture » atteint maintenant 16 millions de dollars (80 millions de francs). Le comité international a bien demandé — sans en faire une obligation — que l'UNESCO poursuive son effort en faveur de Borobudur. Mais, pour le moment, l'Indonésie seule supporte la différence...

En 1969, les études préliminaires ont été entreprises par de nombreux experts indonésiens et internationaux. Le gouvernement indonésien veut participer activement à la restauration du monument qu'il considère, à juste titre, comme le joyau de son patrimoine artistique et culturel. Peu à peu, des Indonésiens prennent en main la responsabilité des travaux. Le professeur Ir. R. Rooseno, spécialiste des structures, préside l'Agence pour la restauration du Borobudur et le comité consultatif international, où siègent plusieurs experts choisis par l'UNESCO. Un archéologue, le docteur R. Soekmono (1), est secrétaire exécutif du projet et, sur place, M. Soediman, archéologue lui aussi, dirige le bureau de Borobudur.

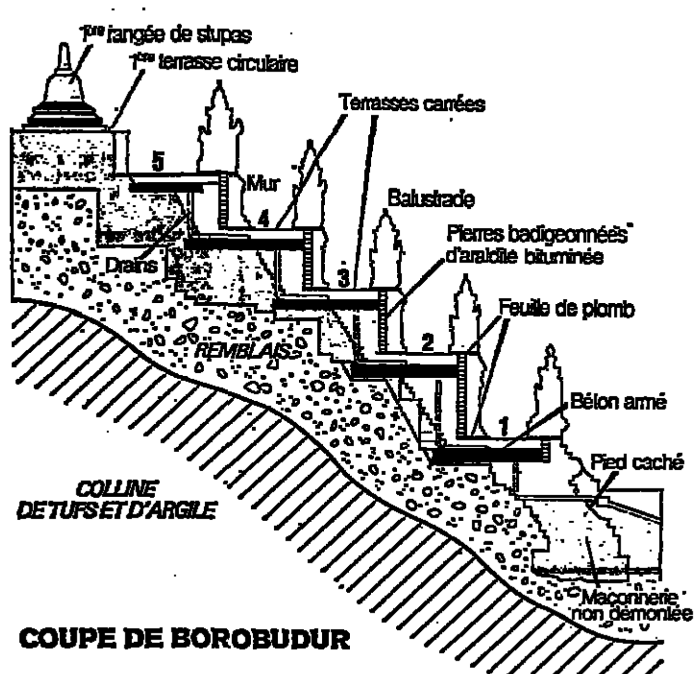
L'enetrpreneur chargé, depuis 1973, de la conduite des travaux, est une « *joint venture* » où se sont associées une entreprise indonésienne (P.T. Nindya Karya) et une compagnie philippine (Construction and Development Corporation). En outre, « sur le terrain », les spécialistes et ouvriers indonésiens s'intéressent eux aussi à l'œuvre entreprise.

Après quatre ans de travaux effectifs, le temple de Borobudur commence à retrouver sa splendeur. Certes, d'énormes grues jaunes dominent le monument ; des pans entiers du temple sont en « pièces détachées » ; des murs et des balustrades penchent encore dangereusement ; d'innombrables sculptures sont encore défigurées par les taches colorées des micro-organismes. Certes, il a fallu renoncer — à cause du coût mais, espérons-le, au moins provisoirement — à dégager le « pied caché » du temple qui représente la sphère des désirs et des plaisirs (2) dont l'homme est l'esclave.

Mais déjà, les stupas des terrasses rondes, brossés et lavés sur place, ont retrouvé leurs teintes grises originelles (3). Déjà, cinq Bouddhas ont recouvré leur tête, trois par des moulages, deux grâce à l'ordinateur. Déjà, des scènes entières des vies du Bouddha ont retrouvé leur aplomb, leur assemblage soigné, leur couleur primitive, en un mot leur beauté... que les visiteurs ne peuvent encore admirer. En 1982, les travaux devraient être achevés.

Grâce à la patience des hommes, Borobudur sera alors redevenu une des grandes merveilles du monde.

YVONNE REBEYROL.



COUPE DE BOROBUDUR

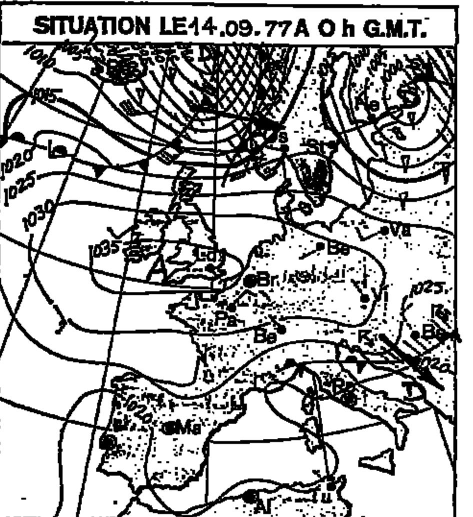
(1) Le Dr Soekmono vient de publier à l'UNESCO « Chandi Borobudur », une étude illustrée de 64 pages. En vente à la librairie de l'UNESCO, place de Fontenoy, 75007 Paris. Prix : 22 F.

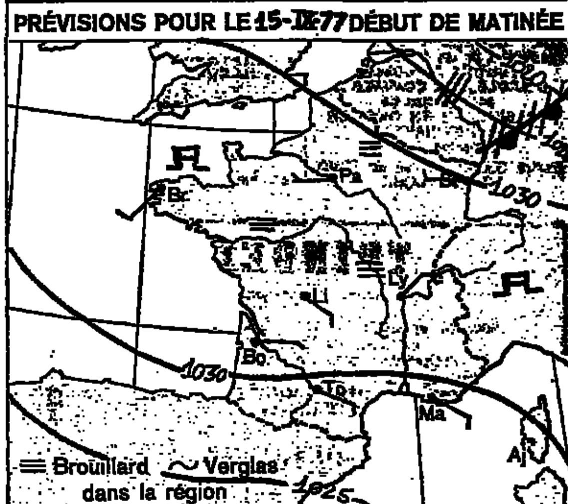
(2) Personne ne peut expliquer pourquoi cette première frise a été cachée. A-t-on voulu, à une époque indéterminée, renforcer la stabilité du monument ? A-t-on voulu cacher aux yeux des moines et des pèlerins tout ce qui pouvait les troubler ?

(3) Consolidées par Van Erp, de 1907 à 1911, les trois terrasses rondes n'ont pas besoin d'être démontées... pour le moment.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 septembre à 0 heure et le jeudi 15 septembre à 24 heures :

Jeudi 15 septembre, après une matinée fraîche et localement brumeuse, le temps sera ensoleillé sur la plus grande partie de la France, et les températures maximales s'élèveront un peu.

Dans le Nord et le Nord-Est, le ciel sera toutefois plus nuageux, et quelques pluies faibles sont possibles du pas de Calais au nord des Vosges, où les vents s'orienteront à l'ouest et deviendront modérés. Près de la Méditerranée, on notera également des nuages bas assez abondants en début de journée dans un flux modéré de secteur sud-est. Ailleurs, les vents seront faibles et de direction variable.

Mercredi 14 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 033,2 millibars, soit 774,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 septembre; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 22 et 10 ; Brest, 18 et 8 ; Caen, 18 et 5 ; Cherbourg, 16 et 8 ; Clermont-Ferrand, 23 et 5 ; Dijon, 21 et 9 ; Grenoble, 23 et 11 ; Lille, 17 et 5 ; Lyon, 21 et 10 ; Marseille, 29 et 16 ; Nancy, 18 et 5 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 19 et 6 ; Pau, 20 et 12 ; Perpignan, *29 et 19 ; Rennes, 21 et 7 ;* Strasbourg, 18 et 6 ; Tours, 21 et 7 ; Toulouse, 21 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 34.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 12 degrés ; Amsterdam, 17 et 6 ; Athènes, 27 et 18 ; Berlin, 15 et 8 ; Bonn, 16 et 2 ; Bruxelles, 17 et 6 ; îles Canaries, 26 et 23 ; Copenhague, 16 et 5 ; Genève, 23 et 13 ; Lisbonne, 28 et 18 ; Londres, *18 et 7 ; Madrid, 33 et 15 ; Moscou,* 18 et 4 ; New-York, 23 et 21 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 11 et 2 ; Téhéran, 32 et 21.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 septembre 1977 :

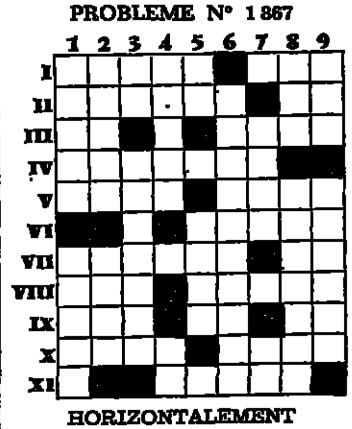
DES DECRETS :

● Modifiant et complétant le décret no 59-310 du 14 février 1959 modifié portant règlement d'administration publique relatif aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics, à l'organisation des comités médicaux et au régime des congés des fonctionnaires ;

● Modifiant le décret du 25 mars 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes en ce qui concerne le lait et les produits laitiers.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1 867



HORIZONTALEMENT

I. Son langage est mesuré ; Monnaie étrangère. — II. Signe d'effacement ; Participe. — III. En toile ; Remue pour un oui ou un non. — IV. Bonnes quand elles sont larges. — V. Invitait à être cruel ; Offre aux regards un épanouissement de courte durée. — VI. Quand cela ne va pas tout seul. — VII N'arrête pas de cracher ; Abréviation. — VIII. Localité de France ; Devient noire dans un bain prolongé. — IX. Se manifeste à sa manière ; Article espagnol ; Symbole chimique. — X. Commune, en Belgique ; Se succèdent sans arrêt. — XI. De nos jours, ferait souvent parler la poudre.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'il en coûte de vouloir mettre la police de son côté ; Se déplace ventre à terre. — 2. Aventurier ; Parsèment le temps. — 3. Conjonction ; Gens d'église. — 4. Sont vaporeux ; Interjection. — 5. Désigne un métal rare ; Cri antique. — 6. Défilent donc le temps. — 7. Gagna au change ; Pas livré. — 8. Point ; Surveillées. — 9. Souvenir de voyages ou de vacances ; Aiment l'eau.

Solution du problème no 1 866

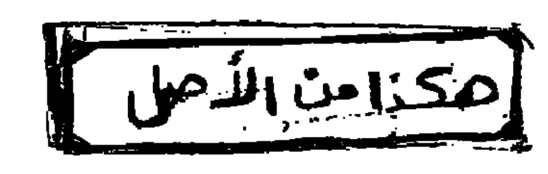
Horizontalement

I. Strabisme. — II. Houle ; Oén. — III. Attentive. — IV. Haie ; Ee. — V. Er ; On. — VI. Rêvait ; Ta. — VII. Criée ; Eu. — VIII. Pu ; MR. — IX. Esta ; Gava. — X. Sein ; Raid. — XI. Te ; Thésée.

Verticalement

1. Shaker ; Pest. — 2. Tôt ; Récusée. — 3. Ruth ; Vr ; Tl. — 4. Aléa ; Aimant. — 5. Bénitier. — 6. Te ; Té ; Gré. — 7. Soi ; Saas. — 8. Mévente ; Vie. — 9. Enée ; Aubade.

GUY BROUTY.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE
recherche pour usine SARTHE
fabricant produits métallurgiques destinés à grande consommation

INGÉNIEUR SERVICE TECHNIQUE

capable d'animer Bureau d'Études, équipe techniciens chargée de l'adaptation des matériels aux techniques de fabrication, projets investissements.
Ce poste requiert formation Ingénieur AM et une expérience industrielle d'au moins 5 ans.

Adr. lettre manuscrite CV détaillé et prétentions sous référence 149
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche, 75008 PARIS

La Direction département. de l'équipem. du FINISTERE rech. pr ses services à QUIMPER un ingénieur sanitaire (École de santé de RENNES ou simil.) ou un Universitaire de qualificat. équival. Expér. solide exigée. Sal. mens. brut compris entre 3.835,50 F et 6.692,01 F (fin de carrière) suivant âge et expér. Adres. demande avec C.V. à la Direction départem. de l'équipement, Cite administrative, Kerfeunteun, 29000 QUIMPER, Serv. G.A.C., avant le 20-9-1977.

La Chambre de comm. et d'industrie de Roanne recherche un comptable confirmé. Respons. du service, le candidat devra avoir une format. du niv. B.T.S., connaiss. en informatiq. appliquée à la comptabilité, quelques années d'expér. et l'esprit de gestion. Env. C.V., photo et prét. à M. le Chef du person. de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTR. DE ROANNE, 4, r. Marengo, 42300 ROANNE.

Ville du HAVRE organise concours pour recrutement de SOUS-BIBLIOTHECAIRE
Être titulaire du C.A.F.B.
Salaire net mensuel : 2.380 F.
Adresser candidature à M. le Maire, bureau gestion, format. du person., jusqu'au 24 septemb.

DIRECTEUR COMMERCIAL
CENTRE FRANCE 120.000 F ±

Nous sommes un groupe de Sociétés exerçant dans le négoce du meuble et de l'équipement de la maison.
La progression constante de notre activité nous amène à restructurer partiellement notre organisation et à créer le poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

Le cadre sur lequel nous désirons investir représentera à court terme une valeur sûre au sein de notre groupe.
Agé de 35 ans minimum, nous exigeons une réussite commerciale prouvée, de préférence dans un secteur identique ou dans la distribution. Les diplômes ne prévaudront pas sur une expérience de terrain.
La mission qui lui sera confiée l'obligera à s'intéresser à la politique d'ensemble du groupe, puisque directement responsable auprès de la Direction générale.
Dans un premier temps, l'essentiel de ses activités sera de gérer et d'animer une dizaine de points de vente (150 personnes) et le budget publicitaire s'y rapportant, en fonction d'une politique commerciale qu'il aura lui-même établie.
Une large autonomie de travail et de pouvoirs décisionnaires lui seront alloués et nous attendons du candidat : créativité, combativité, esprit critique et logique, une grande disponibilité.

Le poste est basé dans une ville importante du centre de la France. Nous aiderons éventuellement au logement du postulant.
Outre une rémunératon motivante et stimulante, des avantages internes sont prévus.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous réf. n° 7428, P.M.P., 69, rue de Provence 75009 PARIS qui transmettra.

Il ne sera répondu qu'aux candidatures répondant strictement au profil du poste. Discrétion totale assurée.

POUR NOTRE USINE
(100 personnes)
de ST-FLORENTIN (YONNE)

nous offrons à une femme d'expérience le poste de

CADRE ADMINISTRATIF

collaboratrice directe du responsable de l'usine, elle aura pour mission :
— De le seconder pour tous les problèmes administratifs ;
— D'assurer les relations humaines avec l'ensemble du personnel ;
— La responsabilité de quelques personnes des services généraux.

Adres. C.V. manuscrit + photo et prétentions

VULCANIC
48, rue Louis-Ampère, Z.I., LES CHANOUX, 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

Organisme action culturelle région Nord recherche
ANIMATEUR PROFESSIONNEL spécialisé art dramatique. Connaissance technicité, maîtrise et expérience fortement souhaitée. Ecr. n° 706.703 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e)

crédit universel

développe son réseau actuel et recherche

JEUNES DIPLOMÉS
ESSEC - EDHEC - ESC - IEP PARIS (Eco.fi)

Vous ne demandez qu'à nous prouver concrètement sur le terrain votre dynamisme commercial puis vos qualités de patron.

Nous pourrions peut-être vous offrir cette opportunité en Province dans la Région Économique de votre choix

Écrivez nous avec C.V. et photo, il vous sera proposé rapidement un entretien, sur Paris, Lyon ou Marseille

Il suffira alors de nous convaincre.

GROUPE DU CRÉDIT UNIVERSEL
Service recrutement
D.A.P.
- 51 bd des Dames
13242 Marseille
Cédex 01

offres premier emploi



Vous avez moins de 25 ans,
Vous êtes diplômés de Sup de Co, Essec ou équivalent.
Vous cherchez un premier emploi.

Dans le cadre de la politique nationale en faveur de l'emploi des jeunes, Union de Brasseries organise

STAGE DE VENTE
6 mois minimum pour
25 STAGIAIRES

Sup de Co, Essec ou équivalent. Début de stage 13 octobre.

Chaque mois : 1 semaine de formation théorique à PARIS, 3 semaines de formation sur le terrain. Votre salaire vous sera payé par l'ANPE et vos frais par notre Société.

A la fin du stage, des postes pourront vous être offerts dans nos équipes de vente et de marketing.
Résidence souhaitée : indifférente.

Les candidatures seront examinées régionalement.

Si cette offre vous intéresse et si vous possédez votre permis de conduire, écrivez à : STAGIAIRES "33" EXPORT.

UNION DE BRASSERIES
33, avenue de Wagram 75017 Paris
A l'attention de Monsieur Olivier ISABELLE.

SOCIETE FRANÇAISE DE GANTERIE SPORTS ET LOISIRS VAL-DE-LOIRE
recherche

RESPONSABLE MARKETING
30 ans - 50.000 F +

- Assistance, animation, force de vente sur le terrain, 20 U.R.P. ;
- Action directe personnelle de vente clientèle produits nouveaux ;
- Création, gestion, exploitation fichier clients ;
- Solide expérience de la distribution, du terrain et des hommes nécessaire ;
- Connaissance souhaitée du secteur sports et loisirs.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : Pierre PONT - RACER - B.P. 87, 41100 Vendôme.

MERCK SHARP et DOHME - CHIBRET

Filiale de l'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux recherche dans le cadre de la création d'un nouvel établissement industriel :

chef du service du personnel

Rattaché au Chef du Personnel des établissements industriels, il sera chargé de la gestion du personnel d'un établissement de 300 personnes : administration, recrutement, diffusion de l'information, contacts avec les partenaires sociaux, etc.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura 30 ans environ, une formation supérieure, une première expérience acquise comme adjoint au Chef du Personnel d'un établissement industriel important.

Le lieu de travail est situé à Riom (Puy de Dôme).

L'expansion du Groupe permet une réelle possibilité d'évolution dans le cadre de sa politique de développement.

MSD
MERCK SHARP DOHME CHIBRET

Merci d'envoyer votre curriculum vitae et une photo à
MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET
Direction des Relations du Travail
3, avenue Hoche 75008 PARIS.

G. D. M.
leader de l'investissement privé C.A. : 15.000.000 de F par mois recherche pr un premier emploi
JEUNES DIPLOMES D'ECOLES DE COMMERCE
pour postes de
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
Formation assurée.
Écrire G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

Groupe d'assurances rech. pour 1er emploi

6 COLLABORATEURS (trices)

— Fixe de 2.300 F+commiss.
— Minimum 22 ans ;
— Bonne culture générale.
Tél. pour 1er contact 776-39-36

TRINDEL
5 700 personnes.

Société spécialisée dans les installations électriques industrielles recherche pour premier emploi et dans le cadre du développement de son département « INFORMATIQUE INDUSTRIELLE » PLUSIEURS

ANALYSTES PROGRAMMEURS
(premier emploi)

— diplômés des I.U.T. ;
— déplacements ponctuels en France ;
— lieu de travail 93400 Saint-Ouen.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo récente obligatoire, prétentions, sous référ. A 16 à : Sté TRINDEL, DP/PS, 44, r. Lisbonne, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES
leader sur son marché
recherche pour premier emploi :

DES JEUNES MERCHANDISERS MOYENNES SURFACES

Les postes sont à pourvoir sur les régions de
BREST - TOURS et POITIERS

Les candidats devront posséder au minimum le niveau baccalauréat et de préférence un DUT ou un diplôme d'école de commerce.

Après une formation assurée par la société, les titulaires auront la responsabilité d'un secteur. Ils disposeront d'une voiture de fonction.

Adr. lettre manuscr., C.V., photo, prét., sous réf. 650 à J. GAUSSIN, 104, rue de Richelieu, Paris-2e

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

S.A. Burroughs
(Proximité ROUEN)

recherche pour son établissement de
VILLERS-ECALLES
chargé de la conception et de l'assemblage de calculatrices et terminaux électroniques

3 INGENIEURS DEBUTANTS
— 1 ELECTROMECANICIEN
— 1 INFORMATICIEN
— 1 ELECTRONICIEN

1 ACHETEUR NEGOCIATEUR
expérimenté

2 DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION
(ESC, maîtrise de gestion etc... ayant des connaissances en informatique)

Tous ces postes nécessitent la connaissance de l'anglais.

Les candidats retenus se verront offrir un contexte multinational formateur et des possibilités de logement.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions de salaire à l'attention du Chef du Personnel B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

SCANPUMP-API

Scanpump est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de pompes centrifuges pour les industries du papier et de la cellulose.
Cette société dont le siège et l'usine se trouvent en Suède a des filiales dans les pays suivants : Allemagne Fédérale, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Norvège, Autriche et Brésil.

La filiale française Scanpump S.A.R.L. installée depuis 1973 à Amiens recherche :

INGÉNIEUR DE VENTE POMPE

MISSION : Promotion et vente de nos pompes en France.

PROFIL : Expérience confirmée dans le domaine des pompes centrifuges et leurs utilisations dans l'industrie du papier et de la cellulose et/ou chimique.

Langue anglaise indispensable.

LIEU DE RESIDENCE : AMIENS (Somme).

Pour cette situation intéressante et dynamique adresser C.V. et prétentions (ou téléphoner) à M. FAYADA ou M. TAMMEL au n° (22) 91-58-97 à l'adresse suivante :

SCANPUMP S.A.R.L., Zone industrielle 80045 AMIENS Cedex

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Entreprise de premier plan
région parisienne,
recherche pour Département
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

CHEF DU SERVICE LOGICIEL TEMPS REEL

Poste proposé :
Responsabilités effectives des projets, des hommes, du budget.

Conditions exigées ;
Ingénieur diplômé formation très grande école, expérience réelle et prouvée de Direction de Service avec responsabilités équivalentes.

Adresser candidature, cv manuscrit, photo, prétentions, sous réf. 67503, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

INFORMATIQUE
DES ORGANISMES DE RADIO ET DE TELEVISION possédant un IBM 370/158. Sous OS/VS1 et IMS

ingénieur grandes écoles
X, TELECOM, SUPELEC, CENTRALE, ETC.
pour encadrer des équipes de réalisation de logiciels de gestion.
Quelques années d'expérience demandées
Formation complémentaire assurée.
Envoyer c.v., prétentions à M. le Directeur général du
GIRATEV
3 rue Jeanne-d'Arc
92130 Issy-les-Moulineaux
PA-SVP

DORLAND & GREY
recherche
2 CHEFS DE GROUPE JUNIOR
agressifs et rigoureux,
diplômés de l'enseignement supérieur ayant au moins 3 ans d'expérience en agence et un anglais courant.
Adres. candidatures et C.V. à DORLAND & GREY, 23, rue Linois, 75015 PARIS.



emplois régionaux

IMPORTANT ORGANISME DE SERVICES
à caractère social, recherche pour
ROUEN
CADRE
Adjoint au Directeur Régional
et susceptible de lui succéder
Niveau d'études supérieures.
Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions, n° 27.350, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

CHARGE DE MISSIONS AUPRES DU MAIRE
SAVOIE

Pour assister le Maire et ses Adjoints dans l'exercice de leurs fonctions,
nous aimerions rencontrer un homme de 30 ans minimum, de formation supérieure économie, juridique ou équivalent et ayant acquis une expérience administrative ou de gestion.

Le poste recouvre des activités très diversifiées (conseil - études - participation aux différentes commissions - instructions de dossiers - missions de représentation,...)

Il nécessite d'excellentes capacités de synthèse et de rédaction ainsi qu'une réelle aptitude au contact et aux relations publiques pour s'intégrer à l'environnement d'une commune de montagne administrant une station internationale.

Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous référ. 341 PK à
algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils
Route de Champagne, 69130 ECULLY.

Première publication française dans son domaine
01 informatique
renforce son équipe de rédaction et recherche
UN JEUNE DIPLÔMÉ
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Si vous souhaitez rejoindre un groupe de presse en plein développement et si vous répondez aux conditions suivantes :
- *débutant ou première expérience professionnelle*
- *bonne culture générale en informatique*
- *goût pour la rédaction et maîtrise de l'expression écrite*

de réelles perspectives de carrière vous sont offertes.

Ecrivez, sous référence 3864 à Gem Publicité, 142 rue Montmartre, 75002 Paris, qui transmettra.

Êtes vous prêt à assumer les fonctions de
CHEF DE PRODUITS
dans une Société dynamique?
sopalin Kleenex
propose ce poste à un jeune assistant (Hme ou Fme) possédant une expérience d'au moins 2 ans dans la gestion marketing de produits appartenant aux circuits alimentaires. Il sera responsable de la marque KLEENEX. L'anglais est indispensable. Lieu de travail : Saint-Cloud.

Si vous désirez connaître d'une façon précise ce qu'implique la fonction, son évolution et prendre immédiatement rendez-vous pour un entretien dans l'entreprise, appelez sous référence 120
de 8 h à 19 h. *Emploi Information*
609.95.95

P.M.E. recherche
CADRE EXPORT
connaissances approfondies
PIÈCES AUTOS
No 3.215 Publicités Réunies
112, bd Voltaire, 75011 Paris.

TECHNICO-COMMERCIAL
parlant couramment anglais et allemand pour service export.
Envoyer C.V. et prétentions à
MACHINES - DUBUIT
60, rue Vitruve, 75020 PARIS.

Important Promoteur
Maisons individuelles
recherche
pour son service études
UN INGÉNIEUR
spécialiste V.R.D.
Ecr. A. Taverne, 5, r. Paulhac, 78310 Elancourt.

Importante Société lyonnaise de mécanique rech. pour son service informatique
UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
2/3 a. exp. min. Conn. COBOL-Ans IBM 370 DOS/VS obligat. Conn. language PAC 700 appréc. Env. C.V. dét. manus., photo, ss no 706.613 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté en expans. rech. pr services cciaux, J.H. dégagé obligations milit. Form. assurée. 206-63-12.

ACUTRONIC
Représentant exclusif de NICOLET Corporation
recherche
2 INGÉNIEURS TECHNI-COMMERCIAUX
Pour la vente de ses matériels d'analyse :
— vibration, bruit, acoustique... ;
— signaux bio-médicaux (E.E.G., E.M.G., E.C.G.).
- Formation ingénieur ou équivalent.
- Anglais exigé, expérience de la vente appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à B.P. 335 VERSAILLES 78003 CEDEX.

CABINET CONSEIL EN RECRUTEMENT
très haute notoriété
recherche, un
PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL
pour compléter son équipe effectuant des interventions au plus haut niveau dans les grands Groupes français.
Un débutant doué ou un professionnel compétent peuvent être envisagés.
Adr. CV détaillé à no 706.377 M à RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

ICL
assistant de gestion

Filiale française (1000 personnes - C.A. H.T. 350.000.000 F) du 1er Constructeur Européen d'Ordinateurs, nous recherchons les hommes avec lesquels nous allons accélérer notre croissance et, ce jour, un Assistant de Gestion.

Il sera chargé de collaborer à l'établissement et au contrôle des budgets des diverses Divisions de la Société. Formation Comptable (niveau B.T.S.) avec orientation Gestion. Une première expérience de la fonction et la connaissance de l'Anglais sont indispensables.

Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions sous référence M. 148 à Pierre GUÉRIN — ICL FRANCE — 16 Cours Albert 1er - 75008 PARIS

SERVICE SOCIAL
INTERENTREPRISES
RECHERCHE POUR FIN 1977
ASSISTANTE SOCIALE
EXPERIMENTEE
Nombreux déplacements
Voiture indispensable
Ecr. no 7.566 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Vous désirez
— des contacts à un niv. élevé,
— une rémunération importante,
— pouvoir évoluer rapidement,

Nous vous apportons
— une assistante pr démarrer,
— une formation à nos méthod. modernes de vente,
— des produits passionnants et sans concurrence.

Etre disponible rapidement et s'intéresser à la promotion des ventes.
Tél. : 377-12-51, poste 30-49
M. MARC.

CHERCHONS
PROGRAMMEUR G 58 HB
CONTRAT 4 MOIS
Tél. : 843-26-62 pour rdez-vs
OUTILLAGE ASTRA - PANTIN

Société Matières plastiques
cherche
TECHNICIEN
pour essais et déplacements clientèle. - Env. C.V. et prétent. à no 7.559 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Offres d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens, pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée. Doc. ALE (E 2) B.P. 422 09 Paris.

---

recrute directement
CHEF DE PROJET
formation supérieure - 5 ans d'expérience
ANALYSTES
maîtrise ou équivalent - 2 ans d'expérience
ANALYSTES PROGRAMMEURS
D.U.T. ou équivalent - 1 an d'expérience
Connaissances I.C.L. appréciées
Adresser C.V. à
MÉTHODES et INFORMATIQUE
16 rue Balu 75009 Paris
ou tél. 285.72.72 pour rendez-vous
PA-SVP

TRES IMPORTANT SUPPORT PUBLICITAIRE PARIS
recherche
ADJOINT AU P.D.G.

Ce collaborateur aura pour mission de coopérer avec le Directeur du Développement dans un premier temps pour assister ensuite le P.D.G. dans tous les problèmes de planification commerciale. Il devra aussi assurer les relations professionnelles au plus haut niveau. Il lui faudra faire preuve de sens commercial, posséder des qualités d'imagination créative et une aptitude prouvée de meneur d'hommes. La formation requise est du niveau HEC ou ESC. Anglais courant exigé. Pas moins de 30 ans. Une expérience commerciale prolongée dans une activité de services et dans un poste de responsabilité est indispensable. La fonction peut conduire aux responsabilités les plus élevées. Salaire important. Très bon climat de travail dans une Société solide et en expansion.

Adresser C.V. + photo + prétentions sous référence 727M
SODECI 18, rue Violet - 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PÉTROLIERS
recherche un
INGÉNIEUR ÉTUDES ET PRÉCONISATION

Chargé au siège à Paris :
- *d'études d'applications nouvelles et de leur développement ;*
- *d'assistance technique à la vente.*

Etude des besoins de la clientèle et préconisation de produits à utiliser ainsi que des installations à mettre en œuvre.

— Ingénieur diplômé ;
— 2/3 ans d'expérience industrielle (B.E., Production...) ;
— Goût pour les contacts technico-commerciaux ;
— Connaissances en thermique et mécanique.

Formation assurée - Possibilités d'évolution.
Merci d'envoyer votre C.V. sous référ. 2.558 à
SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS
TELEPHONE : 522.53.10 & 387.55.09

Importante société rech. pour travail à BOBIGNY (93)
PUPITREUR CONF.
370/DOS/POWER. CICS
— Horaire 3 X 8
— Restaurant d'entreprise
Adr. C.V., photo et prétentions Sté S.E.T., Serv. du Personnel, 1, rue Chablis, 93003 Bobigny.

Société d'Engineering Chimique et Pétrochimique
recherche
INGÉNIEUR
CONFIRME
pour son Service d'Etudes Génie Civil. Charpentes.
Le poste qui comporte responsabilités importantes dans les domaines de technique et de gestion, requiert expérience encadrement Ingénieurs et *Techniciens spécialistes.*
Adr. C.V. détaillé et prét. à no 1.082 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Importante Société Industrielle
et Commerciale
Excellente renommée
sur le Marché Européen
recherche pour son Siège Social proche
BANLIEUE NORD DE PARIS

JEUNE CADRE FINANCIER et COMPTABLE
DIPLOME ECOLE SUPERIEURE de COMMERCE ou DECS COMPLET

En liaison avec le Directeur Financier, dont il dépend, il assurera le
CONTROLE DES FILIALES ETRANGERES
(contrôle comptable et des stocks, contrôle de gestion, organisation administrative, suivi de la situation juridique et fiscale et de la trésorerie, consolidation)

Lui seront également confiés, au niveau de la société mère française :
— des missions de contrôle interne ;
— des travaux relevant de l'analyse et de la gestion financière.

CETTE FONCTION NÉCESSITE :
— plusieurs années d'expérience ;
— pratique courante de l'anglais ;
— *quelques connaissances d'allemand ou d'espagnol ;*
— un esprit curieux, concret et travailleur ;
— de courts déplacements en Europe (à concurrence de 30 % du temps).

Env. C.V. dont lettre man. et prétent. n° 27.356, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

chef comptable presse
PARIS 100 000 F.

Pour un groupe de presse.
- Il sera chargé des missions suivantes :
  - organiser le service comptable et mettre au point l'ensemble des procédures nécessaires à son bon fonctionnement,
  - assister, contrôler, animer le service comptable,
  - assurer les liaisons courantes avec les administrations et les banques.
- Le poste requiert un homme possédant une formation comptable supérieure et une expérience confirmée en entreprise de presse ou publicité.
- Engagement immédiat.

ORES Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions sous la référence 2340/A à:
ORES - CFF 105 Bd Haussmann
75008 PARIS

UN ASSISTANT RÉVISEUR

— Libéré des obligations militaires.

— Agé 23 ans minimum.

Titulaire du DECS, BP., BTS ou niveau.

Préférence sera donné à candidat connaissant l'espagnol. Expérience pratique souhaitée, 1 à 2 ans dans un poste de comptabilité, gestion ou finance.

NOTA : ses fonctions nécessiteront des déplacements d'environ 50 % de temps d'une durée d'une ...ois semaines chacune en France ou à l'étranger.

Envoyez C.V. manuscrit et photo à C.G.P D 10, 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS qui transmettra.

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

MOYENS DISPONIBLES
POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI (n° 3)

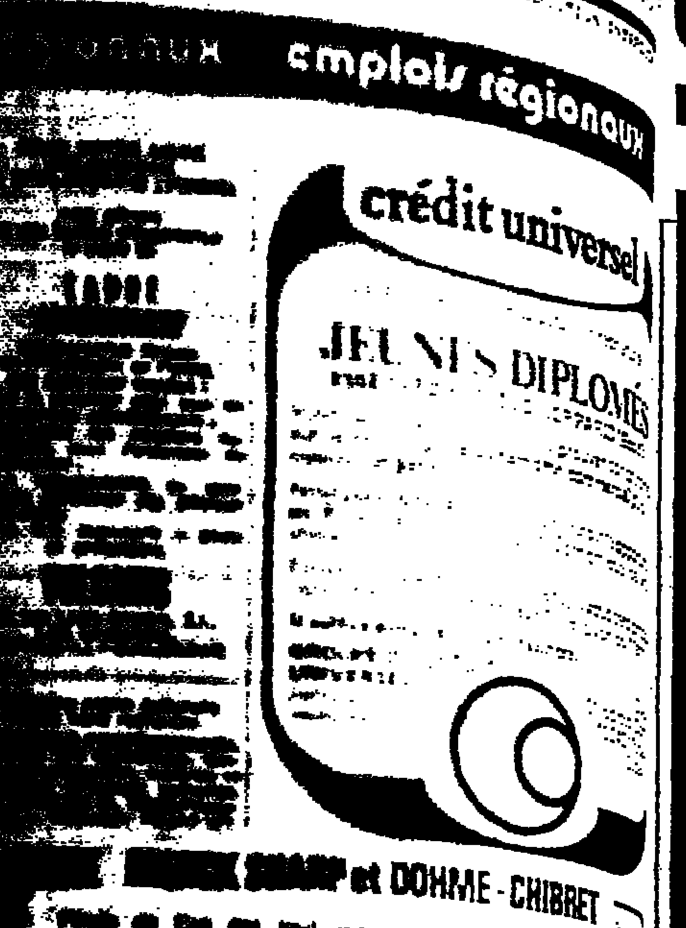
L'annonce constitue une première information sur l'entreprise et le poste à pourvoir. A ce titre, elle peut vous indiquer :

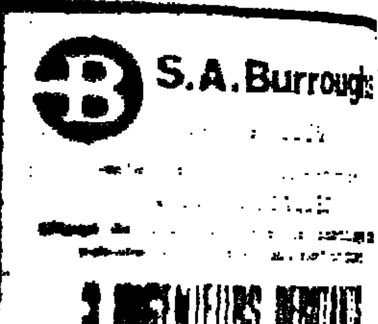
- par sa taille, l'importance accordée au recrutement : une annonce trop petite pour une fonction importante révèle un manque de cohérence, et vous pouvez vous interroger sur l'origine de cet écart ;

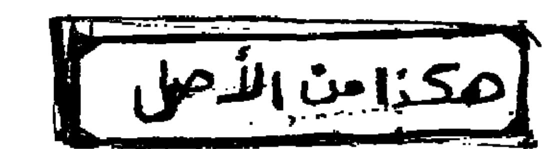
- par sa recherche dans sa présentation graphique et ses qualités rédactionnelles, l'attention accordée aux problèmes de personnel, voire le style de l'entreprise.

  Par exemple, certaines annonces donnent peu d'informations sur le poste à pourvoir, mais davantage sur l'image de la fonction : « Entreprise leader dans sa branche, recherche un fonceur pour un poste à grandes responsabilités. » Les annonces verbeuses, centrées sur ce que l'entreprise prétend apporter aux *candidats et non sur les exigences du poste* à pourvoir, sont peu crédibles.

Souvent le titre n'est pas un élément suffisant pour connaître les responsabilités réelles. Il est préférable de répondre aux annonces qui montrent un réel effort d'information sur l'essentiel des éléments techniques et humains du poste proposé : relations hiérarchiques et fonctionnelles, autonomie réelle, tâches principales.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SNR

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE ROULEMENTS MÉCANIQUE DE PRÉCISION

Siège Social et 4 Usines à Annecy (4.200 personnes)
Nombreuses filiales dans le monde rech. pour celle de

MILAN

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Formation : A.M. - E.N.S.I., ayant au moins 5 ans d'expérience commerciale. Expérience du marché de l'Industrie du VEHICULE souhaitable. Connaissance de l'Italien.

Fonction : Il aura la responsabilité de préparer, réaliser et suivre le développement des ventes dans les Grands Secteurs Industriels en coordonnant son action avec les Services concernés du Siège Social à Annecy.
Pour cela, il devra être capable d'assurer les contacts à tous niveaux aussi bien dans les domaines techniques que commerciaux.

Connaissance de l'entreprise et formation technique spécifique assurées au Siège Social.
La fonction stable et d'avenir nécessite l'implantation de la famille à MILAN.

Ecrire avec curriculum vitae et photo, à S.N.R. - Département Emplois et Affaires Sociales sous référence I, B.P. 17, 74010 ANNECY.

IMPT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Région Parisienne

recherche

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

DEPENDANT SERVICE METHODES INDUSTRIELLES

LE CANDIDAT :
— Jeune ingénieur A.M. ou équivalent,
— 5 ans expérience dans matériel fabrication et conditionnement pharmaceutique,
— Allemand parlé, anglais souhaitable.

LA FONCTION :
— Etudier et proposer choix matériel, le réceptionner et mettre en route suivant délais et objectifs,
— Concevoir, mettre en œuvre politique standardisation,
— Faire réaliser études implantation des ateliers,
— Elaborer, chiffrer, réaliser avec chefs atelier plan d'investissement,
— Participer simplification du travail, études de postes, études de coûts.

Adresser C.V. manus., prétentions n° 27.211, Contesse-Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC NATIONAL

recherche

CHEF DE PROJET

pour assurer la direction d'un bureau national d'organisation et de gestion, appelé à collaborer, en liaison avec un bureau informatique, avec des organismes de base départementaux.

— formation supérieure nécessaire ;

— expérience professionnelle de plusieurs années dans la conduite de projets et d'équipes indispensable ;

— bonnes connaissances en informatique ;

— personnalité affirmée, aisance dans les contacts ;

— âge minimum 30 ans.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae détaillé, prétent., photo à : INTERMEDIA, réf. 590, 69, rue La Fayette, PARIS (9e), qui transmettra.

Sté Industrielle et Minière française

recherche pour l'une de ses installations de traitement de minerais en France et/ou en Outre-Mer, un

CHEF DE SERVICE USINE

Ingénieur diplômé d'une grande école ayant un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine de la direction de production.

Une activité au sein d'une industrie de process, telle que sidérurgie, hydrométallurgie, pétrochimie à défaut de classique traitement de minerais, présente assez d'affinités avec le poste à pourvoir pour être favorablement prise en compte.

Adresser C.V. explicite sous référence CTM

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

GROUPE EUROPÉEN SPÉCIALISÉ
AUTOMATION PNEUMATIQUE
recherche pour sa filiale française

INGÉNIEUR A. et M. ou équival.

appelé à prendre très rapidement le poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

LE CANDIDAT :
— âgé de 35 ans au moins, devra avoir la connaissance approfondie de l'allemand ;
— posséder minimum 3 ans d'expérience dans la commercialisation des appareils pneumatiques industriels en France ;
— être bon vendeur, habitué à diriger et à animer une équipe ;
— posséder une solide connaissance du marché et être très introduit auprès des clients potentiels.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, en précisant niveau annuel de rémunération actuel, à n° 27.423, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT
recherche pour chantier en
ARABIE SAOUDITE
UN CHEF DE FABRICATION
pour CENTRAL A BÉTON

Il doit avoir des connaissances sommaires en électricité pour réglages et petits dépannages.

Il sera capable d'assurer la gestion afférente à son poste.

Contrat d'expatrié : célibataire exclusivement
Nationalité obligatoire : français ou italien

Envoyer C.V. et prétentions : n° 27.312 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPT CABINET EXPERTISES REG. PARIS RECHERCHE
ESTIMATEURS
de biens immobiliers et fonciers

Baccalauréat
Généralités Bâtiment et Immobilier.
Notions juridiques.
Fréquents déplacements.

Travail intéressant et poste d'avenir.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à Pyc-Publicité (n° 6) - 91, rue Lecourbe, 75015 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT QUOTIDIEN REGIONAL
recrute pour son SERVICE PARISIEN
DE PUBLICITÉ
UNE
EXÉCUTANTE CONFIRMÉE

30 a. min., connaiss. sténo, sit. stable, possib. évolution de carrière, salaire intéressant, 13e mois, lieu de travail CENTRE PARIS.
Adresser C.V. manusc., photo et prét. à T 706.702 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société recherche pour
DAKAR
UN DIRECTEUR
DÉPARTEMENT CATERPILLAR

chargé de l'animation et du suivi des ventes, contrôle des stocks, supervision du service après-vente.
Expérience similaire.
Connais. de l'Afrique souhaitée.

Adr. C.V., prétentions et photo ss réf. 1.081 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE DE SYSTEMES INFORMATIQUE
en expansion rapide
recherche
INGÉNIEUR CONFIRMÉ
Grande Ecole

Pour encadrement de projets informatique de process avec responsabilités sur conception, démarrage et réalisation des applications France et étranger.

— Langue anglaise indispensable ;
— Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest Paris ;
— Avantages sociaux ;
— Restaurant d'entreprise.

Adres. C.V. détaillé, photo et prét. à n° 26.382, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Ville de BOBIGNY recrute
MECANICIENS O.P. 1 O.P. 2
Atelier mécanique, parc automobiles. — Candidatures à adresser à M. le Maire.

ORGANISME UNIVERSITAIRE FORMATION CONTINUE
recherche
FORMATEUR-INFORMATIQUE
pour animation, gestion, enseignement.
Ecr. n° 27.476, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté de documentation CACHAN (ligne de SCEAUX), recherche
TECHNICIENS SUPÉRIEURS ou INGÉNIEURS
— en électronique (circuits logiques) et
— en mécanique aéronautique.
Pour postes rédacteurs confirmés en notices techniques.
Env. C.V. à SED, 6, rue du Dr-Gosselin, 94230 CACHAN.

CABINET CONSULTANTS AUPRÈS d'INDUSTRIELS et de COLLECTIVITÉS LOCALES
recherche

EXPERT IMMOBILIER

Cet expert devra posséder une expérience confirmée en matière d'estimation et de négociation.

Il prendra en charge le secteur immobilier qui, très complémentaire des autres interventions réalisées par le cabinet depuis près de 20 ans, offre d'excellentes perspectives de développement.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo à n° 26.769, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).
Discrétion assurée.

LE DEPARTEMENT TRAVAUX PUBLICS INTERNATIONAL
d'une entreprise de premier plan
recherche pour

LE PAKISTAN

3 CHEFS de CHANTIER BÉTON ARMÉ

ayant pratiqué si possible les travaux à la mer.
Connaissance élémentaire de l'anglais indispens.
CONTRAT UN AN.

On peut engager éventuellement des chefs d'équipe très évolués correspondant au profil ci-dessus.

Ecrire avec C.V. sous n° 27.330, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE HOLDING
(130 sociétés - C.A. 2,2 milliards)
crée le poste de

CONTROLEUR COMPTABLE

Chargé de :
— L'organisation et la réalisation des consolidations trimestrielles ;
— Harmonisation des procédures et systèmes informatiques comptables ;
— Audit et contrôle comptable des filiales.

Profil :
— Un D.E.C.S. ou expertise comptable ;
— Une expérience en organisation comptable pour informatique.
Lieu de travail : Paris-Ouest.

Adresser C.V., photo, évolution des rémunérations précédentes et prétentions sous n° T. 81.093 M., à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SOCIETE EUROPEENNE
recherche pour sa
Direction du Personnel
JEUNE CADRE

Le candidat aura une formation juridique, le goûts des contacts une certaine expérience dans le domaine de la formation

POSTE EVOLUTIF POUR CANDIDAT AMBITIEUX

Envoyer C.V. manuscrit et photo à n° 27.481, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Vous souhaitez :
— Des contacts de très haut niveau ;
— Une carrière évolutive ;
— Une rémunération élevée ;
— Des responsabilités.

Nous vous offrons :
— Un stage de formation ;
— Une assistance totale ;
— Des garanties de départ pour devenir :

DÉLÉGUÉ CONSEIL

auprès dirigeants P.M.E. dans filiale d'un groupe européen spécialiste de l'assistance aux entreprises sur Paris et région parisienne.

Si vous possédez auto + tél., appelez M. MARTY, les 15 et 16 septembre, au : 686-11-24, ou envoyez C.V. sous le n° 9.843 à : ZENITH PUBLICITE, 36, avenue Hoche, 75008 Paris, qui transmettra (réponse assurée).

OFFICE MUNICIPAL DE
PONTOISE
recherche
ANIMATEUR (TRICE)
POUR M.J.C.
DISPONIBLE OCTOBRE URGT.
Tél. 464-12-04 av. 20 septembre.

Recherche
DIRECTEUR GESTIONNAIRE
Centre Nautique Bretagne
35 ans min., expér. prof. exig., référ. - Ecrire M. LANIECE, 134, av. Gambetta, 75020 Paris.

IMPTE STE INDUSTRIELLE PARIS-13e, recherche pour son service INFORMATIQUE et ORGANISATION
l'ADJOINT du RESPONSABLE
de la section ORGANISATION.
— Formation GRANDE ECOLE
— 2 ans expérience minimum.
FONCTION : dans le cadre de la réalisation du plan informatique de l'entreprise, la section organisation est appelée à créer les structures d'accueil nécessaires à la mise en œuvre des systèmes informatiques.
Cette mission consiste à :
— ANALYSER les besoins en information des utilisateurs
— DEFINIR les circuits et les fonctions.
— ELABORER les procédures et documents.
— ASSISTER les utilisateurs lors de la mise en œuvre.
— SUIVRE les systèmes mis en place.
Environnement :
— Travail en équipe (service informatique et utilisateurs).
— Contacts permanents avec utilisateurs de tous niveaux.
Ecrire avec C.V. et prét. sous référence INF., à A.O.I.P., boîte postale 301, PARIS-13e.

Pour Revues techniques spécialisées axées industries mécaniques, recherchons pour travaux variés
RÉDACTEUR TECHNIQUE
minimum d'expérience souhaité, capable assimiler rapidement et seconder Rédacteur en Chef.
Env. C.V. + prét. à EDIREP, 6, rue de Léningrad, 75008 Paris

IMPTE STE INDUSTRIELLE
Banlieue Nord-Ouest Paris
cherche
CADRE-COMPTABLE
CONFIRME
NIVEAU DECS ou diplôme équivalent.

pour prendre en charge la comptabilité analytique de la Société composée de plusieurs établissements.

Une expérience poussée de comptab. analytique est exigée.

Le poste comporte habituellem. des déplacem. de courte durée.

Possibilités de promotion pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et prét. à n° 27.035 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Groupe d'Experts Comptables région Centre
recherche
COLLABORATEURS
niveau D.E.C.S. Joindre C.V.
Ecr. n° 7.513 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Section d'Etudes et Fabrications des Télécommunications (Ministère de la Défense)
recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
pour un poste de
CHEF DE PROJETS
Cet ingénieur diplômé de l'Enseignement Supérieur Scientifique ou Economique devra posséder :
— Une solide formation informatique.
— Le goût des contacts humains.
— De préférence une expérience de quelques années en réalisation et conception de projets.
Il sera chargé :
— de la conception.
— du suivi,
— de la réalisation,
— et du lancement de projets importants dans le domaine de l'informatique de gestion utilisant les bases de données et le télétraitement.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prét. à M. le Directeur de la S.E.F.T., Fort d'Issy-les-Moulineaux, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Internat Vallée de Chevreuse
cherche PROFESSEUR de PHILO. 27 a. min. 3 a. exp. pédagogique obligat. Véhicule indisp. Envoyer C.V. + photo à l'INSTITUT BONAPARTE 96, av. de la République (11e).

Société en pleine expansion
recherche
HOMMES JEUNES
25 ANS MINIMUM
— Possédant permis de conduire et VOITURE.
— Instruction min. bachelier.
— Bonne présentation.
— Habitant Paris ou région parisienne.
— Aimant contacts humains et responsabilités.
Envoyer C.V. avec PHOTO et références indispensables à n° 26.664, CONTESSE Public., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Important groupe industriel
recherche pour sa
Direction Informatique
CHEF DE PROJET
pour développement de systèmes s/mini-ordinateur (type PDP 11).
Formation école supérieure d'électricité.
Expér. de 4 ans min. dans la fonction recherchée, Connaiss. parfaite de l'anglais.
Ecrire : n° 12.370 B, BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

« L'Etudiant » recherche dans toutes les villes universitaires, Etudiants (es) pour vente de « l'Etudiant » et des « Dossiers de l'Etudiant » sur lieu des études. Horaires libres. Lieux au choix. 35 % de commission. Dossier explicatif sur demande à « l'Etudiant », 7, rue Thorel, 75002 Paris

---

SOCIETE DE PERSONNEL TEMPORAIRE
recherche
ATTACHÉS COMMERCIAUX
Age minimum : 27 ans.
Pour région parisienne.
3 ans expérience.
Possédant voiture.
Envoyer C.V. et photo à :
SELECT SERVICE
40, r. de Chabrol, Paris (10e)

IMPORTANTE MAISON D'EDITIONS recherche, pour son Service Contrôle de gestion,
UN COLLABORATEUR
chargé de la comptabilité analytique des budgets, tableaux de bord et études de rentabilité.

De formation supérieure, il devra avoir quelques années d'expérience de la fonction et de bonnes notions d'informatique.
Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Envoyer C.V., photo et prétent. sous référence 5.689,
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

secrétaires

de direction

BUREAU D'ETUDES
Génie Civil et minier,
place de l'Alma
recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
Parfaitement bilingue anglais. Libre immédiatement. Qualité d'organisation, travail de promotion ccIale. Documentaliste. Expér. dans poste similaire souhaitée. 723-61-26.

Secrétaires

Organisme de Formation profess.
recrute
SECRETAIRES qualifiées
Goût de l'ordre et des contacts humains.
Adresser C.V. + photo, n° T 081.112 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Sténodactylo

STÉNODACTYLO
pour service achat
semaine 40 h. Avant. socx.
Se présenter CIPA, 20, rue du Télégraphe, Paris-20e.

STENODACTYLO expérimentée
(Anglais apprécié)
Ecrire à LA PROTECTRICE
Service du Personnel
45 à 51, rue de Châteaudun, 75439 PARIS CEDEX 09

Dactylo

Un concours en vue de pourvoir un poste de dactylographe sera organisé le MERCREDI 5 OCTOBRE 1977, à 9 h., au CENTRE HOSPITALIER MARCELIN-BERTHELOT, 30, r. Kilford, 92400 COURBEVOIE.
Les inscript. au concours seront reç. jusqu'au LUNDI 26 SEPT. 1977 inclus. Pour ts rens. s'adr. au bur. du pers., 788-82-55, p. 312.

capitaux ou proposit. com.

Le meilleur placement : une petite entrepr. Concepts détaill. Inform. grat. EDITIONS Selz, 43, Gde-Rue, 68000 Colmar CS.

Recherchons pour affaire de distribution originale, association ou financement.
Tél. : 343-41-30.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par Prof. expérim. Tél. 278-77-71

MATHS Leçons part. et rattrap. par professeur qualifié. Tél. 380-33-87.

ANGLAIS RAPIDE DANS ENTREPRISE
Profess. diplômé, dyn., organise cours - Tél. : 307-08-11.

Cours part. angl., franç., russe, méthode stimulante adaptée à l'élève. NIVNA, 43, r. Jacques-Dulud, 92200 Neuilly. 747-51-83.

Franç. Orthog. Allem. par prof. spécialiste rattrapage - 250-77-71.

représent. demande

Ingénieur E.P.F., française, résidant Brésil, bilingue, cherche représentation importation. Tél. : 603-68-37.

autos-vente

– de 5 C.V.

Partic. vd FIAT 500 1967, bleu pâle, 70.000 km., freins refaits neuf avec facture, mécanique bonne, carrosserie à revoir, av. pièces de rech., 4 pn. av. roues. Px 2.000 F. Disponib. milieu oct. Tél. dom. 974-84-74, matin, soir après 20 h, Bureau 965-40-00, disponible milieu octobre poste 24-09, 40-75.

8 à 11 C.V.

Agent ALFA-ROMEO vend ALFETTA 2000, mai 1977, 5.000 km., état impec. Créd. pos. Téléph. 991-11-92.

+ de 16 C.V.

A vdre B.M.W. 2500 autom., tr. bon ét., 73.000 km. Px 25.000 F. Contacter M. CHARSI, 533-82-13.

demandes d'emploi

DIRECTEUR MARKETING

Important Groupe multinational
33 ans, formation Supérieure. Expérience professionnelle de 8 ans :
— Chef de produits,
— Direction Achats,
— Direction Commerciale,
— Gestion et Direction Marketing.

- Ayant exercé principalement dans le domaine alimentaire et restauration.
- Spécialiste vente détail et grandes surfaces, création et animation réseau de vente.

cherche situation
DIRECTION MARKETING
(réellement opérationnelle)
ou DIRECTION GENERALE (PME)

Ecrire JOULIA c/o CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

CHEF DE PROJETS INFORMATICIEN - 38 ans

8 ans d'expérience béton, dessin automatique, étudierait toutes propositions France t étranger.

Ecrire n° T. 81.097 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.

J. F., licence maîtrise sociologie maîtrise démographie, diplômée des sciences politiques. Etudierait toutes propositions en rapport avec formation. Ec. n° T 76.388 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Profess. Sciences et Techniques économiques cherche poste enseignement secondaire ou technique. Tél. : 929-94-65.

J. F., lic. littérature, 2 a. exp. profess. secrétariat, étudie ttes prop. emploi mi-tps. 328-76-39.

J. F., 22 a., excel. présentation parlant et écrivant anglais, allem. couramment, espagnol parlé, ch. empl. réceptionniste hôtel Paris, Nice, Cannes ou Principauté, ou vendeuse interprète haute couture. Ec. n° T 081.015 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 28 ans, licenciée en droit public, cherche emploi. Etudierait propositions diverses. Ec. n° T 77.997 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Respons. système informatique et procédure administr., angl., cherche emploi similaire. Ec. n° 081.115 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., lic. let. mod. DUT docum. ét. ttes prop. rég. indif. Ecr. Pichon, 101, r. Stéphane-Pitard, 37000 TOURS.

Professeur, 30 ans, licencié en droit, diplômé de l'I.D.A. probatoire CEE CEJ du DECS, 4 ans expér. profess. compta. commerce calculs comm. CAP recherche poste similaire. Ec. n° T 76.392 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., BEP électricité INDI, prépar. BTS électronique, ch. trav. mi-temps ou stable. M. Penda, 16, r. Stendhal-20e.

J. H., 27 a., dég. O.M., D.U.E.S. maths phys., dipl. Ecole cinéma 1 a. exp. journalisme, 1 stage d'assist.-réalisat., rech. emploi ds audiovisuel, Fr. ou étr. Libre de suite. J.-N. GOUTHIERE, 22, rue A.-Ribot, 51100 REIMS. Tél. (26) 47-73-88.

J. H., 25 a., dég. O.M., dipl. E.D.C. section commerce intern. 3e de sa promotion - D.U.E.L. Angl., allem. Chambre commerce britannique, étudierait toutes propositions. MAGNIER, 2, rue Ch.-Tellier, Paris-16e.

ING. ARTS et MÉTIERS
39 a., nat. fr., parl. cour. angl. 14 a. exp. : Ingénierie, Product. Indus., Format., Représentat. à l'étrang., Négoc. tech. et comm.
cherche ALGER ou Algérie ou étranger
poste ING. AFF., DIR. AG.,
Gestion - Coordination - Contrôle Réalisations industrielles ; Organ. et product. et/ou Assist. Ecr. n° 7.541 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Jeune débutante (17 ans), B.E.P.C. + 2 ans secondaire, tape à la machine, cherche emploi bureau. Isabelle BORDERIE, 9, rue du Général-Faidherbe, 94130 Nogent-sur-Marne.

Jeune fille, licence maîtrise philo en cours, licence lettres modernes, admissible CAPES philo 76, expérience confirmée dans l'enseignement (classe terminale) cherche poste stable. Ecrire Dominique DUPOND, 8, rue du Fer-à-Moulin, 75005 PARIS.

J. F., Licence Sciences Eco DEA, 3 ans expér., ch. poste ENSEIGNANT ECONOMIE GESTION. 584-33-26.

COLLAB., 48 a., étud. supér., dyn., adapt., bne prés., angl., esp., allem., exp. relat. extér. ht niv., gest. administ., organ., libre pr déplac. Sal. souhaité : 75.000 F, ch. poste Paris. Ecr. n° 1.535 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef départemental Génie civil ds construct. complexes industr. rech. poste équivalent de responsab. Afrique Nord de préf. Ecr. n° 1.489 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour vos démarches et vos voyages d'affaires en Allemagne VOTRE TRADUCTRICE/INTERPRETE s. pl. (rég. Francfort-Mannheim-Karlsruhe). Jeannine Stammer, Riedweg 5, D 6715 Lambsheim. Tél. : 06233/53849.

Cadre Organisation-Gestion, exp. profess., dest. CNAM, rech. sit. stable. Ecr. GOUSSET Jean, 26, r. des Moines, 75017 PARIS.

Jeune couple écossais ch. emploi en vue d'apprendre le français. Tte offre valable sera considér., de préférence avec logement. Rép. à A. TAGUE, 24 Victoria Street, St- HELIER, Jersey, Iles ANGLO-NORMANDES.

Généraliste en sciences sociales, docteur en droit 56 ans, sachant rédiger, rech. travaux rédaction, études, documentation. Ecrire M. BADIN, 17, r. Saint-Romain, 75006 Paris.

J.F., 27 a., maîtrise gestion + CNAM : Finances-Comptabilité contrôle gest., mark., sténodact. parf. Anglais, Ital. Exp. cadre ch. empl. mi-temps. T. 754-37-78.

Illustrateur graphiste, 46 ans, expérience illustrat. médicales, livres enfant, magazines, rech. proposition de collaboration Paris-province. Ecr. n° 1 555, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fille 23 ans, ch. em secrét. sténod. bil., option S'adresser à Mlle NELLY F 71150 Chilly-lès-Maranges, Chagny. Tél. : 49-76-57.

ETUDIANT BEAUX ARTS travx peinture, papier peint, nuiserie, décorat., trav. soi Tél. : de 7 h. à 9 h. 365-1

DIPLOME D'ETUDES SUP ECOLOGIE et GENETIQU BAC + 6, 26 ans, célibat recherche situation avec responsabilités dans er prise dynamique France et Ecrire G 5408 agence HA\ 33 BORDEAUX.

J. H. 25 ans, BAC ch. e ploi bureau, place stab Téléph. : 645-76-94, le mat

Tech. bât. I.A.C. 30 ans 10 ans expér., ch. place sta Bureau études ou entrep Ecr. n° 6 538, « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Pari

JF 24 a. stagiaire au « Mon diplôme 3e cycle de Sc. (information et documentat ch. 1er empl. de documental Ecr. n° 6 545, « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Pari

COMMANDO EXPO
moniteur vente des V.R.P. vos agents étrangers, 4 lan E.S.S.E.C. MARCOU, 496-1

INFIRMIÈRE D.E.
+ psychiatrique cherche CARACAS. Libre novembre Tél. matin ou soir : 228-

CADRE TECHNICO-COMMERCIA
Excellente introduction dan domaine hospitalier, gde h des contacts à haut nivea relat. publiques, cherche p Ecr. n° T 81.003 M Régie-Pr 85 bis, rue Réaumur, Par

Hollandaise 30 ans, franç allemand, anglais, espagn italien parfaitement, forma universitaire et commerci cherche situation

ASSISTANTE
AGENCE IMMOBILIERE IMPORTANTE
Ecr. HAVAS CONTACT n° 6 156, bd Haussmann, 75008 F

FORMATION SUPÉRIEU en GESTION des ENTREPRI **ÉCONOMIE, INFORMATIC**
H., 32 ans, dynamique, es pratique, logique, organisat sens aigu responsabil. et travail bien fait, cherche situation, préfère Maine-et-Loire, ou France étranger. Libre suite. P. CACHEUX, rue Saint-J LA MENITRE, 49250 Beauf en-Vallée. - Téléphone : (41) 80-55-13 ou 80-52-35.

CONCEPTRICE RÉDACTRICE
26 a., D.P.E. et maîtrise psy séminair. et groupes rechen expér. formation permane étudie toutes proposit. Ecr n° T 077.886 M REGIE-PRE 85 bis, rue Réaumur, PARI

INSPECTEUR
DES IMPOTS (30 ans)
lic. sc. éco. ENI 72, expéri Afrique, rech. empl. AFRIC NOIRE ou DOM-TOM. Ec. à 76.344 M REGIE-PRE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Pa

CHEF COMPTABLE
Grande expérience compta financière, administrative, juridique, fiscale, informatic recherche collaboration à te partiel ou ASSISTANCE DIR TION PME en organisation, gestion. Ecr. à 26.189 Conte Public., 20, av. Opéra, Paris

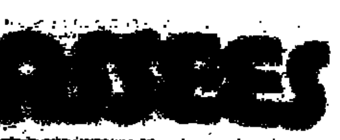
CADRE FINANCIER
Sc. Po (Ecofi), Droit+I.C 38 a., expér. conf. (banque entreprise) ds contrôle de ge études de rentabilité, gest financière, cherche situat Ecr. à 1.551, « le Monde » Pu 5, r. des Italiens, 75427 Paris

RESPONSABLE PAIE
F., 44 ans, cadre, lib. su Paies, charges sociales, con générale, connaissant systè informatique, anglais, pla comptable américain. Ecr. à 1.513, « le Monde » Pu 5, r. des Italiens, 75427 Paris

Pour suivre maîtrise Psychol. je cherche un travail peut-ê partiel. Je parle anglais, De formation première scien que supérieure, j'ai déjà vaillé. Dernier emploi : gér de filiale. J'étudie tous nive de propositions. M'écrire : F ler, 36 bis, r. des Entreprene 75015 Paris

Urbaniste, 26 a., DIUP, 2 a. prof., prépar. dipl. de 3e cy géo-soc., ch. empl. Lib. ste. E Lacard, 74, r. Hallé, Paris (

J.F. 27 a., maît. gest.+CNAM contrôle gest., market., FINA CES, COMPTABIL., SECRE sténod., parf. angl., ital. e cadre, ch. empl. m-tps 754-37



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

OPERA 39, RUE ST-ROCH 3e étage ss ascens. Ds im. classé, belle garçonnière de caractère. Tt conft. Soleil. Me vr mardi-mercredi 12-18 h.

AV. KLEBER Proche Etoile. Ds imm. pierre de taille, 7 P. Tt conft. En 240 m2 + serv. 522-45-52 pr rdez-vs.

ETOILE Imm. standing Appt 290 m2. Belle récept. 5 chbres, 3 bains, 2 serv. Visite s/pl. 13 h.-17 h. 11 bis, av. Mac-Mahon. 577-95-34.

Vue directe sur jardin **TRINITE** Très beau 4 p. 110 m2, tt cft. 580.000 F. - VERNEL 526-01-50.

IENA EXCEPTIONNEL 4 PIECES 130 m2, tt cft, avec jard. 250 m2. Aménagements intérieurs - extérieurs au choix. — 734-73-88.

16e - BEAU 2 PIECES Tout confort R.-de-c. 255.000 F. Tél. 727-84-16.

PL. BRESIL Bel immeuble pierre de taille. Très belle réception, 4 chbres, dépendances. — 633-08-11 matin.

16e - Près BOIS. BEAU 6 P. 5e. Vue. Soleil. Matin 578-93-93.

PL. VOLTAIRE 5 pces, tt cft. 140 m2 environ Imm. P. de T. Px : 490.000 F. Tél. : 357-86-35

PASSY PR ACHETEUR AVISE DS IMM. STAND. ASC. 3 ou 4 pces. Tt conft. Occupé. URGENT - Tél. : 225-89-19.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR. Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

116, rue Nollet. Propr. vd 3 P., entr., cuis., S. de B., wc, excell. état. S/pl., jeudi 15 et vendr. 16, de 10 heures à 18 heures.

BUTTES-CHAUMONT, pr. parc, rue et jard., 4 P., 85 m2, cuis. équ., tél., box, 440.000. 202-87-09.

IENA SENSATIONNEL 4 PIECES en duplex 130 m2, tt cft. Hauteur sous plafond : 6 mètres. Prix en rapport - 734-73-88

18e, DAMREMONT. Part. vend studio avec vraie cuisine, tout confort, téléphone. Prix 90.000 F. Tél., H. de B. : 742-51-12.

AVENUE MONTAIGNE très luxueux 150 m2, grande réception + 2 chbres + 2 bns, chambre de service, 2 parkings. MONTESFORT : 544-11-87.

PORTE DOREE, ds imm. réc., P. de T., superbe living dble + 2 chbres, balcon, tout conft, étage élevé. — Tél. : 588-01-28.

TROCADERO, 11, square Alboni. Propr. vd directem. 120 m2, en état, calme. Prix 650.000 F. Sur place, 14 à 19 h. Téléphone : 566-65-09 ou 734-76-13.

Propr. vend, 118, rue de Courcelles, 2e étage, cour privée : 7 P., en état, 160 m2. Prix : 900.000 F. Tél. : 566-65-09 ou 734-76-13. S/place de 14 à 19 h.

MARAIS - RARE
GD 4-5 PIECES A rénover Asc. Soleil TEL. A SAISIR - 325-75-42.

PEREIRE EST
Imm. 1880 standing, 6e ét., asc., sans vis-à-vis, 4 p., cuis. équipée, bns, chff. cent., placards, moq. Px 385.000 F. T. 523-24-50, p. 62.

TERNES - 140 m2
5 pièces, cuisine, bains, toilette. Bel imm. pierre de taille 1930, 4e ét., chbre serv. T. 567-22-88.

TROCADÉRO
Prix intéressant 315 m2, services, 2 boxes. FRANK ARTHUR. T. 766-01-69.

16e - STUDIO 45 m2
Imm. réc., ét. élevé, tt cft., tél., cave, park. C.I.B. 700-64-78.

COURCELLES
SUR PARC MONCEAU, except. 3 P., 80 m2 + terrasse. Prix en rapport. 734-73-88.

IMM. STANDG S/VERDURE
BROCHANT - GD STUDIO
Tt conft. Livraison immédiate. Renseignements. Vente : 343-66-29 ET 627-78-84.

NATION - Part. vd appt 180 m2, 7e et dernier ét., gd séj. 35 m2 + 3 chbres, entièrement décor. par Dalor. Style Louis XVI + grande terrasse de 30 m2 fleurie tuyas 2.50 m + box aménagé + parkg + cave : 690.000 F - 26, rue des Boulets Paris-11e - Téléph. : 370-67-88

GARE du NORD - GD STUDIO, salle de bains, BELLE CUIS. M'appeler au 531-85-56

9e - Bel imm. P. de T. 4/5 pces + cave et service, asc., tapis, tél. 110 m2 environ, 440.000 F. Mercr./Jeudi, de 11 h à 17 h. 4, SQUARE PETRELLE

QUAI HENRI-IV
Face aux jardins sur berge 7e étage, 235 m2, 3 réceptions, 4 chambres, 4 bains, garage. PASTEYER - 266-35-84, matin.

3e arrdt - Imm. pierre de taille. BEAU 3 P., gde cuis., s. bains. Très jolie décoration. Téléphone. 370.000 F. URGENT. 266-19-00.

ETOILE - AV. HOCHE (8e) Luxueux 2/3 p., bains, 70 m2. Possib. profess. libér. Gd conft. MICHEL et REYL - 265-90-85

FAUBOURG ST-ANTOINE Part. vd 2 P. de CARACTERE, entrée, cuis., s. d'eau. Téléph. 343-66-29 ou 627-78-84

RUE COMMINES - Magnifique 2 pièces, cuisine, bains, 65 m2. Bel immeuble - 567-22-88

PORTE VINCENNES
Plein soleil, beau séjour coin salon, 1 ch., cuis., wc, s. bns, penderie, balc., chff, ascenseur, parking. 235.000 F - 346-63-85

REPUBLIQUE - Beau 2 p., cuis. Grds bns, caractère, moquette. Restauré neuf. Av. 35.000. Reste comme un loyer. M'appeler au : 531-85-56.

Mo TEMPLE - Ds bel imm. P. de T. Stud. ref. nf. PX EXCEPTIONNEL, 89.000 F - 522-95-28.

NATION - Hall d'entrée, séjour-salon, loggia, 2 chbres, cuisine, 2 wc, bains + s. d'eau, 93 m2, parkg sous-sol, 425.000 - 344-71-97

TERNES - Grand standing. Superbe réception + 4 chbres, professions libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

RANELAGH - Ds bel imm. P. de T., 3 pces occupées. 3/4 p. LIB. Tt cft. Calme. Soleil. URGENT. Téléphone : 225-89-19

VICTOR-HUGO
5e étg.-6e étg., splendide duplex, living + chbre 55 m2 + 70 m2 terrasse - Box - 567-22-88.

RUE SPONTINI
Propriétaire vend dans imm. P. de T. grand standing, asc., bel appt de réception 237 m2. Bon état - 531-95-22.

BEAUBOURG - 270 m2
Très peu divisé - Style Art contemporain - 265-67-79.

LES HALLES - Imm. classé 160 m2 à rénover. Noble, clair, séduisant. 630.000 F - 325-10-56.

LIBRE PARIS 12e - Très beau 2 p., belle cuis., bains, w.-c., tél., chff. s/rue, balcon, 110.000 F + rte. VOL. 58-70. Rare

Paris Rive gauche

Proche Montparnasse, Part. vd dble liv., 2 chbres, 2 S. de B., 90 m2, imm. 73, étage élevé, sur jardin. - Téléphone : 567-45-85.

APPART. LACUSTRE - Quartier LATIN, 220 M2, autonome et navigable, cédé cause départ. Téléphone : 326-94-00.

R. GUYNEMER (luxueux imm.) 5e, asc., desc., gd liv., large balc., 2 chbres, 2 bains, très raffiné, garage. Tél. : 742-02-44.

15e, gd liv. + chbre 55 M2, tt cft, imm. réc., balc., téléph., soleil, calme, possibilité park. Téléphone : 588-01-20.

RUE DE VERNEUIL
Très bel imm. r.-de-ch., 65 m2, tt cft, refait neuf, possib. profession libérale. Prix 380.000 F. Tous les matins au : 778-73-77.

13e, Peupliers, petit imm. neuf de 5 ateliers d'artistes, de 100 à 110 m2, constr. origin. Livrais. septembre 1978. Tél. : 589-20-97.

Propr. vend, 83, quai d'Orsay, ds imm. gd stdg, appts 50 m2, prix 450.000 F, 100 m2 900.000 F, 130 m2 1.150.000 F. T. : 566-65-09 ou 734-76-13. S/place, 14-19 h.

PRES CHAMP-DE-MARS, IMM. NEUF, GD SEJ., 2 CHBRES, BALCON, SOLEIL. — 705-24-18.

MONTAGNE STE-GENEVIEVE, ds bel imm. entièrem. ref. à neuf, 2 DS STUDIOS, CARACT. PRIX INTERESSANT. 522-95-20.

MONGE, VILLA, ODE. 95-10, SEJ. triple, 4 chbres, 4 bains, TERRAS., VERD., PLUS POSS. APPT 130 M2, JARD. 100 M2.

VIe, PRES QUAIS, haut stdg, luxueux hôtel 18e s., classé, jolie entr., vaste séj., double exposit., 1 chbre, bains, cuis., calme, 590.000 F. Tél. 325-10-56.

Mo MAUBERT. Bel imm. récent 4e ét., asc., entr., liv. + ch., gde cuis., s. de bns, balc., cave, box, 400.000 F. - 526-96-90.

SEGUR Magnifique 4/5 pièces, 115 m2, 690.000 F avec travx. Bel imm. 325-10-97.

Près PARC MONTSOURIS
3 P. Bel imm. récent, cuisine équipée, 8e étage, balcon, tél. 370.000 F. - 589-49-34.

MONGE Verdure Calme.
2 P., cuis., bains, 1er ét., 42 m2. Imm. de qualité. - 331-89-46.

VUE PANORAMIQUE
SUR JARDIN LUXEMBOURG ET DOMINANT PARIS
SPLENDIDE 7 P. DUPLEX 200 m2
Balcons et terrasse-solarium. Très belle réception
TEL. Mme DEMOLIS
266-36-36

PROXIMITE IMMEDIATE NOTRE-DAME
Petit imm. entièrement restauré
STUDIOS 35 M2 ENVIRON
APPTS DE 60 M2 A 135 M2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
Ne convient pas à amateurs d'habitations classiques
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

BD GARIBALDI
GD ATELIER d'artiste, seul, au 8e ét., asc. Très bel imm. pier. de taille, tout confort. 734-98-06.

7e - 8 PCES - 213 m2
2 ch. serv., verdure, 1.650.000 F.

5e - 4 PCES - 100 m2
parfait état, 700.000 F. 326-69-19.

ST-FRANÇOIS-XAVIER
APPT SUPER LUXE 100 m2 + 20 m2 terrasse, garage. 734-73-88.

CAMBRONNE
Imm. neuf grand standing, gd 4 P., 101 m2 + loggia. 650.000 F.
2 P., 49 m2. 333.000 F.
Vis. s/rdez-vs **766-25-32**

6e - RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 85 M2 A 170 M2
227-91-45 ou 755-98-57.

appartements vente

Région parisienne

BOULOGNE. Résident. Urgent. Part. vd appt 5 P., cuis., S. de B., terras., balc. 120 m2, calme, s/jard., 3e ét., asc., tél., 630.000. T. 620.86-13, 17-22 h., pr visite.

VERSAILLES. 4 P., nf, 97 m2 + jard, pl. sud, p. de t., ds parc. Intermed. s'abstien. Tél. H. B. : 796-30-43, domicile : 954-47-68.

PONT NEUILLY - PUTEAUX
Petit imm. P. de taille, standg. 3 pces. 73 m2, balc, s/rue/jard., gar., cave, tél., ch. réduites. 398.000 F. H. B. : 603-07-07, P. 7.

VERSAILLES (Gare Chantiers), récent 3 Pièces, tout confort. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

COURBEVOIE (Gare Bécon) : récent, sans vis-à-vis, 3 P., tt conft, balcon, bon état, park. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

VINCENNES, BOIS, CHATEAU, SEJOUR, 2 CHBRES, 75 M2, CALME, ODE. 95-10, SOLEIL.

MEUDON - BELLEVUE
Dans très beau parc, 4 Pièces, tout confort, impeccable. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

COURBEVOIE - GARE MEME, très beau 2 P., ref. nf., wc, bs, cuisine : 138.000 F. - 522-95-20.

Parly-2, Part. vd beau 3/4 P., av. tél., cave, park., tout conft. Tél., heures repas : 969-14-00.

BOULOGNE - TRES BEL IMM. 1973, séj. dble, 2 chbres, cuis., S. de B. et cab. de toil., dche, balc., soleil, 475.000 F. 628-36-49. IMMOB. DE L'OUEST. 976-18-18

LOUVECIENNES Appt 145 m2
Gd stand. Très belle résidence, récept. 50 m2, cheminée, 3 ch., tél., garage. - Affaire 1er ordre.

ANDRÉSY (78)
A 30 min. de Paris-St-Lazare, près écoles et commerces, dans petite résidence, part. vd appt de 3 pces (constr. 1970), cuis., s. de b., déb. Log. sit. au 3e ét. sans ascens., surf. 60 m2, parking, cave, tél., libre fin mars. C.F., 28.000 F. T. soir 974-51-46.

A vendre, de Part. à Part., à Chelles, 15 min. Paris-Est, beau 3 Pces, 71 m2 + loggia et cave, tt conft, ds résidence récente. Conviendrait pour placement. Valeur locative 1.000 F + charg. Prix 165.000 F dont C.F. à reprendre. Tél., après 19 h. : 957-67-83.

BOULOGNE près Métro
Construct. de qualité, livr. 77-78. Studio, 2, 3, 4 P. Parkings. DREVAL Promoteur - 265-35-07.

NEUILLY
DUPLEX living dble + chbre, s. de bains couleur, 2 w.-c., tél. 300.000 F. S.A.R.L.E. - 277-75-68

Mo CHATEAU-DE-VINCENNES
OREE DU BOIS
Immeuble standing avec asc. Très beau 4 P., 105 M2, entièrement refait.
5.200 F le M2
Sur place jeudi-vendredi-samedi 15 à 19 h, ou tél. 260-30-15 : 2, VILLA D'ITALIE (angle 7, av. de Nogent)

BOULOGNE
ROLAND-GARROS
Petit immeuble pierre de taille
3 P. 80 M2 ENVIRON 3e et dernier étage + TERRASSE PLEIN CIEL 70 m2 environ, soleil, calme. Très jolie VUE SUR BOIS 755-98-57 ou 227-91-45

BOULOGNE
Etage élevé, liv., 2 ch. tt cft., 72 m2, impeccable. 380.000 F. 825-60-40.

OUEST - RESIDENTIEL
Dans résid. bord forêt Marly : piscine, jard., près centre ccial, écoles, C.E.S., Part. à Part. vd appt 6-7 P., 145 m2, S. de B. + S. d'eau, tél., cave, gar. vélo privé, 2 park. Pour renseign. et visites, Tél. : 468-96-61, 9-19 h.

Province

CANNES - Calme, luxe, habitable de suite, 2, 3, 4 pièces. Piscine, tennis. Brochure gratuite. - AZUR EDEN, 26, bd Gambetta (06) LE CANNET.

Principauté de Monaco - Vend. bel appt, imm. neuf, quartier calme, résident., hall, 3/4 pces, 2 s. bns, cuis, plac., cave, loggia circul., vue panor. 1.100.000 F. Ecr. Intermedia, BP 10, Monte-Carlo ou téléphon. (93) 50-66-84

Partic. vd 1re ligne, nouveau Port-GRUISSAN, Aude, 3e ét. d'un imm. haut standing, magnifique appartement décoré 100 m2 + loggias + 78 m2 terrasse-solarium, barbecue. Vue imprenable domin. mer, village classé et montagne. Prix tr. justifié : 520.000 F - Ecr. : Les Rocailles, 11430 GRUISSAN

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 Pièces, tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-85.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, STUDIO, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. — 873-23-55.

Achète directem. COMPTANT, URGENT, 2 à 4 Pces, PARIS, avec ou sans travaux, préfér. près FACULTE. — 873-28-67.

Jean FEUILLADE, 54, avenue de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

appartements occupés

Quartier Notre-Dame-de-Lorette, Part. vd petite chbre meublée. M. BESSET, Tél. : 979-05-40.

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

LUXEMBOURG
Dans petit immeuble. Habitable 4e trimestre 77 — Gd living + chbre, 61,50 m2, cave, possib. parking.

CHARLES-MICHEL
3 stations Eglise d'Auteuil
— Studios 30 m2 .... 204.000
— 3 p. 69 m2+balc. 4e ét. 444.000
Habitables 4e trimestre 77

15e - Mo LOURMEL
Habitables 4e trimestre 78
Ex. : Studios 25,70 m2.. 187.300
— 2 pièces 55,59 m2 .... 405.800
— 3 p. 66,62 m2 + balc. 525.800

IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland - 225-93-69

viagers

Ppiaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00. Estimation gratuite. Discrétion.

locations non meublées Offre

Paris

7e 10, RUE MASSERAN Gd dble living sur roseraie. S. bains, cuis. équip., park., tél. Moquette - 2.030 F C.C. Tél. : 766-52-82 - Poste 28-76.

RUE DAUPHINE PONT-NEUF
2 PIECES DUPLEX EQUIPE Rénovat. parf. CGTI - 261-50-34.

PRÈS PL. PEREIRE
6 pces, 180 m2, dans bel immeuble ancien, tout conft, 3e étage sans ascens. 3.800 F + charges. Téléph. 265-77-90 ou 32-98.

SUR PARC MONCEAU
Appt gd standing, 250 m2, TEL. Prix justifié. 265-15-31, 265-14-26.

PARIS (20e)
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble récent tout confort, STUDIO 40 m2, loyer 848 F, charges 136 F, parking 120 F. S'adresser à la gardienne 21, rue du Repos. — 370-69-81. Mo PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE.

16e, 24, rue Boileau - Studio de 32 m2, tt cft. Téléph., terrasse, 1.200 F c.c.. 666-17-59 - 326-33-54

Importante Société loue SANS COMMISSION appartements neufs tout confort PARIS 19e 15-17, rue Henri-Ribière Face Mo Place-des-Fêtes 2 pces, 50 m2, loyer 909 à 960 F, charges 221 F, parking 118 F. 3 pces 67 m2, loy. 1.183 à 1.233 F, charges 296 F, parking 118 F.

Région parisienne

NEUILLY EXCEPTIONNEL TERRASSE 150 M2 Récept. + 4 ch., 2 bains + service + gar., tél. 6.600 F charges comprises. 265-15-31 ou 265-14-26.

APPARTEMENT A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE) 4 pièces 90 m2, loyer 1.225 F, charges 277 F. S'adresser au Gardien : 1, av. Nationale - MASSY Téléphone : 920-48-90 - 920-48-92 ou 920-48-91, le matin.

NANTERRE Parc (50 m RER) Imm. neuf. Sél. avec terrasse, 3 ch., cuis., bains + cab. toil., park. Tél. 2.100 TC - 785-22-60

A louer, Courbevoie, P. à P. Studio, cuis., s. bains. Téléph. Cave. Parking en sous-sol. Téléphone : 781-94-57, apr. 19 h.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. chambre dans 10e ou 19e AGENCE S'ABSTENIR Téléph. : 205-38-71

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

SACRÉ-CŒUR
PETIT HOTEL PARTICULIER 115 m2 environ, harmonieusement décoré, TERRAS., VUE IMPRENABLE, tél. 5.200 F. 727-34-24.

SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 PIECES, standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 PARIS. Téléph. 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

URGENT : l'Université de Paris-Val-de-Marne rech. pour ses étudiants (es) des chbres, studios, petits appts chez particul. (rég. EST et SUD-EST PARIS). Ecrire ou téléphoner : Service « VIE DE L'ETUDIANT », av. du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil, Cedex - Téléph. : 899-28-99, Postes 341-342.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière. Mo Opéra. Frais abonn. 310 F. 742-78-93.

bureaux

ASNIERES, 8 burx 280 m2 + entrepôt mitoyen 200 m2, 6 lig. tél. Excellent état. 14.500 F par mois. 785-22-60.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. 723-55-18.

15e, MAIRIE, très bel imm. P. de T., murs de bout. divisée en 3/4 burx. Etat impeccable. Tél. Candidats locataires : 21.500 F annuels. 531-85-56.

Recherche OPERA et limitrophe bureaux 200 m2 environ, standing. 742-99-09.

ST-SULPICE EN TOUTE PPTE 80 m2 bur. 2 téléph. I.M.O. 23 - Tél. : 833-38-39

8e SAINT-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52

A LOUER PARIS quartier rue Caumartin Saint-Lazare.
IMMEUBLE ENTIER
39 BURX S/5 ÉTAGES
SURFACE 1.500 m2
TEL. : 874-72-29.

Boutiques

E. Chombart propose en excl. exceptionnelle pour investisseurs murs boutiq. locataires 1er plan Nanterre 410.000, loyer 56.300 F l'an indexé. Blanc-Mesnil, prix 210.000, loyer 29.000 l'an indexé. DEGUELT, 926-91-80.

locaux commerciaux

Recherche achat ou location OPERA et limitrophes, 500 m2 bureaux. M. MARTIN, 742-99-09.

SAINT-JACQUES - SOUFFLOT
Boutique + 3 bureaux. Toute propriété. Impeccable. Park. 3 tél. - 523-24-50 (p. 62) ou le soir : 033-73-19.

fonds de commerce

E. Chombart propose en exclus. rue Tronchet (près), café-restaurant sans pas-de-pte 10.000 F mens. Belle affaire. 140 m2, 11 m vitrine. A saisir, cause santé. DEGUELT, 926-13-12.

Part. vd ds STATION **SPORTS D'HIVER RESTAURANT +** APPT GD LUXE. Imm. neuf pierre. Placement sûr. Affaire saine. Prix élevé. Tél. 925-98-43, de 8 h à 12 h.

hôtels-partic.

VERSAILLES sur avenue des Etats-Unis. Avec jardin, bel hôtel particulier de 10 p. s/3 étages + depend., en toute propriété. - 522-45-52.

PLACE DES PEUPLIERS Particulier à particulier ravissante maison avec jardin et terrasse, 3 chambres, 2 salles de bains, état impeccable. - 828.000 F. Tél. : 589-87-44.

Fond voie privée verdoyante, ravissante maison neuve, grand séjour + 3 chbres + terrasses + jardin. DAN. 63-98 ap. 18 h.

NANTES. Part. vend bel hôtel 240 m2 habitables - Bon état. NANTES : 49-67-16.

immeubles

ODÉON - ST-SULPICE
19, rue des Canettes. Pptaire vend bel imm. d'angle 370 m2 LIBRE + 110 m2 ccial. Rapport 32.000 F. Sur place : JEUDI et VENDREDI, 14-18 h.

propriétés

60 km VEXIN à Part. à part.
Ancien presbytère tout confort. 4 ch., séjour, gar., atelier, cave. Jardin curé 1.000 m2 clos murs. Px 400.000 F. - Tél. 626-34-23.

CHELLES
BORDS MARNE, 3 000 m2 paysagé, spl. ppté fin 19e, hall, s. à m., triple liv., terrasse, chem., 6 ch., cuis., lingerie, buand., s. d'eau, bs, 2 w.-c., ch. cl, gren. amén., débar., cave voût., gar. 2 voit., dép. 960.000, av. 192.000.
ACC 56, av. Résistance, Chelles 957-28-20 et 957-28-21

TOURAINE
Part. vd propriété 5 ha. bordé ruisseau, bois, prés, maison bourgeoise 9 pièces + dépendanc. + maison gardien attenante de 4 pièces, communs. PRIX : 610.000 F. Tél. en semaine : 604-61-17 ; week-end : (54) 75-07-97.

45 km. Paris, près Rambouillet, vente directe, belle propriété sur 4.000 m2, clos de murs, 7 p., dépendances aménagées, 850.000 F - Téléph. : 483-16-51.

Versailles, site protégé, H. P. élégant, charme, jard. 1.200 m2, récept. 5 ch., 4 bs, dép., gar. PASTEYER - 266-35-84. L'Antiquaire en immeubles, 7, rue d'Aguesseau, PARIS-8e.

NORMANDIE, 120 km. PARIS Magnif. propr. 8 p., tt conft, terrain 1.800 m2, bord rivière et forêt - Prix 420.000 F VU URGENCE - 225-89-19.

VAR. Rég. Le Luc, mas provençal restauré. Séjour 60 m2, 4 chb., 2 bains, tt cft + villa gardien neuve, 5.000 m2 bord rivière. Px 700.000 F. LA TOUR IMMOBILIER. 83340 LE LUC.

Cœur Cévennes, Valleraugue (Gard). A vendre propr. 150 ha. 10 bâtiments colonie de vacanc. jusqu'en 1976. Soleil et Santé, 5 et 7, b. Burel, 13003 Marseille.

Part. vend AUDE, 60 km. Méditerranée, demeure caract. imp., salons, s. de jeux, bar, 3 gdes cheminées pierre, 2 cuis. anc., 5 chb., 4 s. bs, ch. cent. fuel, téléph., parc 10 ha., piscine, terrasse, maison jardinier, garages, etc. Peut éventuell. s'aménager en hôtel-restaurant. Prix justifié avec meubles style et haute époque, 1.900.000 francs. Ecr. à 1.546, « le Monde », P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

FOSSES, à 5 min. de la gare, vends pavillon en mitoyenneté, 5 pièces - année 1972. Entrée - 2 cuisines - Salle à manger - Salon - 3 chambres, Salle de bains - Ch. c. indiv. Garage - Surf. habitable 86 m2. Annexes : 34 m2. Jardin 50 m2. Px : 185.000 F. Téléphoner au 471-55-34 à partir de 18 heures.

MAFFLIERS, pr. Montsoult, urgent, partic. vend cause départ villa 74, 5 p., cuis., gar., terrain 546 m2, tél., confort, libre 300.000 F (— 10.000). 469-91-58.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR. Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

terrains

78-ST-NOM, 700 m2, 192.000 F. 91-ORSAY, 2.000 m2, 260.000 F. 78-MAULE, 2.000 m2, 322.000 F. LAURENT SINCLAIR. 953-51-63.

40 KM AUTOROUTE SUD SUPERBE TERRAIN A BATIR 1.500 M2. Fac. 40 m. Vue dégagée. PRIX : 125.000 F. COFIF. Tél. : 437-09-81.

Important groupe espagnol rech. achat Paris exclusiv., terrain 2.000-4.000 m2, ou vieil hôtel, ou bâtiment pr construct. 150 à 200 studios. Offre et rapport détaillé à S. DEHN - SANGRIA (PTY) LTD - Calle Asturias 3 - 10 A - EL PALO (Malaga) ESPAGNE.

CROISSY-SUR-SEINE 500 m commerces
BEAU TERRAIN 980 m2 Fac. 26 m. Toutes viabilités. PRIX : 310.000 F T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Alpes Hte-Provence
BORD DU LAC
30.000 m2, w.-c., constructible pr 2 maisons, terr. boisé en pente douce jusqu'au lac d'Esparron. A sais. 150.000 F. Tél. ce jour CATRY, Marseille (91) 37-09-33. Autres jours (94) 70-63-38, heur. repas de préférence.

A BATIR VAR
60 minutes mer, soleil
PRÈS TOURTOUR
magnif. ter. de 400 m2 à 65.000 F. Tél. ce jour CATRY, Marseille (91) 37-09-33. Autres jours (94) 70-63-38, h. repas de préf.

2 km R.E.R. ST-GERMAIN
1.500 m2 boisé, environnement très résidentiel et reposant. Px 360.000 F. RHODES, 976-33-84

villas

DIRECTEUR de **SOCIETE ETRANGERE** recherche **GRAND APPARTEMENT** ou **HOTEL PARTICULIER** DE PREFERENCE NEUILLY-ST-JAMES ou PARIS 7e ou 8e arrondissement. MINIMUM, 4 chambres, 2 salles de bains, jdin privatif ou terras. Long bail. — Tél. : 261-56-12.

Partic. vend LONGJUMEAU Maison de caractère, 180 m2 en 2 niveaux+grenier aménageable + garage. Terrain 780 m2. Tél.: Mme DUCHENE, 657-13-30, poste 52-08.. Agence s'abstenir.

maisons de campagne

Région touristique du
VAL DE LOIR
5 km gare Château-du-Loir. Ravissante maison campagne Séj., cuis., 3 chbres, s. d'eau, chff. cal, dépend. s/1.200 m2. Px 160.000 F avec 40.000 cpt.
Région ST-CALAIS
FERMETTE avec dépend. et point d'eau. S/2.000 m2, eau ss press. Electr. Px 75.000 F. Avec 20.000 F comptant
CIO 8, rue Gambetta, LE MANS (72). Tél. : (15) 43-28-79-16

CABANON
+ 10.000 M2
VAR, 40 MINUT. MER
près Draguignan. Magnif. terr. de 10.000 m2 av. chênes, oliviers, pins, exposé pl. Sud. Sur le terr. cabanon cadastré de 25 m2, en pier. Un ruisseau borde la ppté. Aff. exception. 95 000 F. Tél. ce jour CATRY, Marseille (91) 37-09-33. Autres jours (94) 70-63-38, heures repas de préfér.

maisons individuelles

SAINT-REMY-DE-PROVENCE dans la ville, maison ancienne, bon état, à aménager, cour-jardin de 200 m2, excellente situat. Prix : 270.000 F. CABINET IMMOBILIER MORO 23, bd Victor-Hugo, St-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-14-75.

manoirs

Prox. LISIEUX. A louer 10 p., cft, 2 gar., 2 ha. parc, dépend. M. MABILLE. Tél. (31) 62-08-23.

Dans le VEXIN, 40 min. Paris, très beau MANOIR de pierre authentique 16e, d'une rigueur monacale, agrémenté d'un parc de 2,5 ha. Maison de gardien. Propriété de grande classe. RHODES, 976-33-84/958-19-28.

fermettes

ANCIENNE FERME Rte du TREPORT, 110 km Paris 4 P. princ., nbr. dép., s/2.500 m2, E., El. Px 115.000, av. 23.000 F. **SOMBIM** à TROISSEREUX Tél. 700-46-21

chasse-pêche

CHASSE BECASSE en Bretagne Novembre à Février. Orchape, 6, rue d'Armaillé, Paris (17e). Téléphone : 754-78-57.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Particulier à particulier. Vends **COFFRE XVIIIe** en merisier (rég. Charentes), 1,60 m × 0,70 m de h., 0,45 m de larg. Px 3 000 F. Brocanteur s'abst. Tél. : 957-67-83, 19 à 20 h.

Artisans

Transformation et aménagem. d'appts, ts corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauffage central + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisines sur mesure en bois massif nat. (pin). Crédit poss. ds certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans, int. 5,50 %. Devis gratuit, exécution rapide. T : 770-54-59 ou 770-86-32.

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, plomberie, carrelage, électricité, menuiserie, peinture, moquette et tentures. Tél. : 293-53-23 et 878-00-75.

ARTISAN PEINTRE tous travaux Paris banlieue. Appts, bureaux, remise importante. Téléph. : 465-44-04.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Collections

Particulier vend pièce or François II. TEL. : (38) 91-40-56.

Cours

CENTRE KLÉBER
- Formules pour élèves en difficulté scolaire.
- Leçons piano tous âges, tous niveaux.
- Cours danse et art dramatique tous âges.
- Conseils, tests, orientation scolaire.

Consultation gratuite sur R.-V. TEL. : 704-53-59.

ANGLAIS COURS par PROFESSEUR EXPERIMENTE. T. : 329-69-41.

PIANO Cours à domicile professeur qualifié : ts niveaux débutants sans solfège, adultes. TEL. : 873-06-84.

Professeur ANGLAIS (langue maternelle), 8 ans d'expérience. Cours particulier ou en groupe pour tous niveaux. T. 336-31-80.

Américain méthode Tischbirek professeur d'origine. TEL. : 271-51-07.

Décoration

— Pose de tentures murales — 52 F TTC m2, tissus 100 coloris molleton, galons teintés, pose comprise. Téléph. : 580-77-83.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état. 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Homes d'enfants

« LA PELOUSE ». T. 903-50-80. 91230 MONTGERON rég. parisienne, forêt de Sénart, parc. gd air, ambiance familiale. Année scolaire 77-78 MIXTE.

Instruments de musique

ACHETE VIOLONS VIOLONCELLES et HARPES. Tél. : 770-37-95.

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison, 10, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

ACHETONS PIANOS DAUDE, 75, avenue Wagram, WAG. 34-17. Vte-Achat-Locations.

Imprimerie

Effectue toutes maquettes offset, travail soigné, prix doux. Téléphone : 825-49-23.

Moquette

DISCOUNT 30 à 60 %
Sur 10 000 m2, moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Lots de moquette anglaise petites et grandes largeurs pure laine T3-T4, label Woolmark, plusieurs coloris 70 F le mètre carré. LA MOQUETTERIE 334, rue de Vaugirard, Paris-15e. TEL. : 842-42-62.

Péniche

Péniche aménag. habit. 100 m2, excel. état navigat., 140 000 F. Téléph. : 707-20-80 ou 329-43-22.

Vacances Tourisme Loisirs

TENNIS ROYAL COURT
LOCATION TENNIS COUVERT. Reste QUELQ. HEURES pr sais. 77-78 tous renseignements : 631-09-58.

PAS D'HIVER A NICE ! louez mois, quinz., chambres, STUD. meublés rénov. 77, kitch., frigo, mer 300 m. CALME, pkg. Le Consuello, 37, bd Grosso 06. Tél. : (16-93) 88-55-47/80-00-87.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

ÉCONOMIE - SOCIAL

EMPLOI

UN RAPPORT SUR L'ABSENTÉISME DES SALARIÉS

Les absences au travail sont moins fréquentes, mais plus longues qu'à l'étranger

Y a-t-il des abus chez les salariés qui s'absentent pour maladie? Si la fraude est importante, est-il possible d'engager des procédures de contrôle débouchant sur des sanctions, sans pour autant déclencher une chasse aveugle aux sorcières qui pourrait pénaliser, voire traumatiser les « vrais » malades?

La publication prochaine du rapport de M. Heilbronner, inspecteur des finances, sur l'absentéisme a déjà ouvert le débat, grâce à des fuites calculées, par l'intermédiaire du « Quotidien du médecin », en juillet dernier. Le rapport, encore confidentiel, de M. Heilbronner, bien qu'il ait été rédigé l'hiver dernier, analyse en trente pages le phénomène et les causes de l'absentéisme; il propose, en vingt pages, une série de solutions très circonstanciées, faisant appel à la fois à une sévérité accrue contre les fraudeurs et à une autodiscipline fondée sur la sagesse des assurés. Un dossier explosif qui peut, selon les décisions que prendra le gouvernement, être interprété comme une déclaration de guerre contre les travailleurs et les syndicats, ou, à l'inverse, comme une invitation à une maîtrise librement acceptée des dépenses sociales.

Dans une première partie descriptive, le rapport essaie de cerner l'importance de « l'absence au travail », tant pour des raisons de santé, des motifs familiaux que pour des activités syndicales ou des stages de formation. Seules les absences dues aux congés payés et aux grèves sont exclues. En 1975, le nombre total des journées perdues à ce titre est estimé à trois cent quatre-vingt-un millions, cent fois plus que pour les grèves. Cela signifie qu'en moyenne chaque salarié s'est absenté vingt et un jours. Par rapport à d'autres pays étrangers, le nombre des absences par salarié est assez faible en France, mais leur durée moyenne est cinq fois plus élevée qu'en Amérique du Nord, 20 jours au lieu de 3,9 (13,6 en R.F.A., 7,9 en Italie).

Ces absences moins fréquentes mais plus longues qu'ailleurs coûtent cher : 25 milliards de francs, dont un peu plus de 10 milliards sont supportés par le régime général de la Sécurité sociale (7,1 pour la maladie, 1,5 pour la maternité, 1,9 pour les accidents du travail).

Phénomène aggravant et inquiétant : sur cent salariés, cinquante ne s'absentent jamais, tandis que les cinquante autres « prennent » en moyenne quarante jours par an. 10 % des salariés totalisent 36 % environ des arrêts de travail. Autre chiffre significatif : la maladie est la cause principale de ces absences, 78 %. Est-ce toujours justifié?

Le rapporteur, avec prudence, présente un « *essai d'interprétation de l'absence au travail* » et analyse différents facteurs (1) déjà en partie connus :

● *Le sexe* : l'absentéisme des femmes (18 % dû à la maternité) est supérieur de 49 % à celui des hommes chez les ouvriers et de 100 % chez les autres salariés.

● *L'âge* joue un rôle très important aux deux extrémités de la période active : chez les jeunes — notamment les femmes — de vingt à trente ans, et surtout chez les travailleurs qui abordent la cinquantaine : soixante-cinq jours d'absence par an au-delà de soixante ans à Lyon et quatre-vingt-deux jours au-delà de cinquante ans à Agen...

● *La nationalité* entre aussi en jeu, puisque, pour les absences supérieures à quatre-vingt-dix heures, les étrangers dépassent les Français de 46 %.

● *Les saisons* ont également une influence, puisqu'on arrête plus facilement de travailler en décembre, et surtout en janvier et février...

Mais d'autres facteurs non négligeables montrent que les conditions de travail pèsent lourdement.

● *La qualification* des salariés est un facteur important : alors que le taux d'absentéisme est de 3,5 % chez les employés, il atteint 7,5 % chez les ouvriers : dans une grande entreprise de l'aéronautique, le taux saute de 2,57 % chez les cadres à 9 % chez les employés, 10,47 % chez les ouvriers, 18,5 % chez les manœuvres.

● *La taille de l'établissement* est loin d'être négligeable, puisque l'absentéisme est faible ou moyen dans les unités de deux cents personnes, mais devient très élevé dans les grands établissements (le taux d'absentéisme passe de 4,1 % dans les usines de dix à cinquante salariés à 7,5 % dans celles employant plus de cinq cents personnes).

● *Le secteur d'activité* est déterminant ; l'absentéisme étant plus important dans la production et la première transformation des métaux, l'automobile, le textile et le caoutchouc.

● *La durée du travail*, la durée du trajet du domicile à l'usine (quand elle dépasse une heure), et le salaire au rendement, ont une influence néfaste : dans le cas des rémunérations liées à la production, l'absentéisme est supérieur de 21 % à celui observé dans les établissements où le travail au rendement est supprimé.

S'il est vrai que l'on s'absente plus facilement le lundi et le vendredi, et que des raisons très éloignées des impératifs médicaux sont à l'origine de certaines absences, le rapporteur note avec justesse que l'absentéisme « *dépend essentiellement des conditions matérielles et surtout morales du travail* » ;

Mesures coercitives...

Dans une deuxième partie, le rapporteur présente avec nuance des « *orientations d'action* » qui sont assez précises quand il s'agit de contrôler mais beaucoup plus vagues lorsqu'il est question d'améliorer les conditions de travail. Sans exclure les contrôles privés du type Securex, qui sont à l'origine de procès entre syndicats et employeurs, le rapporteur propose un renforcement du contrôle administratif et médical par la Sécurité sociale : les quatre cent trente-six agents qui exécutent un million de contrôles par an doivent être renforcés ; la réglementation qui permet au malade de quitter son lit et son domicile de 10 h. à 17 heures doit être révisée afin de réduire cette plage des sorties autorisées..., car sur cent malades visités, quarante seulement se trouvent chez eux !

Dans la mesure où tout le monde ne peut pas être « surveillé », M. Heilbronner suggère que, selon les expériences de la caisse d'Evreux, l'ordinateur détecte les récidivistes, notamment ceux qui s'absentent trois fois par an au moins et que la suppression des indemnités soit décidée en cas d'abus caractérisé, alors que les sanctions actuelles se limitent souvent à des avertissements ou réduction de congés-maladie.

Autre mesure plus délicate : il est proposé de s' « orienter » vers le remplacement de l'indemnité journalière — proportionnelle au salaire — par un forfait qui serait imposable. Le rapporteur précise qu'il s'agit avant tout d'un souci de simplification ; le forfait serait calculé sur la moyenne des indemnités versées en 1976, soit 35 F par jour, somme révisable chaque année. Autre suggestion : accroître le délai de carence — pendant lequel le malade ne reçoit aucune indemnité de la Sécurité sociale — en le portant de quatre à sept jours. Le rapporteur note cependant que cette mesure, si elle était appliquée brutalement, léserait les salariés horaires, qui n'ont pas, comme les mensuels, un revenu garanti par l'entreprise dès le premier jour. C'est pourquoi il souhaite qu'une telle mesure soit « différée » tant que la mensualisation ne sera pas généralisée.

D'autres idées sont avancées : contrôle des médecins et sanctions par l'ordre en cas d'abus ; amélioration des conditions de travail ; extension des horaires variables et des journées à mi-temps. Le rapporteur propose aussi un renforcement de la concertation dans les entreprises, le développement des relations humaines. Il estime, notamment, qu'il faut faire confiance aux salariés en constatant que là où l'entreprise admet des absences sans certificat médical les arrêts de travail sont moins longs qu'après une visite chez le médecin.

De cet ensemble de propositions, qui sont présentées au moment où l'on constate une diminution des arrêts de travail (2), il est donc facile et tentant de retenir les seules mesures coercitives. Le rapport ne donne pas de conseils détaillés sur l'environnement du travail ; il demeure discret sur la prolongation de séjour à l'hôpital alors que financièrement les deux tiers des indemnités sont versés à de grands malades (plus de trois mois d'absence). Mais l'orientation générale du rapport demeure positive : il est vrai qu'il y a des abus ; aussi limités soient-ils, et dans l'intérêt de tous, il est normal que les fraudeurs soient découverts et sanctionnés. Mais la lutte contre l'absentéisme implique que le gouvernement et le monde patronal ne s'engagent pas seuls sur cette voie et évitent de tomber dans d'autres abus : faute d'une concertation étroite avec les représentants du personnel, faute de souplesse et de doigté, la lutte contre « l'absentéisme » frauduleux risque de pénaliser les « vrais » malades et aussi tous ceux et toutes celles qui, par fatigue, raisons familiales, ont besoin de repos. A moins — et la réforme est souhaitable — qu'on ne puisse distinguer et autoriser, dans une certaine limite, les absences personnelles justifiées que le médecin et le « client » décident dans leur « colloque singulier ».

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Outre les facteurs de variations de l'absentéisme énumérés ci-dessus, on observe que les arrêts de travail sont plus élevés dans le nord-est de la France, selon une ligne qui partirait du Havre à Marseille.

(2) La diminution observée depuis 1976 contraste il est vrai avec la forte augmentation constatée depuis quinze ans pour les arrêts de courte durée. Globalement, le nombre des indemnités a progressé jusqu'en 1967 (246 millions d'indemnités journalières pour la seule assurance maladie au lieu de 195 millions en 1962) ; diminution de 1968 à 1971 (211 millions) et augmentation ensuite jusqu'en 1975. Mais cette augmentation a été inférieure à celle des effectifs cotisants (+ 21 % de 1962 à 1975 pour les indemnités ; + 28 % pour les effectifs). En revanche, les arrêts de courte durée (— de trois mois) ont nettement progressé : + 36 % de 1968 à 1975 au lieu de + 12 % pour les effectifs.

Quand les sociétés prospères licencient...

L'eau du robinet ne provient pas toujours, tant s'en faut, d'une source publique. On ignore généralement en France que l'Etat et le secteur privé se partagent à part presque égales l'exploitation du fameux « château - la - pompe ». Ainsi, la Compagnie générale des eaux est-elle un holding prospère. Avec la Lyonnaise des eaux et de l'éclairage, son principal concurrent, elle domine, en en contrôlant 47 %, le marché privé de la distribution d'eau potable, ainsi que le traitement des eaux industrielles.

En 1976, la Générale des eaux a réalisé un bénéfice net de 99,6 millions de francs et son chiffre d'affaires a progressé de 20 % par rapport à 1975. Les résultats du premier semestre 1977 sont aussi bons (*le Monde* du 13 août). La récession a glissé sur l'entreprise comme eau sur toile cirée et elle n'a pas souffert, bien au contraire, de la période de sécheresse de l'an dernier. Bref, pour elle, tout baigne... dans l'eau, et son principal souci paraît être de prospérer sans faire de vagues.

Si aujourd'hui cette société attire malgré elle l'attention, c'est qu'elle s'apprête à licencier en catimini trente ou quarante personnes, on ne sait au juste. A la direction générale, on se contente d'indiquer que des « *mesures de licenciement sont effectivement à l'étude* », sans plus de précision. Pécadille, dira-t-on : quelques dizaines de personnes sur un effectif global de vingt-six mille salariés... Et puis ce projet ne touche qu'une seule des cent dix-sept filiales du groupe, la Compagnie européenne de traitement des eaux (C.T.E.), spécialisée dans la construction d'usines de traitement et située à Courbevoie.

Et le « pacte national » ?

Sur le strict plan économique, la position de la C.G.E. est logique : la filiale en question a perdu, en 1976, 4,5 millions de francs, en raison notamment de mauvaises affaires à l'étranger. Cela ne représente qu'un millième et demi (!) du chiffre d'affaires du groupe relatif à la seule vente d'eau. Mais l'intérêt financier d'un holding n'est pas de boucher des trous çà et là avec les bénéfices globaux. Il est de rentabiliser au *maximum* chaque unité. A cet effet, un « rapprochement » de la C.T.E. avec une autre filiale, l'Omnium d'assainissement, est prévu, d'où ces « compressions de personnel ».

Le comité d'entreprise et les sections C.G.T et C.F.D.T. de la Compagnie européenne de traitement des eaux posent, eux, le problème sur le plan social : comment, disent-ils, une société aussi florissante peut-elle se permettre de licencier purement et simplement, sans même offrir apparemment de possibilités de reclassement, alors que le haut patronat clame à tout vent son désir de sceller le « *pacte national pour l'emploi* » ?

Si la C.G.E., ajoutent-ils, ne peut, grâce à la véritable manne que représente la vente de l'eau potable, maintenir au moins l'emploi, voire créer des embauches, qui le pourra ? Et, ajoutent avec une certaine perfidie le comité d'entreprise et les syndicats, le principal client de la C.G.E., qui est le syndicat des communes de la banlieue de Paris pour les eaux et qui regroupe cent quatorze communes et quatre millions et demi d'abonnés, administrés en majorité par des municipalités d'union de la gauche, « *ne s'inquiétera-t-il pas de savoir que cela profite uniquement aux actionnaires et ne contribue nullement à assurer l'emploi en France ?* ».

Deuxième cas de société-prospère-qui - licencie - quand - même : Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, dont le bénéfice net consolidé pour 1976 est remonté à 471 millions de francs (contre 120 en 1975), soit à peu près au même niveau qu'en 1974. Les ventes du groupe, qui emploie quelque cent soixante mille personnes, se sont élevées à 28 539 millions de francs en 1976 contre 21 164 millions en 1975.

La filiale Pont-à-Mousson S.A. (canalisations, robinetteries, compteurs, mécanique), treize mille salariés, a plus normalement décidé de « *rapprocher les bureaux des usines* », comme on l'explique à la direction. Dans le cas présent, il s'est agi de transférer des services d'étude de Montreuil-sous-Bois à Toul et à Arbouans (Jura). Certains salariés ont accepté de « suivre », d'autres n'ont pas voulu, ou surtout en ont été empêchés pour des raisons familiales.

Là non plus pas d'offre de reclassement dans la région parisienne. D'où une vingtaine de licenciements. Mais l'inspection du travail n'en a accepté que neuf, estimant que la firme n'avait pas, justement, fait l'effort nécessaire pour reclasser les salariés concernés. Un recours auprès du ministère du travail a été introduit contre cette décision par Pont-à-Mousson S.A. Mais on affirme aujourd'hui à la direction de Saint-Gobain qu'il y a des chances pour que les reclassements demandés soient effectués. On ignore, pour reprendre l'expression de M. Christian Beullac, « *la couleur des lunettes* » de cet inspecteur du travail, mais on semble estimer qu'il a vu juste. Affaire à suivre...

Trente licenciements par ci, vingt par là, dix ou quinze ailleurs : ces petites vagues (de congédiements) forment les grandes rivières du chômage. Selon les études du ministère du travail, ce ne sont pas les grands écoulements, aussi dramatiques et spectaculaires soient-ils — Lip, Montefibre, Manufrance ou la sidérurgie, — qui fournissent la majorité des licenciements économiques, mais bien ces opérations réduites mais nombreuses. — M. C.

La préretraite volontaire

UN MAUVAIS DÉPART

La formule de préretraite volontaire dès soixante ans est-elle vraiment un échec ? En annonçant que, depuis juillet, 127 personnes seulement avaient démissionné de leur entreprise pour obtenir la préretraite égale à 70 % du salaire brut, M. André Bergeron (F.O.) a lancé un pavé dans la mare. Au moment de la signature de l'accord, le 13 juin dernier, entre les syndicats et le C.N.P.F., n'affirmait-on pas que sur 450 000 bénéficiaires potentiels, 80 000 salariés utiliseraient ce nouveau droit ?

Il est certes prématuré de tirer des conclusions sur un accord dont l'entrée en application est si fraîche (11 juillet). Néanmoins, il faut constater que les insuffisances de l'accord dénoncées par F.O. et analysées dans le Monde sont en partie à l'origine de cet échec provisoire (1).

Certes, la formule est intéressante, mais elle n'a pas provoqué un raz de marée : pour la seule ville de Paris, 2 000 demandes de renseignements par téléphone ont été enregistrées en juillet-août et 2 963 visites ont été dénombrées. Mais, fait plus grave : les conditions assez sévères qui ont été fixées pour l'ouverture du droit à la préretraite ont une influence non négligeable. Toujours pour Paris, sur 824 demandes de préinscription et 577 dossiers effectivement remplis, 224 étaient irrecevables. La justification de dix années d'appartenance à un régime de sécurité sociale est un premier mais faible obstacle. En revanche, l'exclusion de tous les salariés (anciens combattants, travailleurs manuels, femmes) qui ont droit à la retraite à soixante ans et ne peuvent prétendre à la préretraite, pourtant plus avantageuse, limite considérablement et injustement le nombre des candidats. Autre difficulté : le postulant à la préretraite doit renoncer à toute activité ultérieure, cette interdiction du cumul emploi-retraite, justifiée en principe, est humainement très rigoureuse, car les personnes âgées craignent le passage brutal de l'activité à l'oisivité.

Autre explication : les salariés de l'Etat ou des collectivités locales, en tant que contractuels, n'ont pas encore droit à la préretraite volontaire parce qu'ils ne sont pas couverts par le régime de l'UNEDIC. L'Etat s'est engagé à adopter la formule du secteur privé, mais rien n'est encore fait.

La sévérité des conditions de l'accord de juin qui pénalise les manuels n'en existe pas moins. M. Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel s'étonne de cette sévérité et regrette ces dispositions. « J'ai demandé aux partenaires sociaux, nous a-t-il indiqué, d'aménager et d'assouplir l'accord de juin. L'intervention de l'Etat par voie législative est pour le moment écartée. » Si l'échec de cet accord se confirme, M. Stoléru s'est déclaré favorable, au dépôt d'une loi... mais pas avant la fin de 1978, a-t-il ajouté. — J.-P. D.

(1) L'échec est en tout cas patent pour la loi sur la retraite à soixante ans de certains ouvriers manuels. Au 31 juillet 1977, soit un an après la mise en application de cette formule : 3 889 ouvriers manuels ont obtenu cette retraite au lieu des 7 000 évoqués en 1976 ; 6 604 ouvrières, mères de familles, ont aussi bénéficié de cet avantage au lieu des 15 000 envisagées.

SALAIRES

LA GARANTIE DU POUVOIR D'ACHAT A LA R.A.T.P.

Un retour aux sources ?

Le contenu du premier accord salarial pour 1977 signé dans les secteurs public et nationalisé, le 13 septembre, à la R.A.T.P., n'a pu faire fléchir ni la C.G.T. ni la C.F.D.T. La première déclare que seule « *l'action permettra de résoudre les problèmes qui restent entiers* » ; la seconde parle de « *tromperie non exempte de manœuvre préélectorale* ».

Les signataires F.O., autonomes, indépendants, C.F.T.C. et C.G.C. (celle-ci s'étant abstenue en 1976) estiment avoir obtenu « *le mieux possible* » dans les circonstances actuelles : le maintien effectif du pouvoir d'achat et une garantie de sa progression, très modeste il est vrai : 0,30 % environ dans le plus mauvais cas et 1,1 % si les prix n'augmentaient pas de plus de 8,5 %, la production intérieure s'accroissant de 3,5 %. Ce maximum de 1,1 % engloberait la majoration de 0,3 % basée sur les résultats spécifiques de l'entreprise.

Selon F.O., un rappel de 400 à 500 F sera versé aux agents. L'accord est tacitement reconductible pour trois ans.

Les milieux gouvernementaux sont d'autant plus satisfaits de cette manifestation de la survie de la politique contractuelle qu'elle constitue un retour aux sources de la doctrine instituée en 1969 par M. Jacques Delors, alors conseiller social de M. Chaban-Delmas : la progression des salaires est liée à deux éléments l'évolution de la production intérieure brute (P.I.B.), les résultats propres à l'entreprise.

De plus, l'augmentation des rémunérations, d'une année sur l'autre, était fixée en *masse salariale* en englobant tous les éléments (à effectifs constants). Beaucoup de syndicats, chez les fonctionnaires notamment, s'opposèrent à cette technique en raison de ses effets contraignants, du moins au départ. En revanche, son mécanisme, en période de ralentissement économique, présente, pour la sauvegarde du pouvoir d'achat, des garanties que les syndicats « modérés » de la R.A.T.P. viennent de redécouvrir.

Au contraire, dans les discussions de salaire *en niveau*, les augmentations sont faites par paliers. D'une marche à l'autre, le coût de la vie ne cessant de monter, le salarié subit une perte de pouvoir d'achat.

Les conseillers du gouvernement, assure-t-on à l'hôtel Matignon, s'efforcent de mettre au point des propositions pour la prochaine réunion entre M. Ligot et les fédérations de fonctionnaires, le 29 septembre (en particulier, quel élément de spécificité peut-on trouver dans les administrations publiques ?).

Mais les syndicalistes qui traitent directement avec le « pouvoir » risquent d'être encore plus réticents que ceux des entreprises nationalisées, qui, ces jours-ci, doivent donner leur réponse aux dernières propositions des directions, comparables à celles faites à la R.A.T.P.

JOANINE ROY.

ÉCONOMIE - SOCIAL

AGRICULTURE

La dévaluation du « franc vert » traduira un souci de « vérité » des prix agricoles

Les prix agricoles français seront-ils relevés en novembre ou en décembre par le biais d'une dévaluation du « taux vert » du franc ? M. Méhaignerie, qui a évoqué cette éventualité mardi 13 septembre, en marge de la réunion des ministres de l'agriculture des Neuf à Bruxelles (« le Monde » du 14 septembre), n'a pas pris d'engagement, mais il est bien évident — et il l'admet — que le seul fait pour le gouvernement de parler de cette possibilité la rend politiquement difficile à repousser. « L'ajustement monétaire, s'il a lieu, sera fatalement faible », nous a déclaré M. Méhaignerie. Il ne faut donc pas s'attendre, pour la fin de l'automne, à un relèvement des prix supérieur à 2 % ou 3 %.

Un des objectifs de l'opération serait de faciliter la tâche des exportateurs français de produits agricoles : outre une hausse des prix intérieurs, la dévaluation du « franc vert » entraînerait une réduction des « montants compensatoires » appliqués par la France dans les échanges, qui jouent comme une subvention à l'importation et une taxe à l'exportation.

M. Debatisse, président de la F.N.S.E.A., qui s'est entretenu de cette affaire la semaine passée avec le président de la République, a été reçu mardi 13 septembre par le premier ministre. Il a déclaré à l'issue de cette réunion *que son organisation préférait la dévaluation du « franc vert » au système des subventions.* « Toutefois, a-t-il ajouté, il ne faut pas se faire d'illusions : le mécanisme des prix ne permettra pas à lui seul aux petits exploitants — ceux qui n'exportent pas — de s'en sortir sans des subventions. »

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Giscard d'Estaing s'était engagé à l'occasion d'une rencontre avec les dirigeants professionnels à la mi-août, dans la Meuse, à ce que le gouvernement procède à un examen approfondi de la situation de l'agriculture (prix, coûts, revenus) au mois de novembre. Il avait indiqué que si cet examen révélait une évolution défavorable pour les agriculteurs, des mesures, de nature monétaire (ce qui excluait le recours à des aides financières directes), seraient prises pour corriger cette tendance. Outre la proximité des élections, au moins deux éléments militent pour que la demi-promesse faite alors soit tenue : la situation des récoltes est, pour l'ensemble de l'hexagone, plutôt moyenne ; en application d'une décision prise en avril par les Neuf, les producteurs de lait seront astreints, à compter du 16 septembre, à *« une taxe de coresponsabilité »* égale à 1,5 % du prix indicatif du lait, ce qui amputera d'autant leur revenu.

Paris demandera donc en novembre, ou en décembre, *« si les circonstances l'exigent »,* une adaptation du *« taux vert »* du franc. *Pourquoi choisir cette solution agri-monétaire pour aider les exploitants ?*

Trois motifs

M. Méhaignerie fait valoir trois raisons :

● A Bruxelles, la France se bat, au côté de la Commission et d'autres Etats membres, tels le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas, pour une plus grande vérité des prix agricoles nationaux. En d'autres termes, elle voudrait que les variations de la valeur des monnaies soient répercutées sur les prix agricoles. Cette actualisation des prix entraînerait une réduction des *« montants compensatoires »* qui sont appliqués dans les échanges, précisément pour annuler les effets commerciaux des fluctuations monétaires, mais qui, à la longue, aboutissent à de sérieuses distorsions de concurrence.

Les *« montants compensatoires » actuellement* appliqués par la France sont légèrement inférieurs

De notre correspondant

à 15 %. Cela signifie que, dans les limites de 15 %, la dépréciation subie par le franc n'a pas *été répercutée sur* les prix agricoles (alors que les coûts ont progressé, parallèlement à l'érosion de la monnaie nationale).

Il est logique qu'un pays prôlage dans le temps des prix agricoles sur la valeur de la monnaie et le désarmement des montants compensatoires, consente lui-même un effort dans ce sens.

● Le système des montants compensatoires gêne les exportations agricoles françaises alors qu'il favorise le développement des ventes allemandes, puisqu'en République fédérale, où la monnaie s'est au contraire valorisée, ces mêmes montants compensatoires jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation. Sur plusieurs marchés, notamment en Italie, les négociants allemands gênent leurs concurrents français. En fait, le système des montants compensatoires aboutit à priver les agriculteurs français, contrairement aux industriels, de l'avantage de compétitivité qui résulte normalement de la dépréciation de la monnaie nationale.

● L'agriculture française, du fait des difficultés rencontrées depuis plus de quatre ans — effets de la crise pétrolière, puis deux années climatiques très mauvaises — connaît un régime de vie quelque peu artificiel, caractérisé par l'octroi d'aides directes. *« Il importe,* observe M. Méhaignerie, *de sortir en douceur de cette phase de crise et d'assistance. »* Le moyen le plus commode à son avis est de rétablir progressivement une meilleure vérité des prix.

Cependant, l'ajustement agri-monétaire envisagé par le gouvernement pour la fin de l'automne sera de portée limitée. Parce qu'il convient de ne pas mettre en péril le plan anti-inflation et de prendre attentivement en considération l'évolution des prix des produits alimentaires.

Or ceux-ci ont connu un dérapage sensible au cours des mois passés ; provoqué, il est vrai, moins par le relèvement moyen des prix à la production que par la hausse des prix des produits importés et la flambée des fruits et des légumes. Par ailleurs, au sein de la C.E.E., les ajustements des prix agricoles de la prochaine campagne se feront sans doute pour une bonne part par le biais d'une actualisation des *« taux verts ».* Le gouvernement français croit donc ne pas devoir trop anticiper sur un mouvement de prix qui aura lieu de toute façon au printemps prochain.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE CHAMPAGNE EXPORTÉ SERA SUBVENTIONNÉ

M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, vient de faire savoir par lettre à M. Jacques Sourdille, président du conseil régional de Champagne-Ardenne et secrétaire d'Etat à la recherche, que les stocks de champagne destinés à l'exportation bénéficieraient de financements privilégiés.

« *Cette décision,* écrit M. Rossi, *devrait contribuer à diminuer sensiblement les charges financières supportées par les exportateurs de champagne au cours de cette année puisque le taux de ces crédits spéciaux sera compris entre 9 et 9,25 % contre environ 12 % pour les crédits de campagne de droit commun. L'exportation de cette production particulièrement prestigieuse de la viticulture française devrait s'en trouver facilitée, et j'espère que le développement remarquable qu'elle a connue depuis 1975 pourra ainsi se poursuivre et s'amplifier.* »

● *Mme Françoise Euvrard,* chargé de mission au Commissariat général du Plan, qui était jusqu'alors directeur du cabinet de M. Jean Ripert, commissaire général au Plan, sera prochainement nommée rapporteur adjoint du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), que préside M. Vedel.

CADRES

A L'OCCASION DE SON TRENTIÈME ANNIVERSAIRE

L'ACADI réaffirme son attachement à la participation

A l'occasion de son trentième anniversaire, l'Association des cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique (ACADI) a publié une longue déclaration rappelant les principes qui ont guidé son action et traçant à gros traits les pistes de recherche qu'elle entend suivre ces prochaines années.

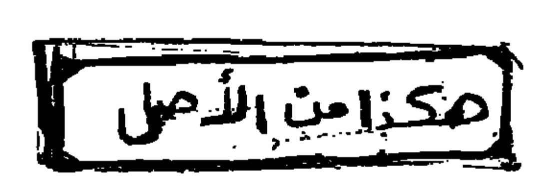
L'ACADI regroupe des cadres d'entreprises publiques et privées. On trouve en son sein, affirme son président, M. Jean Varoquaux, des partisans et des adversaires du programme commun. C'est peut-être la raison pour laquelle le ton de cette déclaration tranche en ces temps d'affrontements. Pas de manichéisme, pas d'anathèmes.

Pour l'ACADI, « *le rôle des cadres dirigeants consiste à conduire le changement et à faire en sorte que l'entreprise produise finalement pour la collectivité plus de biens et services utiles qu'elle n'en consomme. Le « profit » qu'elle dégage, le « surplus » qu'elle crée ne correspond pas essentiellement à une exigence du « capital », mais doit être considéré plutôt comme à la fois un indicateur de bonne gestion et une contrainte, une nécessité pour la survie et le développement de l'entreprise* ».

Cependant, compte tenu de l'élévation du niveau des connaissances, on ne peut raisonnablement et durablement attendre des travailleurs qu'ils acceptent de se voir cantonnés dans des rôles d'exécutants. Dès lors, « *la participation des salariés, à tous les niveaux, à la définition et aux modalités d'exécution de leur tâche, leur consultation, selon des modalités qui pourront d'ailleurs varier selon les types d'entreprises, sur les problèmes liés à la politique générale de l'entreprise et à son avenir exigent d'urgence des initiatives concrètes de la part du législateur et des dirigeants eux-mêmes* ».

Attachée aux libertés d'entreprendre, de décider, de s'associer, opposée à toute forme de totalitarisme, l'ACADI estime que les limites de l'entreprise sont à repenser.

» *L'entreprise de demain sera à la fois moins accaparante pour ceux qui y travaillent, du fait de la réduction prévisible des temps de travail, et plus ouverte sur des préoccupations qui peuvent paraître lui être étrangères, pour être pleinement fidèle à sa finalité.* »



ÉCONOMIE - SOCIAL

SUÈDE : brusque aggravation du chômage

De notre correspondant

Stockholm. — Selon le rapport périodique de l'Office central de la statistique, il y avait, fin août, en Suède, quatre-vingt-neuf mille personnes sans emploi, soit vingt mille de plus que le mois précédent, et vingt-deux mille de plus qu'à pareille époque en 1976. Cette brusque aggravation du chômage, qui atteint donc aujourd'hui 2,1 % de la population active — un taux élevé pour la Suède — peut s'expliquer en partie par des phénomènes saisonniers ; mais elle traduit surtout la stagnation de l'activité dans des branches importantes, comme l'industrie forestière, la construction navale et la sidérurgie.

Les entreprises en difficulté avaient jusqu'ici réussi à comprimer leurs effectifs grâce aux départs à la retraite. Cette formule semble de plus en plus suivie en Suède, où deux cent cinquante mille travailleurs des *« pré-retraités »*. A l'inverse, les offres d'emplois ont nettement faibli en août : trente-deux mille, contre trente-sept mille en juillet et quarante-cinq mille en août 1976. L'office constate également que cent quarante mille personnes environ sont en cours de recyclage ou employées à des travaux protégés ou prioritaires. Si l'on ajoute ces chiffres au nombre officiel de chômeurs secourus, le taux de non-emploi atteint alors 5,5 % de la population active...

Les catégories les plus touchées sont les jeunes, les femmes et les travailleurs immigrés. Le mois dernier, quarante-deux mille chômeurs — presque un sur deux — avaient entre seize et vingt-quatre ans, ce qui correspond à une augmentation de 30 % en un an. Le ministre du travail, M. Ahlmark, a déclaré que ce problème était *« particulièrement préoccupant »*.

Les mesures envisagées par le gouvernement auront trait, semble-t-il, à l'amélioration de la formation professionnelle et à la création de nouveaux postes dans les services publics communaux (hôpitaux, établissements préscolaires, services entretien des jardins). Pour cet hiver, la centrale syndicale L.O. craint un taux de chômage officiel élevé, atteignant, dépassant même les 3 %.

ALAIN DEBOVE.

ARABIE SAOUDITE

● *Un contrat de 42 millions de dollars* va être accordé à la firme américaine Frigitemp Corp., en dépit du fait que deux dirigeants de cette entreprise sont juifs, a annoncé, le 13 juillet, le bulletin quotidien libanais *The Middle East Reporter*. Citant des *« sources dignes de foi »*, le bulletin indique que la conclusion de ce contrat *« montre que le boycottage arabe d'Israël n'est pas dirigé contre les juifs en tant que tels, mais contre les Israéliens et les sionistes »*. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *La production industrielle* a progressé de 1,8 % en juillet. Après être tombé de 103,6 en mai à 100 en juin, l'indice est remonté à 101,8 (base 100 en 1970), soit au même niveau qu'en juillet 1976. Durant les trois derniers mois, cet indice a fléchi de 1,3 % par rapport au trimestre précédent et de 0,5 % par rapport à la même période de 1976. — *(A.F.P.)*

IRAN

● *La production pétrolière de l'Iran s'est élevée à 5,6 millions de barils* par jour au cours du mois d'août, rapporte, le 14 septembre, la National Iranian Oil Company (NIOC). Cela représente une augmentation d'environ 20 % par rapport à juillet. Les exportations ont augmenté dans le même temps de 24 % passant de 4,2 à 5,2 millions de barils par jour. — *(Reuter.)*

ITALIE

● *Le coût de la vie* a, selon les premières estimations, augmenté de 0,7 % en août — la plus faible hausse mensuelle relevée depuis juillet 1976 (+ 0,6 %), — au lieu de 0,8 % en juillet et 0,9 % en juin. En un an, par rapport à août 1976, la hausse a été de 20 %. — *(Agefi.)*

JAPON

● *Tokyo devrait prendre* des mesures plus énergiques pour stimuler la demande intérieure. Cette opinion des Etats-Unis a été transmise au gouvernement nippon par le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques, M. Richard Cooper à l'ouverture d'une conférence de deux jours réunie à Tokyo pour examiner les problèmes commerciaux américano-jajonais et la situation économique internationale. M. Cooper s'est félicité du programme de relance japonais d'un montant de 2 000 milliards de yens (37 milliards de francs) annoncé au début du mois (*le Monde* du 7 septembre), mais il a déclaré douter qu'il ait de profondes répercussions tant sur l'économie japonaise que sur la balance des paiements. — *(Reuter.)*

A L'ÉTRANGER

Le déficit du budget américain pour 1978 dépasserait à nouveau 60 milliards de dollars

De notre correspondant

Washington. — L'affaiblissement politique de M. Lance, condamné, de l'avis général, à démissionner prochainement de ses fonctions de directeur du budget, en raison des révélations sur ses activités bancaires douteuses, a-t-elle déjà une influence sur la politique économique du gouvernement Carter ? Les raisons en sont sans doute plus nombreuses ; mais c'est un fait que les vues très orthodoxes que M. Lance défendait, notamment en matière d'équilibre budgétaire, commencent à être battues en brè e.

Ainsi le gouvernement s'é' :t assigné comme objectif de rétablir l'équilibre du budget fédéral en 1981. On pousse beaucoup moins dans ce sens aujourd'hui M. Schultze, principal conseiller économique du président, a déclaré, mardi 13 septembre, devant l'Association des directeurs de journaux américains, que la politique de l'administration *« n'était pas fondée sur la priorité à donner à l'équilibre budgétaire sur toute autre considération »*. Comme les autres experts économiques de la Maison Blanche, M. Schultze a, en effet, été frappé par la mollesse de la croissance ces trois derniers mois, qui s'est traduite par une augmentation du chômage, particulièrement forte chez les Noirs (*le Monde* du 6 septembre). Tout en manifestant un optimisme de rigueur, le conseiller de M. Carter a précisé : *« Si la croissance dans le secteur privé commence à faiblir, des mesures politiques encore plus vigoureuses seraient nécessaires, qu'il s'agisse de réductions d'impôts ou de nouvelles dépenses génératrices d'emplois. »*

Parlant devant la même audience, M. Ray Marshall, ministre du travail, a plaidé encore plus énergiquement dans ce sens : *« Il est déjà clair*, a-t-il dit, *que nous n'atteignons pas nos objectifs en ce qui concerne le chômage des Noirs et des jeunes. Un stimulant supplémentaire visant ces groupes est nécessaire (...) Si l'investissement privé n'est pas suffisant pour nous amener à des niveaux inférieurs de chômage (...) nous devons être prêts à augmenter les investissements publics, afin de parvenir à cet objectif. »*

Pas d'accord sur le prix du gaz

Ces déclarations d'intention se sont déjà traduites dans les faits avec la préparation du budget 1978. Celle-ci vient d'entrer dans sa phase finale avec les travaux de la commission mixte mise sur pied par les deux Chambres du Congrès, dont les conclusions ont été déposées mardi. Le déficit du budget, qui était de 45 milliards de dollars cette année, passera à 61,3 milliards, soit à peine moins que ce qu'avait prévu le projet du gouvernement (61,5 milliards). Si ces chiffres sont confirmés, le déficit sera le second en importance dans l'histoire américaine, après celui de 1976, qui avait atteint 66,4 milliards. Parmi les dépenses, qui dépasseront le total impressionnant de 460 milliards de dollars, le chapitre de la Sécurité sociale se taille la part du lion avec 146 milliards, suivi par la défense avec 110,1 milliards. En fait, si l'on ajoute les dépenses de santé (47,2 milliards) et celles qui vont à l'éducation et à d'autres services sociaux (36,4 milliards) l'ensemble du secteur social coûtera nettement plus de 200 milliards de dollars aux finances fédérales.

L'attitude du législateur dans d'autres domaines semble de nature à encourager l'inflation. Poursuivant son examen du programme énergétique de M. Carter, la commission *ad hoc* du Sénat n'a pu se mettre d'accord, mardi, sur le passage du programme qui prévoit une élévation du prix du gaz naturel (de 1,46 dollar par 1 000 pieds cube à 1,75) ; mais s'oppose à sa libération totale. Sous la pression des sénateurs en provenance des Etats producteurs, neuf membres de la commission, soit la moitié, se sont prononcés pour la libération immédiate des prix du gaz extrait sur le continent, et en 1982 pour celle du gaz extrait au large des côtes. Partagée à 9 voix contre 9, la commission n'a pu que renvoyer la question au Sénat, qui se prononcera la semaine prochaine en séance plénière. L'an dernier, celui-ci avait approuvé à une faible majorité la libération des prix, mais le projet avait été rejeté par la chambre.

Malgré les difficultés rencontrées, M. Carter n'en poursuit pas moins la mise en place de son programme énergétique et des institutions appelées à en suivre l'exécution. Mardi, il a présidé au « prélancement » du ministère de l'énergie, qui doit commencer ses opérations le 1er octobre avec un personnel de vingt mille employés et un budget de plus de 10 milliards de dollars. Comme les autres ministères, le nouveau département aura un sceau, dont M. Schlesinger, maintenu dans ses fonctions de « tsar de l'énergie » a commenté ainsi les trois couleurs (bleu, vert et or) : « Cela signifie que nous maintiendrons l'équilibre qui convient entre l'énergie et l'environnement : nous garderons le ciel bleu et l'herbe verte. »

MICHEL TATU.

● RECTIFICATION. — Dans le tableau sur l'économie polonaise, publié dans *le Monde* daté 11-12 septembre, il fallait lire, pour le total des importations, +8,9 % (et non +88,9 %).

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,9435	4,9460	+ 80	+ 110	+ 200	+ 270	+ 430	+ 480
$ can. ..	4,6040	4,6090	+ 30	+ 60	+ 70	+ 110	+ 200	+ 270
Yen (100)	1,8480	1,8520	+ 50	+ 70	+ 120	+ 160	+ 280	+ 300
D.M.	2,1190	2,1225	+ 70	+ 100	+ 220	+ 270	+ 490	+ 620
Florin ..	2,0005	2,0030	+ 50	+ 70	+ 160	+ 200	+ 350	+ 400
F.B. (100)	13,7510	13,7660	+ 250	+ 380	+ 600	+ 840	+1310	+1590
F.S.	2,0650	2,0680	+ 90	+ 120	+ 270	+ 320	+ 560	+ 620
L. (1 000)	5,5860	5,5930	— 200	— 150	— 700	— 660	—1500	—1250
£	8,6220	8,6290	+ 150	+ 250	+ 500	+ 620	+ 940	+1100

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 5/8	3 7/8	3 3/4	4	3 3/4	4	3 7/8	4 1/8
$ U.S.	18	18 3/8	6	6 1/2	6 5/8	7	6 3/4	7 1/4
Florin ...	7/8	4 5/8	4 3/8	47/8	4 1/2	5	4 3/4	5 1/4
F. B.	3 3/4	4 3/4	5 5/8	6 1/8	6	6 1/2	6 5/8	7 1/8
F. S.	2 3/8	2 7/8	2 3/8	2 5/8	2 1/2	2 3/4	2 7/8	3 1/8
L. (1 000)	9	13	11 3/8	12 1/8	12 3/4	13 1/4	13 1/8	13 7/8
£	5 5/8	6	5 1/2	6 1/4	5 3/4	6 3/8	6 1/4	7 1/4
Fr. franç.	8 1/8	8 3/8	9 1/4	9 3/4	10	10 1/2	10 5/8	11 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché international des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

SYNTHELAB

Le conseil de surveillance reuni à la suite de l'assemblée [...]rale du 30 juin 1977.

M. Charles-Henri Genot, prési[...] a demandé à être déchargé d[...] fonctions pour raison de sant[...] conseil, après avoir exprimé [...] regrets, a nommé M. Charles-[...] Genot président d'honneur du [...]seil de surveillance.

M. Jean Kolb, ancien préside[...] président d'honneur, a accepté [...]sumer à nouveau la présidenc[...] conseil de surveillance.

Pour les huit premiers mois d'[...]cice de 1977, la progression du c[...] d'affaires du groupe Synthela[...] été de 9,5 % par rapport à la [...] période de 1976.

Fin août, le total des vent[...] atteint 377,2 millions de francs [...]tre 344,6 millions de francs en [...]

La progression a été particu[...]ment importante pour la div[...] Matériel hospitalier : + 32,4 [...] la division internationale (spé[...]tés pharmaceutiques) : + 25 %

Les ventes réalisées à l'étr[...] ont augmenté globalement de 23 [...] Ces dernières ont ainsi, attein[...] total de 65,1 millions de francs, [...] 17,3 % du total des ventes, c[...] 15,3 % fin août 1976.

CARREFOUR

Résultats du premier semestre 1977 126,5 millions de francs

Le chiffre d'affaires toutes [...] réalisé par la société Carrefou[...] cours du premier semestre 1977 [...] élevé à 3,82 milliards de f[...] contre 2,90 milliards de franc[...] 1976 (+ 31,5 %).

Carrefour ayant absorbé sa f[...] SORACMA en décembre 1976, la [...]gression à surfaces constantes [...]sort à 20,5 %.

En réintégrant la par[...] SORACMA pour le premier se[...]tre 1976, les amortissements [...] passés de 42,3 millions de franc[...] 1976 et 49,4 millions de franc[...] 1977 et le bénéfice net avant im[...] ressort à 126,5 millions de fr[...] en 1977 contre 99,8 millions [...] francs en 1976.

Ces résultats sont conformes [...] prévisions de la société, qui pou[...] une politique de stabilité des ma[...] commerciales et de maîtrise [...] frais généraux.

Enfin, la société envisage [...]sorber sa filiale Venette Supers[...] dont elle détient déjà 90 % du c[...]tal social.

BANQUE HERVET

La banque Hervet poursuit [...]structuration de son groupe et [...] à cet effet de créer une nou[...] filiale : Hervet Locaterme.

Cette société, dont l'objet re[...] sur une notion de service de [...] anglo-saxon, a pour vocation pr[...]pale la « location longue durée [...] matériel informatique, de véhic[...] terrestres, maritimes et aériens. [...] met également à la dispositio[...] la grande et moyenne entreprise [...] assistance complète concer[...] l'étude et la réalisation de pr[...] d'équipement.

Hervet Locaterme contribue [...] à élargir la gamme des techni[...] financières mises en œuvre dan[...] cadre du groupe Hervet et, à ce t[...] bénéficie de l'expérience et des r[...]rences déjà acquises par son dé[...]tement crédit-bail.

M. Jean-Charles Gaudrion, directeur du département crédit-[...] de la banque Hervet, a été nom[...] président-directeur général d'He[...] Locaterme.

LA S.N.C.F COMMUNIQUE
Electrification 25.000 V Gargan [...] Aulnay-sous-Bois.
La mise sous-tension des install[...]tions de traction électrique sur [...] parcours Gargan - Aulnay-sou[...] Bois aura lieu le 14 septembre [...]
Il y a DANGER DE MORT à to[...]cher ces lignes, soit directemen[...] soit par l'intermédiaire d'un obj[...] quelconque

LES MARCHÉS FINANC[...]

LONDRES

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

[...]SE DE PARIS - 13 SEPTEMBRE

MAR[...]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
13 SEPTEMBRE

Nette amélioration

L'amélioration qui se dessinait au cours de la séance de lundi s'est nettement confirmée mardi : l'indice instantané des valeurs françaises a gagné plus de 1 %.

Parmi les valeurs les plus favorisées, notons Cetelem, Compagnie bancaire, Pernod-Ricard, Béghin, Michelin, Club Méditerranée, Presses de la Cité, Galeries Lafayette, CIT-Alcatel, L.M.T., Radiotechnique, Générale des eaux et Lyonnaise des eaux, Skis Rossignol. Moulinex a réagi par une hausse à l'annonce d'une augmentation sensible de ses résultats pour le premier semestre 1977 (voir ci-contre).

Selon les boursiers, la fermeté des cours est due davantage à une diminution des ventes qu'à l'accroissement des achats. La corbeille est toujours attentive aux péripéties des « ajustements » en vue de la bataille des élections législatives.

Sur les marchés étrangers, les américaines se sont montrées nettement plus résistantes suivant les indications de Wall Street, I.T.T. continuant toutefois à céder du terrain.

Aux pétroles internationaux, Norsk-Hydro reperd ses gains de la séance précédente sur les résultats des élections en Norvège, mais Royal Dutch et Pétrofina se raffermissent.

Bonne tenue des mines d'or.

Sur le marché du métal, le lingot gagne 50 F à 23 995 F, et le napoléon perd 1,50 F à 245,20 F, ce qui est peu significatif.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ballanco, dr. en a. 10 ..	1 p. 20	8 35

LONDRES

Nouvelle hausse

Dans l'espoir d'une amélioration de la balance commerciale et d'un nouvel abaissement du taux d'escompte, les industrielles enregistrent de nouvelles hausses qui font monter l'indice du « Financial Time » de 6 points, soit au-dessus du maximum atteint en 1972.

Fermeté des pétroles et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 75 contre 147 50

VALEURS	CLOTURE 13/9	COURS 14/9
Beecham	636 ...	655 ...
British Petroleum	924 ...	928 ...
Courtaulds	129 ...	134 ...
De Beers	288 ...	269 ...
Imperial Chemical	432 ...	435 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	228 ...	234 ...
Shell	614 ...	626 ...
Vickers	229 ...	235 ...
War Loan 3 1/2 %	34 9/16	35 1/8
*West Driefontein	24 1/4	24 3/8
*Western Holdings	20 3/4	20 9/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CARREFOUR. — Pour le premier semestre 1977, la progression du chiffre d'affaires, à surfaces constantes, ressort à 20,5 %, le bénéfice net avant impôt s'élevant à 126,5 millions de francs contre 99,8 millions de francs après réintégration de la filiale SORACMA.

SYNTHELABO. — Chiffre d'affaires pour les huit premiers mois de 1977 : + 9,5 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	12 sept.	13 sept.
Valeurs françaises	88,5	89,4
Valeurs étrangères	102,5	103,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(*Base 100 : 29 déc. 1961.*)

Indice général	58,4	58,9

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/8 %

NEW-YORK

Marché hésitant

Au cours d'une séance très calme — de nombreux opérateurs étant absents à l'occasion du Nouvel An israélite, — le marché s'est montré hésitant.

L'indice Dow Jones, après avoir monté puis baissé, s'est finalement établi à 854,58, pratiquement inchangé (+ 0,18).

L'incertitude a continué à peser sur les cours, notamment en matière de taux d'intérêt : dans ce domaine précis, cette incertitude a été levée, mardi soir, avec l'annonce, par la Chase Manhattan, d'un relèvement de son taux de base (7 1/4 % contre 7 %).

En sens inverse, les opérateurs ont pris acte des pronostics optimistes de M. Schultze, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, selon lesquels la reprise économique devrait se poursuivre.

A noter la nouvelle baisse d'International Telegraph and Telephone (I.T.T.), qui a été, pour la deuxième séance consécutive, la valeur la plus traitée outre-Atlantique à la suite d'arbitrages importants, croit-on.

La valeur des transactions a encore baissé, avec 14,9 millions de titres échangés contre 18,9 millions.

VALEURS	COURS 12/9	COURS 13/9
Alcoa	45 1/4	45 1/4
A.T.T.	61 3/4	62 1/8
Boeing	54 1/4	54 1/4
Chase Manhattan Bank	30 ...	30 ..
Du Pont de Nemours	108 1/2	109 1/2
Eastman Kodak	59 5/8	60 ...
Exxon	48 1/2	48 1/8
Ford	44 1/8	44 1/2
General Electric	53 1/2	53 1/4
General Foods	34	33 7/8
General Motors	67 1/2	68 1/4
Goodyear	19 3/8	19 1/4
I.B.M.	262 1/2	262 3/4
I.T.T.	30 1/2	30 ...
Kennecott	24 3/8	24 1/2
Mobil Oil	61 3/8	61 ...
Pfizer	25 7/8	26 1/8
Schlumberger	67 3/8	67 1/8
Texaco	26 1/2	28 3/8
U.A.L. Inc.	18 1/2	18 3/8
Union Carbide	45 5/8	44 7/8
U.S. Steel	31 ...	30 5/8
Westinghouse	18 3/4	18 3/4
Xerox	51 7/8	52 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/9	14/9
1 dollar (en yens)	266 65	267 23

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

[illegible]		

SICAV

	14/9	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]			

BOURSE DE PARIS - 13 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 934	4 935	4 920
Allemagne (100 DM)	211 978	212 030	211 ...
Belgique (100 F.)	13 762	13 761	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	200 060	200 240	200
Danemark (100 krd)	79 850	78 850	79 500
Suède (100 krs)	101 450	101 400	101 ...
Norvège (100 k.)	90 350	90 220	89 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 603	8 606	8 550
Italie (1 000 lires)	5 584	5 584	5 600
Suisse (100 fr.)	206 660	206 720	206
Autriche (100 sch.)	29 835	29 852	29 650
Espagne (100 pes.)	5 841	5 840	5 750
Portugal (100 esc.)	12 185	12 200	11 ...
Canada ($ can. 1)	4 593	4 595	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/9
Or fin (kilo en barre)	23950	23950
Or fin (kilo en lingot)	23945	23995
Pièce française (20 fr.)	246 70	245 20
Pièce française (10 fr.)	209	211
Pièce suisse (20 fr.)	217 10	217 50
Union latine (20 fr.)	207 50	203 80
Souverain	222 80	222 80
Pièce de 20 dollars	1120 .	1106
Pièce de 10 dollars	563 .	560 20
Pièce de 5 dollars	341 ..	... .
Pièce de 50 pesos	965 ..	970 .
Pièce de 10 florins	216 ..	214 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1977 a été tiré à 539 999 exemplaires.

A B C D E F G

Mort du chef d'orchestre américain Leopold Stokowski

Le chef d'orchestre américain Leopold Stokowski est mort le 13 septembre dans sa maison du Hampshire, au sud de l'Angleterre, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-quinze ans.

Leopold Stokowski fut avant la guerre l'un des chefs d'orchestre les plus célèbres du monde, une sorte de super-star qui défrayait la chronique par ses excentricités, ses initiatives spectaculaires, ses amitiés avec les vedettes de cinéma et les millionnaires, et ses transcriptions de Bach (y compris de la Chaconne*) pour des orchestres énormes.*

Mais sa réputation n'était pas usurpée. Au cours de sa brillante carrière aux Etats-Unis, il a dirigé tous les grands orchestres. De celui de Philadelphie, il a fait, en particulier, de 1912 à 1936, un ensemble de virtuoses d'un éclat exceptionnel. Il avait été l'un des premiers à discerner toute l'importance du cinéma, du disque et de la radio pour une large diffusion de la musique dans toutes les couches sociales, et beaucoup de gens auront découvert le monde de l'orchestre avec des films comme Deanna et ses boys, *avec Deanna Durbin, et le trop fameux* Fantasia *de Walt Disney, qui suscita de vives controverses.*

On n'oubliera pas par ailleurs que Stokowski fut aussi un grand défenseur de la musique contemporaine et donna en Amérique de nombreuses premières auditions de Schœnberg, Varèse, la Huitième Symphonie de Mahler, Wozzeck *de Berg, etc.*

Des images plus récentes nous rappellent un Stokowski apaisé par l'âge. Il y a dix ans, il revenait à Paris, sans aucune publicité tapageuse, pour diriger le jeune orchestre du Conservatoire, à quatre-vingt-cinq ans. Le visage vieilli gardait son charme, les cheveux blancs, autrefois comme électrisés, étaient sagement ramenés en arrière, et la silhouette avait pris une grande noblesse. On retrouvait ses gestes de magicien jetant des exorcismes à deux mains ouvertes et crochues, comme ceux d'un personnage de Walt Disney, mais l'efficacité musicale était exemplaire sur cet orchestre de jeunes gens fanatisés.

Stokowski aura dirigé presque jusqu'à la fin de sa vie ; l'Orchestre de Paris l'a reçu en 1969, on l'a entendu à Londres il y a trois ans et, l'an passé encore, il publiait de nombreux disques ; il avait même signé un contrat d'enregistrement exclusif avec C.B.S. jusqu'à son centenaire.

J. L.

[Leolpold Stokowski était né le 18 avril 1882 à Cracovie selon les uns, plus probablement à Londres selon les autres, d'un père Polonais et d'une mère Irlandaise. Il avait fait ses études musicales à Londres et à Oxford. Organiste tout d'abord, il s'installera, en 1905, aux Etats-Unis pour diriger successivement les orchestres de Cincinnati, de Philadelphie, de la N.B.C., du New York City Opera, de la Philharmonique de New-York, de Houston et l'Orchestre symphonique américain.]

UN MOBILE POLITIQUE A L'ATTENTAT CONTRE LA PRINCESSE ASHRAF

Après l'attentat commis mardi matin, 13 septembre, contre la princesse Ashraf, sœur jumelle du chah d'Iran, alors qu'elle regagnait en voiture, en compagnie d'amis, la villa « Sud » qu'elle possède à Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes) (« le Monde » du 14 septembre), le mobile politique ne semble faire aucun doute pour les policiers.

Armés de pistolets 11,43, les trois agresseurs ont tiré au moins sept coups de feu à travers les vitres des deux portières avant.

Pour les enquêteur, le lieu choisi pour l'attentat — la route peu éclairée du bord de mer entre Golfe-Juan et Juan-les-Pins — et la connaissance des habitudes de la princesse, dont les tueurs savaient qu'elle devait passer la soirée au casino du Palm-Beach à Cannes, montre que les auteurs avaient minutieusement préparé leur plan. — (Corresp.).

La situation de l'emploi fin août en France

25 % DE CHOMEURS DE PLUS QU'IL Y A UN AN

La situation de l'emploi a continué de se dégrader au cours du mois d'août, malgré une sensible augmentation des offres non satisfaites. Les demandes, en données brutes (1 063 900), sont supérieures de 5,9 % à celles de fin juillet et, en données corrigées (1 215 900), de 3 %. En un an, c'est-à-dire par rapport au mois d'août 1976, l'augmentation des demandeurs est de 26,4 %, c'est-à-dire, en gros, du même ordre que celle des chômeurs secourus par l'ASSEDIC (+ 23,4 %).

Les nouvelles demandes enregistrées par l'Agence de l'emploi, au cours du mois dernier (224 700), sont supérieures de 7 % à celles enregistrées en juillet et de 18,4 % à celles d'août 1976. Le nombre des demandes placées ou annulées (165 000) a, simultanément diminué de 4,5 % en un mois ; il ne représente que 15,5 % du stock des demandeurs contre 18,6 %, il y a un an.

Les offres d'emploi, si elles restent à un niveau inférieur de 18 % à celles de l'an dernier, marquent néanmoins une remontée sensible par rapport aux derniers mois. En données brutes, le chiffre des offres (112 700) est le plus élevé enregistré depuis le début de l'année ; il est en augmentation de 8,2 % sur celui de juillet. En données corrigées (108 400) l'augmentation, en un mois, est de 10,5 %.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Lancement du livret d'épargne manuelle

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel, devait annoncer au conseil des ministres du 14 septembre le lancement effectif du livret d'épargne manuelle destiné à faciliter la création de petites entreprises. Proposé dès cette semaine dans plusieurs banques, ce livret permettra aux travailleurs manuels salariés (industrie, artisanat, chauffeurs de poids lourds) de recevoir de l'Etat, après cinq ans d'épargne, au taux de 8,5 % net d'impôts, une prime pour les aider à lancer une entreprise (15 % du montant de l'investissement), ainsi qu'un prêt bonifié. Cette formule, qui devait entrer en application en 1976, a été retardée en raison notamment des réticences des grandes banques.

M. Stoléru, qui mise sur les partenaires sérieux pour obtenir par négociation l'extension de la mensualisation des salaires et avantages sociaux annexes, revendique l'institution d'une garantie financière en fin de carrière pour les ouvriers, attend les résultats d'une étude sur la rotation des salariés qui travaillent en équipe (trois fois huit heures) avant d'avancer des propositions en fin d'année. Quant aux recommandations d'octobre 1976 du gouvernement au patronat en faveur d'une revalorisation spéciale du pouvoir d'achat des manuels en 1977, M. Stoléru compte répéter au conseil des ministres que les engagements pris seront tenus ; le premier ministre apportera prochainement des précisions à ce sujet.

S'agissant des hauts revenus, le gouvernement se réserve la possibilité de formuler des recommandations concernant leur évolution en 1978, déclare-t-on à Matignon. Pour l'heure, le projet du budget 1978 prévoit déjà un alourdissement de la pression fiscale sur les hauts revenus, puisque les deux dernières tranches du barème de l'impôt ne seront relevées — si le Parlement adopte cette mesure — que de 6 et 5 % (contre 7,5 % pour toutes les autres tranches), c'est-à-dire, d'un pourcentage très nettement inférieur à la hausse du coût de la vie en 1977, qui devrait avoisiner 8,5 à 9 %.

Pour 1977, le plan Barre avait prévu — par voie législative — que la hausse des rémunérations salariales et non salariales ne pourrait excéder la moitié de la hausse des prix si ces rémunérations étaient comprises entre 18 000 et 24 000 francs par mois ; aucune hausse n'avait été admise pour les rémunérations supérieures à 24 000 francs par mois.

Le voilier anglais « Condor » en tête de la course autour du monde

Partis de Plymouth le 27 août les bateaux de la course autour du monde arrivent à proximité des calmes tropicaux, au large des côtes de l'Afrique occidentale. Un groupe relativement compact comprenant notamment les voiliers français 33-Export *et* Gauloises-2, *le britannique* Adventure *et l'européen* Traité de Rome (1) *se trouve actuellement aux environs du 13e degré de latitude nord, c'est-à-dire au large des côtes de la Gambie et du Sénégal. Le bateau* 33-Export, *qui avait dû relâcher à Madère à cause de la rupture d'une pièce d'accastillage et qui semble avoir des difficultés avec son moteur, navigue actuellement sensiblement plus près de la côte.*

Un peu plus au Sud, c'est-à-dire plus en tête, font route les voiliers anglais Great Britain-2, King's Legend *et* ADC-Accutrac *(le seul voilier de la course commandé par une femme : Clare Francis).* King's Legend *était parvenu, vendredi soir 9 septembre, à la hauteur de Conakry. Il semble que le mieux placé actuellement soit l'anglais* Condor. *Il n'a pas donné récemment sa position, mais les dernières informations transmises le situaient à la première place, un peu devant* Great Britain-2.

Une ébauche de classement en temps compensé (c'est-à-dire tenant compte d'un système complexe de handicaps destinés à mettre tous les concurrents sur un pied d'égalité quels que soient leur longueur, leur jauge et même leur âge) placerait en première position Traité de Rome, *puis* King's Legend, Disque d'Or *(Suisse),* Gauloises-2 *et* Adventure. *Les vents faibles rencontrés depuis le départ, et en particulier depuis que les concurrents s'approchent du « pot au noir » (les calmes tropicaux), expliquent ce classement dans la mesure où ce type de temps avantage les voiliers de plus petite dimension, gréés en sloop, c'est-à-dire n'ayant qu'un mât.*

Une polémique s'est ouverte entre les responsables des équipes en course et les organisateurs. En effet, le bateau Condor *s'est fait « livrer » par hélicoptère, au large des Canaries, un poste de radio. Or le règlement interdit qu'un voilier soit secouru, ravitaillé ou aidé s'il n'est pas amarré à un quai. Il est question de pénaliser* Condor, *mais l'équipage fait valoir qu'il avait demandé au comité de course, avant le départ, l'autorisation de recevoir ce matériel en mer.*

(1) Ce bateau a été frété et engagé dans la course par la C.E.E.

● *Plusieurs dizaines de personnes* se réclamant du Front national de la jeunesse ont manifesté durant près d'une heure, mardi en début de soirée, aux Champs-Elysées, pour protester contre la visite de M. Edward Gierek en France. Après avoir scandé des slogans hostiles au secrétaire général du Parti ouvrier unifié polonais, les manifestants se sont dispersés peu après 19 heures

● *La profession des travaux publics* connaîtra des moments difficiles si les préfets et directeurs régionaux de l'équipement n'ont pas reçu, le 15 septembre, des instructions pour lancer les appels d'offres rendus possibles par le récent déblocage de 500 millions de francs du Fonds d'action conjoncturelle. M. Philippe Clement président de la Fédération nationale des travaux publics, a insisté sur ce point, mardi 13 septembre, à Lyon, première étape du tour de France des régions qu'il entreprend. Selon M. Clement, trois mille cinq cents personnes (soit 1 % des effectifs de la profession) font l'objet depuis le début juillet d'une procédure de licenciement, notamment dans la région parisienne.

● RECTIFICATIF : *le rassemblement de Furiani.* — Dans un article paru dans *le Monde* du 13 septembre sur la conférence de presse du mouvement autonomiste l'Union du peuple corse, il fallait lire : « *L'U.P.C. estime que le peuple corse s'est clairement détourné du chemin sur lequel, depuis l'éclatant succès* (et non pas échec) *du rassemblement de Furiani — le 14 août — on a cherché à l'engager.* »

Le manifeste de la majorité reste ouve[rt] à d'autres signataires

La séance de présentation et de signature du « manifeste de la majorité » s'est déroulée mercredi 14 septembre au siège du Centre national des indépendants et paysans. Les dirigeants des quatre partis de la majorité, MM. Jacques Chirac (R.P.R.), Jean-Pierre Soisson (P.R.), Jean Lecanuet (C.D.S.) et Bertrand Motte (C.N.I.P.), accompagnés des membres de leurs délégations, se sont retrouvés au siège du Centre des indépendants.

Dans une brève déclaration, ce dernier a dit : « J'éprouve le besoin de bien établir le contraste quant au fond et à la forme entre les deux documents qui sont offerts aujourd'hui au public, le nôtre et celui de l'union de la gauche, car il n'y a entre eux rien de commun. L'opinion doit comprendre que notre manifeste est le constat raisonné du fait que nous sommes, nous, déjà dans le même camp. »

Il a ajouté : « Il ne s'agit pas d'un document fermé. Si dem[ain] d'autres signataires voulaient y sou[s]crire, cela nous réjouirait. Ce doc[u]ment est ne varietur. On ne pe[ut] que l'adopter ou le rejeter. Cela [va] peut-être nous priver du conco[urs] de certains esprits inventifs ou [mo]biles, mais si ces esprits sousc[ri]vaient à notre manifeste ils acqu[er]raient une certaine stabilité qui en[ri]chirait leur talent. » Après ce[tte] allusion voilée à M. Jean-Jacq[ues] Servan-Schreiber, président du pa[rti] radical, qui s'est tenu à l'écart de [la] rédaction du manifeste, M. Motte [a] conclu : « Il n'y a rien de comp[a]rable entre notre manifeste et le p[ro]jet de l'union de la gauche. No[us] sommes les seuls capables de co[ns]truire une majorité cohérente. »

Après avoir signé le document [en] présence de multiples photograp[hes] et cameramen, les quatre délégatio[ns] ont alors poursuivi à huis clos le[urs] négociations relatives aux circo[ns]criptions électorales.

« LE MEILLEUR » A MARSEILLE

Affichettes contradictoires

Vendredi 9 septembre, les murs de Marseille ont été recouverts d'affichettes réalisées pour l'hebdomadaire *le Meilleur*, qui consacre chaque semaine, sous la forme d'un encart, quatre pages qualifiées d' « *explosives* » à Marseille et à sa région. Ces affichettes annonçaient : « *Genoyer au bord de la ruine* ». M. Maurice Genoyer est un industriel marseillais, P.-D. G. de la Société phocéenne de métallurgie, de la COREP (qui édite deux mensuels régionaux, *Provence Magazine* et *Objectif Sud*) et de la Compagnie Air Provence.

Le numéro 419 du *Meilleur*, qui devait paraître vendredi soir, les lecteurs marseillais de l'hebdomadaire ne l'ont jamais vu. Au contraire, dès samedi matin, une floraison encore plus importante de nouvelles affichettes apposées dans la nuit proclamaient : « *Genoyer repart à l'attaque* », et sur la couverture du numéro 419 modifiée claquait le titre : « *Genoyer : un repli pour mieux attaquer.* » Loin de détailler la prétendue ruine du P.-D. G., le nouvel article parlait « du fer de lance de l'industrie marseillaise », et se terminait par : « *Genoyer est loin d'être fini. Son repli pourrait cacher une prochaine offensive.* »

Que s'est-il passé ? Comme nous l'indiquions dans nos dernières éditions de mardi, les quotidiens *la Marseillaise* et *le Méridional* du 13 septembre font état de l'action d'un groupe de personnes qui seraient allées vendredi matin faire arrêter l'impression du numéro, en cours dans les locaux de l'imprimerie Roto-Sud à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône). Interrogé M. Castous, directeur de l'imprimerie, visiblement ennuyé et même effrayé par la tournure prise par l'affaire — tout en ne niant pas avoir reçu la visite inopinée de ce groupe de personnes, — s'est borné à nous répondre : « *Je ne suis qu'un petit imprimeur régional. Je préfère rester en dehors de cette affaire. J'ai fait mon travail d'imprimeur. Je n'ai pas à juger.* »

De son côté, M. Genoyer, que nous avons joint personnellement mardi 13 septembre, tentait de minimiser l'importance donnée à l'affaire : « *En fait, les choses sont simples. Cet hebdomadaire qui ne cache pas sa vocation a décidé de publier des pages régionales sur Marseille, mettant en cause un certain nombre de personnes. Informé que j'avais l'honneur d'ouvrir le feu par des affiches diffamatoires à mon égard couvrant tout Marseille, j'entamais aussitôt une action en justice pour faire saisir le journal dont l'article d'ailleurs, comme de coutume, ne correspondait pas du tout au titre alléchant.*

» *Reculant devant les conséquences de ces diffamations purement gratuites, le directeur de l'hebdomadaire, navré que ses collaborateurs soient allés aussi loin, ordonnait aussitôt de changer le titre de l'article et de remplacer toutes les affiches par des nouvelles, plus conformes à la réalité. La vérité n'a pas besoin de commandos armés pour triompher.* »

Le jour même où les affichet[tes] annonçaient la « *ruine* » [du] P.-D. G. de la Phocéenne de méta[l]lurgie, M. Genoyer intentait u[ne] action en référé après avoir fa[it] citer par exploit d'huissier [la] société *le Meilleur*, l'imprime[ur] et la société Hachette, qui le di[s]tribue, et réclamait la saisie d[es] exemplaires.

Dans son jugement, le tribun[al] « *donne acte à M. Genoyer de [ce] que, après tractations, un acco[rd] a été réalisé avec* le Meilleur [en] *vue de modifier l'article incr[i]miné et de ce que, en cons[é]quence, il ne fait plus obstacle [à] la parution du numéro 419 ain[si] rectifié* ». Le tribunal autorisa donc la société Hachette à di[s]tribuer le numéro avec un artic[le] plus conforme à la volonté [de] l'intéressé.

La version des événements qu[e] donne M. Ayache, directeur [du] *Meilleur*, diffère singulièreme[nt] de celle de l'industriel marsei[l]lais. En ce qui concerne l' « *a[c]cord* » auquel se réfère le trib[u]nal, il aurait été arraché [à] M. Ayache, « *sous la menac[e] de représailles dont il ne pouv[ait] faire prendre le risque à ses co[l]laborateurs marseillais, et [au] terme d'une négociation qui du[ra] six heures. « C'est un scéna[rio] digne du Chicago de la gran[de] époque !* », nous a déclaré me[r]credi matin M. Ayache, selon q[ui] le parquet de Marseille aura[it] ordonné une enquête préliminair[e].

LA HAUSSE DU DOLLAR REPREND

La hausse du dollar qui s'éta[it] interrompue mardi, a repris me[r]credi à une vive allure après l'a[n]nonce du relèvement de son taux [de] base par la Chase Manhatta[n] troisième banque des Etats-Unis. [A] Francfort, le cours de la monnai[e] américaine s'est élevé au-dessus d[e] 2,38 D.M., tandis qu'à Paris, il pa[s]sait de 4,9350 F à 4,9450 F.

Les marchés des changes sont fo[rt] nerveux du fait des tensions qui s[e] manifestent sur plusieurs mon[naies] : la livre sterling est toujou[rs] l'objet de vives pressions à la hauss[e] que la Banque d'Angleterre contre[carre] en achetant des dollars pa[r] centaines de millions ; l'ascensio[n] de la couronne danoise oblige [la] Bundesbank à soutenir le deutsche mark en vendant du dollar, ce qu[i] empêche ce dernier de monte[r] davantage par rapport à la monnai[e] allemande.

Quant au franc, on ne peut di[re] vraiment qu'il soit victime d'u[n] accès de faiblesse : le cours d[e] 212 francs pour 1 deutschemark es[t] actuellement maintenu sans trop d[e] difficultés, mais il est certain qu[e] la monnaie française pâtit quelqu[e] peu de la fermeté du dollar, de l[a] livre et du franc suisse.

L'affaire Ericsson

LA SOCIÉTÉ SUÉDOISE ESTIME NE PAS AVOIR COMMIS D'IRRÉGULARITÉS COMPTABLES

La société L. M. Ericsson estime n[e] pas avoir commis d'irrégularité dans les comptes de sa filiale française. La plainte de la commission des opérations de bourse est une affaire interne à cette filiale puisque celle-ci est, d'une certaine façon, très indépendante de la maison mère, a déclaré, en substance, M. Nils Tenberg, porte-parole du groupe suédois. Celui-ci répondait à l'A.F.P. qui l'interrogeait sur la position de la société après la transmission par la COB, à la justice, du dossier sur les comptes de la Française Ericsson (« le Monde » du 14 septembre).

« Toute cette affaire est basée sur une méthode de livres de comptes que nous avons introduite en 1972 pour une période d'essai de trois ans dans notre filiale française », a ajouté M. Tenberg, pour qui il s'agissait d'un changement dans les méthodes de facturation des matériels. — (A.F.P.)